Arts et Spectacles : l'art dans la ville

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15252 – 7 F – JEUDI 10 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Stimuler la croissance

ALORS que l'Allemagne rechigne à poursuivre le mouvement de baisse de ses taux d'intérêt, que les Etats-Unis par crainte de l'inflation ont très légèrement relevé leur loyer de l'argent la semaine dernière, les Britanniques se singularisent. A la surprise générale, la Banque d'Angleterre a annoncé, mardi 8 février, une baisse d'un quart de point du taux de base bancaire, ramené de 5,5 % à 5,25 %.

La réduction est des plus modestes. Et elle profitera davantage aux entreprises britanniques qu'aux particuliers alors que ces derniers ne vont pas échapper à une prochaine hausse des impôts pour réduire un déficit public qui a triplé en trois années. La révision des taux britanniques le même jour que la publication par la Banque d'Angleterre de son rapport trimestriel sur l'inflation ne doit évidemment rien au hasard. Les deux événements sont liés. En confirmant que la pression sur les prix restera faible au cours des deux années à venir, les autorités monétaires ont, en quelque sorte, justifié par avance la baisse des taux.

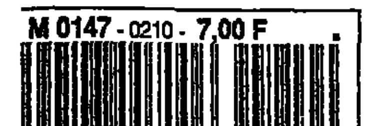
CETTE mesure ne peut que contribuer à renforcer une économie dont la reprise, amorcée au début de 1991, n'a cessé de se consolider depuis. La croissance britannique fait montre d'une vigueur enviable. Elle atteindra sans doute cette année 2,5 %. Norvège exceptée, aucun autre grand pays d'Europe occidentale ne fera aussi bien.

Aussi fragile soit-elle, cette bonne santé britannique contraste avec les mauvaises nouvelles venues d'Allemagne. Alors qu'en Grande-Bretagne le chômage est en baisse constante depuis neuf mois, outre-Rhin le cap des quatre millions de sans-emploi vient d'être franchi. Et, en dépit de l'optimisme forcé du chancelier Kohl, les médiocres perspectives de l'économie allemande ne sont pas de nature à améliorer la situation à court terme. L'Allemagne aurait besoin d'une croissance proche de 3 % pour voir reculer le chômage. En réalité, il y a peu de chances qu'elle dépasse 1,5 %.

COMMENT inverser la tendance et relancer cette croissance sans laquelle il n'y a pas de création d'emplois possible ? Le chancelier allemand, qui va affronter ces années de difficiles échéances électorales, ne cesse de plaider pour une flexibilité accrue du marché du travail. Ce faisant, M. Kohl se range au côté des conservateurs britanniques. Selon eux, si la Grande-Bretagne tire relativement bien son épingle du jeu, c'est justement parce qu'elle a su briser les rigidités sociales.

Confronté lui aussi à une croissance quasi nulle, le Japon a opté pour une voie classique, avec un plan de relance combinant baisse des impôts et grands travaux. Le montant de celui-ci est impressionnant, mais la question de son financement reste posée. Et son efficacité, au vu d'un passé récent, reste aléatoire pour stimuler la croissance.

Lire nos informations page 17



A l'initiative de la France et des Etats-Unis

L'OTAN est invitée à lancer un ultimatum aux Serbes

Les Etats-Unis ont décidé mardi 8 février, à l'instar de la France, de demander à leurs partenaires de l'OTAN, réunis mercredi à Bruxelles, de lancer un ultimatum aux Serbes de Bosnie pour que soit levé le siège de Sarajevo. Faute d'acceptation par les Serbes, les armements disposés sur les collines de Sarajevo devraient, selon Paris et Washington, être la cible de frappes de l'aviation alliée. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'un refus de cette position par l'OTAN pourrait entraîner le retrait des « casques bleus » français de Bosnie. Mais il a jugé ce refus « peu probable ». On a appris d'autre part la démission du chef des Croates de Bosnie, Mate Boban.



Lire nos informations pages 3, 4 et 24

ÉDITORIAL

Entre la résignation et l'explosion

LA France connaîtra-t-elle dans les mois prochains une explosion sociale ? La question vaut d'être posée, même si son contenu incite à une analyse plus qu'à une réponse.

En effet, le mécanisme même des éruptions collectives les rend difficilement prévisibles. Ne fait-il pas intervenir successivement la mise à feu d'un détonateur, la transmission de la flamme à une réserve de poudre, le déclenchement au sein de celle-ci d'une réaction en chaîne, une déflagration qui change plus ou moins profondément les règles du jeu ?

Mai 1968 n'a pas échappé à ce modèle : un problème à Nanterre s'est étendu à des universités malades de leur inadaptation. Puis le feu s'est propagé, par l'intermédiaire des organisations syndicales, à l'ensemble des salariés, mécontents du plan d'austérité mis en place un an plus tôt par le gouvernement. L'air ambiant répandait les flammèches, car les jeunes générations d'après-guerre ne comprenaient plus les valeurs de leurs parents. Que l'incendie se soit ensuite résorbé ne l'a pas empêché de transformer la société française, moins que ne l'espéraient les chantres du mouvement, plus que ne l'ont estimé la majorité des observateurs.

LES détonateurs ? Ils sont aujourd'hui nombreux : les salariés des entreprises publiques en difficulté – hier Air France, demain la SNCF ? –, les pêcheurs, certains agriculteurs, une partie des enseignants, des lycéens ou des étudiants. Jusqu'à présent, le gouvernement, chaque fois que des braises sont apparues, s'est précipité avec des seaux d'eau pour les éteindre rapidement, quitte à perdre la face. Le Conseil constitutionnel a sauvé le premier ministre dans le cas de la loi Falloux. Cette vigilance d'Edouard Balladur ne sera-t-elle jamais prise en défaut ?

JACQUES LESOURNE

Lire la suite page 17

Appel à la reprise du travail dans la pêche

Le président du Comité de survie de la pêche en Bretagne, Dominique Lapart, a appelé les marins à reprendre la mer mercredi 9 février, à l'issue d'une réunion, tenue la veille, au ministère de l'agriculture et de la pêche. M. Lapart a jugé cette rencontre positive. Le gouvernement a décidé de renforcer les contrôles douaniers et sanitaires sur les importations de poissons. Les marins pêcheurs de Bretagne devaient se prononcer mercredi sur la reprise du travail.

page 18

La « Jeanne » de Jacques Rivette : un miracle en marche

La première Jeanne d'Arc de l'écran date de 1898 et figure au catalogue des frères Lumière. Depuis, Michèle Morgan, Jean Seberg, Ingrid Bergman ont incarné le plus filmé de tous les personnages historiques français. Les œuvres de Carl Theodor Dreyer (1928) et de Robert Bresson (1962), centrées sur le procès et le martyre de Jeanne, dominaient cependant. En deux films lumineux, *les Batailles* et *les Prisons*, habités par une miraculeuse Sandrine Bonnaire, Jacques Rivette dépoussière le mythe et parvient à rendre proche, familière et véridique une jeune fille d'il y a cinq siècles.

Lire dans le cahier « Arts et Spectacles »

Nouvelle chute de la natalité française en 1993

La France comptait au 1er janvier 1994, selon le bilan annuel de l'INSEE, 57,8 millions d'habitants, soit un accroissement, en 1993, légèrement inférieur à 0,5 %. Tout en demeurant, avec l'Irlande et les Pays-Bas, un des pays européens les plus dynamiques du point de vue de la démographie, la France a enregistré, en 1993, 31 000 naissances de moins. Le taux de fécondité n'atteint plus que 1,65 enfant par femme contre 1,8 depuis la fin des années 70. Ce phénomène concerne aussi les naissances tardives qui, jusqu'alors, avaient tendance à compenser la baisse de fécondité des femmes les plus jeunes. L'INSEE fait état de 6 000 décès supplémentaires en 1993 alors que le nombre de mariages s'est réduit de 40 % en vingt ans.

page 18

Guatemala : les guérilleros sortent de l'ombre

L'abandon de la clandestinité par 3 000 « réfugiés de l'intérieur » est interprété comme un geste en faveur de la paix

IXCAN

de notre envoyé spécial

Au moment où les rebelles zapatistes surgissaient brutalement sur la scène mexicaine dans l'Etat du Chiapas, les guérilleros guatémaltèques – à quelques kilomètres de là et de l'autre côté de la frontière – ont changé de stratégie. Après plus de trente années de guerre et une réduction considérable de leurs effectifs jusqu'à moins d'un millier, ils semblent désormais prêts à laisser les armes pour participer à la lutte politique.

Le premier signe concret de cette nouvelle orientation est apparu la semaine dernière avec la *décision des Communautés de* peuplement en résistance (CPR) de sortir de la clandestinité dans la zone frontalière de l'Ixcan (1). Mercredi 2 février, les 3 000 paysans, descendants de Mayas pour la plupart, vivant depuis douze ans sous le couvert de l'épaisse forêt tropicale où ils subissaient régulièrement les bombardements de l'armée guatémaltèque, sont *apparus au grand jour.*

Tout avait été préparé minutieusement pour donner un impact publicitaire à l'opération : des représentants de plusieurs organisations non gouvernementales et des Nations unies, un évêque, quatre ambassadeurs de l'Union européenne et le chargé d'affaires français avaient été transportés en hélicoptère pour participer à l'événement, en pleine jungle. Pour les CPR, la présence internationale constituait une garantie contre les opérations militaires dans la zone.

« Nous appuyons totalement la décision des CPR de sortir de la clandestinité », nous a déclaré le ministre de la défense du Guatemala, le général Mario Enriquez, qui voit là un moyen de faire baisser la tension dans la région. *« Ces communautés sont certes sous la coupe idéologique de la guérilla qui cherche sans doute à créer une soi-disant* « zone libérée ». *Il s'agit pour elle de renforcer sa position auprès de la communauté internationale, au moment où la Commission des droits de l'homme de l'ONU commence ses travaux à Genève. »*

Le général Enriquez, considéré comme un modéré au même titre que la plupart des officiers actuellement au sommet de la hiérarchie, soutient cependant qu'il est hors de question de laisser l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG, qui regroupe les quatre mouvements de guérilla) créer *« un Etat dans l'Etat ». « Nous sommes disposés,* ajoute-t-il, *à retirer les trois garnisons que nous avons dans la région à condition que les subversifs cessent leurs activités. Comme au Salvador, nous pourrions faire appel à l'ONU pour garantir le cessez-le-feu, tout en maintenant une force de police nationale pour assurer l'ordre. »*

Le ministre de la défense s'empresse cependant de signaler que la comparaison avec le pays voisin s'arrête là. *« La guérilla salvadorienne,* soutient-il, *avait réussi à mettre le gouvernement en difficulté, ce qui n'est absolument pas le cas au Guatemala, où l'URNG ne contrôle aucune partie du territoire nationale. »* La décision des CPR de sortir de la clandestinité et d'exiger le retrait de l'armée de l'Ixcan apparaîtrait donc comme une manœuvre de la guérilla pour créer une « mini-République » et renforcer ainsi sa marge de négociation, deux semaines avant la reprise du dialogue avec le gouvernement à Mexico, en présence d'un « modérateur » de l'ONU.

L'armée a déjà donné des gages de bonne volonté en retirant, fin janvier, des troupes stationnées dans le petit village de Tercer-Pueblo, conformément à un accord passé avec les 1 300 réfugiés rentrés en décembre du Mexique où ils s'étaient enfui, il y a dix ans, pour échapper aux bombardements. Les rapatriés pourront donc, dans les prochains jours, récupérer les terres de la coopérative d'Ixcan-Grande qu'ils avaient abandonnées à l'époque. Les combats n'ont pas cessé pour autant. A quelques kilomètres des petites communautés où s'installent peu à peu les réfugiés rentrés depuis un an (*le Monde* du 28 avril 1993), de violents affrontements se sont déroulés les 5 et 6 février, contribuant à augmenter le taux record d'abstention – près de 85 % à l'échelle nationale et davantage dans les zones de conflit – au référendum constitutionnel.

BERTRAND DE LA GRANGE

Lire la suite page 7

(1) Les « CPR de la montagne », environ 12 000 personnes dans la région Ixil, plus au Sud, ne se sont pas encore jointes au mouvement.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

CHOMAGE

Les tabous de l'emploi

Remplacer le salaire minimum par un « revenu minimum » ; étendre le bénéfice de la loi Gillibert aux chômeurs de longue durée, victimes d'un véritable handicap social ; revaloriser le statut social et financier de certains métiers ; promouvoir l'apprentissage et confier la filière professionnelle aux entreprises ; instaurer un *« salaire familial »* : les réponses que Michel Godet apporte aux problèmes de l'emploi ne manqueront pas de susciter des *débats*...

par Michel Godet

IL est plus facile de rechercher des idées nouvelles et généreuses mais fausses que de mettre sur la tables les idées justes bien connues des spécialistes mais socialement et politiquement taboues (1). Ainsi, l'arbre cache la forêt ; pendant que l'on débat à satiété de faux problèmes comme la semaine de quatre jours (2), on oublie de se poser les vraies questions sur le chômage de longue durée (40 % des chômeurs contre 6 % aux Etats-Unis), sur le chômage des jeunes (cinq fois plus élevé dans l'Hexagone qu'outre-Rhin, où il y a aussi *cinq fois plus d'apprentis*), sur le fait que les deux tiers des chômeurs sont des femmes souvent non qualifiées... Ce qui pose aussi la question sensible du coût du travail non qualifié.

Chacune de ces questions appelle des réponses formulées depuis longtemps mais que le corps social et politique n'est pas encore prêt à entendre.

Commençons par le plus difficile : dans une économie *ouverte, le coût complet du* salaire minimum (8 200 F pour le SMIC avec les charges) est une véritable barrière à l'emploi des travailleurs non qualifiés. On se refuse à le supprimer en tant que tel en raison de sa valeur symbolique pour les syndicats. Plutôt que de replâtrer un système tordu, pourquoi ne pas le réformer en profondeur ? Pourquoi ne pas remplacer le salaire minimum par le revenu *minimum et réviser pour cela* l'ensemble du système des prélèvements obligatoires ? Ce n'est pas aux entreprises d'assumer la foncton de répartition : elles sont là pour créer de la richesse compétitive et rémunérer les facteurs de production et notamment le travail au prix *d'un marché de plus en plus* international. C'est la collectivité qui devrait assurer par des transferts (l'équivalent d'un impôt négatif) la solidarité qui s'impose dans le partage des richesses pour que chacun dispose (en contrepartie d'un travail ou d'un service) d'un revenu minimum. *Mais la solidarité n'a de sens que conjuguée* avec la responsabilité pour stopper la dérive des prélèvements obligatoires (dépenses de santé et financement des retraites). Augmenter la CSG est une manière de corriger cette évolution en faisant peser sur l'ensemble des ménages les prélèvements de solidarité et pas seulement sur les actifs. Mais l'instauration d'une TVA sociale en est une autre. La hausse des prix n'est plus telle en France qu'il faille craindre les effets inflationnistes d'une telle mesure qui aurait aussi l'avantage de faire peser les prélèvements sur la valeur ajoutée et pas seulement sur le facteur travail. Mais pour cela, il faudrait se libérer de la religion monétariste et européenne qui, paraît-il, interdit cette voie souvent qualifiée de séguéniste pour mieux l'enterrer.

Les autres questions sont, toutes proportions gardées, plus faciles à aborder. Le chômage de longue durée *constitue un véritable handicap* social et fabrique des exclus qui devraient bénéficier de la même protection collective que les autres formes de handicap. Répétons-le, il faut étendre le bénéfice de la loi Gillibert (qui a imposé, aux seules entreprises, de réserver 6 % des emplois aux handicapés ou de verser l'équivalent auprès d'un fonds d'insertion) aux chômeurs de longue durée, jeunes et moins *jeunes, victimes d'un système* scolaire de sélection par l'échec et de l'exclusion sociale. Sinon, on risque d'inciter les chômeurs chroniques à l'auto-mutilation pour que leur sort soit pris en compte par la loi.

Que là aussi l'Etat patron donne l'exemple, en embauchant des chômeurs de longue durée, quitte à lever les conditions d'âge et de diplôme qui encombrent le statut de la fonction publique. Mais cela ne suffira pas, pour rester moins longtemps au chômage, c'est-à-dire au milieu des quatre coins de l'emploi, il faut une plus grande mobilité des emplois existants, il faut partager non pas le travail mais la flexibilité et les risques. A cette fin, il convient de garder les métiers aussi ouverts que possible, à l'entrée comme à la sortie, et de supprimer au maximum les références conventionnelles à l'âge et au diplôme dans les recrutements et les rémunérations. Enfin, il ne devrait pas y avoir de rémunération sans contrepartie de travail pour la société. Tel n'est pas le cas du RMI, où l'on achète le silence des chômeurs en détruisant leur dignité.

Surabondance de diplômés pénurie de professionnels

La formation constitue une autre question taboue. Le nombre d'étudiants a presque doublé depuis 1980, et la France malade du diplôme, est en train de fabriquer des centaines de milliers de diplômés de l'enseignement supérieur. A l'horizon 2000, c'est près de 60 % d'une génération qui se présentera sur le marché du travail avec un diplôme bac + 2 minimum. Soit deux fois plus qu'il n'est projeté pour l'Allemagne. Qui a raison, qui a tort ? En posant la question, *on donne un penchant* pour la réponse. Les détenteurs d'assignats universitaires ne seront pas absorbés par le marché du travail, ils vont se retourner contre la société, frustrés, aigris et révoltés. C'est toute la société française qui va être ébranlée, et la *classe politique devra abandonner la démagogie* et la fuite en avant pour l'autocritique et la responsabilité. Mais elle le fera dans des conditions explosives. En attendant, une chose est sûre : il y aura à la fois surabondance de diplômés et pénurie de professionnels. Les discours incantatoires sur l'apprentissage n'empêchent pas les effectifs de fondre inexorablement. La plupart des centres de formation d'apprentis ont vu leurs effectifs baisser de 20 % à 30 % ces dernières années et le déclin s'accélère. Un exemple, pour la rentrée 1993-1994, il n'y a plus que cinq apprentis bouchers et trois apprentis plâtriers pour tout le département de Loir-et-Cher. Comment sortir de cette impasse ?

Tout d'abord, faisons connaître l'évolution des métiers et des rémunérations. Revalorisons l'image et le statut social et financier de certains métiers dévalorisés, mal rémunérés, où le *recours* à l'immigration est systématique (contrairement à ce qui se *passe dans les pays nordiques*). Ce qui a été fait pour les éboueurs de la Ville de Paris pourrait l'être pour le bâtiment, les services de restauration et d'hôtellerie, les services de nettoyage. C'est une affaire de volonté politique, de pratiques professionnelles et de prix à payer pour les services. Au Danemark, les maçons sont aussi bien considérés et presque aussi bien payés que les médecins. Conclusion : on ne manque pas de maçons et l'on n'a pas trop de médecins.

Dans le même temps, il faut *promouvoir* l'alternance et l'apprentissage comme filière d'excellence, ce que permet la loi de 1987. Affecter 100 % de la taxe d'apprentissage à l'alternance contre 20 % aujourd'hui ; publier les décrets d'application de la loi de juillet 1992 qui permet de valider, à tous les *niveaux, les acquis professionnels*.

Mais surtout, si l'on veut que l'apprentissage ne reste pas la *structure de relégation de l'enseignement général*, il convient d'instaurer des filières différenciées dans les collèges (classique, moderne et professionnelle), comme le suggèrent François Dalle et Jean Bounine, et de confier la filière professionnelle aux entreprises (3). Il faudra donc recruter des enseignants avec expérience professionnelle et notamment des cadres de plus de cinquante ans, quitte à aménager les systèmes de retraite en conséquence. Pour réussir ce virage complet du système éducatif, il ne faut pas l'imposer mais le rendre possible en favorisant *les expérimentations décentralisées* et les modèles de partenariats (parents, enseignants, entreprises, collectivités) sur le modèle des maisons familiales rurales et urbaines, des lycées agricoles, des lycées d'entreprises... Modèles souvent fondés sur l'internat, c'est-à-dire un *lieu de sociabilité* qui permet de corriger les inégalités sociales souvent renforcées et exacerbées par des concentra*tions excessives d'enfants en* situation difficile (milieux défavorisés, familles éclatées ou déstructurées, échecs scolaires) comme c'est le cas dans ces banlieues qui explosent.

La relance de la natalité

Last but not least, le taux de chômage des femmes (souvent non qualifiées) est une fois et demie plus élevé que celui des hommes. Entre les deux recensements de 1982 et de 1990, l'emploi total a augmenté de *800 000 personnes et le* chômage de 700 000, tout simplement parce que la population active s'est accrue de 1,4 million de femmes et de 100 000 hommes (seulement). La structure des foyers est telle que beaucoup de femmes sont obligées de travailler, elles *n'ont pas le choix. Rappelons* que sur 21,5 millions de foyers, il y a à peu près 7 millions de doubles actifs, 3,3 millions de couples inactifs, 3 millions de couples traditionnels avec un seul actif, 1,5 million de familles monoparentales (généralement des femmes) et enfin 3,7 millions de femmes seules et 2,2 millions d'hommes seuls. Si le modèle naguère traditionnel est devenu si minoritaire, *c'est que rien n'est fait pour* l'encourager. La fiscalité sur les revenus et la fortune incite d'ailleurs les couples ayant des enfants à ne pas se marier.

Décrire ces faits, c'est déjà être suspecté d'intentions malsaines. Soyons clairs : il ne s'agit pas de prôner le slogan, *« les hommes au boulot, les femmes au dodo »*. Nous souhaitons seulement voir rémunérer le vrai travail d'utilité collective qui consiste à élever ses enfants ou à s'occuper de ses parents âgés, comme devront le faire la plupart des Français, même ceux qui n'ont pas eu d'enfant. Ce n'est donc pas au salaire parental que nous songeons, mais à un véritable *salaire familial* pour que l'homme ou la femme qui le souhaite puisse s'occuper, avec l'attention filiale qui convient, de ses descendants et de ses *ascendants. Si l'on n'y prend* garde, ces derniers seront bientôt plus nombreux que les premiers. Il faudra bien relancer la natalité, car la relance économique durable ne viendra pas d'une population vieillissante, largement équipée. Alfred Sauvy avait raison, il faudra lever le tabou *démographique*, ne serait-ce que pour absorber les vagues migratoires sans que la France soit submergée.

Voici du grain à moudre pour les médias en quête de débats publics, non moins passionnés que d'autres, et portant sur des vraies questions qui ne doivent pas rester taboues.

---

(1) Cf Michel Godet, « Les obstacles structurels à l'emploi » : analyses et propositions oubliées, *Futuribles* n° 180, octobre 1993.

(2) Cf Michel Godet, « La semaine des quatre jeudis », « le Monde-Initiatives » du 17-11-93.

(3) François Dalle et Jean Bounine : *l'Education en entreprise contre le chômage des jeunes*. Paris 1993, Editions Odile Jacob.

▶ **Michel Godet est professeur au Conservatoire national des arts et métiers.**

AFRIQUE

Démocratisation à la mauritanienne

Au retour d'une mission qui l'a conduit, en janvier, au Sénégal et en Mauritanie en compagnie de représentants de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), André Barthélémy, président de l'association Agir ensemble, nous livre ses réflexions.

par André Barthélémy

LA récente interpellation, à Nouakchott, de Cheikh Saïd Bou Kamara, président de *l'association mauritanienne des* droits de l'homme, illustre les limites de la démocratisation dans ce pays qui, géographiquement et ethniquement, constitue un trait d'union entre Maghreb et Afrique noire.

Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1984, le colonel Ould Taya s'y maintient après avoir accepté les injonctions de la France, principal bailleur de fonds, de *« civiliser »* son régime. Multi*partisme effectif* et liberté de la presse témoignent, en effet, d'un changement réel, ce qui satisfait l'Etat français, avant comme après l'alternance.

Pourtant, toutes les élections sont entachées de fraudes, notamment l'établissement des listes électorales sur lesquelles, *par divers artifices, de nombreux* citoyens n'ont pas été inscrits. La vie associative dépend du bon vouloir du président qui considère, au mépris de la Constitution, qu'une association n'a le droit de fonctionner qu'après qu'il l'a reconnue.

Ainsi l'un des reproches signifiés oralement au professeur Kamara est de diriger une association non légalisée, dont les statuts ont pourtant été régulièrement déposés et qui défend au grand jour des idéaux universels tout en se référant à l'islam, source du droit dans la République islamique de Mauritanie.

Mépris de la Constitution encore quand *l'assemblée monocolore* a voté, le 3 juin 1993, l'amnistie totale en faveur des officiers qui ont torturé et tué des centaines de militaires en 1990 et 1991. Après avoir longtemps nié le crime, le pouvoir a dû le reconnaître, une fois publié, en mars 1993, notre rapport de mission qui donnait une liste de 491 victimes et de 274 bourreaux. Or la loi islamique (*charia*), loi fondamentale de l'Etat, donne aux *seules victimes ou à leurs ayants* droit le pouvoir de pardonner, ce contre une indemnité concertée.

C'est dire que l'opposition des *veuves et des rescapés, groupés* en comités et soutenus par une grande partie de la société civile, est juridiquement fondée. Comme l'est le recours, déclaré irrecevable, d'un collectif de vingt-deux avocats qui s'est donné pour tâche de défendre les victimes de la répression. Que ce collectif soit *pluriethnique* illustre le fait que la ligne de démarcation, dans la Mauritanie d'aujourd'hui, ne passe plus principalement entre Maures et Négro-Africains, mais entre serviteurs et profiteurs d'un régime qui reste marqué par l'autoritarisme et partisans non violents d'une société multiculturelle.

Les démocrates, dont beaucoup ont été formés dans notre pays, sont déçus par l'attitude de la France, qui méconnaît aujourd'hui *son discours moral* d'antan. Ne pousse-t-elle pas la *« realpolitik »* jusqu'à considérer qu'il ne faut plus revendiquer la justice ni pour les familles des disparus ni pour les 50 000 exilés qui, depuis 1989, croupissent, avec 7,5 kg de céréales par mois, dans des camps sur la rive gauche du fleuve Sénégal d'où ils peuvent apercevoir, sur l'autre bord, leur village, où reposent leurs ancêtres.

BIBLIOGRAPHIE

Un réquisitoire contre la lâcheté collective

CE FASCISME QUI VIENT
de Jacques Julliard.
Seuil, 89 francs.

C'EST un bouquin comme on n'en fait plus. Ramassé, roboratif, avec de constants bonheurs d'expression. On le lit comme il a dû être écrit, d'une seule traite. Bien sûr, ici ou là, le maniaque du détail décèlera quelques affirmations un peu rapides. *Difficile* de dire par exemple que le *« germe du fascisme »* était raciste : Mussolini ne l'est devenu que sur le tard, sous la pression de Hitler. Il y a aussi un ou deux lapsus : pacifisme pour, précisément, fascisme !

Ne nous attardons pas à ces broutilles : rarement pamphlet aura été si scrupuleux. Outré par la démission et la lâcheté générales, Julliard n'en prend pas *moins soin, avant de crier sa* colère, d'étudier à fond les sujets dont il traite, y compris le plus difficile, celui de l'ex-Yougoslavie, et il se donne beaucoup de mal pour n'être injuste envers personne.

Première constatation : la vision progressiste de l'Histoire, qui posait en principe *« la perfectibilité de l'Esprit humain »*, a disparu. Nous sommes en plein dans la *« civilisation du chômage »*, avec cette conséquence que désormais le *« non-travail asservit l'homme au lieu de le libérer »*. D'où l'anxiété générale, la méfiance, l'écho rencontré par la démagogie nationaliste et, plus largement, cette *« culture de la haine »* dont est inséparable la *« haine de la culture ». Nous avons décidément* besoin – les choses pourraient ici être dites plus simplement – d'une *« généalogie autonome de la morale »*. L'essentiel du livre est consacré à la tragédie yougoslave. Il dénonce tous ceux qui, si nombreux, persistent à refuser d'appeler un *chat un chat*. Les choses sont pourtant claires : *« On ne dira pas que la cause des Serbes était injuste, tandis que celle des Croates ou des Bosniaques était juste. On dira seulement que les Serbes ont défendu leur cause par des moyens injustes, criminels, qui défient les lois de la guerre et celles de l'humanité. »*

A cette nuance près que beaucoup de Serbes ont le courage de s'opposer, à mains nues, au sinistre Milosevic, c'est la vérité. Julliard n'innocente pas pour autant les Croates, coupables, entre autres, de s'être *acharnés*, au même titre que les Serbes, sur les plus belles villes du pays, et notamment celles où la coexistence des styles témoignait de celle des civilisations.

Il faut lui savoir gré d'exposer son argumentation avec tant de clarté. Rien que pour cela on ne saurait trop recommander ce réquisitoire à tous ceux, si nombreux, que décourage la complexité du dossier. Quant à ce *qu'il aurait fallu faire et a fortiori* ce que l'on pourrait faire aujourd'hui, il nous laisse un peu sur notre faim. En tout cas il ne doute pas que, face à un agresseur bafouant les bases mêmes du droit dont elles se réclament, l'Europe et l'ONU n'avaient d'autre choix que de recourir à la force.

Les experts militaires n'y ont guère poussé, croyant pour la plupart qu'une intervention *entraînerait des pertes très* lourdes. Le chroniqueur du *Nouvel Observateur* se montre à leur égard d'une sévérité sans nuance. Reste que les montagnes bosniaques sont moins aisées à conquérir que le désert koweïtien. Reste surtout que la passivité du monde extérieur reflète *la répugnance grandissante* de nos sociétés à courir des risques, la pire éventualité étant évidemment celle d'un rembarquement sous la pression d'une opinion affolée par des pertes trop lourdes.

« Spectateur de l'horreur »

Cette attitude n'est pas nouvelle. Comme on vient encore de le voir en Somalie et en Haïti, les Américains ont de moins en moins envie d'aller se faire tuer au loin. Le déclin démographique aidant, il n'y a pas plus pacifistes que les héritiers des féroces Allemands et Japonais d'hier. Seule une infime proportion du peuple russe, lors des deux pustchs avortés de 1991 et de 1993, s'est engagée activement dans un camp ou dans l'autre. Quant aux Nations unies, leur inconséquence et leur impuissance ne datent pas d'hier.

On ne s'étonnera donc pas que Jacques Julliard se fasse l'écho du fameux discours de Soljenitsyne sur le déclin du courage. L'omniprésente TV n'y est pas pour rien, à son avis, qui fait du *« spectateur de l'horreur »*, et non plus de l'horreur elle-même, l'objet principal de l'attention des hommes politiques. Du coup ceux-ci se trouvent *« transformés en éditorialistes »*, habiles à oublier, une fois au pouvoir, le langage viril qu'ils tenaient dans l'opposition. François Mitterrand et Edouard Balladur en tête, l'auteur n'épargne personne.

Or *« l'effronterie des dictatures*, rappelle-t-il à juste titre, *est à la mesure exacte de l'irrésolution des démocraties... Si nous ne faisons rien, la guerre s'élargira, la haine gagnera, le fascisme renaîtra et il ne nous restera plus qu'à contempler la rage au cœur la ruine d'une Europe que nous avions mérité d'aimer ». Mérité, est-ce si sûr?* Disons plutôt qu'elle aurait mérité que nous l'aimions... Mais est-il vraiment trop tard pour surmonter les inhibitions qui nous paralysent ? Il y a encore beaucoup de gens dans ce pays pour se refuser à le croire...

ANDRÉ FONTAINE

BIBLIOGRAPHIE

Un réquisitoire contre la lâcheté collec

Les négociations de la communauté internationale pour obtenir la levée du siège de Sarajevo

■ ULTIMATUM. Les seize pays membres de L'OTAN, à la demande de la France et des États-Unis, devraient, mercredi 9 février, mettre en demeure les Serbes de lever le siège de Sarajevo en les menaçant de frappes aériennes contre leurs batteries.

■ TOURNANT. Pour la France, il s'agit d'un tournant. Si ses alliés la lâchent, elle menace de se désengager de Bosnie.

■ MALGRÉ LES RUSSES. Moscou est toujours hostile au recours à la force. Les Occidentaux espère qu'ils convaincront les Serbes d'obtempérer et que l'on n'aura pas à mettre la menace de frappes à exécution.

Washington et Paris veulent que l'OTAN lance un ultimatum aux Serbes

Les Etats-Unis ont rejoint mardi 8 février la position française sur la nécessité d'adresser un ultimatum aux milices serbes de Bosnie : ou elles retirent dans un bref délai leurs armes lourdes des hauteurs de Sarajevo, ou elles s'exposent à des frappes aériennes de l'OTAN.

Cette clarification américaine a rendu probable l'adoption de cette position par les représentants des seize pays membres de l'OTAN qui devaient se réunir mercredi 9 février à Bruxelles. D'autant qu'Alain Juppé a accentué un peu plus mardi la pression de Paris sur les alliés. La France *« ne s'associera pas à une non-décision »* de l'OTAN, a déclaré le ministre des affaires étrangères qui en outre agite la menace d'un désengagement en Bosnie si ses propositions n'étaient pas adoptées par l'Alliance : *« Si l'Alliance atlantique est incapable de prendre une décision, nous nous poserons la question de savoir si nous pouvons continuer à exposer nos soldats inutilement. »*

« Inutilement », cela signifie sans aucune perspective de progrès vers une solution à la crise, ni du côté des parties en conflit qui s'enfoncent dans la guerre, ni du côté d'une communauté internationale qui, devant cette dégradation de la situation sur le terrain, refuserait de réagir. Une absence de décision des Occidentaux mercredi à Bruxelles serait, selon Paris, le signe que l'Occident baisse les bras et renforcerait sur le terrain les partisans de la poursuite de la guerre. Dans ces conditions, disait-on mercredi matin au Quai d'Orsay, *« autant vaudrait partir »*, retirer de Bosnie des soldats qui y sont exposés et accusés de permettre à la guerre de se prolonger. Cette hypothèse, a toutefois indiqué mardi soir Alain Juppé, *« n'est pas la plus probable »*.

Français et Américains continuaient de discuter mercredi matin sur la formulation d'un projet commun et notamment sur deux points : d'une part le délai de l'ultimatum, qui selon Paris devrait être de sept à dix jours (l'emplacement des batteries serbes est déjà identifié ; ce délai correspond à la fois au temps estimé nécessaire pour leur retrait et pour mettre en œuvre des *« mesures de protection »* pour les « casques bleus ») ; d'autre part la question du regroupement des armes lourdes sous contrôle de l'ONU, notamment pour ce qui concerne les armes détenues par les forces musulmanes. Le président Bill Clinton s'est entretenu mardi au téléphone avec François Mitterrand, après que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, eut de nouveau multiplié les contacts avec ses homologues ouest-européens. Comme la France, l'administration américaine estime désormais que le plus urgent est d'obtenir la levée du siège de Sarajevo et le déplacement des armes lourdes serbes de manière à ce qu'elles ne menacent plus les populations civiles de la capitale bosniaque.

« Nous comptons sur les Russes »

Les réticences des Grecs, défenseurs de la « cause » serbe, sont connues, de même que celles de la Grande-Bretagne, et du Canada qui, disposant du plus gros contingent de la FORPRONU à Sarajevo même, craint pour ses soldats en cas de frappes aériennes de l'OTAN. On estime toutefois à Paris que les Grecs ne sont pas en mesure d'imposer un véto à l'Alliance.

La prudence affichée mardi par le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd – qui s'était opposé à ce que le terme d'« ultimatum » figure dans le communiqué des ministres des affaires étrangères des Douze – pourrait avoir cédé sous les pressions américaines. Quant aux Russes, on déclare au Quai d'Orsay qu'*« il leur appartiendra de convaincre leurs amis serbes d'obtempérer. Sinon, ils seraient mis devant le fait accompli des frappes aériennes »*. *« Nous comptons beaucoup sur les Russes »*, dit-on encore du côté français, en ajoutant qu'ils devraient comprendre que la menace, sérieuse cette fois, des Occidentaux, a pour objectif d'enclencher un véritable processus de paix.

Pour apaiser quelque peu l'opposition des Russes à tout recours à la force contre les Serbes *(lire page 4 l'article d'Afsané Bassir Pour)*, le plan franco-américain entend imposer aussi certaines contraintes aux Musulmans. Elles devraient, du point de vue américain, être formulées sans ultimatum et de manière moins pressante que l'avertissement adressé aux Serbes, et ne porter que sur *« certaines »* des armes lourdes détenues par l'armée bosniaque.

La France a réussi en tout cas à faire admettre par tous ses partenaires de l'OTAN qu'il ne fallait pas attendre pour réagir les résultats de l'enquête sur l'origine du tir qui a atteint samedi la marché de Sarajevo. Il n'est pas question d'exercer des représailles après ce massacre, mais de faire en sorte que des exactions de cette nature ne se reproduisent pas. L'administration américaine a arrêté sa position après trois jours d'intenses discussions à Washington. D'un côté, les chefs militaires américains ont fait valoir les *« limites »* de ce que pouvaient réaliser des bombardements aériens, sauf à être suivis d'opérations au sol dont les Etats-Unis ne veulent pas.

D'un autre côté, les « politiques » – Anthony Lake, le chef du conseil national de sécurité, notamment – ont observé que la crédibilité des Etats-Unis (et de l'OTAN), déjà passablement émoussée dans ce conflit, était devenue un des véritables enjeux de la crise bosniaque : un échec humiliant – et lourd de conséquences pour l'image des Occidentaux – serait consommé si les énièmes avertissements des Etats-Unis et de leurs alliés européens n'étaient pas cette fois suivis d'effet.

ALAIN FRACHON et CLAIRE TRÉAN

La FORPRONU est réticente à l'idée de frappes aériennes

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Lorsqu'ils parviennent à Sarajevo, les échos du débat sur les frappes aériennes qui agite les capitales occidentales prennent un ton qui frise le tragi-comique. Le débat lui-même paraît pour le moins surréaliste, voire *« irréaliste »*, à certains « casques bleus », comme ils le soulignent volontiers. Quant à la population, elle refuse de se faire des illusions et ne croit plus guère à une intervention « musclée » de l'étranger. Frapper ? Mais frapper où, quoi, comment ? *« Les politiques doivent savoir ce qu'ils veulent exactement et peser les conséquences de leur décision, car, avec les frappes aériennes, on change de niveau »*, explique-t-on au sein de la FORPRONU.

« Actuellement, souligne-t-on encore, *la mission de la Force de protection des Nations unies se situe dans un cadre exclusivement humanitaire. Pour en arriver à des frappes, il faudrait passer au stade du « rétablissement de la paix »*, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En tout état de cause, l'utilisation de l'aviation nécessiterait des effectifs supplémentaires au sol, étant donné le risque – certain – de représailles contre les « casques bleus ».

Lever le siège de Sarajevo en recourant à des frappes aériennes ne pourrait se faire qu'en détruisant toute l'artillerie serbe disposée autour de la capitale bosniaque. *« Or*, relève un officier supérieur, *une telle mission paraît difficilement réalisable d'un coup. Il faudrait, au moins, deux à trois jours pour parvenir à un tel résultat. »* Et si, selon cet officier, le dispositif actuel de la Force de protection permet aux « casques bleus » d'assurer leur propre défense, l'ancien chef de la FORPRONU pour la Bosnie-Herzégovine, le général Briquemont, est nettement moins optimiste lorsqu'il déclare, comme il l'a récemment fait, que, compte tenu de la dispersion des « casques bleus » sur le terrain, le recours à l'aviation serait une méthode *« quasi criminelle »*. Il s'agirait, en tout cas, d'un procédé *« inadapté »* au conflit bosniaque, selon l'officier belge, un raid aérien n'étant que le préalable à une attaque terrestre.

« Difficilement réalisable »

Il existe deux possibilités d'intervention aérienne, explique-t-on à la FORPRONU. Il y a, en premier lieu, la *« défense aérienne rapprochée »*, qui consiste en une frappe limitée sur un objectif précis en riposte à une agression. *« Tous les scénarios étant possibles »*, comme le souligne un officier, une telle opération risquerait d'entraîner des représailles *immédiates sur les troupes à terre*, comme elle peut, au contraire, ramener l'agresseur à la raison. En second lieu, on trouve les frappes aériennes généralisées – les fameux *« air strikes »*. Il s'agirait, alors, d'un cadre *« offensif »*, ces frappes *« nécessitant une opération d'envergure »* n'entrant pas, à l'heure actuelle, dans la mission de la FORPRONU et exigeant des effectifs supplémentaires. Dans tous les cas, *« à partir du moment où un seul avion frappe, on change de niveau »*, souligne-t-on.

Le *« niveau »* actuel de la mission – purement humanitaire – de la Force de protection permet une riposte de *« légitime défense »*, la réponse à une attaque devant être *« de même nature »* que l'agression. L'armement dont disposent les « casques bleus » (ils sont 3 000 à Sarajevo, dont 2 000 Français, et 14 000 dans l'ensemble de la Bosnie, dont 6 000 Français) va de l'arme de poing au missile antichar Milan et au blindé Sagaie armé d'un canon de 90 mm. Pour assiéger Sarajevo, les forces serbes disposent d'une artillerie consistante, répartie tout autour de la cité, avec une concentration plus forte dans le Sud-Est (direction de leur fief, ou *« capitale provisoire »*, de Pale).

Les Serbes tiennent d'autant mieux la capitale à leur merci que leurs pièces sont installées sur des hauteurs. Le nombre de canons qu'ils ont positionnés varie selon les sources. D'après l'état-major de la FORPRONU, il y aurait moins de 300 pièces braquées sur Sarajevo, y compris les mortiers. Le calibre maximum est de 155 mm, d'une portée de 30 kilomètres. Mais le général Briquemont donne le chiffre de 540 pièces. Quant aux Bosniaques, ils parlent de « 1 500 tubes », allant de la mitrailleuse au canon de 155 mm, de 80 chars et de 17 000 fantassins. Du côté des forces gouvernementales bosniaques, fidèles au président Alija Izetbegovic, on compte moins de 150 pièces d'artillerie, selon la FORPRONU. A l'état-major bosniaque, on assure pouvoir disposer de 45 000 hommes mobilisables, mais dont 13 000 seulement pourraient être équipés d'armes.

Le problème des mortiers

Reste un élément majeur dans le débat sur l'opportunité de frappes aériennes pour lever ou desserrer le siège de Sarajevo : la question des mortiers. Ce sont ceux-ci qui, actuellement, font le plus grand nombre de victimes parmi la population. Le massacre de samedi au marché de Sarajevo en est un exemple dramatique. Un seul obus de mortier de 120 mm a fait 68 morts et près de 200 blessés...

Or, si les sites des batteries d'artillerie lourdes serbes autour de la capitale sont *« fixes et connus »* et que tout déplacement de canon est *« immédiatement repérable »*, selon la FORPRONU, il n'en est pas de même pour les mortiers. Ceux-ci, de l'avis des experts militaires, *« se déplacent très facilement et très discrètement »*. Ils peuvent, autrement dit, échapper à tout raid aérien et continuer à tuer impunément.

Soumise, depuis près de deux ans, à toutes les désillusions sur l'aide qu'elle pouvait espérer de l'étranger pour mettre fin à son calvaire, à cette éternelle roulette russe à laquelle elle est soumise de la part de l'artillerie serbe, la population, elle, n'attend plus grand-chose. *« Le monde se fiche de nous et de notre sort »*, constate simplement un habitant.

YVES HELLER

La Grande-Bretagne soutient sans enthousiasme le principe d'un recours à la force

LONDRES

de notre correspondant

« Il faut parfois, malheureusement un événement tragique et très visible pour créer un tournant politique » : attribué à un haut fonctionnaire du Foreign Office, le propos traduit l'embarras du gouvernement britannique après le massacre du marché de Sarajevo. Alors qu'elle a manifesté pendant près de deux ans une *grande réticence à propos d'une* action militaire en Bosnie, la Grande-Bretagne se range aujourd'hui dans le camp des partisans de l'utilisation de la force pour faire entendre raison aux Serbes. Elle le fait toutefois avec bien des précautions oratoires et en assortissant son accord de conditions, mais le ton des déclarations officielles a indéniablement changé.

Le premier ministre britannique a insisté, mardi 8 février, à la Chambre des communes, sur le cadre juridique qui doit guider une telle intervention : les Nations unies, a expliqué John Major, peuvent avoir recours à la force pour *« remplir leur mandat et protéger leurs propres représentants en Bosnie. Un soutien aérien tactique de l'OTAN peut être nécessaire. Nous avons toujours été prêts à considérer l'utilisation de la puissance aérienne, à condition que les chefs militaires la jugent appropriée. »* Le premier ministre a présidé dans la soirée une réunion d'urgence au 10, Downing Street, dont il est ressorti que Londres soutiendra le principe d'un ultimatum de l'OTAN adressé aux Serbes.

Malcolm Rifkind, le ministre de la défense, a résumé ainsi la position du gouvernement : *« Nous devons savoir si l'action qui pourrait être engagée est compatible avec nos différents objectifs : la continuation de l'aide, la nécessité d'influencer l'attitude des Serbes et des autres factions, ainsi que notre obligation de protéger nos propres forces. »* L'exemple de l'Irlande du Nord, où l'armée britannique est présente depuis plus de vingt ans, explique une réticence instinctive à dépêcher des troupes sur un terrain d'opérations qui ne concerne pas directement les intérêts britanniques.

La pression de l'opinion publique

Comme ses homologues occidentaux, M. Major est aussi obligé de tenir compte de la pression d'une opinion publique qui exige que l'on *« fasse quelque chose »* et des positions contradictoires des milieux politiques : le Labour et le Parti libéral-démocrate demandent qu'un ultimatum soit signifié aux Serbes.

Au sein du Parti conservateur, les positions sont partagées : alors que lady Thatcher exige une intervention aérienne pour briser le siège de Sarajevo, Edward Heath, dans une tribune publiée par *le Times*, estime que celle-ci risque de déclencher une guerre impliquant les Occidentaux.

LAURENT ZECCHINI

Cinq anneaux sanglants...

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Exsangue, à moitié détruite, Sarajevo a tout de même voulu se souvenir un instant, mardi 8 février, de sa splendeur passée en marquant l'anniversaire des Jeux olympiques qui s'ouvraient, il y a exactement dix ans, dans la capitale bosniaque.

C'est dans l'un des rares bâtiments relativement intacts de la ville, le Théâtre national, que s'est déroulée une cérémonie aussi brève que discrète. Il est vrai que le stade qui avait abrité les festivités de février 1984 ne pouvait convenir : sa piste est occupée par les blindés de la Force de protection des Nations unies.

La patinoire qui a vu se rencontrer les principales équipes de hockey est, elle, remplie de carcasses de voitures. Le seul bruit que l'on y entend maintenant est celui de la pluie dégoulinant du toit crevé par les obus. Le complexe sportif de Skenderia ? Egalement à moitié défoncé par les obus, il abrite un bataillon de « casques bleus » français. La cité olympique de Dobrinja ?

Il s'agit de l'un des quartiers les plus endeuillés de Sarajevo, formant la ligne de front avec les forces serbes, qui en occupent une partie. On ne s'y déplace, entre les immeubles ravagés, qu'en courant entre les balles ; vendredi 4 février, trois obus de mortier y ont tué dix personnes dont deux enfants.

Oubliant le drapeau officiel de l'olympisme, Sarajevo a adopté un nouveau symbole : cinq anneaux rouges se terminant en traînées sanglantes. De même, la flamme olympique s'est transformée en cierge. Mardi, sur la scène du Théâtre national, un homme en costume noir a célébré la *« Bosnie affamée mais fière »* ; un groupe d'enfants a chanté Sarajevo et imploré : *« Ne tuez pas le monde. »*

Y. H.

Les pourparlers de la communauté internationale pour obtenir la levée du siège de la capitale bosniaque

La Russie réclame la démilitarisation de Sarajevo par la négociation

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Selon Moscou, la démilitarisation de Sarajevo et son administration par les Nations unies devraient être *« immédiatement »* mises sur la table des négociations. La Russie insiste aussi pour qu'aboutisse une enquête *« décisive »* sur le massacre de samedi à Sarajevo, avant qu'aucune décision militaire ne soit prise.

Mardi 8 février, à la veille de la réunion de l'OTAN sur la Bosnie, la Russie a réaffirmé son opposition à tout recours à la force qui n'aurait pas l'agrément du Conseil de sécurité. Cette position de principe est formulée dans une lettre que le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a adressée au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali.

La lettre de M. Kozyrev concerne, pour l'instant, uniquement l'utilisation de la force aérienne pour l'ouverture de l'aéroport de Tuzla. *« La possibilité même de l'utilisation de la force nous donne de sérieuses préoccupations »*, écrit M. Kozyrev. Selon lui, *« toute frappe, même limitée pourrait avoir des conséquences extrêmement graves »*. Le ministre russe termine sa lettre en soulignant que toute décision concernant le recours à la force *« reste la prérogative exclusive du secrétaire général en consultation avec le Conseil de sécurité »*. Il reste *« absolument convaincu »* que seule la voie négociée est viable.

Bien que cette lettre ne porte pas directement sur les frappes aériennes à Sarajevo, les diplomates s'attendent à une nouvelle réaction russe après la réunion du Conseil de l'OTAN à Bruxelles. L'ambassadeur russe à l'ONU, M. Iouri Vorontsov aurait dit à ses collègues du Conseil qu'en demandant le pouvoir d'ordonner des frappes aériennes, M. Boutros Ghali a *« été au-delà de son mandat »*.

Parlant aux journalistes, M. Vorontsov a « dévoilé » le *« nouveau plan »* de Moscou pour mettre fin aux massacres à Sarajevo. Selon lui, les Serbes bosniaques seraient prêts à entamer des négociations sur l'administration de Sarajevo par les Nations unies, la première étape devant être la démilitarisation de la ville. Selon l'ambassadeur russe, il faut faire prévaloir *« une logique de paix »*, et pour cela, l'ONU devrait *« immédiatement »* commencer la démilitarisation de Sarajevo *« en désarmant toutes les parties »*.

Dans la résolution 836 (base d'une éventuelle décision de frappes aériennes), le Conseil demande spécifiquement la remise des armes serbes aux autorités de la FORPRONU. Selon le texte, et l'ambassadeur bosniaque le répète à qui veut l'entendre, les Musulmans ne sont pas obligés de rendre leurs armes. Après s'être entretenu avec les cinq membres permanents, l'ambassadeur bosniaque, M. Sacirbey, a précisé que s'il y a pour les Serbes *« obligation »* de rendre leur armes, les Musulmans le feraient, éventuellement, *« comme geste de bonne volonté »*. Réagissant au refus de Moscou d'utiliser des frappes aériennes contre les positions serbes, M. Sacirbey a déclaré : *« Si Vladimir Jirinovski arrive à influencer les décisions de l'OTAN, nous vivons vraiment dans un monde fou. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

M. Karadzic estime que le massacre du marché de Sarajevo a été une « mise en scène »

Pour Radovan Karadzic, le dirigeant des Serbes de Bosnie, le massacre du marché de Sarajevo, samedi dernier, relève d'une *« mise en scène »* des autorités de Sarajevo. Il l'a écrit, mardi 8 février, aux présidents américain et russe, commentant l'explosion qui a tué soixante-huit personnes et blessé près de deux cents autres selon les autorités bosniaques.

« Une explosion s'est produite sur le marché, tuant et blessant quelques personnes. Mais tout le reste, autour de cet incident, relève d'une mise en scène », rapporte l'agence de presse Tanjug de Belgrade, en citant la lettre du leader serbe. *« Les images de la télévision montrent clairement qu'il y a eu manipulation (...). On peut voir des corps de gens qui étaient morts des heures auparavant, ainsi que des morceaux de mannequins en plastique »*, affirme-t-il.

Par ailleurs, réagissant à la possibilité de menaces de frappes aériennes de l'OTAN, M. Karadzic a indiqué : *« Si nous sommes attaqués, nous abattrons tous les avions que nous pourrons »*. Il s'est déclaré prêt à négocier le partage de Sarajevo entre Musulmans et Serbes mais a souligné qu'il était hors de question de se retirer en laissant sur place les deux cent mille Serbes de la région. – *(Reuter, AFP.)*

M. Mazowiecki appelle les Nations unies à « prendre des mesures fermes »

GENÈVE

de notre correspondante

L'ancien premier ministre polonais, Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, a lancé un appel à Genève, lundi 7 février, pour qu'une position ferme soit enfin adoptée à la suite du drame de samedi : *« Ce crime engage non seulement la responsabilité de ses auteurs mais également celle de tous ceux qui resteraient passifs ou se borneraient, une fois de plus, à ne prononcer que des paroles de condamnation »*, a-t-il déclaré devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, actuellement en session.

Il a déploré que la recommandation – figurant dans son premier rapport et datant déjà d'août 1992 – de mise sous contrôle des armes lourdes dont les Serbes se servent pour tirer sur Sarajevo, n'ait pas été suivie d'effets. C'est pourquoi il s'est écrié : *« Je recommande donc à la commission des droits de l'homme de s'adresser au secrétaire général des Nations unies et au Conseil de sécurité pour qu'ils prennent des mesures fermes visant à mettre en œuvre les résolutions assurant la protection des populations civiles (...) pour en assurer l'application intégrale. »*

En concluant, il a déclaré : *« Si les droits de l'homme ont un sens, on ne peut plus se permettre de tergiverser. La voix de la commission des droits de l'homme doit être entendue par les habitants de Sarajevo et par le monde entier aujourd'hui même. »* M. Mazowiecki doit présenter ce mois-ci à la commission un nouveau rapport sur l'ex-Yougoslavie. Mardi, le président de la Commission a diffusé un message, adressé au secrétaire général des Nations unies où il est notamment déclaré qu' *« après avoir entendu l'exposé du rapporteur spécial sur la situation en ex-Yougoslavie* [la Commission] *en appelle (...) à une action ferme et résolue à entreprendre immédiatement par la communauté internationale afin de faire cesser ces violations des droits de l'homme, l'épuration ethnique et les autres actes de génocide, les viols et les sévices contre les femmes, l'étranglement des cités bosniaques, les bombardements et les meurtres de civils, de garantir une paix juste et durable (...) et de faire comparaître en justice les criminels de guerre »*.

ISABELLE VICHNIAC

Les conséquences de l'embargo contre la Serbie inquiètent les pays riverains

Face à l'impuissance de la diplomatie occidentale à trouver une solution au conflit qui déchire l'ex-Yougoslavie, l'impatience et la frustration des pays voisins qui subissent de plein fouet l'impact de l'embargo de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro n'ont cessé de monter. Même si la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie ne vont pas jusqu'à ouvertement remettre en question les sanctions en vigueur depuis mai 1992, elles commencent à trouver que leur « solidarité » est à sens unique.

Non seulement les efforts demandés à ces pays de la « ligne de front » pèsent lourdement sur leurs économies fragiles, déjà confrontées aux graves difficultés de la sortie du communisme, mais ils estiment, en outre, que la finalité de cette politique est de plus en plus incertaine. Si l'embargo a indéniablement frappé durement les habitants de la petite Yougoslavie, il n'a pas, comme prévu, déstabilisé le pouvoir à Belgrade. Résultat : l'absence de solution à court terme au conflit, ainsi que le refus des Occidentaux d'envisager des « compensations » pour les pays voisins soulèvent des questions sur l'efficacité de l'opération et contribuent aussi à alimenter un certain désenchantement envers l'Europe, perçue comme étant toujours prête à demander de nouveaux sacrifices alors qu'elle renâcle à accélérer l'intégration de ces mêmes Etats. *« Nous faisons trop pour une solution injuste »*, résume un diplomate est-européen.

L'application des sanctions, intervenue dans la foulée de l'écroulement des anciens débouchés du COMECON, a gravement perturbé les pays riverains de la Yougoslavie. Outre la perte des échanges bilatéraux, le trafic sur le Danube a été paralysé et la Bulgarie, notamment, s'est trouvée commercialement isolée à cause de la fermeture de ses principales routes d'accès vers les marchés de l'Ouest qui passaient par la Serbie et le Monténégro. Sans parler de l'effet dissuasif, notamment pour les investisseurs étrangers, de la proximité de ces pays avec une « zone de crise ». Tous chiffrent le manque à gagner dû à la mise en œuvre des sanctions entre 1 et 2 milliards de dollars.

Répondant à une invitation du dirigeant serbe Slobodan Milosevic, la récente visite, fin janvier à Belgrade, du ministre hongrois des affaires étrangères, Géza Jeszenszky, a attisé les spéculations sur la conclusion d'une « paix séparée » entre Budapest et Belgrade. Des accusations énergiquement démenties par la Hongrie, qui souligne que des dirigeants bulgares et roumains se sont également rendus à Belgrade, et affirme qu'elle a toujours soutenu les résolutions des Nations unies et appliqué l'embargo, *« avant, pendant et après »* la visite de M. Jeszenszky.

Pourtant, la présence à cette rencontre d'Andras Agoston, dirigeant du VMDK, la principale organisation de l'importante minorité magyare de la province serbe de Voïvodine, a alimenté les rumeurs sur l'intention de Budapest de relâcher la pression des sanctions en échange de concessions concernant le statut de cette minorité forte de près de 350 000 personnes. *« M. Milosevic nous a dit qu'il était prêt à examiner la question de l'autonomie culturelle et éducative et à envisager la mise en place d'une administration spéciale dans les régions fortement peuplées de Hongrois »*, reconnaît Janos Herman, porte-parole du ministère des affaires étrangères à Budapest. Toutefois, il nie que ces propositions aient fait l'objet d'un quelconque marchandage et affirme que la Hongrie *« ne violera pas les sanctions »*.

Quoi qu'il en soit, la marge de manœuvre de la Hongrie est extrêmement étroite et illustre le dilemme des pays de la ligne de front, coincés entre la nécessité d'adhérer aux initiatives occidentales et l'obligation d'entretenir des rapports de bon voisinage avec l'ex-Yougoslavie avec laquelle ils sont condamnés à vivre. En l'absence d'une levée improbable de l'embargo et d'une hypothétique indemnisation, ils demandent une *« attention particulière »* sur des questions comme le rééchelonnement de leurs dettes ou le financement de projets d'infrastructure routiers.

« Depuis l'entrée en vigueur des sanctions, le trafic à notre frontière avec la Roumanie a augmenté de 70 % », indique Janos Herman. A défaut de répondre à ces attentes et de prendre en compte l'inquiétude croissante de ces Etats, les Occidentaux prennent le risque d'allumer d'autres foyers de tension dans la région.

YVES-MICHEL RIOLS

Démission de Mate Boban le chef des Croates de Bosnie

Sous la pression de Zagreb, le chef des Croates de Bosnie, Mate Boban, a démissionné, mardi 8 février, lors d'une réunion du « Parlement » de la « République croate d'Herceg-Bosna », proclamée unilatéralement. Il s'agit pour les Croates de relancer les négociations de paix avec les Musulmans, de faire baisser la pression sur la Croatie menacée de sanctions pour son « ingérence » militaire en Bosnie et de calmer les divisions entre Croates.

LIVNO (Herzégovine)

de notre envoyé spécial

La musique avait, à l'évidence, été écrite à l'avance à Zagreb, mais la partition a été jouée à Livno, petite ville du sud de la Bosnie-Herzégovine. En présence du ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, et du « numéro deux » du régime, Gojko Susak, le « président » de la « République croate d'Herceg-Bosna » a « remis son mandat » à « l'Assemblée » entassée dans une petite salle de spectacle. Rejetant les responsabilités sur *« l'agresseur serbe »*, *« l'extrémisme musulman »* et *« l'hypocrisie »* de la communauté internationale, celui qui était tenu en grande partie responsable du déclenchement du conflit entre les alliés croates et musulmans a dû finalement jeter l'éponge. Le pouvoir devrait être assuré collectivement par le « Conseil présidentiel » et, plus probablement, par les hommes choisis par Zagreb.

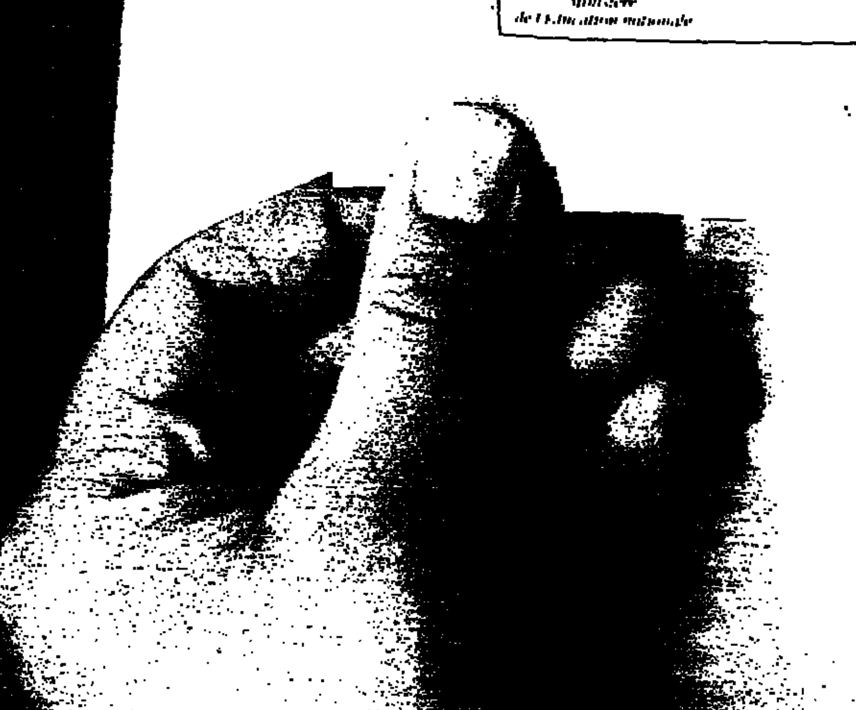
Ecarté des négociations de Genève par le président Tudjman début janvier, Mate Boban avait déjà vu son pouvoir se réduire avec la nomination, par Zagreb, en novembre du général Ante Roso, à la tête des forces croates de Bosnie. Qualifiant le départ de Mate Boban de *« décision honorable »*, le chef de la diplomatie croate a condamné *« l'extrémisme musulman »* mais surtout croate, les « bavures » que M. Boban avait couvertes comme le massacre de Musulmans à Stupni-Do ou la destruction du Vieux Pont de Mostar.

Vers un cessez-le-feu

Fort de la démission du gênant leader des Croates de Bosnie, Mate Granic a l'intention, nous a-t-il expliqué, de proposer, dès mercredi 9 février à Genève, au premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, *« un cessez-le-feu sans condition »*, le *« libre passage de l'aide humanitaire »* et la rapide mise sous tutelle de l'Union européenne de la ville de Mostar où Musulmans et Croates s'affrontent. M. Granic a aussi l'intention d'accepter un contrôle de la frontière croato-bosniaque par des observateurs européens, tout en obtenant, en échange, que les enclaves croates de Bosnie centrale, menacées par les offensives musulmanes, soient déclarées « zones de sécurité ».

Même si le départ de Mate Boban ne résout pas, à lui seul, le conflit croato-musulman, il aura peut-être pour effet de calmer les divisions entre Croates, en Bosnie et en Croatie. Mécontents de la politique de M. Boban qui visait la partition et l'éclatement de la Bosnie pour rattacher « l'Herceg-Bosna » à la « Croatie-mère », beaucoup de Croates étaient ouvertement entrés en rébellion. Une « Assemblée des Croates de Bosnie-Herzégovine » s'était ainsi formée, lundi 7 février, à Sarajevo. Mate Boban, qui avait résisté aux pressions musulmanes et aux désaveux de la communauté internationale, n'a sans doute pas survécu à la condamnation par les siens.

JEAN-BAPTISTE NAUDET



Le Monde • Jeudi 10 février 1994 23

la levée du siège de la capitale bosniaque

lazowiecki appelle les Nations unies

« prendre des mesures fermes »

Les conséquences de l'embargo

la Serbie inquiètent les pays rive

EUROPE

Entrées dans une phase décisive

Les négociations sur l'élargissement de l'Union européenne butent sur le dossier agricole

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Les négociations en vue de l'élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède, sont entrées, mardi 8 février, dans leur dernière ligne droite. Afin de laisser le temps au Parlement européen de donner son *« avis conforme »*, elles devront en effet être bouclées avant la fin du mois si l'on veut respecter l'objectif fixé d'adhésion effective au 1er janvier 1995. Avant cette échéance, la population de chacun des pays candidats sera consultée par référendum.

Trois dossiers importants ont été abordés par les ministres : les modalités d'adaptation des pays candidats à la politique agricole commune (PAC), les bénéfices qu'ils peuvent espérer de la politique régionale et, affaire ne concernant que l'Autriche, le transit routier alpin.

Les Douze étaient parvenus auparavant à arrêter des positions communes. Cependant, vu l'accueil franchement négatif qui leur a été réservé, ils devront revoir leur copie. Deux réunions au niveau ministériel sont pour l'instant inscrites dans les agendas, l'une les 21 et 22 février, la seconde, une session « marathon », commencera le 25 et pourrait durer jusqu'au 28 février.

S'agissant de l'agriculture et de la politique régionale, les préoccupations des Douze, notamment de la France et de la Grande-Bretagne, sont principalement d'ordre budgétaire. Même atteints par la crise, les pays candidats sont prospères, avec des revenus par habitant dépassant largement l'actuelle moyenne communautaire, et il ne doit donc pas être question que leur venue entraîne des charges substantielles nouvelles pour le budget européen.

Des pays prospères

En matière agricole, les Douze proposent que les pays candidats s'alignent dès l'adhésion sur les prix et régimes d'aide communautaires. Les prix garantis dont bénéficient leurs paysans étant très supérieurs à ceux en vigueur dans l'Union, la différence pourrait être compensée par des aides nationales pendant une période de transition dont la durée resterait à déterminer. En outre, dans les régions où l'agriculture connaît des handicaps particulièrement lourds, des aides permanentes pourraient être maintenues.

Ce schéma n'a guère été apprécié par les candidats, même s'il semble que les Suédois qui ont récemment rapproché leur propre législation agricole de celle de l'Union, pourraient, eux, s'y rallier. *« Nous sommes très déçus et profondément inquiets par ces propositions »*, a ainsi expliqué Heikki Haavisto, le ministre des affaires étrangères finlandais, faisant valoir que le mécanisme proposé serait budgétairement très lourd et impliquerait, pour les agriculteurs et pour les marchés, un bouleversement brutal peu opportun à quelques semaines du référendum... Les Autrichiens et les Norvégiens partagent ce point de vue.

S'agissant des aides régionales consentis par les Fonds structurels communautaires, les pays scandinaves estiment que leur situation géographique et climatique particulière devrait être prise en considération ; autrement dit que de vastes zones autour du cercle arctique devraient recevoir les mêmes subventions que les régions les plus en retard et auquel est destiné la plus grande part des aides structurelles prises en charge par le budget européen.

Au-delà des obstacles techniques et budgétaires à surmonter, l'impression dominante, au niveau politique, c'est ce qu'un diplomate français appelle *« l'affolement à l'égard du non-élargissement »*. Plusieurs gouvernements considèrent qu'il serait très dommageable pour l'image de l'Union, et, sur le plan interne, c'est-à-dire électoral, pour leur propre image, que des pays candidats renoncent finalement à l'adhésion. Dans le cas de l'Autriche, cela signifiera surtout qu'ils devront finalement accepter de limiter davantage que ne le propose actuellement l'Union le transit routier alpin. Pour Vienne, c'est là assurément le point le plus sensible.

PHILIPPE LEMAITRE

Serge Abou est nommé observateur par les Douze aux négociations sur Chypre

Les ministres des affaires étrangères des Douze réunis, lundi 7 et mardi 8 février, à Bruxelles, ont nommé Serge Abou, fonctionnaire français de la Commission, observateur pour le problème de Chypre. Il sera chargé d'assister aux pourparlers afin d'informer les Douze de l'évolution de la situation politique, avant de rediscuter en 1995 de la demande d'adhésion de Chypre à l'Union européenne. M. Abou devra également rendre compte au conseil des ministres des progrès de la mission de bons offices du secrétaire général des Nations unies.

Les pourparlers indirects entre les chefs des deux communautés chypriotes grecque et turque doivent commencer le 17 février à Nicosie, sous l'égide du représentant spécial de l'ONU, Joe Clark. En cas de succès, les deux dirigeants se rendraient au siège de l'ONU pour signer un accord sur les *« mesures de confiance »*, objet de ces négociations. – *(AFP.)*

ESPAGNE : les autorités attribuent à l'ETA l'assassinat d'un colonel à Barcelone. – Un colonel espagnol âgé de cinquante-neuf ans a été tué d'une balle dans la tête, lundi 7 février, à Barcelone, ont annoncé les autorités, qui ont aussitôt attribué la responsabilité de cet attentat à l'organisation séparatiste basque ETA. Si cela était confirmé, il s'agirait du premier attentat mortel de l'ETA indépendantiste depuis la nomination, en décembre dernier, du ministre de l'intérieur Antoni Asuncion. – *(AFP.)*

HONGRIE : *libération des cinq* inculpés pour la répression de 1956. – Le tribunal d'Eger a ordonné, mardi 7 février, la libération des cinq personnes soupçonnées d'être impliquées dans la répression du soulèvement de 1956 dans la ville, rapporte l'agence MTI. Le tribunal a décidé de les relâcher en raison de leur âge avancé. Selon un comité d'historiens chargé par le ministre de la justice d'enquêter sur les événements de 1956, les inculpés, à l'époque membres des services de sécurité communistes, ont tiré sur la foule, tuant deux manifestants. – *(AFP.)*

ITALIE : les Vénitiens refusent par référendum la séparation de Venise et de Mestre. – Les Vénitiens ont refusé dimanche 6 février par référendum, à une majorité de 55,57 %, que la cité des Doges soit séparée de ses quartiers industriels de Mestre, sur la terre ferme. Ce résultat constitue en particulier un succès pour la gauche à Venise. Le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI), qui a fait élire il y a deux mois un nouveau maire, le philosophe Massimo Cacciari, avait fait campagne pour le « non ». La Ligue du Nord, devenue un des principaux partis dans la ville lagunaire, ainsi que plusieurs autres formations de droite, étaient en revanche favorables à la séparation, estimant la cité ingouvernable en raison des intérêts contradictoires de ses deux entités. – *(AFP.)*

KAZAKHSTAN : M. Nazarbaev met en garde les Occidentaux. – Le président du Kazhakstan, Nursultan Nazarbaev, a affirmé, mardi 8 février, que la concentration de l'aide occidentale sur la Russie encourageait les visées de Moscou sur les autres anciennes Républiques soviétiques. *« Nous* (dans les autres Républiques) *voyons que l'aide n'est fournie qu'à la Russie et que la Russie pense qu'elle peut faire ce qu'elle veut avec nous »*, a précisé le président du Kazhakstan, qui doit se rendre en visite aux Etats-Unis la semaine prochaine pour rencontrer Bill Clinton. – *(AFP.)*

POLOGNE : le président Walesa accepte la démission du ministre des finances. – Le président Lech Walesa a entériné, mardi 8 février, la démission du ministre des finances, Marek Borowski, a indiqué le service de presse du premier ministre. Cette démission, annoncée la semaine dernière, illustre le conflit au sein de la coalition gouvernementale des ex-communistes (SLD) et du Parti paysan (PSL), qui porte notamment sur le budget, actuellement débattu au Parlement (*le Monde* daté 6-7 février et du 9 février). Mardi, les dirigeants des deux partis ont entamé des négociations pour trouver une solution à cette crise. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

La mort de Hermann Josef Abs

Un grand banquier au passé troublant

Hermann Josef Abs, ancien président de la Deutsche Bank, après avoir été l'un des grands banquiers du régime nazi, est mort samedi 5 février à l'âge de quatre-vingt-douze ans (*le Monde* du 8 février).

FRANCFORT

de notre correspondant

Banquier de légende, Hermann Josef Abs fut l'un des personnages les plus influents de la finance allemande, avant et après la seconde guerre mondiale. Lié d'amitié avec le chancelier Adenauer, ce *« Richelieu de la banque »*, comme le dénomma un journal américain, joua un rôle-clé dans la resconstruction du pays. Travailleur acharné, il symbolisa longtemps ces dirigeants allemands conservateurs, fermés, précis et non dénués d'arrogance. *« Je ne suis pas un directeur, je fais les directeurs »*, disait Hermann Josef Abs qui épelait son nom : *« A comme Abs, B comme Abs, S comme Abs »*...

Celui que David Rockefeller désigna comme *« le plus grand banquier du monde »*, symbolisait surtout la puissance immense des grandes banques universelles allemandes et, en premier chef, de la Deutsche Bank. Au sommet de son pouvoir, il siégait dans vingt-quatre conseils de surveillance des plus grandes entreprises du pays.

Né en 1901 dans une famille bourgeoise catholique, Hermann Josef Abs quitta vite l'université pour la banque. Il travailla à Paris, Londres, Amsterdam et New-York. En 1938, à trente-six ans seulement, il entra au directoire de la Deutsche Bank. Se tenant à l'écart du Parti national-socialiste, dont il ne fut jamais membre, regardé avec réticence par les autorités hitlériennes, il fit néanmoins partie de la délégation chargée de restructurer les dettes allemandes de la première guerre mondiale. La Deutsche Bank participa à la confiscation des biens des juifs. Abs devint membre du conseil de la Reichsbank, la banque centrale. Il siégea au conseil d'IG Farben, *Konzern* chimique de sinistre mémoire, producteur du Zyklon B des camps de la mort.

En 1945, les Américains l'emprisonnèrent durant trois mois. Son rôle ambivalent pendant la période nazie, provoqua une polémique qui le poursuivra toujours. En 1970, un livre regroupa toutes les accusations contre lui, mais, au procès, le tribunal de Stuttgart estima qu'aucune d'entre elles n'était fondée. En 1953, Hermann Josef Abs conduisit la délégation qui renégocia les dettes de l'Allemagne à la conférence de Londres. On parvint à un accord qui redonna à Bonn son crédit international et qui sera regardé ensuite comme un modèle. Il sera également, à la même époque, le négociateur allemand à la Claims Conference qui devait aboutir à l'attribution de réparations à l'Etat d'Israël. De 1957 à 1967, il occupa la présidence de la Deutsche Bank réunie et devint l'un des proches conseillers d'Adenauer.

Hermann Josef Abs a toujours refusé d'écrire ses Mémoires. Pourquoi ? *« J'en sais trop »*, disait-il.

É. L. B.

مكرر من الأصل

ASIE

Inde : Rao, le ressuscité

Après une année difficile, le premier ministre indien a remonté la pente, mais il n'est pas au bout de ses peines

NEW-DELHI

de notre envoyé spécial

Au Forum de Davos (Suisse), rendez-vous annuel du «gratin» économique de la planète qui s'est tenu du 27 janvier au 1er février, c'est Narasimha Rao qui a été choisi pour prononcer le discours de clôture. C'est là sans aucun doute un signe de bienveillance adressé au premier ministre indien pour la constance qu'il a manifestée depuis son accession à la tête du gouvernement, en juin 1991, à pousser à la libéralisation économique d'un pays dont l'idéologie socialisante donnait jusque-là d'inquiétants signes d'enlisement.

Les choses ont en effet commencé à se remettre en route, après une année 1993 terrible pour l'équipe au pouvoir. On donne ici volontiers pour preuve de cette «relance» l'actuelle euphorie de la Bourse de Bombay, dont l'indice, dopé par une arrivée de capitaux étrangers comme jamais le pays n'en a connue (2,5 milliards de dollars en quatre mois), a crû de plus de 54 % depuis novembre. Pour ambigu que soit ce signe dans le contexte indien, marqué par l'immense pauvreté d'un tiers de la population, il est porté au crédit de M. Rao.

Les émeutes consécutives à la destruction de la mosquée d'Ayodhya, le 6 décembre 1992, avaient vivement déstabilisé le chef du gouvernement, tout comme la «réplique» qui a suivi cet événement : les sanglantes émeutes interconfessionnelles entre hindous et musulmans (au moins deux mille morts) et la série d'attentats à la bombe de Bombay, en mars. L'émergence de scandales dans lesquels le premier ministre et certains de ses proches paraissaient mêlés ajoutait à l'impression de fin de règne de celui dont on se rappelait soudain qu'il n'avait été porté à l'avant-scène, après l'assassinat de Rajiv Gandhi, que pour assurer une transition, et dont les qualités (la prudence pour l'essentiel) étaient soudain vues comme autant de défauts (le goût de la temporisation)...

Ainsi semblait se confirmer l'impression répandue dans la société et par les journaux que l'indéracinable Parti du Congrès avait perdu la maîtrise de la situation au profit des nationalistes hindous du BJP, volontiers présentés comme d'inévitables vainqueurs à terme plus ou moins bref.

Or l'homme qui, il y a peu, était donné pour un mort politique a «rebondi» fin 1993, au point que le pronostic le plus fréquent est qu'il pourrait bien – une rareté en Inde, ces derniers temps – parvenir au terme de la législature, en 1996. Plusieurs événements ont confirmé cette «résurrection de Rao», selon la formulation de la presse. Le changement de climat date de fin novembre, à l'issue d'élections régionales organisées dans une demi-douzaine d'Etats du Nord, et qui n'ont pas tourné en faveur du BJP.

Démission refusée

Certes, le Congrès n'a guère de quoi pavoiser : n'a-t-il pas enregistré un véritable effondrement en Uttar-Pradesh, l'Etat le plus peuplé et le plus «sensible» ? Mais, au moins, il a repris les rênes dans deux des trois circonscriptions perdues par le BJP et, partant, dans cette «ceinture hindoue» septentrionale qui, ces dernières années, donnait des signes certains de devoir lui échapper. Seul le Rajasthan est encore dirigé par la grande formation des nationalistes, au prix d'acrobaties dont le BJP ne sort pas grandi.

M. Rao voyait aussitôt son demi-succès amélioré par le fait que l'un de ses rivaux les plus affirmés au sein de son parti, le ministre de la culture, Arjun Singh, ne parvenait pas à faire élire un homme à lui à la tête de son propre Etat, l'important Madhya-Pradesh, qui venait de revenir dans le giron du Congrès. Seul, à ce jour, semble donc garder une stature d'éventuel successeur de M. Rao l'ancien responsable de la défense, Sharad Pawar, devenu ministre en chef dans son Etat du Maharashtra, dont il a quelque peu pacifié la capitale, Bombay, après les émeutes de l'hiver dernier.

Un autre épisode a renforcé le chef du gouvernement après avoir paru le menacer : l'offre de démission, en décembre, du ministre des finances, Manmohan Singh. L'administration que dirige ce grand commis unanimement tenu pour l'architecte de la réforme libérale indienne venait en effet d'être mise en cause par une commission parlementaire, pour avoir, au moins, manqué de vigilance envers la Bourse de Bombay, dont une première hausse avait été ruinée, en 1992, par une spéculation scandaleuse. Une semaine durant, M. Rao a paru s'interroger sur la suite à donner à l'affaire.

Une influente section du patronat indien – réunie dans un informel «club de Bombay», qui accusait le nouveau tour imprimé à l'économie nationale de mettre en péril ses intérêts en favorisant par trop les investisseurs étrangers – allait cependant prendre conscience du danger qu'il y aurait à jeter le bébé Singh avec l'eau du bain libéral ; elle consentait, dès lors, à manifester son soutien unanime au ministre des finances. M. Rao n'avait donc plus qu'à refuser la démission de celui de ses collaborateurs qui symbolise son apport décisif au pays.

La victoire des déshérités

« Politiquement vainqueur par défaut », comme l'exprime un diplomate, le chef du gouvernement devrait donc, après un remaniement de son équipe attendu dans un bref délai, pouvoir consacrer tout son temps, en 1994, à son grand œuvre de réforme économique. D'autant que, pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, le parti du premier ministre détient désormais une majorité parlementaire : M. Rao a obtenu le ralliement au Congrès d'une fraction issue du Janata Dal (centre gauche), forte de dix députés. Le chef de ce groupuscule, Ajit Singh, un virtuose du changement de camp, pourrait être bientôt récompensé par un poste ministériel.

L'horizon n'est pas, pour autant, dégagé pour le premier ministre. Les élections de novembre ont en effet été marquées par l'apparition d'une constellation désormais menaçante pour le pouvoir en place : l'alliance du Parti des déshérités (BSP) et d'un Parti socialiste (SP) qui non seulement marche sur les brisées du Congrès en Uttar-Pradesh – lui prenant nombre de voix parmi sa traditionnelle clientèle de basses castes et de «tribaux» et chez ses électeurs musulmans –, mais s'affirme prête à renouveler son triomphe en d'autres lieux où les intouchables et autres damnés de la terre forment la majorité. Le stratège de la victoire des déshérités en Uttar-Pradesh, Kanshi Ram (*le Monde* du 5 janvier), est devenu en quelques semaines l'unique vedette de la scène indienne. La tournée nationale qu'il a aussitôt entreprise est suivie à la loupe par les médias du pays. Il suscite une réelle inquiétude dans la classe politique, et dans une partie de l'intelligentsia, où on l'accuse de «castéisme», c'est-à-dire de recourir à une rhétorique fondée sur l'existence des castes, réalité omniprésente en Inde mais souvent jugée malsonnante, au moins par ceux qui sont au haut de l'échelle !

Car la société tout entière semble secouée par les appels réitérés de Kanchi Ram aux intouchables, aux basses castes, aux tribaux et aux musulmans – ensemble très disparate qui, de ce fait, a été jusque-là aisément manipulé – à prendre enfin au mot *«la plus grande démocratie du monde»*, en mettant à profit cette *«épée»* que constituent les élections pour renverser à son profit *«l'ordre brahmanique»*. M. Rao et le Congrès ne peuvent pas ne pas sentir passer le vent du boulet.

JEAN-PIERRE CLERC

CORÉE DU NORD

La Chine s'oppose à «toute pression» pour imposer à Pyongyang l'inspection de ses installations nucléaires

La Chine s'oppose ouvertement à des sanctions contre la Corée du Nord pour la contraindre à accepter des inspections internationales de ses installations nucléaires, nous indique notre correspondante aux Nations unies. Dans une réunion à New-York avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, Pékin se serait même opposé à *« toute pression publique et ouverte »* sur Pyongyang.

Ce durcissement apparent de la position chinoise intervient alors qu'à Washington comme à Vienne, au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'espoir de parvenir à un accord avec les Nord-Coréens s'amincit, en raison de leur intransigeance. Les Sud-Coréens veulent néanmoins toujours croire au dialogue qui, selon Séoul *« sera maintenu aussi longtemps que possible »*.

D'autre part, selon un « rapport secret » de l'état-major général russe, publié par la revue japonaise *Shukan Bunshun* et repris par le correspondant à Tokyo des *Izvestia*, Sergueï Agafonov, la Corée du Nord se serait déjà dotée d'armes atomiques. Pyongyang aurait accéléré ses recherches nucléaires et balistiques dans la seconde moitié des années 80, avec l'aide de cent soixante savants soviétiques. Il resterait, au nord du 38e parallèle, dix-sept spécialistes balistiques et neuf spécialistes nucléaires, ayant acquis la nationalité nord-coréenne et changé de nom. Pyongyang aurait produit 10 à 12 kilos d'uranium 235 et 20 kilos de plutonium 239 et disposerait d'une ou deux têtes nucléaires.

Mais plusieurs autres devraient être produites d'ici à la fin de l'année, selon quatre savants russes récemment rentrés de Corée du Nord. Cette dernière mettrait aussi au point une nouvelle version de sa fusée Nodong-2 à carburant solide, dont la portée serait accrue.

Le rapport russe – daté du 22 octobre 1993 et portant le numéro 001 SM-137 – proposerait une révision de tous les accords technologiques avec Pyongyang, la suspension de l'envoi de savants et des mesures de confiance avec Washington, Séoul et Tokyo. Le chef d'état-major général russe, le général Kolesnikov, a toutefois qualifié, dans le quotidien de l'armée *Etoile rouge*, ce document de *«faux grossier»*. Il a toutefois reconnu que la crise nucléaire dans la péninsule coréenne était présentement très aiguë et n'a pas dissimulé son inquiétude envers la suspension, par Pyongyang, de sa participation au traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

REPÈRES

AZERBAÏDJAN

Soutien turc à Bakou dans son conflit avec l'Arménie

Le président azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev, en visite officielle en Turquie, a reçu, mardi 8 février, l'appui d'Ankara dans le conflit qui oppose son pays aux Arméniens. Lors de la cérémonie d'accueil au palais présidentiel de Cankaya, le chef de l'Etat turc a *« condamné une fois de plus l'agression arménienne »* en Azerbaïdjan et affirmé *« vouloir continuer »* à apporter son total soutien à Bakou dans le conflit arméno-azerbaïdjanais. M. Demirel soulignait ainsi indirectement l'hostilité d'Ankara aux initiatives unilatérales de Moscou pour rétablir la paix dans le Caucase. La Turquie estime que toute initiative doit être prise dans le cadre du groupe de Minsk composé de onze pays (Arménie, Azerbaïdjan, Allemagne, Biélorussie, Etats-Unis, France, Italie, Russie, Suède, République tchèque et Turquie). Ankara et Bakou doivent aussi signer une série d'accords de coopération (transport, service public, économie et éducation) ainsi qu'un accord frontalier sur l'utilisation de la frontière de la Turquie avec le Nakhitchevan, république autonome sous administration de Bakou. – *(AFP.)*

GABON

Des militaires français rappelés à Paris après la mort d'immigrés en prison

Le ministre français de la coopération, Michel Roussin, a fait savoir, mardi 8 février, que le chef de la mission de coopération militaire française au Gabon, ainsi que des officiers et sous-officiers, étaient rappelés en France *« pour enquête »*, après la mort de soixante-quatre immigrés clandestins détenus au camp de la gendarmerie de Gros-Bouquet, à Libreville, dans des circonstances qui n'ont pas encore été éclaircies (*le Monde* daté 6-7 février).

Ces immigrés faisaient partie d'un groupe de plus de 200 clandestins, regroupés dans une seule pièce, en attendant leur rapatriement. Le ministère ne précise pas les raisons précises de ce rappel, sinon que les gendarmes gabonais sont formés par la France. Des informations dignes de foi avaient fait état de la présence d'instructeurs français dans le camp de Gros-Bouquet.

HAÏTI

Washington exhorte le président Aristide à nommer un nouveau premier ministre

Le porte-parole du département d'Etat, Mike McCurry, a *« exhorté »*, mardi 8 février, le président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide, à nommer rapidement un successeur à Robert Malval, premier ministre démissionnaire depuis décembre. *« Ce serait un acte de sagesse politique »*, a estimé M. McCurry. Il a souhaité que le Père Aristide désigne *« un dirigeant capable de former une coalition politique forte et disposant d'une base large, qui puisse être facilement confirmé par le Parlement haïtien »*. Cette déclaration coïncide avec la visite à Washington de six députés haïtiens. Le même jour, à Haïti, quatorze organisations patronales ont également demandé au président Aristide de désigner un premier ministre *«dans les plus brefs délais»*. – *(AFP, Reuter.)*

LETTONIE

Riga accepte les propositions de Moscou sur le retrait de ses troupes

Le gouvernement de Riga a officiellement donné son accord, mardi 8 février, à la demande de la Russie de conserver la station radar stratégique de Skrunda pendant quatre ans en contrepartie du retrait, d'ici au 31 août prochain, des treize mille militaires russes stationnés en Lettonie. Cet accord a été présenté par le premier ministre letton, Valdis Birkavs, à Riga à l'issue d'une réunion du gouvernement consacrée aux propositions faites lundi à Moscou. Le chef adjoint de la direction de l'information du ministère russe des affaires étrangères a déclaré, pour sa part, que la Russie était *« ferme dans son intention »* d'assurer au plus vite le retrait de ses troupes d'Estonie *« sur la base des accords bilatéraux qui régleront entre autres les questions liées au sort des retraités militaires »*. – *(AFP, TASS.)*

SOUDAN

Bombardements de l'aviation gouvernementale dans le Sud

L'aviation gouvernementale soudanaise a tué au moins dix-huit civils et fait de nombreux blessés au cours d'un bombardement, dimanche 6 février, de villages aux mains des rebelles dans le sud du pays, a annoncé, mardi, l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). Cette annonce fait suite à des informations fournies par des diplomates et des employés d'organisations humanitaires selon lesquelles le gouvernement islamique de Khartoum avait lancé une nouvelle offensive contre la rébellion dans le Sud, peuplé en majorité de chrétiens et d'animistes. Les autorités ougandaises ont fait savoir que quelque 70 000 habitants du sud du Soudan tentaient de fuir les bombardements aériens contre les rebelles en direction de l'Ouganda. Le gouvernement soudanais a cependant nié, mardi, être passé à l'offensive, déclarant que les combats opposaient des factions sudistes rivales.

Sept agences des Nations unies ont lancé, mardi, à Genève, un appel pour obtenir une aide de 280 millions de dollars en faveur des populations civiles du Soudan. L'ONU souligne que *« de nouvelles opérations militaires, ces derniers jours, dans le sud du pays, ont aggravé une situation déjà précaire »*. Elle estime que quatre millions de personnes sont affectées par la guerre civile dans le Sud et que, dans le Nord, près d'un million trois cent mille habitants souffrent des conséquences de la sécheresse. – *(AFP.)*

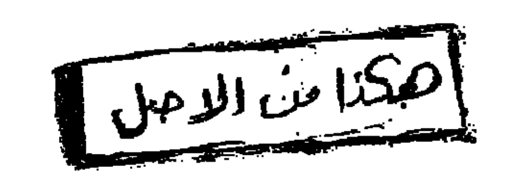
UKRAINE

Kiev demande des contreparties à la Russie pour sa dénucléarisation

L'Ukraine et la Russie ont entamé, mardi 8 février, leurs négociations sur les compensations à accorder à Kiev en contrepartie de la dénucléarisation totale du pays, afin de parvenir à un accord permettant au Parlement ukrainien de ratifier le traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Les députés ukrainiens, qui ont refusé de ratifier le TNP jeudi dernier, se prononceront à nouveau le 22 février lors d'une session spéciale.

Les discussions avec Moscou ont porté sur le calendrier du désarmement, les compensations financières à l'Ukraine, ainsi que sur l'avenir de la flotte de la mer Noire, que revendiquent les deux pays. Le vice-premier ministre ukrainien, Valéri Chmarov, a affirmé que son pays attendait *« une juste compensation »* en échange de sa dénucléarisation. Outre des compensations financières, l'Ukraine doit recevoir de Moscou du combustible nucléaire pour ses centrales électriques. Elle demande aussi des garanties pour sa sécurité, une fois ses armes nucléaires démantelées et transférées à Moscou. Kiev a adhéré mardi à Bruxelles au projet de Partenariat pour la paix de l'OTAN, devenant le premier pays de la CEI à s'associer à ce projet de coopération militaire avec l'Alliance atlantique. – *(AFP.)*





AFRIQUE

TUNISIE

Le président de la Ligue des droits de l'homme défie le chef de l'Etat

Le jour même où le président Zine El-Abidine Ben Ali déposait, au Parlement, sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, s'achevait le quatrième congrès de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). A l'aube du lundi 7 février, à l'issue de deux jours – et deux nuits – de débats mouvementés, une page venait d'être tournée dans l'histoire de cette organisation, la plus ancienne de ce genre dans le monde arabe.

Son président, Moncef Marzouki, dont les critiques fougueuses à l'encontre du régime étaient souvent dénoncées, y compris au sein de la LTDH, décidait, dès l'ouverture du congrès, samedi, de prendre les devants : après un discours particulièrement virulent à l'encontre du pouvoir, il présentait sa démission de la LTDH et annonçait, quelques heures plus tard, lors d'une conférence de presse, son intention d'être candidat à l'élection présidentielle.

Au regard de la constitution et de la réalité politique tunisiennes, cette candidature sonne, à l'évidence, comme un défi – voire une provocation. La constitution prévoit, en effet, que tout candidat à la présidence de la République doit recevoir l'appui de trente élus, députés ou présidents de conseils municipaux. Or, l'actuelle chambre des députés n'est composée que de parlementaires appartenant au Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), présidé par le chef de l'Etat. Quant aux présidents de conseils municipaux, tous, à l'exception d'un seul, appartiennent au parti au pouvoir.

Ces obstacles n'ont pas découragé l'ancien patron de la LTDH. Dans une lettre ouverte, adressée au président Ben Ali et rendue publique mardi, M. Marzouki n'a pas hésité à inviter le chef de l'Etat, en sa qualité de président du RCD, à *« émettre des instructions »* aux députés de son parti pour qu'ils parrainent sa candidature. *« L'intérêt et la réputation de la Tunisie »*, ajoute le médecin, *« exigent de nous la preuve d'un scrutin sérieux, régi par des lois démocratiques »* .

Une loi « liberticide »

Lassée des manœuvres politiciennes, qui empoisonnent ses débats et freinent ses activités, la LTDH aura, quant à elle, réussi à mettre un terme à l'épuisant bras de fer qui l'opposait au gouvernement, depuis bientôt deux ans . Enrenouvelant presque entièrement son Comité directeur et en se choisissant, comme nouveau président, Mᵉ Taoufik Bouderbala, secrétaire général sortant, la LTDH aura provisoirement assuré sa survie.

Cet avocat de cinquante ans, considéré comme une personnalité modérée, a été désigné peu après la clôture du congrès, une fois élus les vingt-cinq membres du Conseil- dont six seulement sont issus de l'ancienne direction. Le choix de Mᵉ Bouderbala, garant d'une certaine continuité, apporte à la majorité des trois cent cinquante congressistes l'espoir, sinon l'assurance, que leur organisation puisse enfin se remettre au travail et se consacrer à ce qui fonde son existence – le combat pour le respect des droits de l'homme.

En attendant cette laborieuse renaissance, le nouveau visage que s'est donné la LTDH devrait susciter un soulagement certain dans les cercles du pouvoir. Dès dimanche, le congrès avait décidé, par 149 voix contre 140, de se conformer à une loi sur les associations, interdisant à la LTDH le cumul des responsabilités politiques et associatives, et lui faisant obligation d'accepter toute demande d'adhésion émanant de personnes jouissant de tous leurs droits civiques.

Cette loi *« liberticide »*, selon le mot de ses détracteurs, permettait au pouvoir de faire d'une pierre deux coups : « nettoyer » la direction de la Ligue de ses contestataires les plus bruyants et faire entrer, en masse, les militants du RCD dans l'organisation. La partie, à ce jour, n'est qu'à moitié gagnée.

Le non-respect de cette loi, votée par le Parlement en février 1992, avait provoqué la dissolution *de facto* de la LTDH, en juin 1992. Un an plus tard, en mars 1993, la justice accordait à la Ligue un sursis légal, afin de lui permettre de préparer son congrès et de se plier à la loi. Ayant rempli cette condition, le congrès a cependant adopté une motion, dénonçant *« la dégradation »* des droits de l'homme en Tunisie et *« la duplicité du discours politique officiel »* .

TOGO

Les partisans du général Eyadéma en tête au premier tour des élections législatives

Les partisans du président Gnassingbé Eyadéma ont remporté 35 sièges sur 81, lors du premier tour des élections législatives, dimanche, tandis que les partis d'opposition en ont obtenu 22 et sont en ballottage, entre eux, dans 13 circonscriptions.

Ces résultats, rendus publics *mardi 8 février, à Lomé, par la* Commission électorale nationale, confirment que les deux camps sont d'ores et déjà assurés de 35 sièges chacun avant le second tour prévu pour le 20 février.

Les deux principaux partis d'opposition, le Comité d'action pour le renouveau (CAR) et l'Union togo*laise pour la démocratie* (UTD), remportent respectivement 19 et 3 sièges. Le mauvais résultat de l'UTD constitue une surprise, compte tenu de l'audience dont elle semblait disposer dans le pays. *D'autre part, la Coordination des* forces nouvelles (CFN) du premier ministre, Joseph Kokou Koffigoh, a subi un cinglant échec en ne remportant aucun siège au premier tour. En ballottage lui-même, le *chef du gouvernement sera opposé* au deuxième tour à un candidat RPT *« très bien placé pour l'emporter »*, selon les observateurs. Ancien chef de l'opposition, M. Koffigoh s'était rapproché l'année dernière du président Eyadéma.

Si les partis d'opposition conviennent de former une alliance, ils conservent une chance de s'imposer au Parlement. Toutefois, il suffirait au parti du général Eyadèma de gagner six nouveaux sièges au deuxième tour pour disposer de la majorité absolue dans la future assemblée. – *(AFP, Reuter).*

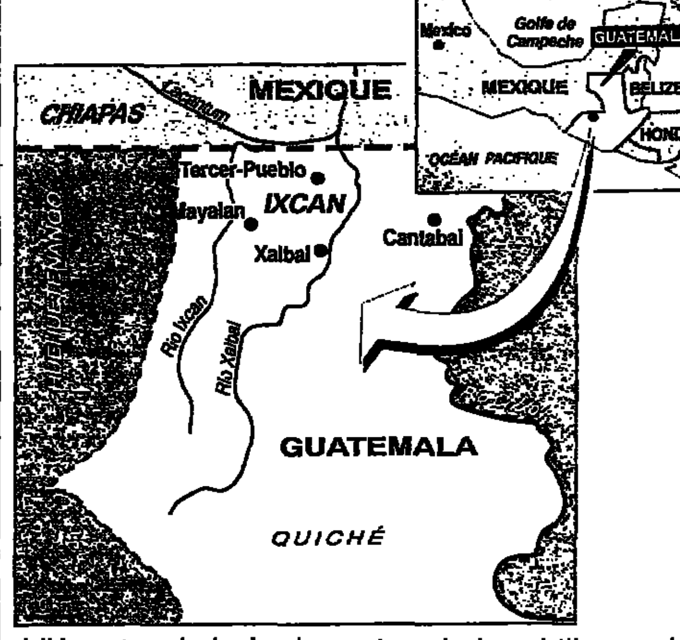
AMÉRIQUES

Guatemala : les guérilleros sortent de l'ombre

Suite de la première page

Cela n'est évidemment pas fait pour rassurer les civils qui s'apprêtaient à sortir de la clandestinité et avaient déjà commencé à abattre des arbres pour construire leurs nouvelles maisons, de simples pieux surmontés d'un toit de zinc. Pourtant, les quelque 600 Indiens qui ont mis les bouchées doubles avant l'arrivée des invités de marque étaient *qui nous fait vivre »*, répond-elle. Comme ses compagnes, qui nous font visiter les refuges creusés sous les gigantesques fromagers dominant une colline, elle dément la version de l'armée selon laquelle les CPR formaient *« le chapeau de la guérilla, son bras politique »*.

Moins catégorique, un des dirigeants des CPR, Vicente Ramirez, reconnaît que *« les revendica*



visiblement soulagés de vivre enfin à l'air libre et d'abandonner les refuges souterrains, construits un peu plus loin dans la forêt pour se protéger des bombardements.

« La paix est encore loin »

« Jusqu'à maintenant, raconte Maria Lopez, une jeune Indienne mam, une des huit ethnies mayas de la région, *nous faisions la cuisine la nuit pour que les hélicoptères et les avions militaires ne voient pas la fumée. Nous commencions à faire les tortillas* (galettes de maïs) *vers deux heures du matin et nous éteignions tout à cinq heures, avant le lever du jour »*. Pourquoi est-elle restée terrée alors que la plupart des paysans s'enfuyaient vers le Mexique? *« Nous n'avons pas voulu abandonner la terre car c'est notre seul bien et c'est elle*

tions de la guérilla sont les mêmes que les nôtres : le droit à la terre, la liberté de commerce, le droit à la santé et à l'éducation, la démocratie et la justice sociale ». Pourquoi n'a-t-il pas rejoint les rangs de la guérilla ? *« Les plus jeunes peuvent le faire, mais moi, j'ai une famille dont je dois m'occuper »*, répond-il, s'excusant presque.

Dans la clairière, où les orateurs se succèdent à la tribune improvisée pour raconter les tribulations du passé et demander la « démilitarisation » de la zone, quelques jeunes aux allures de combattants sont étendus dans l'herbe. Certains n'ont même pas cru bon de prendre la précaution d'enlever leurs rangers... A quoi bon sauver les apparences ? Un document des CPR affirme que *« la paix est encore loin »*, même si l'arrivée au pouvoir d'un ancien défenseur des droits de l'homme, Ramiro de Leon, devrait faciliter l'ouverture de véritables négociations.

BERTRAND DE LA GRANGE

EN BREF

ÉTATS-UNIS : cinquante-six réfugiés cubains accueillis à Porto Rico. – Cinquante-six Cubains, dont dix enfants, ont débarqué, lundi 7 février, sur la petite île de Mona, au large de Porto-Rico à bord d'un yacht. La garde côtière américaine les a transportés par hélicoptère jusqu'à Porto Rico, où ils ont demandé l'asile politique. Depuis octobre dernier, près de trois cent cinquante réfugiés cubains sont déjà entrés aux Etats-Unis par l'île de Mona. – *(AP.)*

GHANA : *affrontements tribaux.* – Quelque trois mille cinq cents Ghanéens se sont réfugiés dans le nord du Togo pour fuir des affrontements entre ethnies rivales qui ont lieu depuis une semaine dans la région de Bimbila (370 kilomètres au nord d'Accra), frontalière de la province togolaise de Damkpen. Les heurts qui opposent les Konkombas et les Nanumbas ont déjà fait au moins huit morts, a indiqué, mardi 8 février, la presse ghanéenne. – *(AFP.)*

LIBAN : l'organisation d'Abou Nidal dément « toute implication » dans l'assassinat d'un diplomate jordanien. – Le Fatah-Conseil Révolutionnaire du dissident palestinien Abou Nidal a démenti, mardi 8 février, *« toute implication »* dans l'assassinat *d'un diplomate jordanien*, le 29 janvier à Beyrouth *(le Monde* du 9 février*). « Ces fausses informations et accusations s'inscrivent dans le cadre d'une campagne contre la présence palestinienne au Liban »*, indique l'organisation dans un communiqué. – *(AFP.)*

MAURITANIE : l'opposition dénonce une « fraude massive » aux élections municipales. – Le principal dirigeant de l'opposition, Ahmed Ould Daddah, président de l'Union des forces démocratiques (UFD), a dénoncé, lundi 7 février, *« la fraude massive et les blocages »* qui ont, selon lui, marqué les élections municipales. A l'issue du deuxième tour du scrutin, le 30 janvier, l'UFD a remporté 17 sièges de conseillers municipaux à Nouakchott, contre 20 au Parti républicain démocratique et social (PRDS, au pouvoir). Sur l'ensemble du territoire, qui compte 208 communes, l'UFD a gagné dans 17 d'entre elles, le PRDS dans 172, les listes indépendantes dans 19. – *(AFP.)*

Avant les prochaines consultations électorales

Les Verts et Génération Ecologie tentent de surmonter leurs querelles internes

■ VERTS. Le collège exécutif des Verts a décidé, mardi 8 février, de reprendre contact avec Génération Ecologie, dans l'espoir de parvenir à la constitution *d'une liste unique des écologistes aux élections européennes de juin. Conscients des risques* de division que le choix des candidats Verts, arrêté fin janvier par le conseil national interrégional, fait courir au mouvement, les deux principaux porte-parole, Dominique Voynet et Antoine Waechter, sont *à la recherche*, séparément, de solutions : un *pas vers la gauche alternative* pour l'une, un pas en direction de Brice Lalonde pour l'autre.

■ GÉNÉRATION ECOLOGIE. En *proie au même doute* que les Verts, celui de ne pouvoir passer le seuil des 5 % des voix, en deçà duquel sa liste n'aurait pas d'élu au Parlement européen, le président de GE, M. Lalonde, rêve d'une liste conduite par des *« écologistes historiques »*, à savoir lui-même et M. Waechter. Il doit faire face, cependant, à une minorité agissante qui prône l'union avec les Verts tels qu'ils sont, c'est-à-dire avec la majorité animée par Mme Voynet.

Il y a un an, précisément, ils étaient au zénith. Du moins dans les *sondages sur les intentions* de vote aux élections législatives. Aujourd'hui, c'est le trou noir. Empêtrées dans leurs querelles internes, les deux principales composantes de l'écologie politique, Génération Ecologie (GE) et les Verts, ne savent plus comment éviter de *« foncer dans le mur »*, c'est-à-dire comment s'épargner le ridicule de n'avoir *pas un seul représentant* au Parlement européen au soir des élections du mois de juin prochain dont le mode de scrutin – proportionnel – leur est pourtant le plus favorable.

Le drame s'articule autour de trois personnages-clés : Brice Lalonde, président de GE, ancien ministre de l'environnement, qui a vigoureusement claqué la porte des gouvernements socialistes en 1992 ; Antoine Waechter, l'apôtre *intransigeant* du principe du *« ni droite ni gauche »*, selon lequel l'écologie politique doit dépasser *les vieux clivages ; Dominique* Voynet, la nouvelle empêcheuse de tourner en rond dans la mouvance écologiste.

Le premier a passé un mauvais dimanche, *le 6 février*, lors de la réunion du conseil national de Génération Ecologie. Après les départs successifs, plus ou moins volontaires, de quelques-uns de ses plus vieux amis, François Donzel et Jean-Jacques Porchez, conseillers régionaux d'Ile-de-*France, après les retraits plus dis*crets de quelques autres et les démissions d'Harlem Désir et de Guy Konopnicki, M. Lalonde a dû constater que, loin de s'affaiblir, le cercle de ceux qui contestent sa dérive droitière et autocratique ne cesse de s'élargir. A la fin de l'année dernière, plusieurs membres du bureau national – pourtant *choisis* par M. Lalonde lui-même – et quelques-uns des plus actifs conseillers régionaux de GE se sont ouvertement constitués en une tendance intitulée « l'écologie autrement ».

Les distances de M. Mamère

Ce courant prône l'union avec les Verts. Il avait appelé à participer à la manifestation du 16 janvier contre la révision de la loi Falloux. Il était représenté, dimanche, aux Assises de la transformation sociale par Bernard Desvalois, conseiller régio*nal du Limousin. Il affirme* son opposition au gouvernement d'Edouard Balladur. Il a dénoncé le soutien apporté par le délégué du mouvement aux élections, Patrick Hardouin, dès avant le premier tour, à la candidate de la majorité dans la première circonscription du Loir-et-Cher. A court d'arguments politiques, M. Lalonde a mis sa démission *dans la balance*.

Le dernier conseil national de GE a surtout permis au vice-président du mouvement, Noël Mamère, de prendre à son tour quelques distances avec les concessions renouvelées de M. Lalonde au gouvernement. La *dernière en date, qui n'est pas la* moins surprenante, fait ainsi le procès, à propos du conflit des marins-pêcheurs bretons, de *« l'ancien ministre de la mer »*. Après avoir dénoncé les *« amendements scélérats »* apportés au code de l'urbanisme et la relance de la consommation *« par la bagnole »*, le maire de Bègles (Gironde) a regretté l'absence de Génération Ecologie à la manifestation pour la défense de l'école publique.

« A trop vouloir rester sur notre Aventin, nous allons rester tout seuls », explique le porte-parole de GE, qui n'est même plus assuré de vouloir figurer sur la liste des européennes, faute d'une position suffisamment claire de son mouvement. *« Nous ne sommes pas des centristes, mais, de gauche, pour nos valeurs de solidarité, de fraternité, de partage ; libéraux pour tout ce qui concerne l'économie et le marché ; réformistes pour tout ce qui concerne les changements à apporter à nos sociétés »*, dit encore M. Mamère, en estimant que GE aurait pu participer aux Assises de la transforformation sociale supervisées par le PS.

Pour M. Lalonde, en revanche, les rencontres lancées par le Parti socialiste lors du dernier week-end ne sont qu' *« un truc de post-soixante-huitards, une opération montée par les trotskards »*. Face à la montée des critiques, l'ancien ministre de l'environnement *a simplement lancé* à ses amis : *« Je suis un libéral. Il faudra vous y faire. »* Quelque peu dépité par la teneur des débats, il a aussitôt cherché à relancer son « ami » Antoine Waechter.

Devenu minoritaire au sein de son propre mouvement, l'ancien chef de file des Verts ne désarme pas contre *« la bande »* qui l'a emporté, en novembre 1993, lors de l'assemblée générale de Lille. La constitution de la liste des Verts aux élections européennes d'où sa sensibilité est exclue, et *l'incroyable scénario monté par* l'un des porte-parole du mouvement, Yves Cochet, selon lequel l'abbé Pierre aurait sérieusement envisagé de prêter sa notoriété aux écologistes, lui donnent, il est vrai, de bonnes raisons de dénoncer le virage à gauche de la nouvelle majorité interne et son incapacité à animer le mouvement. *« Pour espérer passer le seuil de 5 % des suffrages exprimés, il faut mobiliser l'ensemble des Verts, mettre en avant les leaders reconnus, à savoir Dominique Voynet et moi-même, et aboutir à une liste unique des écologistes »*, explique M. Waechter.

Une liste des « écologistes historiques »

Marie-Anne Isler-Béguin, vice-présidente du Parlement européen sortant, sceptique sur le choix de la tête de liste opéré par le dernier conseil national des Verts (*le Monde* du 25 janvier), plus que réservé sur les alliances qui lui paraissent se dessiner avec les ex-communistes de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1988 agite, tout doucement, une menace : conduire une liste avec son « ami » Brice Lalonde, la liste des *« écologistes historiques »*. *« En tout cas, je n'ai pas l'intention de porter la responsabilité politique d'une liste qui va dans le mur »*, précise-t-il.

A partir d'une analyse radicalement *différente, la principale* porte-parole des Verts, Mme Voynet, n'est pas loin de souhaiter, elle aussi, la remise en question des décisions du dernier conseil *national interrégional* (CNIR) des Verts. Pour des raisons plus personnelles que politiques, elle a déjà décliné l'offre qui *lui* a été faite de conduire une liste où se retrouveraient écologistes de gauche, communistes critiques, trotskystes d'Alain Krivine (LCR), et les mille et un ruisselets de la gauche alternative. Mais quitte à être une nouvelle *fois minoritaire, non seulement* chez les Verts mais dans son propre courant, Mme Voynet rêve de recomposition. Souhaite-t-elle franchir ce pas qui consiste à rapprocher, pour l'avenir, les écologistes des orphelins de la gauche radicale ?

Mardi 8 février, le collège exécutif des Verts a finalement choisi de ne pas remettre en cause la liste établie à la fin du mois de janvier par le CNIR et d'adresser un ultime message à Génération Ecologie pour tenter de parvenir à une liste unique des écologistes. *Dans le même* temps, les amis de Mme Voynet vérifieront, lors d'une rencontre prévue le 11 février, les possibilités d'entente des « rouges » et des « verts ». Contrairement aux aspirations des tenants du « ni-ni », le clivage droite-gauche traverse aussi les écologistes. *Comme* le dit, par boutade, M. Lalonde, pour parvenir à cette clarification, il faudrait que les Verts et Génération Ecologie *« s'échangent leurs minorités »*.

JEAN-LOUIS SAUX

CLÉS/ *Protagonistes*

■ *Brice Lalonde.* Né le 10 février 1946, *« l'éternel étudiant »* est, en France, le premier porte-parole de l'écologie politique. Candidat à l'élection présidentielle de 1981, après avoir participé activement à celle de René Dumont en 1974, il a été secrétaire d'Etat, puis ministre délégué et ministre à plein titre de l'environnement dans les gouvernements de Michel Rocard et d'Edith Cresson. Désireux de *s'appuyer sur une force militante*, il a créé Génération Ecologie en 1990. Toujours fidèle à lui-même au travers d'un parcours très mouvant, il se dit libé*ral, au sens américain du terme*.

■ Antoine Waechter. Né le 11 février 1949, l'environnementaliste alsacien a fait ses classes avec la réintroduction du castor dans la vallée du Rhin et la lutte contre le nucléaire. Co-fondateur des Verts en 1984, il a été propulsé comme candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1988, *puis comme tête de liste* aux élections européennes de 1989, où les Verts ont culminé à 10,59 % des suffrages exprimés. Apôtre du *« ni gauche, ni droite »*, il campe sur la position qui lui a valu d'être le principal porte-parole des Verts, de 1986 à 1993.

■ Dominique Voynet. Née le *4 novembre 1958, ce médecin*-anesthésiste ne cherche pas à oublier ses racines, celle d'une famille où l'on a le cœur à gauche, ouvert à la défense du monde du travail et à l'aide au tiers-monde. Venue à l'écologie par la lutte des femmes, le *nucléaire et le béton, elle est* progressivement parvenue à s'imposer, en jouant tout à la fois de son charme et de sa rigidité, puis de sa capacité, récente, à savoir écouter. Principale porte-parole des Verts depuis novembre 1993, elle est *à la tête d'une majorité relative*, hétérogène et fragile. Candidate « naturelle » à l'élection présidentielle de 1995, elle ne parle plus de cette échéance, préférant s'attacher à la conquête de la mairie de Dole (Jura), où elle est conseillère municipale.

En désaccord avec M. Lafleur

Les indépendantistes veulent discuter rapidement de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA

de notre correspondant

Réuni en congrès les 5 et 6 février, à Nouméa, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) a *exprimé son désaccord* avec Jacques Lafleur, député (RPR) de Nouvelle-Calédonie, qui *« refuse catégoriquement »* d'entamer les discussions sur l'avenir institutionnel du territoire avant les élections provinciales de 1995.

La coalition indépendantiste souhaite, au contraire, que les discussions *« avec les forces vives, les autres organisations politiques indépendantistes* [et] *les autres communautés »* s'ouvrent *« suffisamment tôt »*. Paul Néaoutyine, qui a été reconduit au poste de président du FLNKS, a dénoncé les *« stratégies particulières »* du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), qui ne lui paraissent pas relever du *« partenariat »* que les indépendantistes appellent de leurs vœux.

Autre divergence de vues à propos de cette échéance de 1995, *considérée localement comme un* tournant puisqu'elle marquera le début de la préparation du référendum d'autodétermination de *1998 :* le FLNKS refuse toute perspective de révision de la loi électorale. M. Néaoutyine a qualifié d'*« électoraliste »* la proposition de M. Lafleur visant à faire passer de 5 % des votants à 5 % des inscrits (soit environ 8 % des votants compte tenu des taux habituels de participation) le seuil à partir duquel une liste pourra être représentée *au Congrès du territoire*.

Au-delà de cette « clarification » des relations avec le député RPR, les indépendantistes se sont efforcés d'apaiser les tensions internes qui affaiblissent leur coalition. Les relations s'étaient empoisonnées, ces dernier mois, entre les « modérés » de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire), favorable à une *« indépendance négociée »*, et les « durs » du PALIKA, qui *avaient refusé de s'associer à la* délégation indépendantiste venue siéger en décembre dernier, à Paris, au « comité de suivi » des accords de Matignon.

La reconduction de M. Néaoutyine – qui est également le principal animateur du PALIKA – à la tête du FLNKS semble indiquer que ces dissensions ont été *maîtrisées*. M. Néaoutyine a *appelé* le FLNKS à *« retrouver sa crédibilité politique et son unité d'action »*, ainsi que *« des marques politiques claires pour pouvoir maintenir le cap d'un rééquilibrage réel et échapper à la dérive du climat affairiste et pré-électoral qui s'installe déjà »*.

FRANCK MADŒUF

Après la rencontre entre M. Chirac et M. Giscard d'Estaing

Le RPR et l'UDF sont « à deux doigts d'un accord » pour une liste européenne commune

Jacques Chirac, président du RPR, et Valéry Giscard d'Estaing, *président de l'UDF*, se sont rencontrés au siège parisien de l'UDF, mardi 8 février, pour évoquer la préparation de la campagne de la majorité pour les élections européennes. Une première réunion s'est tenue en compagnie de François Bayrou, secrétaire général de l'UDF et ministre de l'éducation nationale, et d'Alain Juppé, secrétaire géné*ral du RPR et ministre des* affaires étrangères, pour confronter les programmes des deux formations. M. Chirac et M. Giscard d'Estaing se sont ensuite entretenus en tête à tête pendant une heure et demie. La dernière rencontre « homologuée » entre les deux présidents remontait au mois de mai 1992, à propos des « primaires présidentielles ».

Le bilan de la journée de mardi a été assez maigre. *« Nous sommes à deux doigts d'un accord »*, a assuré M. Juppé au terme de la réunion. Si aucun obstacle majeur ne semble, en effet, s'opposer à la conclusion d'un projet commun, préalable nécessaire à la constitution d'une liste commune, MM. Bayrou et Juppé ont cependant indiqué qu'il reste encore *« des problèmes de rédaction »* et *« des clarifications à apporter »*, notamment sur le calendrier de l'union monétaire et sur la redéfinition du pouvoir exécutif de la communauté. Les deux présidents n'ont fait, de leur côté, aucun commentaire sur la nature de leur conversation privée. La question du choix de la tête de liste, si liste unique il y a, reste entier. Aucune décision ne devrait être prise avant les élections cantonales des 20 et 27 mars.

L'essentiel, en effet, reste à définir. Quel usage M. Chirac et M. Giscard d'Estaing, également embarrassés par la popularité d'Edouard Balladur, peuvent-ils faire du scrutin européen ? Alors que *le premier ministre annule* régulièrement, depuis quinze jours, les déjeuners hebdomadaires des responsables de la majorité, à Matignon, les deux présidents doivent éviter deux écueils : disparaître dans une liste unique de la majorité qui servira, à moins d'un score trop médiocre, les ambitions présidentielles attribuées au chef du gouvernement, ou bien apparaître comme des fauteurs de trouble, en voulant préserver les leurs.

Naturellement à son aise sur les dossiers européens, la confédération libérale pensait profiter *de l'échéance de juin pour* réapparaître dans un jeu politique écrasé jusqu'à présent par la rivalité, au sein du RPR, entre MM. Chirac et Balladur. L'échec est, pour l'instant, *patent*. Il est d'autant plus mortifiant que l'UDF semble avoir paradoxalement imposé ses vues sur pratiquement tous les sujets du dossier européen. Dans ces conditions, il serait logique que M. Giscard d'Estaing décide de *repousser le conseil national* de la confédération, prévu le 19 février, qui devait entériner la tactique de l'UDF pour les européennes. A quoi bon, en effet, une réunion qui se résumerait à la petite rivalité entre Dominique Baudis, poussé par le CDS, et *Jean-François Deniau, soutenu* par le PR, pour la candidature à la tête de la liste unique ?

GILLES PARIS

REPÈRES

PARTI RADICAL

M. Morlé nouveau secrétaire général

Jean-Loup Morlé, président de la fédération de Paris du Parti radical, a été élu, samedi 5 février, secrétaire général du Parti radical par le nouveau bureau du mouve*ment valoisien, constitué lors du* congrès du 23 janvier. Il succède à Aymeri de Montesquiou, député du Gers, qui avait, sans succès, contesté la présidence du parti à André Rossinot, ministre de la fonction publique.

[Né le 17 novembre 1941 à Paris, Jean-Loup Morlé est licencié en droit et directeur de société. Secrétaire général puis président de la fédération de Paris du Parti radical, vice-président trésorier du mouvement depuis 1993, M. Morlé a été élu conseiller du seizième arrondissement de Paris en 1983. Réélu en 1989, M. Morlé est devenu conseiller régional d'Ile-de-France la même année et a conservé ce mandat en 1992.]

PS

M. Rocard estime le redressement de la gauche « amorcé »

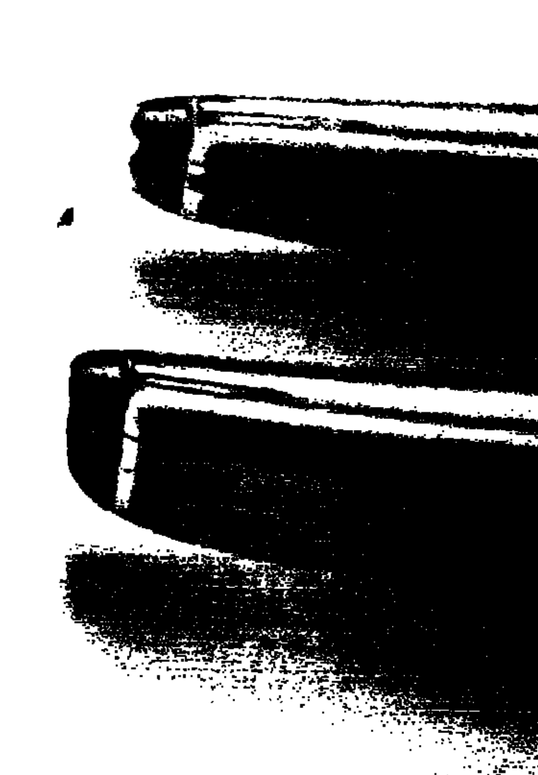
Michel Rocard a estimé, mercredi 9 février sur Europe 1, que le redressement de la gauche était *« amorcé »* et qu'était en train de s'opérer le *« rééquilibrage partiel »* de la politique française. Restant *« optimiste »* pour la prochaine élection présidentielle, il a indiqué qu'il suivait sa *« feuille de route » : « rassembler les socialistes, remettre le parti en marche et rétablir le dialogue »*. Le premier secrétaire du PS s'en est par ailleurs pris à la politique d'Edouard Balladur *« qui ne fait pas ce qu'il dit et ne dit pas ce qu'il fait. » « Deux catégories seulement de Français*, a-t-il jugé, *bénéficient de sa politique : ceux qui payent beaucoup d'impôts sur le revenu et ceux qui achètent des actions d'entreprises privatisées. »*

SONDAGE

La baisse de la popularité de M. Balladur est confirmée

Une enquête réalisée le 4 février auprès de 975 personnes par *l'institut Gallup et publiée par l'Express* du 10 février, montre une nette baisse de la courbe de popularité du premier ministre. Selon ce sondage, effectué au milieu du conflit des *pêcheurs*, 52 % des personnes interrogées *« approuvent »* l'action d'Edouard Balladur au lieu de 59 % le mois précédent. 39 % sont d'un avis *contraire, au lieu de* 31 % en janvier. Cette baisse, déjà mesurée par la SOFRES et CSA (*le Monde* des 5 et 9 février), a pour conséquence que le premier ministre *enregistre son plus mauvais score* depuis son arrivée à Matignon. Sa cote reste toutefois forte au RPR (81 % d'approbation), à l'UDF (80 %) et chez les écologistes (53 %), *mais elle diminue chez les* socialistes (35 %), et au Front national (47 %).

Quand les personnes interrogées sont classées selon leur *appartenance socioprofessionnelle*, les mécontents ne l'emportent sur les satisfaits que chez les commerçants et artisans (47 % contre 43 %). François Mitterrand est également en baisse de deux points avec 48 % de personnes interrogées qui *« approuvent »* l'action du président de la République, au lieu de 50 % en janvier.



Après la publication d'un article controversé sur l'affaire Dreyfus

Le chef du service historique de l'armée de terre a été limogé

Le ministre de la défense, François Léotard, a décidé, mardi 8 février, de mettre immédiatement fin aux fonctions du colonel Paul Gaujac, chef du service historique de l'armée de terre (SHAT) et responsable, en cette qualité, d'un article controversé sur l'affaire Dreyfus, publié dans l'hebdomadaire de l'armée – «Sirpa Actualité» – ***du 31 janvier (lire ci-dessous).***

Dans l'entourage de M. Léotard, on souligne que le ministre de la défense a réagi ***«brutalement»,*** **dès qu'il a pris connaissance de l'article contesté. A ses yeux, sur un sujet aussi sensible, il était inacceptable qu'une publication de l'armée puisse présenter une analyse jugée tendancieuse dont plusieurs spécialistes ont estimé** ***qu'elle comportait, d'un point de vue strictement historique,*** **des inexactitudes ou des erreurs. Il a donc tranché très rapidement, en informant le chef d'état-major de sa décision, mais sans juger nécessaire d'entendre le colonel Gaujac. Ce dernier était chef du service historique de l'armée de terre depuis 1989. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire militaire publiés, notamment, aux éditions** ***Lavauzelle dans la collection «Les grandes batailles de France».***

«L'innocence de Dreyfus est la thèse généralement admise par les historiens»

Voici les principaux extraits du texte paru dans «Sirpa Actualité» du 31 janvier 1994.

«L'affaire Dreyfus commence en 1894, par la découverte dans une corbeille à papiers de l'ambassade d'Allemagne d'un document, le bordereau. Communiqué aux services de renseignements français, ce document semble fournir la preuve qu'un officier de l'état-major est en train de trahir en fournissant aux Allemands des *renseignements sur les expérimentations* des matériels d'artillerie.

» Le 27 septembre 1894, le commandant Henry, qui appartient aux services de renseignements, a le bordereau entre les mains et en rend compte à son chef, le colonel Sandherr. On *entreprend des recherches dans le* but d'identifier l'auteur du bordereau, une *ressemblance* avec l'écriture du bordereau et celle du stagiaire Dreyfus aboutit à une accusation (...)

» *Le 15 octobre*, le capitaine Dreyfus est convoqué au ministère pour *y subir un interrogatoire* ainsi qu'une expertise graphologique. *Il apprend du même coup* les charges qui pèsent contre lui. *Arrêté séance tenante, son procès* est alors organisé. La forme même du *procès est inhabituelle* puisque le dossier d'accusation est classé secret. La défense n'a pas accès aux pièces du dossier. Dreyfus est condamné à la déportation et à la dégradation (...)

» Dans le courant de 1895, les officiers *qui avaient été mêlés* de près à l'affaire changent d'affectation. En mars 1896, le lieutenant-colonel Piquart, des services de renseignements, a connaissance d'un document connu sous le nom de «Petit bleu» accusant Esterhazy de traître et comme étant l'auteur du bordereau. Mathieu Dreyfus, le frère du condamné, demande la révision du procès en novembre 1897, appuyé par Cheurer-Kester, vice président du Sénat, et le député Reinach.

» On pense alors dans les états-majors qu'il vaut mieux ne pas faire trop de bruit autour de la trahison d'Esterhazy de façon à ne pas aiguiller les services allemands sur la piste du canon de 75, alors en expérimentation.

» Cependant, une copie du bordereau est publiée le 10 novembre 1896 par le journal *le Matin*, ravivant l'intérêt du public pour la révision du procès. Aussitôt les personnalités se rangent en deux camps : les révisionnistes et les anti-révisionnistes. *Le procès d'espionnage* ne va pas tarder à dégénérer *en crise nationale* et bientôt c'est la France entière qui se trouve divisée.

» D'un côté, les dreyfusards se *recrutent essentiellement dans* les rangs de la gauche, notamment les républicains mécontents du service militaire obligatoire et qui trouvent là une opportunité pour *tenter de briser la caste militaire*. Ils sont rejoints par les francs-maçons, les radicaux et les socialistes (Jaurès) ainsi que par la Ligue des droits de l'homme. De l'autre, la droite, qui essaye, dans le contexte de la préparation d'une guerre avec l'Allemagne, de désamorcer les tentatives de déstabilisation de l'armée. *Des personnalités telles* que Barrès et Maurras sont épaulées *par les tenants de l'antisémitisme* et par les catholiques. Ils forment la Ligue de la patrie française.

» *Le 10 janvier 1898, traduit en* conseil de guerre, Esterhazy est acquitté et le 13 janvier, le fameux «J'accuse!» paraît dans *l'Aurore* de Clemenceau, sous la signature de Zola. Le procès de l'écrivain a lieu le 23 février 1898, il est condamné à la peine maximum : un an de prison. Sous la pression de l'opinion, la cause des révisionnistes commence à l'emporter. *En août 1898, le colonel* Henry est convaincu d'avoir fabriqué un faux. *Incarcéré au Mont-Valérien*, il se suicide, provoquant la fuite à l'étranger d'Esterhazy qu'il avait couvert jusque-là. Plusieurs chefs militaires anti-dreyfusards démissionnent et la révision du procès est admise.

» Le 9 septembre 1899, un conseil de guerre réuni à Rennes condamne à nouveau Dreyfus à une peine de 10 ans : il est reconnu coupable, mais avec des circonstances atténuantes. Un décret de grâce du gouvernement permet de renvoyer le procès devant la Cour de cassation. Le 12 juillet 1906 le jugement est cassé, Dreyfus est réintégré comme chef d'escadron. L'Affaire prend fin.

» On admet aujourd'hui trois conséquences principales de l'Affaire :

» Les conséquence politiques : la révision est vécue comme une victoire républicaine qui permet de réaliser l'intégration du socialisme *dans le système parlementaire. A contrario*, elle a aussi contribué à donner une nouvelle vigueur à la droite qui y a trouvé, elle aussi, un élément fédérateur.

» Les conséquences militaires : la conséquence essentielle est le démantèlement du service de renseignements français et la diminution des crédits pour l'armée alors que l'Allemagne réarme.

» Les conséquences sur la communauté juive : par l'importance que l'Affaire a eue dans la prise de conscience et la maturation des idées de Théodore Herzl, elle est considérée comme le point de *départ du mouvement sioniste*.

» Aujourd'hui, l'innocence de *Dreyfus* est la thèse généralement admise par les historiens. Autour *de l'affaire politique* se greffe une affaire d'intoxication dirigée contre les services allemands et dont personne encore n'est en mesure de dire si Dreyfus en a été une victime consciente ou inconsciente.»

CLÉS/ *L'Affaire*

■ **ALFRED DREYFUS.** Né le 9 octobre 1859 à Mulhouse (Haut-Rhin), polytechnicien, Alfred Dreyfus entre à l'École de guerre en avril 1890. Il en sort deux ans plus tard, avec la mention très bien et *commence, en 1894, son stage* à l'état-major. Accusé, la même *année, d'être* l'auteur d'un bordereau fournissant aux Allemands des renseignements sur les expérimentations de matériel d'artillerie, Alfred Dreyfus est traduit en conseil de guerre. Déclaré coupable, il est condamné, le 22 décembre 1894, à la déportation à vie dans une enceinte fortifiée et à la *dégradation militaire, qui a lieu, le* 5 janvier 1895, dans la cour de l'Ecole militaire. Alfred Dreyfus est envoyé à l'île du Diable en Guyane.

■ **J'ACCUSE.** *Décidée à obtenir* la révision du procès, la famille du capitaine Dreyfus *est soutenue par* le journaliste Bernard Lazare. En 1896, le lieutenant-colonel Georges Picquart découvre un pneumatique (le «petit bleu») qui révèle une correspondance entre le colonel Maximilien von Schwartzkoppen et un officier français, le commandant Esterhazy, dont l'écriture ressemble à celle de l'auteur du bordereau. Traduit en conseil *de guerre en janvier 1898*, Esterhazy est acquitté. Deux jours après *l'annonce de l'acquittement, l'Aurore* – dont le rédacteur en chef est Georges Clemenceau – publie sous le titre «J'accuse!» un long texte d'Emile Zola adressé à Félix Faure, président de la République, dans lequel il dénonce un *«crime de lèse-humanité et de lèse-justice»*. Un mois plus tard, Zola est traduit devant la cour d'assises et condamné à un an de prison.

■ **RÉHABILITATION.** La France se déchire en deux camps, dreyfusards et antidreyfusards, et la presse se déchaîne. La Ligue des *droits de l'homme est créée*. Dans ce climat, on découvre en août 1898, *que le document* qui a fondé la condamnation de Dreyfus, est un faux, fabriqué par le colonel Henry. Arrêté et transféré au Mont-Valérien, ce dernier se suicide dans sa cellule le 31 août. Plusieurs chefs militaires hostiles à Dreyfus doivent donner leur démission et le ministère de la guerre *accepte une révision du procès*. En septembre 1899, un nouveau *conseil de guerre déclare, pour la* seconde fois, Dreyfus coupable, et le condamne à dix ans de réclusion avec circonstances atténuantes. Dix jours plus tard, le président de la République Emile Loubet prononce sa grâce.

Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation casse ce second jugement et rétablit Dreyfus dans son grade de capitaine. Dès le lendemain, la Chambre des députés adopte un projet de loi, qui l'élève au grade de chef d'escadron et lui décerne la croix de la Légion d'honneur.

Alfred Dreyfus meurt à Paris, le 12 juillet 1935.

هكذا من الأصل

La « deuxième affaire du sang contaminé »

Les tests de dépistage du sida étaient-ils prêts et fiables au début de 1985 ?

Les firmes industrielles Diagnostics Pasteur et Abbott étaient-elles prêtes au début de l'année 1985 à répondre aux besoins du marché français en tests de dépistage de l'infection par le virus du sida ? Plusieurs éléments inédits du dossier font apparaître des doutes non seulement sur la capacité industrielle réelle de ces firmes, mais également sur la fiabilité des tests.

Parmi les questions auxquelles il faut s'efforcer aujourd'hui de répondre, l'une a trait aux capacités de production réelles des firmes Diagnostics Pasteur et Abbott au début de l'année 1985, au moment où elles déposent en France une demande d'enregistrement de leurs tests de dépistage de l'infection par le virus du sida, l'autre concerne la fiabilité des tests de dépistage Abbott et Diagnostics Pasteur en 1985-1986.

Le premier point est important dans la mesure où, même s'il est aujourd'hui largement démontré que la priorité pour les autorités françaises fut de favoriser le test de dépistage de Diagnostics Pasteur au moyen de mesures de type protectionniste, rien ne permet de dire avec certitude qu'Abbott était effectivement prêt, dès janvier 1985, ou même en mars 1985, à fournir le marché français en tests. En d'autres termes, peut-on affirmer que l'on aurait pu éviter de perdre cinq ou six mois dans la mise en œuvre du dépistage systématique dans les dons de sang ?

Sur cet aspect industriel de l'affaire, les procès-verbaux d'audition montrent que les avis divergent. Pour André Garcia, PDG d'Abbott France (et, en 1984-1985, directeur de la division « diagnostic » d'Abbott France), il ne fait guère de doute que sa firme pouvait approvisionner le marché français. Les responsables d'Abbott à Chicago (Illinois) ont à cette fin adressé à M. Garcia une attestation effectuée sous serment devant notaire stipulant en particulier que, pour la période du 1er mars 1985 au 31 juillet 1985, la firme Abbott avait la capacité de produire plus de réactif HTLVIII qu'il n'en a été en fait produit et qui auraient pu être disponibles pour toutes les ventes d'Abbott dans le monde entier.

Pour M. Garcia, si les autorités médicales françaises l'avaient souhaité, la firme Abbott avait la capacité industrielle de satisfaire le marché français. M. Garcia ajoute que la firme Abbott n'est pas en mesure de fournir des documents d'archives concernant cette période 1985 car, affirme-t-il, il n'est pas d'usage dans son laboratoire de conserver sur de longues périodes des archives relatives à la production.

Tout autre est l'avis du docteur Alain Leblanc, directeur du département de biologie médicale du Laboratoire national de la santé. Selon lui, avant le 4 juin 1985 – date à laquelle avaient été connus les résultats définitifs des évaluations effectuées par le groupe « rétrovirus » de la Société nationale de transfusion sanguine confirmant la bonne qualité des trois tests concernés (Abbott, Organon et Diagnostics Pasteur) à l'exception d'un relatif manque de spécificité du réactif Abbott – les trois sociétés concernées n'étaient pas en mesure de répondre aux besoins du marché français si une décision avait été prise de rendre systématique et obligatoire le dépistage sur tous les dons de sang.

Le taux de faux positifs

Ce problème de la spécificité du test Abbott devait d'ailleurs, selon le docteur Leblanc, aller en s'amplifiant, le taux de faux positifs passant, selon lui, en une année, de 0,83 pour mille à 3,64 pour mille. Cette « dérive » de la spécificité du test Abbott a d'ailleurs contraint les autorités sanitaires françaises à enregistrer, le 24 mars 1987, un réactif Abbott de deuxième génération qui n'avait pas été autorisé par la FDA. Ce réactif, expliquait le docteur Leblanc, était de bien meilleure qualité et satisfaisait mieux aux exigences de santé publique.

Dans *Libération* du 9 février, Bernard Seytre, le traducteur en français de Robert Gallo, affirme pour sa part que jusqu'en avril 1985 certains lots de tests fabriqués par Diagnostics Pasteur donnaient un nombre élevé de faux négatifs, variant de 9 % à 20 %. Fin juin 1985, ces problèmes étaient réglés, affirme-t-il.

Plusieurs documents d'origine américaine, pour la plupart inédits et ne figurant pas dans le dossier d'instruction, apportent de nouveaux éclairages sur cet aspect particulier de l'affaire. Concernant la capacité industrielle des fabricants de tests, une note en date du 11 avril 1985 émanant du docteur Robert Gordon, assistant spécial du directeur du National Institute of Health (NIH), révèle qu'avec une distribution totale d'environ 2,5 millions de tests, le marché américain était à cette époque « saturé ». « Les fabricants sont prêts à commencer à « exporter » », ajoutait le docteur Gordon à la mi-avril.

En ce qui concerne la fiabilité du test de la firme américaine Abbott, plusieurs études font apparaître de sérieux problèmes. Ainsi, une étude parue dans le *Canadian Medical Association Journal* fait état, le 15 septembre 1985, de résultats faussement négatifs obtenus avec le test Abbott. Plus encore, un rapport de la « *task force* » de la Croix-Rouge américaine, en date du 20 février 1986, indique que « *le test de choix* » est celui de la firme Genetics Systems qui exploite sous licence le test Pasteur aux Etats-Unis. En ce qui concerne le test Abbott, ce rapport note de « *considérables variations de spécificité* » selon les lots. Enfin, le 18 juillet 1986, un article publié par l'*American Medical News* fait état d'une étude menée par le docteur Alfred Saah (de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses, Bethesda) montrant un taux élevé de faux négatifs (supérieur à 50 %) avec le test Abbott.

Selon le *Wall Street Journal* du 28 juin 1993, qui rapportait les résultats de cette étude, plusieurs procès ont été intentés ces derniers mois aux Etats-Unis contre Abbott par des personnes ayant été contaminées par le virus du sida à la suite d'une transfusion.

Tous ces éléments ne sauraient pour autant conforter la position de ceux qui ont retardé l'instauration d'un dépistage systématique dans les dons de sang. Les docteurs Ducos et Smilovici (CTS de Toulouse) n'écrivaient-ils pas, le 12 avril 1985, que la praticabilité du test Abbott « *est tout à fait satisfaisante dans le cadre d'une activité de dépistage systématique chez tous les donneurs de sang* » ? Valait-il mieux le test Abbott que rien du tout, c'est une des questions essentielles auxquelles devra répondre la justice.

« La pression de l'opinion »

A l'Hôtel Matignon, on était, en mai 1985, loin de ces considérations techniques. Dans une note adressée le 13 mai 1985 à Louis Schweitzer, directeur du cabinet du premier ministre, Laurent Fabius, le professeur François Gros (1) faisait le point sur le diagnostic du sida. Expliquant qu'il avait tenu la veille une réunion interministérielle pour examiner les problèmes que poserait la généralisation de l'emploi du test de dépistage, « *assortie de mesures favorisant l'utilisation du « kit » mis au point par Diagnostics Pasteur (DP)* », le conseiller auprès du premier ministre rapportait : « *La « santé » estime que le nombre de cas de sida résultant de la contamination post-transfusionnelle est faible et que la généralisation du test n'entraînera pas de freinage significatif dans l'évolution numérique globale de la maladie. A première vue et sous cet angle, l'incidence d'un dépistage obligatoire chez les donneurs de sang serait faible pour la santé publique* ».

Toutefois, ajoutait le professeur Gros, « *le secrétariat d'Etat estime que notre pays ne pourra pas résister (pas plus que les USA, la RFA et l'Australie) à la pression de l'opinion. Même s'il ne s'agit que de quelques incidences pathologiques, l'opinion publique finira par exiger les garanties maximum quant à la qualité du sang transfusé* ».

En conclusion, il expliquait que deux types de mesures sont possibles :

– « *Soit, a minima, faciliter au niveau des pouvoirs publics les contacts entre les CTS (qui ne sont pas déjà « conditionnés » par Abbott) et DP pour inciter les premières à se fournir chez le second (...) ;*

– soit se préparer à adopter une mesure de généralisation après avoir vérifié que DP sera en mesure dans un bref délai de répondre à une demande nationale importante (actuellement DP semble être à même de couvrir 25 % de celle-ci, mais la Sanofi serait prête à prendre des dispositions pour accélérer la production (...). »

Un an auparavant, le 23 mai 1984, dans une note adressée au directeur général de la recherche et de la technologie, Laurent Fabius, alors ministre de la recherche et de l'industrie, souhaite déjà « *qu'une suite rapide soit donnée à l'industrialisation et la commercialisation d'un test diagnostic sur le sida à partir de la découverte faite à l'Institut Pasteur* »...

FRANCK NOUCHI

(1) Dans une déclaration écrite transmise à l'AFP mardi 8 février, le professeur François Gros affirme qu'en janvier 1985 il était « *un rouage dans la machine complexe de Matignon* », et qu'à cette époque « *tous les spécialistes du sida connaissaient l'existence d'un risque transfusionnel, mais la plupart d'entre eux avaient la conviction qu'il était limité dans notre pays. Bien au contraire, personne au niveau des autorités de santé publique ou du corps médical ne m'avait donné d'informations sur la gravité de la situation* » en France.

La spécificité de la situation française

Le débat sur les retards dans la mise en œuvre du dépistage systématique dans les dons de sang doit être replacé dans le contexte plus général du nombre des contaminations post-transfusionnelles exceptionnellement élevé en France en 1983-1985. Comment expliquer, par exemple, qu'au Royaume-Uni, alors que le dépistage n'y a été instauré que le 1er octobre 1985 – soit deux à trois mois après la France –, le nombre de personnes contaminées par voie transfusionnelle y soit douze fois moins élevé ? Les médecins anglais ont respecté les règles élémentaires de santé publique concernant la sélection des donneurs à risques, tandis qu'en France, où ces mêmes règles avaient été rappelées dès juin 1983 par la direction générale de la santé, on a collecté du sang dans des milieux à risques, notamment en prison, jusqu'à la fin de 1985. C'est pour cette raison que le débat sur les retards dans la mise en œuvre du dépistage prend aujourd'hui, en France, une telle importance. Un mois de retard équivaut dans notre pays à 200 contaminations supplémentaires par le virus du sida. Au Royaume-Uni, à peine à dix...

F. N.

CATASTROPHES

Après le passage du cyclone Geralda

Madagascar lance un appel à la solidarité internationale

La situation sanitaire est préoccupante à Madagascar, où le cyclone Geralda, qui s'est récemment abattu sur l'île (*le Monde* des 5 et 8 février), a causé la mort, selon un nouveau bilan officiel, d'au moins 70 personnes. On dénombre 500 000 sinistrés, dont 150 000 sans-abri. Médecins sans frontières a convoyé sur place, en liaison avec l'organisme paneuropéen ECHO, 20 tonnes de médicaments et de vivres, mais les besoins apparaissent chaque jour plus grands. Le gouvernement malgache a lancé, le 6 février, un appel à la solidarité internationale. La France a déjà apporté une aide financière d'environ 30 millions de francs et acheminé depuis Paris 22 tonnes de matériel (groupes électrogènes, motopompes, tentes, lits de camp, etc.).

D'un diamètre de 800 kilomètres, le cyclone Geralda, le plus dévastateur qu'ait connu Madagascar depuis 1927, a ravagé les trois quarts de l'île. Toamasina (ex-Tamatave), ville portuaire de la côte est, est sinistrée, selon les autorités locales, à 90 %. Elle est privée d'eau potable et d'électricité et sa raffinerie de pétrole a été très gravement endommagée, ainsi que sa prison d'où se sont enfuis les 400 détenus. Dans la capitale, Antananarivo (ex-Tananarive), quelque 2 100 maisons ont été rasées. Les approvisionnements en riz, en sucre et en carburant sont critiques. Il manque au moins 20 000 tonnes de riz – les inondations ont détruit 70 % des rizières du bassin tananarivien – et d'interminables files se pressent devant les rares magasins ouverts. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

… fiables au début de 198…

Des ministres de la culture accusés de tentative de corruption

Spéculations autour d'un tableau de Van Gogh

Le juge rennais Renaud Van Ruymbeke a transmis, mardi 8 février, au parquet de Paris un dossier concernant des tractations auxquelles semble avoir donné lieu le classement d'un tableau de Van Gogh par le ministère de la culture. Un homme d'affaires, Michel Pacary, qui a joué un rôle-clé dans ce dossier, avait été placé en garde à vue, la veille, par Hubert Hansenne, juge d'instruction à la Guadeloupe, en raison de son implication dans une affaire de corruption.

Peint en 1890, le tableau de Van Gogh intitulé *Jardin à Auvers* a été estimé à plus de 300 millions de francs sur le marché international. Encore faut-il pouvoir le vendre à un acheteur qui soit autorisé à l'emporter hors de France. L'opposition du ministère de la culture à sa sortie de l'Hexagone puis son classement au patrimoine national en 1989 ont-ils donné lieu à des tractations occultes visant à extorquer une commission de plusieurs dizaines de millions de francs à son propriétaire, Jacques Walter?

Les déclarations faites à la justice par Jean-Jacques Walter, son fils, ainsi que certains documents et témoignages recueillis par M. Van Ruymbeke dans cette curieuse histoire laissent penser que tel fut le cas, et que l'on est en présence d'une véritable «affaire d'Etat». Pourtant, les propos et les dénégations d'autres acteurs, la personnalité de Michel Pacary et celle de Jean-Jacques Walter incitent à aborder avec prudence cette affaire encore tissée de mystères.

Comment ce dossier a-t-il échoué dans les mains du juge rennais? En 1993, Renaud Van Ruymbeke, qui a saisi une masse de documents au siège de la SAGES, à Paris, en janvier 1992, tombe sur un dossier relatif à la vente par Jacques Walter à la société Anbin, domiciliée au Liechtenstein, d'un tableau de Van Gogh, le *Jardin à Auvers*. Dans ce dossier, des lettres des 20 et 22 décembre 1989 attestent que Michel Reyt, le PDG de la SAGES, transmet à Didier Hamon, chef de cabinet de Jack Lang, ministre de la culture, plusieurs lettres demandant une autorisation de sortie du tableau du territoire français contre le versement d'une commission comprise entre 1 million et 1,5 million de dollars. L'acheteur est un certain Hans Springer. Le contrat de vente, daté du 14 décembre 1989, et un avenant mentionnant le *dépôt par Springer de 22 millions* de dollars dans une banque de Genève sont joints au dossier. De même qu'une note manuscrite indiquant : *«commissions : bloquées à la SAGES»*, *«et pour nous (ministère) 1,5 million de dollars à partager en trois»*.

Le juge, qui poursuit son enquête sur la SAGES, notamment du côté des comptes bancaires de Michel Reyt à Genève, décide alors d'entendre Jean-Jacques Walter. Celui-ci n'a pas eu vent de l'intervention de Michel Reyt. Mais, pour lui, il est clair qu'elle s'inscrit dans la longue série de tractations, la longue bataille qu'il mène avec son père depuis une dizaine d'années. *«Mon père comme moi-même avons dû subir des demandes de corruption afin d'obtenir ce qui nous était légitimement dû»*, dit-il au juge. La situation lui paraît d'autant plus scandaleuse que son grand-père, Jean Walter, mort en 1957, avait légué 144 toiles (dont 21 Renoir, 16 Cézanne, 10 Matisse, 12 Picasso, etc.) au musée du Louvre. Un cadeau de *5 à 8 milliards* de francs au cours actuel.

De 300 à 50 millions

M. Walter, qui nous a confirmé ses déclarations, se confie au juge le 28 octobre 1993. Dans sa déposition sur procès-verbal, il raconte comment son père, Jacques Walter, directeur des mines Zelidja, au Maroc, achète en 1955, à New-York, l'un des derniers tableaux peints par Van Gogh avant sa mort, *Jardin à Auvers*, qu'il fait entrer en France sous le régime douanier de l'admission temporaire. En 1982, M. Walter, qui réside à Genève, demande une autorisation de sortie du tableau pour le vendre. Il se heurte alors à un refus du ministère : on lui indique que le dossier d'importation est introuvable aux douanes malgré les recherches. Du coup, la valeur du tableau, estimée à 300 millions de francs, tombe à une cinquantaine de millions. L'affaire va traîner pendant plusieurs années.

Toujours selon Jean-Jacques Walter, dans les années 1986-1988, à une date non précisée, François Tripet, conseil juridique de Jacques Walter, informe son père *«qu'il avait été voir Jacques Lang, lequel lui réclamait 50 millions de francs en échange de l'autorisation»* (de sortie du tableau). Il ajoute : *«Tripet m'a également confié que M. Léotard, peu avant de quitter son ministère, avait pour sa part demandé 30 millions de bakchich* (1). *»* Il précise que son père *«s'est toujours opposé fermement à ce type de demande»*.

Courant 1988, Jacques Walter demande une étude juridique à l'avocat Jean-Denis Bredin. Transmise à Jack Lang en octobre 1988, celle-ci conclut à la parfaite légalité de la demande de sortie du tableau. *«Le refus opposé à deux reprises est manifestement illégal»*, souligne Me Bredin, qui juge, par ailleurs, le procédé *«injuste et choquant»* au regard de la générosité passée de Jean Walter. Peine perdue. Le 28 juillet 1989, le ministre de la culture fait classer le tableau aux Monuments historiques.

Jacques Walter attaque le décret ministériel devant le Conseil d'Etat, mais, fatigué et endetté, il se résoud à vendre *Jardin à Auvers* aux enchères, le 6 décembre 1992 à Paris. Une bonne affaire pour le banquier parisien Jean-Marc Vernes, qui l'emporte pour 55 millions de francs. Puis le vieil homme passe le relais à son fils Jean-Jacques, un ingénieur résidant à Paris, qui prend, sans attendre, plusieurs mesures.

D'abord, il se sépare de Tripet, *«qui réclamait 6 millions d'honoraires, abusant de l'âge de* [son] *père (quatre-vingt-cinq ans) alors qu'il avait échoué dans toutes ses démarches»*. Son successeur, Me Philippe Peninque, ramènera la gourmandise de Tripet à 1 million de francs. Ensuite Jean-Jacques Walter lance une riposte contre l'Etat français sur quatre fronts : une demande de dommages et intérêts (de 400 millions de francs) pour préjudice subi par le classement ; deux actions devant la Commission européenne et la Cour européenne des droits de l'homme. Enfin, une action en révocation de la donation Walter à l'Etat.

En même temps, M. Walter fait part à Me Peninque de son souhait d'aboutir à une transaction. L'avocat transmet au cabinet de Jack Lang. *«Quelque temps plus tard*, explique Jean-Jacques Walter, *un nommé Michel Pacary contactait Me Peninque pour l'informer qu'il était chargé de négocier pour le compte du ministre. Lors des tractations qui ont suivi, Pacary demandera 30 % de l'indemnité que le ministère serait disposé à verser, soit 100 millions de francs.»* On transigera finalement pour la moitié de cette somme. *«Dans le souci de combattre la corruption, j'ai fait semblant d'accepter pour pouvoir mettre des preuves formelles à la disposition de la justice»*, prétend encore M. Walter.

«Un caractère normal»

Toutes les tractations ont lieu entre Michel Pacary et Philippe Peninque. Les deux hommes se rendront même le 20 janvier 1993 à Genève chez un avocat, Me Charles de Bavier, chez qui devait être versée l'indemnité, environ 300 millions, dont 50 à rétrocéder à Pacary. Jean-Jacques Walter précise que son père avait porté plainte, fin 1992, auprès du procureur de Genève qui était tenu régulièrement informé. Prêt à intervenir en cas de transaction financière. Finalement, l'affaire n'aboutira pas en raison d'un blocage de l'administration et du changement de pouvoir, en mars 1993.

Etonnante histoire. Mais correspond-elle bien à la réalité? Pour M. Lang, il s'agit d'*«accusations monstrueuses»*, d'une *«histoire à dormir debout, véritablement ubuesque»*. L'ancien ministre nous a *«affirmé sur l'honneur qu'il n'avait personnellement rien à voir avec tout ça»*. Il précise que *«sa doctrine constante* [en matière d'œuvres d'art] *a toujours été de suivre aveuglément les avis et les propositions de la direction des musées»*. Quant à François Léotard, actuel ministre de la défense, son entourage indique *«ne pas avoir souvenir qu'un problème concernant ce tableau ait été posé au ministère de la culture entre 1986 et 1988»*.

Jean-Jacques Walter, véritable croisé de l'anti-corruption, qui lance ces jours-ci un mouvement de citoyens, «Les hommes libres», n'est-il pas mythomane? Emporté par son animosité contre l'Etat? M. Walter, qui n'a jamais eu de contact direct ni avec Jack Lang ni avec François Léotard, ni même avec les fonctionnaires du ministère, a essentiellement été informé par Mes Peninque et Tripet. Se serait-il trompé? Aurait-il été abusé?

Me Peninque, longuement entendu, ainsi que Me Tripet, lundi 7 février, par le juge Van Ruymbeke, nous a déclaré, mardi, que les négociations qu'il a menées avec le ministère de la culture ont toujours eu *«un caractère normal»*. Compte tenu des enjeux financiers et artistiques, mais aussi de la possibilité pour l'Etat de faire traîner les choses, il a cherché à négocier, dans l'intérêt des deux parties, une indemnisation raisonnable. Il se dit ensuite persuadé que Michel Pacary, administrateur de la Société d'économie mixte de la ville de Blois, les a trompés en faisant croire qu'il avait des entrées haut placées lui permettant de débloquer l'affaire. *«Mais il n'a jamais été question de Jack Lang. Pacary n'a jamais prononcé aucun nom.»* Pourquoi, alors, ce voyage avec l'intermédiaire à Genève chez Me de Bavier? *«Parce que Pacary voulait signer une convention d'honoraires.»*

Mais alors, sur quoi reposent les accusations de son client contre MM. Lang et Léotard (et même contre M. Toubon, qui aurait, lui aussi, *«pris le relais»*)? L'avocat a cette explication : progressivement, au fil des tractations, son client et lui se sont livrés à des spéculations du genre Pacary = Blois = Lang. Des supputations qui se seraient transformées, chez M. Walter, en convictions. Me Peninque plaide coupable : *«On spéculait, on est devenus un peu paranoïaques.»*

Se pourrait-il, dans ces conditions, que le conseiller Van Ruymbeke ait été lancé sur une fausse piste? Il a en tout cas cherché à vérifier les accusations de Jean-Jacques Walter. Et le dossier qu'il a remis, mardi, à la section économique et financière du parquet de Paris est loin d'être vide. En effet, le conseiller avait perquisitionné, il y a déjà plusieurs mois, dans le château que Michel Pacary possède dans la région de Blois. Plusieurs courriers saisis à cette occasion établissent le lien avec le tableau en question.

M. Pacary, qui dirige une société financière, Rhoddlams, notamment spécialisée dans la renégociation des dettes des collectivités locales et le courtage en tableaux, est un homme connu à Blois, la ville dont M. Lang est le maire. Il sponsorise l'équipe de football locale et joue les mécènes lors de campagnes électorales. Ses agendas regorgent de noms d'élus, à droite et à gauche.

Quel rôle a-t-il vraiment joué dans l'affaire du *Jardin à Auvers*? A-t-il abusé de ses relations pour se livrer à une tentative d'escroquerie? Quel rôle a joué Michel Reyt, qui prétend n'avoir voulu que *«rendre service à des amis»*? Et qu'est-il advenu du dossier qu'il a transmis au chef de cabinet de M. Lang, dans lequel se trouvent deux lettres, datées du 14 décembre 1989, contenant une offre de corruption en échange de *«l'autorisation de sortie du territoire»* pour un tableau classé cinq mois plus tôt et théoriquement impossible à sortir de France? Il est *«impensable qu'un ministre ait pu déclasser ce qu'il venait de classer. Impensable et absurde,* rétorque Jack Lang. *C'est précisément parce que j'ai fait mon devoir de ministre que je suis aujourd'hui attaqué.»*

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) François Léotard a succédé à Jack Lang au ministère de la culture en mars 1986 avant de lui céder à nouveau la place en mai 1988.

DÉFENSE

Selon un rapporteur de l'Assemblée nationale

La programmation militaire est dans une «impasse financière»

Les études en cours pour préparer la nouvelle loi de programmation militaire, qui déterminera les crédits alloués à la défense entre 1995 et l'an 2000, aboutissent «à une impasse financière», selon l'analyse d'un rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée nationale, Arthur Paecht, député UDF-PR du Var. M. Paecht, qui est un spécialiste reconnu des affaires de défense, annonce cette perspective dans un rapport consacré à un projet commun à six pays européens – dont la France – qui vise à développer un nouvel avion de transport militaire pour remplacer le Transall et le Hercules actuels.

«D'ores et déjà, écrit le député dans un chapitre intitulé «Les contraintes de la programmation», *les travaux préparatoires de la loi de programmation ont permis de mettre en exergue les difficultés de «bouclage» financier sur la période à venir»*. Ce texte de loi sera soumis à un vote du Parlement à la fin de la prochaine session de printemps. Il devrait couvrir les dépenses prévues pour les équipements nucléaires, spatiaux et classiques des trois armées françaises et de la gendarmerie pendant les six années qui vont de 1995 à l'an 2000. Ce projet de loi sera la traduction financière des grandes orientations fixées par le Livre blanc sur la défense qui sera examiné le 16 février prochain, lors d'un conseil de défense présidé par François Mitterrand, et qui doit être présenté le 23 février, par Edouard Balladur, aux membres des commissions spécialisées au Palais-Bourbon et au Sénat rassemblées pour l'occasion.

C'est en principe le 13 avril que Matignon et le ministère de la défense ont prévu de déposer le projet de loi de programmation militaire 1995-2000 devant le Parlement, avec une discussion, par les députés, durant la dernière semaine de mai et un débat au Sénat vers le 15 juin . M. Paecht estime que les difficultés auxquelles se heurte le gouvernement pour mettre la dernière main à son projet de programmation militaire tiennent à deux causes principales.

Des arbitrages difficiles

En premier lieu, l'exécution des programmes d'armement qui sont déjà engagés et qui obligent la France à leur réserver des crédits d'équipement considérables se conjugue mal avec la nécessité de devoir simultanément faire face à la progression des dépenses de fonctionnement, sous *«l'effet mécanique»* des hausses de rémunérations et de charges sociales. Le député considère que cette double circonstance, liée au fait qu'il s'agit de remplacer ou de moderniser une série impressionnante d'armements à la fois, *«conduit à une impasse financière»*.

En second lieu, M. Balladur a fait approuver, au début de cette année, une loi dite d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques. En clair, ce texte prévoit une diminution en volume – de 0,4 % environ par an – des dépenses publiques entre 1995 et 1997, hors charge de la dette. Compte tenu de cette volonté exprimée par le premier ministre de maîtriser la progression des dépenses publiques, observe M. Paecht, il faudrait réduire de près de 2 % les seuls crédits d'équipement militaire tant pour ce qui concerne les projets majeurs d'armement que les dépenses annexes, comme les munitions, l'entretien des matériels ou le flux logistique.

«Dans ces conditions, il paraît déjà difficile de financer les programmes en cours, estime le rapporteur. A fortiori, *les programmes nouveaux sont-ils fortement hypothéqués. Des choix, difficiles sur le plan social et industriel, vont devoir être effectués pour arbitrer entre les divers projets militaires.»*

Pour continuer les programmes actuels et futurs selon les engagements précédents, il faudrait, estime M. Paecht, *«une croissance d'au moins 2 % par an, en volume, des crédits voués à l'équipement militaire»*. Ce qui signifie sans doute qu'il faudrait consacrer quelque 5 % du produit intérieur brut (PIB) au budget de la défense et écarter l'idée d'une *«politique des dividendes de la paix»* qui consiste, selon ses partisans, à limiter au strict minimum un effort national de défense pour concentrer le gros de l'investissement dans le domaine civil.

Toute autre option entraînera des abandons de programmes qui peuvent être préjudiciables à la sécurité de la France. Aucun projet n'est à l'abri de ces amputations, depuis le missile stratégique M.5 jusqu'à l'hélicoptère NH-90, en passant par des systèmes spatiaux, le char Leclerc, la défense antimissiles ou le programme FLA, *(futur large aircraft)* qui fait précisément l'objet du rapport rédigé par M. Paecht. La plupart des projets d'armement sont d'un coût élevé, si l'on en croit des sources parlementaires.

Par exemple, l'avion de combat Rafale est estimé à quelque 175 milliards de francs, sur lesquels 25 milliards ont déjà été engagés. Le char Leclerc est évalué à 40 milliards de francs, sur lesquels plus de 8 milliards sont d'ores et déjà dépensés. L'hélicoptère NH-90 dépasse les 50 milliards de francs et l'hélicoptère Tigre revient à plus de 40 milliards, sur lesquels plus de 5 milliards sont déjà engagés. Le missile nucléaire M.5 vaut de l'ordre de 50 milliards de francs, non compris le coût des sous-marins qui est dans la gamme des 75 milliards de francs (sur lesquels 40 milliards ont d'ores et déjà été investis). La part française dans le FLA est actuellement calculée à hauteur de 33 à 43 milliards de francs selon le nombre des pays européens qui accepteront de coopérer sur ce programme.

C'est la raison pour laquelle le député de la majorité demande au gouvernement que la loi sur la maîtrise des dépenses publiques ne s'applique que de façon très sélective aux armées, *«fût-ce au détriment des dépenses civiles»*. Il invite les parlementaires à *«convaincre l'opinion de la nécessité de faire échapper le budget de la défense aux rigueurs de la réduction des déficits publics»*, quitte, écrit-il, à dégager des *«marges de manœuvre budgétaires»* sur la dissuasion nucléaire – au profit des armements classiques – face à l'ampleur des nouvelles menaces dans le monde.

JACQUES ISNARD

ENVIRONNEMENT

Après la pollution nucléaire à Pierrelatte

Le préfet de la Drôme mentionne une radioactivité excessive autour de Radiacontrôle

VALENCE

de notre correspondant

Le taux de radioactivité autour des bâtiments de Radiacontrôle à Pierrelatte (Drôme), où une pollution avait été révélée fin décembre (*le Monde* du 1er et du 25 janvier), est dix fois supérieur à la limite réglementaire de la dose admissible par la population, révèle un document confidentiel du préfet de la Drôme. Dans ce document adressé aux membres du conseil départemental d'hygiène, le préfet Bernard Coquet envisage la *«suspension des installations classées»* de cette entreprise spécialisée dans la décontamination des installations nucléaires. Il estime notamment que Radiacontrôle n'a pas respecté la réglementation à laquelle elle est soumise et qu'elle n'a pas répondu à toutes les mises en demeure qui lui avaient été formulées fin décembre.

Mais le préfet de la Drôme précise surtout dans ce texte les taux de radioactivité relevés à l'extérieur du bâtiment de la société. *«Les contrôles effectués à cet endroit ont fait apparaître un débit de 0,5 millirem par heure, soit 4,37 rems par an»*, révèle le document, qui rappelle que la réglementation en vigueur stipule qu'*«à l'extérieur de l'installation et en tout lieu accessible aux tiers le débit d'équivalent de dose ne devra pas dépasser 0,5 rem par an»*.

Ces chiffres révèlent donc une radioactivité avouée presque dix fois supérieure à la dose légale «admissible» pour la population qui pourtant, à ce jour, n'a pas été informée. Cet aveu contredit le *premier communiqué publié* par le même préfet le 30 décembre après la découverte de la pollution. Bernard Coquet assurait alors que *«la dose maximale admissible pour la population est 250 fois plus élevée»* que le taux de radioactivité enregistré alors autour des bâtiments de Radiacontrôle. *Curieusement*, le même communiqué mentionnait pourtant un débit d'équivalent de *dose de 0,01 millisievert par* heure, ce qui équivaut à 0,1 millirem par heure, ou deux fois le *chiffre évoqué aujourd'hui! De* son côté, le Service central de protection contre les rayonne*ments ionisants (SCPRI) n'a rien* décelé d'anormal. Dans ses premiers résultats publiés le 7 janvier, *il affirmait que la radioactivité* relevée par ses experts à l'extérieur des bâtiments était alors de *«deux fois le bruit de fond régional»*, c'est-à-dire quasiment la normale.

Ces contradictions sèment le doute jusque chez les membres du conseil départemental d'hygiène que le préfet a consultés en urgence avant de signer l'arrêté de fermeture de Radiacontrôle. Ils n'étaient que trois sur trente à avoir répondu mardi 8 février, date limite d'envoi de leur réponse. Parmi eux, le docteur William Pasquet, représentant des associations de protection de l'environnement, refuse de se prononcer. *«Ce dossier est un véritable cafouillage, et le préfet n'a pas donné aux membres du conseil les éléments suffisants pour qu'ils puissent émettre un avis sérieux»*, estime-t-il.

GÉRARD MÉJEAN



SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Un employé municipal marocain assassiné à Ajaccio

A deux pas de l'Hôtel de région d'Ajaccio, samedi 5 février au petit matin, l'équipe municipale de ramassage des ordures est en pleine activité. Ali Haïda précède le camion-benne d'une dizaine de mètres. Deux coups de feu claquent, peu après cinq heures. Ali Haïda est atteint d'une balle de calibre 6,35 en plein cœur. Le corps sans vie de cet homme de cinquante-quatre *ans, marié et père de quatre* enfants, sera retrouvé mort par ses collègues.

Ali Haïda avait quitté son *Maroc natal vingt ans plus tôt,* pour s'installer à Ajaccio. Il jouissait d'une réputation d'honnête travailleur, ponctuel et sérieux. Jean Baggioni, le président de l'exécutif territorial, a d'ailleurs réagi contre *« les auteurs de ce crime raciste et gratuit* [qui] *se mettent au ban de la société corse en bafouant ses valeurs d'hospitalité et de solidarité. Je demande à tous les Corses et à toutes les communautés qui cohabitent sur cette île de répondre à ces agressions par un effort d'écoute, de tolérance et de respect mutuel ».*

Réaménager les horaires

Le collectif antiraciste *Ava Basta* a lancé un appel à un rassemblement de protestation, relayé par la Ligue des droits de l'homme, les partis de gauche, les nationalistes et les syndicats. *Portant la mention « La population d'Ajaccio »,* une gerbe de fleurs a été déposée sur les lieux du crime.

Cette agression n'est pas la première du genre. Il y a quatre ans, un balayeur avait été la cible d'un tireur embusqué place des Palmiers. L'été dernier, un autre employé municipal avait été grièvement atteint au thorax par une clé à molette *lancée d'un étage voisin.* Récemment encore, deux *balayeurs avaient été pris en* chasse par un forcené armé *d'une tronçonneuse.* Des employés municipaux chargés du nettoiement sont agressés à l'heure où les fêtards enivrés et armés sortent des boîtes de nuit de la ville. Crimes racistes ou actes gratuits ?

La police a tenté de multiplier *les contrôles nocturnes, mais* rien n'y a changé. *« Il faudrait mettre un policier derrière chaque agent. C'est impossible, car nous avons 82 employés pour quelque 120 kilomètres de voirie »,* confie le responsable municipal du nettoiement. Adjoint au maire d'Ajaccio, Marc Marcangelli vient de donner l'assurance au personnel, en grève depuis quarante-huit heures, de réaménager les horaires de ramassage. Les camions-bennes seront équipés de systèmes de liaisons radio et les employés porteront des alarmes individuelles. L'assassinat d'Ali Haïda pose toutefois encore la question de la détention des armes en Corse.

MICHEL CODACCIONI

ACCIDENT : un TGV déraille sans faire de victime près de Besançon. – Un TGV, assurant la liaison Besançon-Paris, a déraillé d'un bogie (la partie reliant les voitures entre elles) sur une des voitures, dans la matinée du 9 février, près de Franois (Doubs), sans faire de victime. La rame a heurté un « tampon », une sorte de pare-chocs fixé sur les trains classiques, tombé du train précédent sur la voie. *« Il ne s'agit pas d'un acte de malveillance,* a précisé la SNCF. *Cette pièce devait être mal fixée ou les boulons qui la retenaient se sont rompus, ce qui paraît fort improbable ».* Le TGV venait de quitter la gare de Besançon et roulait à faible vitesse.

JUSTICE

A Neuilly

L'ancien secrétaire de section du RPR condamné à quatre ans de prison pour escroquerie

Michel Guignard, ancien secrétaire de la sixième circonscription RPR des Hauts-de-Seine et conseiller de clientèle à la BNP de Neuilly-sur-Seine, a été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, mardi 8 février, par la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre, dans le cadre d'une affaire d'escroquerie portant sur 15 millions de francs.

Michel Guignard, quarante-cinq ans, avait gravi les échelons de la BNP avant d'obtenir son premier poste de chef d'agence à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Il s'était alors rapproché du RPR local, avant d'être gagné par ce qui a été qualifié à l'audience de *« mégalomanie ».* Le phénomène s'accentue en 1988 avec sa mutation à l'agence de l'avenue du Roule, à Neuilly.

Conseiller de clientèle, il a en charge les trois cents plus gros comptes de la succursale. Son salaire de 15 000 francs mensuels ne lui permettant pas de mener la grande vie, il propose des *« investissements un peu particuliers »* à certains clients. Nommé secrétaire de la sixième circonscription du RPR, il n'hésite pas, en effet, à faire état de difficultés financières du parti pour obtenir des fonds.

26 millions de francs détournés

Chaque fois, il promet des taux très attractifs allant, selon le procureur de la République, *« jusqu'à 458 % »* ! Des dizaines de personnes lui apportent des sommes en liquide.

En échange, il délivre, à titre de garanties, des chèques émis sur son propre compte ou des ordres de virement qui ne seront jamais honorés. C'est l'effet boule de neige : avec l'argent des uns, il rembourse les intérêts aux clients les plus virulents ou les plus pressés. M. Guignard détourne ainsi 26 millions de francs, dont il ne remboursera qu'une partie. Il garde pour lui 15 millions dont l'utilisation ne sera jamais établie.

Dans sa *« spirale mégalomaniaque »,* il n'hésite pas à arborer une décoration, et c'est le motif qu'invoquera le RPR départemental pour demander sa démission le 18 octobre 1990. Michel Guignard est aux abois.

« C'était devenu une épicerie »

Interdit bancaire et ne pouvant plus offrir de chèques de garantie, il établit des reçus au nom du RPR : *« Je faisais n'importe quoi, j'avais de l'argent partout, dans mon tiroir de bureau, dans mon coffre de voiture... C'était devenu une épicerie. »*

En janvier 1991, il tombe malade et certains clients, qui ne peuvent le joindre à la banque, se renseignent auprès du parti pour obtenir le remboursement des sommes prêtées. L'escroquerie est découverte. Lors de son arrestation, Michel Guignard fournit une liste de soixante noms, mais seuls une trentaine de ses clients porteront plainte.

Condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, il devra rembourser les sommes réclamées par les parties civiles, soit près de 4,5 millions de francs. Le RPR a obtenu un franc de dommages et intérêts. La banque, pour sa part, n'a pas été reconnue civilement responsable dans cette affaire.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

CORRUPTION : Louis Nicollin mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. – Louis Nicollin, président du club de football de Montpellier et PDG de la société Nicollin-Réunion, a été mis en examen pour corruption, mardi 8 février, à Saint-Denis de la Réunion, par le juge d'instruction Jean-Michel Prêtre. M. Nicollin a été placé sous contrôle judiciaire assorti d'une caution de 1 million de francs. Cette mise en examen intervient dans le cadre de l'enquête sur une affaire de corruption présumée à la mairie de Saint-Denis (*le Monde* du 9 février).

ASSISES : quarante personnalités demandent un nouveau procès pour Omar Raddad. – Un appel signé par quarante personnalités réclame un *« autre procès impartial et entouré de toutes les garanties »* pour Omar Raddad, le jardinier condamné le 2 février à dix-huit ans de réclusion pour le meurtre de Ghislaine Marchal. Publié dans *Globe Hebdo,* ce texte rappelle que *« la justice se fonde en France sur deux principes : la présomption d'innocence et le fait que le doute doit profiter à l'accusé. »* S'agissant du procès d'Omar Raddad, il estime que *« ces principes ont été bafoués ».* Parmi les signataires, figurent les noms de Pierre Bergé, Roland Castro, Edmonde Charles-Roux, Pierre Chaunu, Harlem Désir, Marguerite Duras, Mgr Gaillot, Patrick Grainville, Paul Guimard, Dominique Jamet, Claude Lanzmann, Gilles Perrault, Jean-Marie Rouart et Pierre Vidal-Naquet.

SPORTS

Après son match de coupe contre le PSG

Lendemains de fête à Côte-Chaude

Les projecteurs du stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne s'étaient éteints sur le tour d'honneur des footballeurs amateurs de Côte-Chaude, acclamés par trente-cinq mille spectateurs malgré leur élimination en trente-deuxièmes de finale de la coupe de France par Paris SG (10-0). Mais comme beaucoup de clubs entraînés dans une telle aventure, l'équipe de Côte-Chaude a mal géré les lendemains de fête. Retombés dans la grisaille des matches disputés devant une poignée de fidèles, les joueurs de cette équipe de quartier de Saint-Etienne ont, depuis, accumulé les défaites et occupent l'avant-dernière place du championnat d'honneur régional.

Pis ! Moins de trois semaines après leur soir de gloire, sept des « héros de Geoffroy-Guichard » se sont « auto-exclus » du club après un différend d'ordre financier. Confrontés à des difficultés sociales, ces équipiers avaient demandé à bénéficier des retombées de l'aventure sous forme de primes, alors que les autres joueurs et les dirigeants du club souhaitaient conserver la recette du match contre le Paris SG pour organiser un beau voyage collectif.

FOOTBALL : championnat de France. – Caen et Le Havre ont fait match nul (1-1), mardi 8 février, dans une rencontre avancée de la vingt-sixième journée du championnat de France.

BASKET-BALL : Coupe d'Europe. – Cholet s'est qualifié, mardi 8 février, pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs en s'imposant en Croatie à Zadar (88-82). Les adversaires des Choletais en demi-finale (17 et 22 février) seront les Espagnols de Vitoria. L'autre demi-finale se jouera entre Ljubljana et Aris Salonique.

REPÈRES

HOMOSEXUELS

Le Parlement européen demande de ne plus « criminaliser » les rapports sexuels entre personnes de même sexe

Le Parlement européen a demandé, mardi 8 février, à la Commission de Bruxelles de formuler des propositions sur l'égalité des droits des homosexuels dans l'Union européenne. Par 159 voix pour, 96 contre et 16 abstentions, les députés européens recommandent aux Etats membres d'abolir les dispositions nationales *« criminalisant »* les rapports sexuels entre personnes de même sexe. Le texte parlementaire précise que l'âge à partir duquel les rapports sexuels sont admis doit être identique chez les homosexuels et les hétérosexuels. Il invite en outre les Douze à assurer un traitement égal aux homosexuels en matière de sécurité sociale, d'adoption d'héritage et de logement. L'Assemblée de Strasbourg fait une place à part au Royaume-Uni en lançant un appel aux autorités britanniques afin qu'elles mettent fin à leurs *« mesures discriminatoires »,* notamment en restaurant *« la liberté d'opinion en matière d'homosexualité ».* – (Corresp.)

ANTARCTIQUE

Piste d'atterrissage inutilisable en terre Adélie

La piste d'atterrissage de la base antarctique française Dumont-d'Urville, en terre Adélie, a été sérieusement endommagée lors d'une tempête, le 29 janvier. La houle a démoli une partie des enrochements artificiels de la piste, qui relie trois îlots sur une longueur de 1 100 mètres en remblai. Quant au hangar à matériel, il a été emporté.

Cette piste avait été très contestée par les écologistes lors de l'ouverture du chantier, en 1982, car elle se trouve sur le territoire d'une des plus importantes colonies de manchots empereurs. Achevée en 1993 après bien des vicissitudes, elle devait être inaugurée au début de cette année par un vol expérimental. Elle est aujourd'hui inutilisable.

CULTURE

MUSIQUES

La disparition de Witold Lutoslawski

Le sage de Varsovie

Le compositeur polonais est mort lundi 7 février. Il était âgé de quatre-vingt-un ans

« Ma production exprime directement l'optimisme d'un artiste créateur... » Parole presque incongrue dans la bouche d'un Polonais. Mais quand on compare la musique de Witold Lutoslawski à celle de Krysztof Penderecki, autre grande figure de l'école polonaise d'après-guerre, on ne peut qu'être frappé en effet par leur antagonisme.

Fraîcheur, luminosité, vivacité rythmique, théâtralité certes, mais sous forme de « conversations en musique » chez le premier. Gravité tragique, épaisseur du trait, expressionnisme chez le second. Penderecki est de vingt ans plus jeune, il est vrai. Mais l'histoire de la Pologne n'a, au cours de ce siècle, jamais cessé d'être agitée.

Witold Lutoslawski était un sage, un sceptique qui pratiquait constamment l'autocritique et qui n'avait jamais cessé de douter des qualités de ses œuvres les plus célèbres, en raison précisément de leur célébrité. Affable, l'œil perçant, la parole mesurée (parlant, au besoin, en trois langues simultanément), l'hospitalité aristocratique. C'est ainsi que le décrivait Jean-Paul Couchoud, en 1981, quand il recueillit ses *Entretiens* (1).

L'élégance de l'écriture, le caractère introverti : autant de parentés qui relient Lutoslawski à Szymanowski, fondateur en 1927 de l'Association des jeunes musiciens polonais, pour remonter à Chopin. Tous trois aimèrent la France, et l'influence de la musique française sur l'œuvre du benjamin explique peut-être qu'il ait été tôt adopté et très souvent joué ici. Dès 1978, Daniel Barenboïm dirigeait pour les abonnés de l'Orchestre de Paris un programme consacré à ces trois musiciens (2).

Dans sa sagesse, Lutoslawski s'était gardé de s'engager de trop près dans les affaires de son pays. Certes, il avait cofondé le festival « Automne à Varsovie », ouvert aux jeunes musiques, l'une des seules tribunes longtemps accordées à l'Est aux créateurs non orthodoxes. Mais quand on lui demande d'être candidat au Sénat, lors de l'« état de guerre » de 1981, il décline l'offre. Il fut en revanche vice-président de la Société internationale de musique contemporaine. Lutoslawski était un artiste cosmopolite.

Il avait appris le piano et le violon avant de se consacrer à la composition auprès de Witold Maliszewski. Plus tard, il se mit à la direction d'orchestre. Ses premières compositions un peu personnelles suscitent l'effroi de ses maîtres au Conservatoire. Il doit écrire, dans la ligne, un *Requiem* pour recevoir les galons officiels. Puis la guerre contraint tous jeunes artistes polonais à des activités clandestines : il joue des pots-pourris de Debussy et de Ravel dans les cafés et compose de la musique fonctionnelle, recueils pour enfants ou pièces radiophoniques.

En 1950, le chef d'orchestre Witold Rowicki, patron de la toute jeune Philharmonie de Varsovie, lui commande une pièce symphonique. Ce sera le *Concerto pour orchestre,* l'œuvre la plus souvent jouée de l'abondant catalogue du compositeur, encore teintée d'emprunts au folklore polonais et dans le sillage de l'ouvrage homonyme de Bela Bartok – auquel Lutoslawski dédiera en 1955 une *Musique funèbre,* écrite dans une atonalité libre. L'auteur n'aimait plus trop ce concerto, même s'il faisait remarquer à son propos que le folklore y intervenait de façon *« plus émotionnelle que romantique ».* Appel à l'émotion au demeurant très caractéristique. L'artiste se refusera toujours à l'expérimentation gratuite et pensera d'abord, dès la conception d'une partition, à la façon dont elle pourra être reçue et comprise. Ce qui ne l'empêcha pas de mener des explorations systématiques pour renouveler son langage au fil des années.

Architecture binaire

Parti du néoclassicisme, et sans renier son attachement aux impressionnistes français (d'où sa recherche permanente de sonorités raffinées), il change plusieurs fois de technique, compose sur des accords de douze sons (version verticale du dodécaphonisme mélodique) puis insère dans des parties dûment notées des séquences aléatoires pour lesquelles les interprètes ont le choix de leurs interventions et de leurs tempos. En 1960, Lutoslawski avait découvert *le Concerto pour piano* de John Cage.

Mais l'utilisation du hasard n'atteindra jamais chez le Polonais la radicalité ludique avec laquelle l'employa l'Américain. Toujours contrôlé et intermittent, l'aléatoire reste, chez le premier, une façon de faire éclater des plages rythmiques incontrôlées au sein d'une battue traditionnelle. Le *Quatuor à cordes,* qu'ont beaucoup joué les LaSalle et les Arditti, donne ainsi l'impression d'une discussion saisie sur le vif où chacun tente sans arrêt de placer son mot. Aux formes tripartites, Lutoslawski allait d'autre part préférer une architecture binaire. L'œuvre intitulée *Préludes et fugue* (1977) se compose d'une introduction en sept morceaux pour aboutir sur une pièce fuguée.

Le compositeur polonais avait gardé dans ses cartons une ébauche d'opéra. Il laisse en revanche des cycles dédiés à la voix, *Poèmes d'André Michaux, Paroles tissées* pour ténor et orchestre d'après Jean-François Chabrun, *Espaces du sommeil* sur des textes de Robert Desnos : l'artiste aimait la prosodie du français. Sa *Deuxième Symphonie* est souvent jouée, ainsi que le *Concerto pour violoncelle* dédié à Mstislav Rostropovitch, suite d'« actions en musique » qui oppose aux énonciations du soliste des interventions incongrues de groupes instrumentaux.

La curieuse nomenclature de sa *Troisième Symphonie* (une commande de Georg Solti pour l'Orchestre de Chicago en 1983), le rôle qu'y occupent les percussions, sa division en treize mouvements montrent que Lutoslawski ne cessait jamais de dynamiter de l'intérieur les grandes formes héritées du passé. Il n'y mit jamais la moindre provocation. Ce qui explique peut-être qu'on oublie de le considérer comme un novateur.

ANNE REY

(1) *La Musique polonaise et Witold Lutoslawski,* présentation et entretiens par Jean-Paul Couchoud, Stock+Musique, 1981.

(2) L'enregistrement du *Concerto pour orchestre* et de la *Troisième Symphonie* par l'Orchestre symphonique de Chicago, sous la direction de Daniel Barenboïm, vient de paraître : 1 CD Erato 4509-91711-2.

Les collèges sur la sellette

La publication d'un Livre blanc lance officiellement le débat sur la réforme

A force d'être *répété*, reformulé régulièrement depuis vingt ans, le constat aurait-il perdu de sa force? Le Livre blanc sur les collèges, remis par François Bayrou à l'ensemble des organisations syndicales réunies en *conseil supérieur de* l'éducation le 3 février dernier, est passé presque inaperçu. Evincé par le débat très vif sur le nouveau calendrier scolaire présenté le même jour, escamoté par les derniers textes sur les *épreuves du nouveau baccalauréat* également débattues au cours de ce conseil, le document a été diffusé presque en catimini par le cabinet du ministre. Et il n'a curieusement suscité pour l'instant ni commentaires ni critiques.

Les événements récents ont un peu bousculé le calendrier prévu *sur le dossier du collège. Parce* qu'il promet, depuis son arrivée au ministère, qu'il n'esquivera pas la question, François Bayrou est bien obligé d'ouvrir le débat annoncé. Mais il avance désormais très prudemment, sans dévoiler ses cartes, soucieux, explique-t-il, de ne pas anticiper sur le *« grand débat national sur l'école »* dont le premier ministre lui a confié l'organisation et dont la réforme du collège, assure-t-on, sera un morceau de choix.

L'histoire de la réforme des collèges depuis vingt ans est une succession de malentendus, de décisions prises à la hâte et mal relayées, d'intentions restées lettre morte et de rapports aussi vite enterrés qu'âprement débattus au moment de leur diffusion. Aucun autre maillon du système n'a sans doute suscité autant de missions d'experts, de commissions de réflexion et de groupes de *travail*. Et aucun *ministre* n'est parvenu, depuis la réforme Haby dont la mise en œuvre remonte à 1977, à donner au collège une mission claire dans un paysage scolaire pourtant profondément renouvelé.

L'échec de la « rénovation » proposée par Alain Savary en 1983, qui supposait que les enseignants modifient radicalement leur approche des élèves et du métier, a gelé pour dix ans toute *velléité* de réforme globale des structures du collège. Lionel Jospin n'est pas parvenu, en quatre ans de fonctions au ministère, à imposer que l'on rouvre le dossier. L'augmentation massive des flux d'orientation vers le lycée en même temps que la marginalisation, au sein du collège, d'un nombre croissant de jeunes en échec réclamaient pourtant que l'on s'y attelle sans tarder.

Un nouvel état des lieux

Après le rapport du Conseil national des programmes (CNP) de novembre 1991 (*le Monde* du 14 novembre 1991) et le rapport de l'inspection générale d'avril 1992 (*le Monde* du 2 avril 1992), fallait-il se livrer à un nouvel état des lieux? François Bayrou avait adressé, en novembre dernier, aux quelque 160 000 professeurs enseignant au collège, une lettre personnelle dans laquelle il leur demandait de lui *« exprimer librement »*, par écrit, leurs propositions et leurs analyses. Et il confiait à Alain Bouchez, inspecteur général de l'éducation nationale, la présidence d'une commission réunissant une trentaine d'experts, inspecteurs, enseignants et chefs d'établissement pour la plupart, chargés de faire la synthèse des « copies » des professeurs et de sonder les principales organisations syndicales.

La commission de M. Bouchez s'est acquittée de sa tâche en vingt-cinq courtes pages. Mais elle s'est aussi risquée, dans la foulée, à formuler *« quarante propositions pour une meilleure réussite des élèves »* qui n'ont pour le moment pas été diffusées.

Le constat diffère peu de ceux qui ont déjà été établis. Le collège n'a pas tiré les conséquences de l'objectif social qu'on lui a assigné au milieu de la décennie 70 : accueillir tous les élèves dans une voie unique de formation. Et il souffre depuis l'origine d'un statut « ambigu », puisqu'il doit à la fois accueillir tous les élèves jusqu'à 16 ans, et, dans le même temps, et pour un nombre croissant mais encore limité d'élèves, fonctionner comme une antichambre efficace du lycée.

Résultat, les enseignants, *« désorientés, démobilisés et souvent isolés »*, naviguent à vue, vivent très mal l'hétérogénéité du niveau des élèves qu'ils voudraient bien limiter – sans y renoncer complètement –, bricolent, du mieux qu'ils peuvent, des contenus disciplinaires à partir de directives floues et surtout trop lointaines, développant pour s'en sortir une *« panoplie de palliatifs »*.

Frilosité ambiante

Bref, le tableau brossé est des plus sombres. A en croire les experts réunis par M. Bouchez – ou les 6 000 enseignants dont ils s'efforcent d'être les *porte-parole* –, *il n'y a aujourd'hui* dans les collèges ni politique ni projets d'établissement cohérents. L'autonomie pourtant réelle accordée aux équipes enseignantes (pour l'organisation pédagogique, la création de dispositif de soutien, etc.) s'est heurtée, dans la plupart des cas, souligne le document, à la *« frilosité »* ambiante. Enfin, les *« dérives »* sont nombreuses : relégation des élèves en échec scolaire dans les quatrièmes et troisièmes technologiques, qui deviennent alors *« des structures d'accueil d'élèves en difficulté »* ou au contraire *« passage automatique »* d'une classe dans l'autre. Ce dernier point mériterait d'être explicité, puisque les taux de redoublement au collège, qui sont joints en annexe, montrent qu'ils restent élevés (un élève sur dix environ en sixième et cinquième). A la dernière rentrée, pour la première fois depuis 1985, ils se sont même accrus à tous les niveaux. Mais il souligne *a contrario* le statut finalement très ambigu de ce Livre blanc. S'agit-il d'un énième rapport d'experts ou bien faut-il considérer qu'il traduit fidèlement, à travers la synthèse du courrier parvenu au ministre, l'état d'esprit morose des enseignants du « terrain »?

Reste les *« quarante propositions pour une meilleure réussite des élèves »*, dont on ne sait pas trop non plus de qui elles émanent. Dès l'ouverture du dossier, François Bayrou s'était fixé une ligne de conduite : ne pas céder aux sirènes de certains de ses « partenaires » politiques, qui, notamment au sein du RPR, souhaitent visiblement régler le problème de la diversité des élèves du collège en revenant à l'ancien système des filières d'avant la réforme Haby. Il avait au contraire indiqué, dès le mois de septembre dernier, qu'il réfléchissait à la création de classes *« de remise à flot »* pour les élèves en difficulté, dès la classe de sixième.



Le rapport Bouchez explore cette voie en proposant la création, dès l'entrée au collège et *« après évaluation au cours du CM2 »*, d'une période de *« mise à niveau général sur trois mois »*. La sixième deviendrait ainsi une classe de *« consolidation »* des acquis de l'école primaire, destinée à vérifier les connaissances de base.

Redéfinir certains champs disciplinaires et concevoir *« un socle fondamental des connaissances »* pour les deux premières années du collège apparaît aussi, aux experts, une nécessité urgente. Pour contribuer à rendre les classes moins hétérogènes, des cycles en trois ans (6e-5e et 4e-3e) seraient proposés aux élèves en difficulté. *« En aucun cas, il ne s'agit de rétablir des filières d'enfermement ou d'exclusion absolument irréversibles, sans retour possible vers une voie qui a été abandonnée »*, écrit Alain Bouchez. Mais il souligne en même temps que *« l'institution se doit d'offrir à tous les élèves, quels que soient leurs profils, des voies générales ou technologiques plus ou moins longues, aussi bien que des préparations à des CAP en un an, en deux ans ou en trois ans. »* La synthèse entre ces deux impératifs risque de s'avérer difficile... Et l'on voit mal comment instaurer *« des options d'excellence permettant aux meilleurs d'aller au maximum de leurs possibilités »* sans accroître encore les effets pervers et les *« dérives »*.

Certaines propositions rappellent les riches heures des débats provoqués par les propositions d'Alain Savary, en 1983, que les syndicats d'enseignants quasi unanimes avaient balayées d'un revers de main dans un contexte pourtant politiquement plus propice. Celle, par exemple, de modifier l'organisation du temps scolaire en créant des séquences plus longues ou plus courtes, selon les contenus enseignés, ou de concentrer certains enseignements sur un trimestre ou un semestre. D'autres sont plus proches des thèses libérales qui avaient été fugitivement esquissées en 1986-1988, à l'époque de la première cohabitation, avant d'être renvoyées à des jours meilleurs. Ainsi, de la nomination sur *« postes à profil »* d'enseignants *« acceptant pour un temps de prendre en charge partiellement une discipline voisine »* ou la liberté donnée aux principaux de collège *« de donner leur avis sur la nomination de leurs collaborateurs directs »*. Ou bien encore l'idée *« d'affecter sur contrat »* les principaux dans les collèges – avec, à la clef, *« l'analyse des raisons des succès, échecs ou difficultés »*.

A l'intérieur de la marge de manœuvre étroite dont il dispose, François Bayrou a trois mois pour faire le tri.

CHRISTINE GARIN

Les guides du « Monde de l'éducation »

« Pouvons-nous dire n'importe quoi, n'importe comment? » A cette question, comme à près de cinq cents autres sujets de l'épreuves de philosophie du baccalauréat, le Guide du Monde de l'éducation Marabout, *Réussir la philosophie au bac*, apporte une réponse concrète : discours et méthodes y sont exposés aux penseurs en herbe par Roger-Pol Droit, et illustrés par les copies de bac de sept philosophes. Ce guide est le troisième d'une nouvelle série lancée par Le Monde Editions et Marabout, destinée aux lycéens, aux étudiants et leurs parents, pour les aider dans la préparation de leurs examens, mais aussi pour les conseiller sur l'orientation scolaire et le choix d'un métier. Les carrières de l'environnement y sont présentés par Véronique Boisdon, qui oriente le lecteur dans la jungle des nouvelles « missions » nées du développement de l'écologie. Bénédicte Haquin met en ordre le vaste fourre-tout des métiers de la communication. Son recensement, en *soixante pages d'annexes*, de l'ensemble des formations au journalisme, à la publicité et à la communication d'entreprise, constituera un outil précieux pour tous les étudiants prêts à s'embarquer dans ces carrières attractives mais aux débouchés incertains. Deux autres ouvrages consacrés aux *métiers de l'enseignement* et aux carrières du secteur social ainsi qu'un guide pratique de la classe de seconde à destination des lycéens, paraîtront en mai.

► *Les Métiers de l'environnement*, par Véronique Boisdon, *les Métiers de la communication* par Bénédicte Haquin. Le volume : 37 francs. *Réussir la philosophie au bac*, avec une préface de Paul Ricœur. 43 francs. Le Monde Editions/Marabout.

هكذا من الأصل

L'indispensable mariage des humanités et des sciences

Malgré l'augmentation des débouchés dans l'enseignement les littéraires restent fragiles devant l'emploi

LA crise a balayé bien des tabous. Il y a encore quelques années, savoirs monnayables et humanités paraissaient inconciliables et la question de l'emploi et des formations littéraires semblait incongrue. Le rapport sur *« les formations littéraires et de sciences humaines et l'emploi »*, remis en décembre 1993 à François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, par Hubert Coudanne, président de l'université Paris XI-Orsay entre 1983 et 1989, montre que la pression du chômage a en partie balayé ces préventions (1).

Les recommandations contenues dans le rapport concernent la professionnalisation des formations littéraires et leurs relations avec l'ingénierie, les sciences et la médecine. Elles sont le fruit de la consultation d'une trentaine de personnalités du monde universitaire et d'une comparaison internationale. Elles constituent un plaidoyer pour le développement de la *« double compétence »*, qui vise à favoriser les formations croisées, à réconcilier les modes de pensée des « scientifiques » et des « littéraires », éternels frères ennemis de l'Université française.

Le rapport laisse de côté l'enseignement et la recherche, qui constituent les débouchés naturels des filières littéraires. On retrouve ainsi les trois quarts des titulaires d'une licence ou d'une maîtrise de lettres dans l'enseignement. L'explosion actuelle du nombre de postes proposés au CAPES, tout autant que l'horizon souvent vide d'autres perspectives professionnelles, n'est d'ailleurs pas de nature à décourager les vocations (2).

Ces débouchés naturels mis à part, on constate, données du CEREQ (Centre d'étude et de recherche sur les qualifications) à l'appui, que l'inégalité des littéraires et des scientifiques face à l'emploi reste importante. Selon des statistiques de 1991, le chômage frappe deux à quatre fois plus les jeunes littéraires que les scientifiques. La précarité est beaucoup plus forte chez les littéraires – 58,3 % des titulaires d'un DESS ou d'un DEA ont un emploi stable, contre près de 90 % des ingénieurs. Pour le premier emploi, les deux tiers des titulaires d'un DEA ou d'un DESS scientifiques trouvent un poste de cadre supérieur contre moins de un sur deux pour les littéraires.

Les filières académiques, *« en particulier celles qui conduisent aux métiers de l'enseignement et de la recherche »*, doivent bien sûr être maintenues, précise le rapport, pour leur fonction tant de *« sauvegarde du patrimoine culturel »* que de formation des maîtres. Mais, dans ses recommandations, Hubert Coudanne, en revanche, met en garde contre des filières qui, sous l'effet de la mode, *« deviennent vite des miroirs aux alouettes (sociologie, psychologie, communication...) »*. Et il *« déconseille » « les spécialisations précoces (niveau DEUG), parfois utiles pour la professionnalisation (LEA, langues métiers de l'art), mais qui se font au détriment de la culture générale »*. C'est cette même culture générale qui fait la force principale des littéraires, plus aptes que les scientifiques, selon M. Coudanne, *« à gérer ce qui est conflictuel, ambigu ou mal défini »*. Citant Michel Cusin, président honoraire de l'université Louis-Lumière de Lyon, selon lequel *« le technicien est un danger permanent lorsqu'il est dépourvu de culture »*, le rapport conseille l'introduction des sciences humaines dans les filières scientifiques, à travers l'épistémologie ou l'histoire des sciences et aussi les langues.

La recommandation la plus radicale concerne la médecine, une « science humaine » où la relation médecin - patient est primordiale. En juin 1993, au moment où Hubert Coudanne terminait la rédaction de son rapport, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, soucieux de redorer par tous les moyens le blason des bacheliers littéraires, proposait que soit créé, à leur intention, un concours spécifique d'accès aux études médicales. Proposition que soutient Hubert Coudanne dans son rapport. Mais, en septembre 1993, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, devant l'opposition massive des doyens des facultés de médecine, avait tranché : il n'y aurait pas de deuxième concours d'entrée en médecine et ce dernier continuerait à reposer principalement sur les disciplines scientifiques (*le Monde* du 16 septembre 1993). Des épreuves de culture générale ont néanmoins été introduites dans le concours, dès la rentrée 1993. Et MM. Fillon et Bayrou pourraient, dans le cadre de la réforme des classes préparatoires qui doit être annoncée jeudi 10 février, proposer d'accroître leurs coefficients.

H. M.

(1) « Les formations littéraires et de sciences humaines et l'emploi », par Hubert Coudanne, juin 1993.

(2) Voir l'enquête du *Monde de l'éducation* de février 1994, « La crise profite aux littéraires ».

COURRIER

Au nom des rythmes

Au nom des rythmes que ne dit-on pas! Que n'écrit-on pas! Si vous consultez le *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale du 20 janvier (*le Monde* du 29 janvier), vous serez surpris par la façon dont le ministre de l'éducation nationale aborde la question des rythmes scolaires.

Je pensais que, depuis une vingtaine d'années, la notion même de rythmes scolaires était progressivement mieux comprise, que l'aménagement du temps des élèves ne serait plus conçu en fonction des seuls intérêts des adultes. Finie l'époque des emplois du temps scolaires dictés par les impératifs scocio-économiques (main-d'œuvre enfantine gratuite pour les travaux des champs, rentabilisation des stations de ski) ou religieux (coupure du jeudi puis du mercredi permettant de participer à la catéchèse)! Disparue la confusion, parfois savemment entretenue, entre les deux principales acceptions de l'expression « rythmes scolaires ». Enfin, les variations périodiques des processus physiologiques, physiques et psychologiques de l'enfant et de l'adolescent en situation scolaire étaient distingués des rythmes environnementaux naturels et artificiels – dont l'alternance activité-repos imposée par la société du moment. Nous allions essayer d'harmoniser ces deux rythmicités : l'une propre aux élèves, l'autre correspondant à leur environnement. Nous recherchions le moins mauvais des compromis pour satisfaire à la fois les intérêts des enfants et ceux des adultes.

C'est ainsi qu'en s'appuyant sur les travaux des médecins, psychologues, pédagogues et sur les observations des parents, nous avions fixé le respect de l'alternance « sept semaines de classes – deux semaines de vacances », comme un objectif prioritaire. En effet, nous savons qu'une seule semaine de vacances génère plus de perturbations psychologiques et physiologiques (surtout en novembre) que de récupération physique et mentale. C'est ainsi, toujours à partir des résultats objectifs des recherches scientifiques, que nous estimions que la réflexion devait d'abord porter sur la journée (beaucoup trop longue pour les plus jeunes) et non sur la semaine. Hélas, ce n'était qu'illusions et mirages! Les écrits d'aujourd'hui sont bien éloignés des déclarations et des intentions d'hier! Il est envisagé de réduire les vacances de la Toussaint (à quelles données objectives se réfère-t-on ?), d'effectuer le *« pont »* de l'Ascension et ainsi de créer deux période supplémentaires de déséquilibres psychologique et physique. Il est également proposé de réfléchir à la semaine de quatre jours!

Les échéances politiques et les exigences économiques réguleront donc les futurs emplois du temps et l'enfant, dont il n'est nullement fait mention dans ce texte, sera de nouveau délaissé. Curieuse façon de préparer le grand débat proposé par le premier ministre sur *« l'avenir du système éducatif et l'amélioration des conditions de son fonctionnement »* !

Professeur FRANÇOIS TESTU
(université de Tours.)

REPÈRES

PARENTS D'ÉLÈVES. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) publie un *Guide de la vie pratique collège-lycée* qui retrace dans le détail les parcours de formation de la sixième à la terminale. Destiné en priorité aux parents d'élèves, ce guide fourmille de conseils d'enseignants et de données chiffrées (statistiques, horaires et programmes). Est précisé, pour chaque niveau, quel peut être le rôle des parents et quelles sont les procédures d'orientation. Tout ce qui touche aux droits des élèves et à la vie des établissements – délégués élèves et parents, foyer socio-éducatif, maison des lycéens, droit d'association, etc. ainsi que les formations et les carrières enseignantes – est également traité.

► *Numéro spécial de la Revue des parents*, janvier 1994, 30 francs.

ZEP. La politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP) revient par la petite porte. Dans une circulaire publiée dans le *Bulletin officiel (B.O.)* du 3 février, le directeur des écoles, Marcel Duhamel, propose un *« aménagement du réseau »* des ZEP, qui devrait conduire à limiter le nombre des établissements concernés. Le réexamen de l'actuelle carte des ZEP *« pourrait aboutir à la sortie du dispositif de lycées dont le classement n'apparaît pas justifié eu égard au public scolaire qu'ils accueillent, même s'ils sont situés dans une zone sensible »*, note le texte. Certaines zones ou certains établissements inclus dans une ZEP pourraient sortir du dispositif *« en raison de l'amélioration significative des critères socio-économiques caractérisant les populations du secteur »*. Ces *« aménagements »*, précise encore le texte, *« ne sauraient en tout état de cause conduire à ramener brutalement les moyens d'enseignement à la norme commune ; une politique portant sur les heures supplémentaires, les postes et les moyens de fonctionnement doit être mise en place localement, pour assurer la transition »*.

BIENNALE. La deuxième Biennale de l'éducation et de la formation aura lieu à Paris, du 9 au 12 avril, à la Sorbonne. Cette manifestation, organisée par l'Association pour la promotion des recherches et des innovations en éducation et formation (APRIEF) et parrainée par l'UNESCO, s'adresse aux professionnels, enseignants, éducateurs et formateurs. Elle se veut *un lieu de réflexion et d'échanges*, organisé autour des communications de plus de 400 chercheurs, innovateurs et spécialistes français et étrangers. Parmi les thèmes choisis : les collectivités territoriales et l'éducation, l'alternance et les formations professionnelles, la construction des politiques d'éducation.

► **Inscriptions et renseignements : secrétariat de la Biennale, université Paris-X Nanterre, Tél. : (1) 40-97-70-73.**

ORIENTATION. Les bacheliers de 1993 ont privilégié l'entrée à l'université sur les filières courtes et sélectives. Cette inversion de la tendance par rapport aux dix dernières années s'est traduite, selon la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale, par une très forte augmentation du nombre des inscriptions en premier cycle (+ 6,5 %, contre + 2,4 % en 1992), alors que les sections de techniciens supérieurs (STS) subissent une régression de leurs effectifs (– 1,29 %), comme les classes préparatoires aux grandes écoles (– 2,79 %). L'évolution est sensible en lettres et en sciences humaines (+ 12 %) et en santé (+ 30 %), à l'inverse des sections de sciences économiques et AES (– 12 % et – 3 %). Ce changement de comportement s'expliquerait par le choix de filières longues et moins sélectives en vue d'une entrée plus tardive sur le marché du travail.

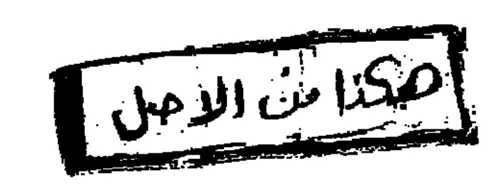
► *La Rentrée dans l'enseignement supérieur en 1993 : une inflexion?* **Note d'information n° 9404, direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), ministère de l'éducation nationale.**

PRESIDENT D'UNIVERSITE. *Michel Imberty, professeur de psychologie*, a été élu président de l'université Paris-X-Nanterre, lundi 7 février, fonction qu'il avait déjà occupée entre 1983 et 1988. Il remplaçe Paul Larivaille, qui lui avait succédé en 1988.

[Né le 1er février 1943 à Besançon (Doubs), Michel Imberty, docteur en psychologie, enseigne cette discipline à Nanterre depuis la création de l'université, en 1966. Maître-assistant, il a été directeur de l'UER de 1972 à 1974. Nommé professeur en 1978, il a été élu président de l'université en 1983 puis nommé, en 1988, conseiller au ministère de l'Education nationale. Michel Imberty a publié divers articles et ouvrages sur la psychologie et la psychanalyse de la musique.]







Au nom des rythmes

Quatre mois après l'accord de coopération signé à Paris

La difficile naissance de la télévision palestinienne

La future chaîne palestinienne va-t-elle démarrer au mois de juin, comme le souhaite l'OLP ? Le retard pris dans les négociations israélo-palestiniennes – qui incluent celles sur l'attribution des fréquences radio et télévision –, les problèmes de bureaucratie des divers organismes et pays coopérants, la complexité du dossier (technique, juridique), ont déjà fait reculer le calendrier de plusieurs semaines. Les discussions sur les fréquences ont commencé le 24 janvier à Taba (Egypte) pour s'interrompre quelques jours plus tard, mais elles devraient reprendre d'ici une ou deux semaines et *« ne pas s'éterniser »* selon l'OLP. Reste... tout le reste. Quelle télévision justement ?

« Tout est compliqué parce que les négociations politiques, qui incluent celles sur les fréquences radio et télé, ont traîné, mais maintenant celles-ci ne devraient pas s'éterniser. » Leïla Chahid, déléguée générale de la Palestine à Paris, affiche une confiance sereine. Les discussions devraient être *« faciles »*, les Israéliens n'ont-ils pas assuré les Palestiniens de leur bonne volonté dans ce domaine ? En réalité, les questions ne vont pas manquer et les problèmes sont autant d'ordre technique et juridique que politique. La bataille sur les fréquences risque d'être dure du côté israélien, même si ceux-ci sont d'accord sur le principe.

Les Palestiniens sont pressés. Ils espéraient même être en mesure de diffuser leurs premières émissions dès janvier pour couvrir l'arrivée éventuelle de Yasser Arafat à Gaza et à Jéricho. Si la création d'une chaîne de télévision était parfaitement utopique à cette date, il semblait envisageable de prévoir une station légère, mobile par exemple, qui aurait constitué une sorte de prédémarrage, une première phase, symbolique pour la centrale palestinienne de la marque d'une souveraineté nationale non encore exprimée. C'était compter sans le retard pris dans les négociations politiques, qui a reculé d'autant celles sur l'attribution des fréquences, dont dépendent les choix de matériel, les financements, etc. Sans compter non plus les lourdeurs des différentes bureaucraties, *« chez nous comme chez nos partenaires »*, admet Nabil Darwish, coordinateur du dossier télévision entre l'OLP, le gouvernement français, l'Union européenne et l'UNESCO. La multiplication des centres de décision de l'OLP, et la lenteur des aides internationales ont repoussé à plus tard des études, des décisions. Jusqu'à quand ?

« On part de zéro... »

La future télévision palestinienne doit se construire essentiellement par l'aide internationale. La Commission européenne, qui a accordé une première subvention en 1993 (de l'ordre de 2 millions d'écus soit environ 14 millions de francs) n'a pas encore débloqué la seconde. Le ministère français des affaires étrangères, qui a pris en charge (entre autres) l'équipement d'un car régie ne pourra livrer ce petit bijou *« tant que les Palestiniens n'auront pas obtenu leur fréquence »*, explique-t-on au Quai d'Orsay. Enfin et surtout, il faut tout faire, tout créer. Non seulement trouver un site (en principe Ramallah), choisir le matériel (des émetteurs aux caméras) mais prévoir les structures, définir les statuts, former des équipes, réfléchir aux programmes... Pour Nabil Darwish, professionnel de la radio arrivé en France en 1967, une télévision ne se crée pas du jour au lendemain. Si retard il y a, il est de peu d'importance. *« On travaille avec Israël, avec des partenaires internationaux, l'UNESCO, la CEE, le gouvernement français, tout cela doit se passer dans les règles et on n'a pas perdu de temps. »* L'important est d'être prêt en juin, pour la préparation des élections en juillet, *« les premières qu'il y aura en Palestine »*, rappelle Leïla Chahid, qui insiste sur le rôle de la radio et de la télévision *« dans la mise en place de structures démocratiques »*.

La communication a toujours été une priorité de l'OLP, qui avait besoin d'outils pour mobiliser les populations des territoires occupés autour de la centrale palestinienne en exil. Interdites sur les territoires occupés, des radios ont été créées à partir de l'étranger. Les projets de télévision ont commencé, eux, de surgir cet été (*le Monde* du 26 juillet). Dès la signature de l'accord à Washington, il est devenu évident que la radio et la télévision palestiniennes allaient devenir une réalité, mais comment ?



L'OLP n'a pas d'argent. Tandis qu'on parlait de la BBC pour mettre en place la radio, la France a été la première à se mettre sur les rangs pour la télévision. Après une mission exploratoire, menée début octobre par une équipe de France 2 mandatée par le ministère des affaires étrangères, un accord de coopération a été signé le 22 octobre à Paris par Hervé Bourges, alors président de France-Télévision, et Yasser Abed Rabbo, directeur de l'information de l'OLP. Il s'agit d'aider les Palestiniens à mettre sur pied les structures techniques, administratives, juridiques et de production de la future télévision.

Des deux côtés, on se dit enchanté de la collaboration. *« L'équipe de France 2 s'est rendue compte qu'il était important de réaliser une première phase, rapide, avec des studios mobiles, prêts à émettre »*, explique Leïla Chahid. A la demande du Quai d'Orsay, l'UNESCO est entrée dans le projet à part égale. L'Union européenne prévoit un financement plus important pour cette opération, mais qui reste insuffisant pour créer une véritable chaîne de service public. Les Palestiniens vont devoir avancer... lentement.

Nommé à la tête de la Palestinian Broadcasting Authority, Radouane Abou Ayache, journaliste connu à Jérusalem, a été chargé par lettre de Yasser Arafat de concevoir et de mettre en place cette radio et cette télévision palestiniennes. Tâche ardue, le débat est déjà vif – et l'enjeu capital – dans le milieu des professionnels. La télévision sera-t-elle publique ou privée ? Financée par la redevance ou par la publicité (ou les deux) ? Sera-t-elle plutôt politique, plutôt culturelle, ou carrément généraliste ?

Il est encore trop tôt pour répondre, dit Leïla Chahid, les statuts ne sont pas encore déterminés *« mais ce devrait être une télévision de service public, pluraliste »*, assure-t-elle. *« Il y a déjà une revendication très ferme pour exiger le pluralisme, le professionnalisme et la transparence dans tous les domaines. »* La grande crainte, en effet, c'est que la télévision soit totalement contrôlée par l'OLP, et pis, par le clan Arafat. La reprise en main de journaux comme *El Fajra, El Chaab*, incline au pessimisme. Quelles garanties ?

Début janvier, une quarantaine de spécialistes, journalistes, cinéastes, écrivains, hommes de théâtre, réunis par le Palestinian Film Institute (petit institut de production de films) ont réfléchi trois jours sur le modèle de télévision souhaité. *« La plupart des participants veulent une télévision démocratique très ouverte »*, constate Leïla Chahid. Ceux-là veulent l'établissement d'une loi écrite, d'une charte ou d'un code de bonne conduite qui régirait les relations de la presse avec le pouvoir. Soumis à la concurrence des deux chaînes israéliennes, de la chaîne jordanienne (du câble aussi, avec CNN, MBC, etc.), ils se doivent pourtant d'être crédibles, sinon les téléspectateurs se détourneront d'eux. *« Ils sont contraints au professionnalisme »*, affirme Leïla Chahid.

Pour l'instant, on n'en est encore pas là ; on n'en est qu'aux débats de personnes. Les vrais discussions commenceront après l'obtention des fréquences, et surtout après la nomination des membres du conseil d'administration qui fera suite au résultat des élections.

CATHERINE HUMBLOT

Quelle logistique pour quelle radio ?

L'OLP a l'expérience des ondes. En s'engageant dans la lutte armée, la centrale palestinienne met en place, d'emblée, une véritable structure radiophonique, parallèle aux radios officielles arabes, et destinée aux auditoires arabophones d'Israël et des territoires palestiniens occupés, auparavant captifs du service arabophone des radios israéliennes. Cette expérience s'aguerrit dans les combats : en 1970, lors de la bataille qu'ils livrent, en Jordanie, contre la monarchie hachémite, les fedayins disposent, jusqu'au fameux Septembre noir, d'un émetteur mobile. La Voice of Palestine trouve ensuite refuge en Irak, provoquant du même coup l'éclosion d'émissions animées, à Damas, par les fractions palestiniennes pro-syriennes, puis en Egypte – sur la radio nationale, à l'intention de Gaza – enfin en Algérie. L'histoire de la Palestine tiendrait presque dans celle de sa radio.

Est-ce la fascination de l'image ? Le désir de promouvoir, d'abord et avant tout, le premier média de masse et le visage moderne des démocraties d'aujourd'hui ? Aucune décision définitive n'a pourtant été prise, à ce jour, pour désigner le maître d'œuvre de la radio du futur Etat, qui émettra en ondes moyennes. Les contours mêmes du plan de fréquences demeurent flous. De nombreuses radios privées devraient éclore, et couvrir, en modulation de fréquence, *« l'ensemble des territoires »*, explique Leïla Chahid, déléguée générale de la Palestine à Paris. Toutefois, précise Saman Koury, vice-président de la nouvelle Palestinian Broadcasting Authority, *« priorité sera donnée à une radio de service public chargée d'unifier la voix palestinienne »*.

Dans la course aux prestations, où chaque pays joue du coude pour imposer son influence et où l'OLP prend le soin de ne décourager aucune bonne volonté, la Grande-Bretagne semble aujourd'hui la mieux placée. L'OLP a accueilli favorablement la proposition faite par la BBC, *via* l'Union européenne, de construire un studio sur les hauteurs de Ramallah.

« Nous sommes prêts à bondir »

« Cela ne signifie pas qu'ils fourniront également les programmes et l'expertise. Nous sommes ouverts à toutes propositions, précise Saman Koury. *Les Danois nous ont proposé de nous aider à Gaza, nous avons reçu des offres de « training » des Verts allemands... »* Pour Leïla Chahid, la BBC arabe demeure *« une école de radio »*.

Au ministère de la communication, à Paris, on refuse de *« laisser l'affaire passer sous le nez de l'Etat français »*. On met tout en œuvre pour pousser l'Agence de coopération franco-palestinienne, présidée par Pierre Habib-Deloncle, à travailler avec Radio-France internationale ou Radio-France – toutes deux sommées de *« se tenir disponibles*, explique un conseiller d'Alain Carignon. *« Nous sommes prêts à bondir »* confirme Eric Baptiste, directeur général de RFI. *« Pour l'instant, c'est vrai, les contacts n'ont pas abouti »*, reconnaît Ivan Levaï, directeur de l'information de Radio-France, qui a pourtant rencontré Yasser Arafat. *« Mais nous ne sommes pas restés les bras croisés. »*

RMC-Moyen-Orient – radio française privée – a, pour sa part, déposé une demande de financement pour un projet radiophonique auprès de l'Union européenne, à ce jour sans succès. Son directeur général, Jacques Taquet, assure également avoir été *« approché par un groupe privé pour fournir une partie des programmes de RMC à une future station FM »*. La radio d'expression arabe, qui a disposé pourtant du premier correspondant arabophone dans les territoires occupés et peut se flatter du titre de la radio la plus écoutée par la population arabe d'Israël, de Cisjordanie et de Gaza (1), semble néanmoins aujourd'hui mal placée pour remporter la mise.

ARIANE CHEMIN

(1) Devant Radio-Amman, la BBC, Voice of the Arabs et Radio-Damas. Source : Gallup. Sondage réalisé par la BBC en avril-mai 1986.

EN BREF

FRANÇOISE VERNY nommée conseillère pour la fiction à M 6. – Françoise Verny, qui était conseillère pour la fiction à France 2 depuis 1991, va rejoindre M 6 où elle aura pour mission de *« développer des séries ou des collections de téléfilms »*. En continuant à exercer son activité d'éditeur aux éditions Flammarion, Mme Verny travaillera directement avec Thierry de Navacelle, qui dirige le département « fiction » à M 6. La présidence de France Télévision n'a pas souhaité commenter son départ.

LETTRES : suicide de l'écrivain Robert Sainz. – L'écrivain Robert Sainz s'est suicidé samedi 5 février à Saint-Aygulf (Var). Il était âgé de cinquante ans. Né en 1943 à Reims, Robert Sainz avait bénéficié à ses débuts du parrainage de Marcel Aymé et Henry de Montherlant. Son premier roman, *Geijin*, paraît en 1980 aux Éditions France-Empire. Il est l'auteur de deux autres romans marqués par un certain nihilisme romantique, publiés chez Flammarion, *Un roi d'Allemagne dans la nuit d'Occident* (1981) et *Comme un jour en Sardaigne* (1982). Depuis cette date, Robert Sainz n'avait rien publié, mais avait achevé une pièce de théâtre et un roman.

Partage des réseaux et retard des décrets

Le câble est en panne

Les dossiers du câble sont bloqués ou différés, alors que le gouvernement réfléchit à un éventuel projet de loi à l'automne sur les « autoroutes électroniques ».

Le dossier du câble ressemble parfois au démontage d'une poupée russe : dès que l'on croit être en mesure d'en terminer avec un problème bien visible, on en découvre un autre, dont l'imbrication avec le premier rend plus difficile la solution. Une série de dossiers sont ainsi en suspens, liés, sinon formellement, du moins par la logique des marchés de l'image, les lieux de décision et le calendrier.

Il y a à peine un ans, personne ne voulait acheter les réseaux câblés de Com-Dev (filiale de la Caisse des dépôts). Puis des offres sont arrivées, de France Telecom et de la Générale des eaux. Le schéma envisagé il y a encore quelques semaines prévoyait un partage rapide, donnant au premier les réseaux du plan câble, au second les réseaux dits concessifs ou privés (*le Monde* du 6 janvier). Mais depuis, la décision tarde, et elle est remontée jusqu'à Matignon. *« La valeur des réseaux concessifs s'apprécie de jour en jour... »*, s'amuse un connaisseur. Parce que divers éléments compliquent le dossier.

Gagner du temps

La procédure de cession : les réseaux de la Caisse sont des actifs publics, les maires des villes concernées ont demandé d'avoir voix au chapitre, et d'autres offres concurrentes de la Générale seraient en train d'être formalisées, autour d'investisseurs. Et les rumeurs de prix s'envolent (on parle de 600 millions de francs). Bref, ce qui devait être une simple opération de gré à gré, qui ne posait guère de problème avec un acheteur public (comme France Telecom), pourrait se transformer en appel d'offres. Avantage : l'égalité, et le passage du dossier des ministères techniques à celui des finances, plus neutre. Inconvénient : les délais d'une procédure qui pourrait être similaire à celle de RMC.

Le deuxième facteur de blocage tient aux acteurs en jeu. Car le partage des réseaux touche à l'équilibre entre deux géants du service, dont les intérêts dépassent largement l'audiovisuel. Dans la partie actuelle, la Générale des eaux de Guy Dejouany est actionnaire et partenaire de Canal Plus, auquel elle vient de vendre une partie de ses intérêts dans le câble. Alors que la Lyonnaise des eaux de Jérôme Monod (liée à la CLT au sein de M 6) renforce ses liens avec France Telecom. Chacun de ces deux « axes » audiovisuels a ses arguments, ses partisans, et ses relais politiques. D'où hésitations.

Or, ceux qui doivent trancher ce dilemme ne peuvent ignorer d'autres dossiers : celui de la réforme des télécommunications ; celui des compensations demandées à Canal Plus en échange du renouvellement de son autorisation en 1995. Le principe d'un soutien au câble semble acquis ; le président de Canal Plus, André Rousselet, l'évalue autour de 450 millions de francs sur plusieurs années. Mais ses modalités font encore l'objet d'âpres discussions, entre l'aide temporaire à laquelle consentirait Canal Plus et les engagements de long terme réclamés par d'autres.

Or de l'issue de ces négociations dépend l'éventuel deuxième volet (sur le câble) de la loi audiovisuelle, promis par Alain Carignon pour le printemps. Pour éviter de rouvrir rapidement au Parlement une discussion sur l'audiovisuel, toujours dangereuse, et atténuer les divergences entre ministres, l'idée circule actuellement de concocter pour l'automne un projet de loi sur les « autoroutes électroniques », concept fourre-tout qui permettrait d'englober aussi bien l'aménagement du territoire que les télécommunications. Un bon moyen d'élargir le débat... et donc de gagner du temps.

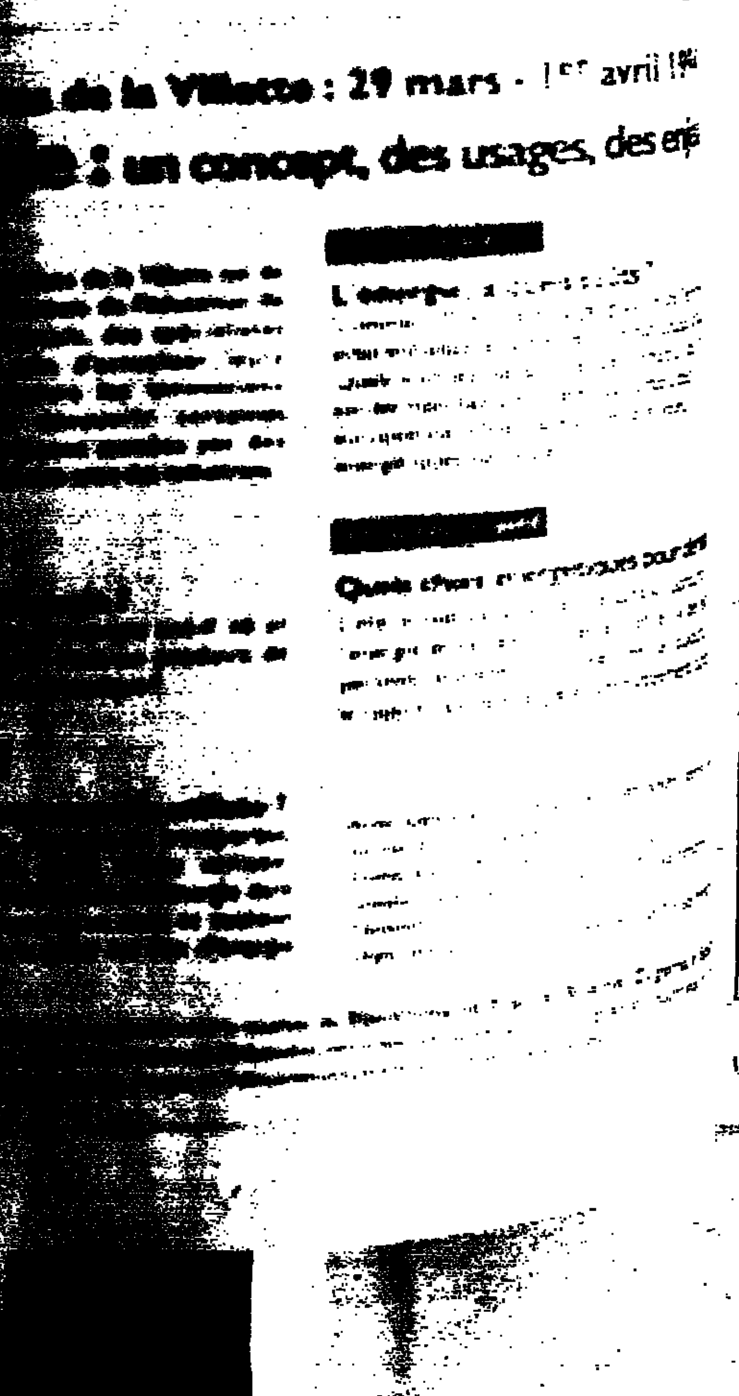
Pourtant, même dans le cadre actuel, les problèmes juridiques ne sont pas réglés. L'annulation par le Conseil d'Etat de certaines dispositions rendrait théoriquement nécessaire l'élaboration de nouveaux décrets câble, régulièrement annoncés. Mais leur rédaction achoppe sur deux points : le statut des chaînes paneuropéennes, qui pose le problème de l'articulation entre droit français et droit européen ; et la place du cinéma sur les chaînes spécialisées du câble, toujours suspendue à un accord entre câblo-opérateurs et lobby du cinéma sur la rémunération.

Des enjeux culturels

Cet attentisme généralisé peut-il se prolonger sans danger ? Alors que les pertes continuent à s'accumuler (1 million de francs par jour pour la Générale), le contexte bloque tout investissement. Pourtant, le ministre de la communication a plusieurs fois déclaré qu'il souhaitait que reprenne le câblage de la France. Car ce média est le seul qui permette de canaliser tous les déferlements de programmes étrangers, avec les enjeux culturels que l'on sait, popularisés lors des débats sur le GATT.

Ce retard du câble affaiblit aussi la position française dans les décisions européennes. Avec 18 millions de foyers câblés ou recevant un satellite – la moitié du parc européen – l'Allemagne est le cœur des nouveaux marchés de l'image. Les alliances tissées par la Deutsche Telekom avec Astra, Bertelsmann et Kirch lui donnent en pratique le choix du futur décodeur numérique, élément clé de tout l'audiovisuel de demain. Ne reste plus à France Telecom ou à Canal Plus, qui disposent pourtant d'une avance en matière de péage, que l'espoir d'influer sur les alliances d'outre-Rhin.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA



Une table ronde gouvernement - CGC sur les difficultés

Le spleen des cadres

■ **RENCONTRE.** **Plusieurs membres du gouvernement – Simone Veil,** *ministre des affaires sociales*, **Michel Giraud, ministre du travail, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie et Gérard Longuet, ministre de l'industrie –** *rencontreront jeudi 10 février à* **Paris quelque deux cents dirigeants et responsables de la CFE-CGC,** *centrale syndicale* **représentant les cadres. Cette journée, conclue par le premier ministre, doit permettre** *« de débattre et de confronter analyses et solutions »* **dans les domaines de l'emploi, de l'organisation du travail ou de la protection sociale.**

■ **MALAISE. Ce rendez-vous intervient alors que les cadres connaissent un malaise grandissant. Toujours relativement** *épargnés par rapport aux autres* **salariés, ils ont vu leur taux de chômage tripler en quatre ans. Leur fonction dans l'entreprise devient plus incertaine, ils n'apparaissent plus aussi nettement comme une catégorie sociale de référence et leur mode de consommation est en pleine mutation.**

■ **RETRAITE. Ce malaise général** *n'épargne pas l'AGIRC, la caisse* **de retraite complémentaire des cadres, qui accumule les déficits. Les partenaires sociaux devaient rechercher, mercredi** *9 février, les moyens de redresser la situation.*

Deux ans auront suffi pour que le cadre descende de son piédestal. *Comme jadis l'ouvrier ou* l'instituteur, il représentait la catégorie sociale de référence, la mieux intégrée à une société qui célébrait le culte de l'entreprise. Il personnifiait des valeurs montantes – épanouissement par le travail, compétence, initiative individuelle et implication collective – alors que son style de vie déterminait largement le modèle de consommation dominant.

Plus dure fut la chute. Le cadre, que les cabinets de recrutement s'arrachaient il n'y a pas si longtemps, n'a pas échappé à la succession des plans sociaux. Sa propre banalisation (selon les critères, on compte en France entre 1,5 et 4,5 millions de «cadres») et la nouvelle organisation du travail, qui exige la diffusion des responsabilités, ont brouillé son image. A tel point que certains s'interrogent ouvertement sur le bien-fondé de la distinction statutaire entre cadres et non-cadres, source supposée de rigidités.

Rompu sans préavis, le contrat de confiance entre le cadre et l'entreprise donne libre cours à une impression de gâchis, voire au sentiment d'avoir été floué. Du coup, les *« chefs d'entreprise »* sont redevenus des *« patrons »* dépourvus de vision stratégique, soucieux du seul court terme et de la productivité à tout crin. Le vocabulaire forgé durant l'âge d'or des cadres apparaît pour ce qu'il était : une forme évoluée de langue de bois. Les *« managers »* d'hier sont parfois les chômeurs d'aujourd'hui.

Héraut de la conception selon laquelle ce sont les hommes qui font l'efficacité de l'entreprise, le cadre paie au prix fort la première conséquence de la crise. Dorénavant, il faut moins d'hommes dans l'entreprise. *« A l'ANPE, certains serrent les poings au fond de leurs poches, d'autres réagissent violemment lorsqu'on leur propose un emploi à durée déterminée avec un salaire de débutant. Il existe un vivier fabuleux de cadres au chômage, mais on le stérilise »*, constate un directeur commercial privé d'emploi depuis quatorze mois.

Lignes de fracture

Celui qui ne ménageait pas sa peine, quitte à négliger sa vie familiale, est devenu, si l'on en croit les études d'opinion, l'un des plus chauds partisans du partage du travail. Ses repères ont évolué. *« Nous tendons aux cadres un miroir différent. Dans la publicité, ce n'est pas un hasard si a émergé l'image du bon père, celui qui prend le temps de s'occuper de ses enfants et considère qu'il existe une vie après le bureau car l'épanouissement ne passe pas forcément par l'entreprise. De même, la femme cadre n'est plus Wonderwoman mais quelqu'un de plus soucieux de sa qualité de vie. La crise est passée par là. Ce n'est plus « je consomme donc je suis » mais « je consomme parce que je suis »* observe Annie Poussielgues, directrice de création à l'agence CPP (Créhalet, Pouget, Poussielgues).

Les syndicats, qui ont volontiers joué les Cassandre lorsque les valeurs de l'entreprise étaient au zénith, ont, finalement, fait preuve d'une certaine lucidité. *« Beaucoup prennent conscience que le piège s'est refermé sur eux et que leurs espoirs se fondaient sur une vaste illusion »*, estime Hubert Bouchet, secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs FO. *« Malgré cette dévalorisation*, ajoute-t-il, *les cadres ont largement gagné la partie. Jamais les professions qui nécessitent d'incorporer de l'intelligence dans le travail n'ont été aussi nombreuses. »*

Se dessinent également des lignes de fracture. *« Alors que la moitié des cadres en activité ne l'étaient pas au départ de leur vie professionnelle, les jeunes qui arrivent sur le marché du travail doivent au moins justifier du niveau Bac + 4 pour prétendre accéder au statut de cadre. Conclusion : la promotion sociale est bloquée »*, souligne Marie-Odile Paulet, secrétaire générale de l'Union confédérale des cadres CFDT.

En outre, certaines catégories intermédiaires (techniciens, assistantes de direction, jeunes titulaires d'un BTS) comprennent difficilement ce qui les sépare de ces cadres qui exercent des fonctions comparables, voire identiques aux leurs, pour une rémunération sensiblement supérieure. Ce vague à l'âme n'épargne pas non plus les cadres fonctionnaires, qui se considèrent comme les laissés-pour-compte de la réforme de la grille salariale de la fonction publique. Ce qui n'empêche pas les jeunes diplômés et les cadres issus du privé de postuler en masse aux concours de recrutement organisés par les services publics...

JEAN-MICHEL NORMAND

Un taux de chômage multiplié par trois en quatre ans

Les cadres ne rendent plus une image fiable d'eux-mêmes. Pendant vingt ans, ils ont paru surfer sur la crise, comme protégés par une bulle. Leur nombre au sein de la population active ne cessait d'augmenter régulièrement et alors que les autres catégories sociales étaient frappées par le chômage, leur taux de chômage restait résiduel. Mais depuis 1988, alors que l'économie tournait encore à plein régime, leur situation professionnelle a commencé de s'effriter.

En quatre ans, le taux de chômage des cadres a ainsi été *multiplié par trois. En octobre* 1993, on recensait 196 000 cadres demandeurs d'emploi, soit un peu plus de 5 % de la population totale des cadres. A l'aune du taux de chômage chez les employés, qui est de l'ordre de 14 %, cela reste faible. Mais depuis 1990, ce sont les cadres et les ingénieurs qui ont enregistré les plus fortes progressions d'inscriptions à l'ANPE.

Source : ministère du travail

Changements dans les modes de gestion

Selon une enquête du ministère du travail, le nombre des ingénieurs et cadres à la recherche d'un emploi a augmenté fortement depuis trois ans : + 21 % d'avril 90 à avril 91 ; + 32 % d'avril 91 à avril 92 ; + 21 % d'avril 92 à avril 93. A l'inverse, le nombre d'ouvriers inscrits à l'ANPE a diminué sur la même période.

La montée récente du chômage des cadres s'explique certes par l'aggravation de la situation économique, mais aussi par des changements intervenus dans les modes de gestion de la main-d'œuvre par les entreprises, *« qui misent sur un renouvellement du personnel plus fréquent et privilégient la promotion du personnel non cadre »*. Tous les cadres ne sont pas autant concernés. Les secteurs de haute technologie – informatique, électronique, avionique, etc. – ainsi que les postes de vente et de communication sont les plus exposés.

Les cadres ont subi plusieurs contrechocs dans leur vie professionnelle, qui ont entraîné une fragilisation de leur statut. Dans le secteur tertiaire, l'intrusion massive de l'informatique a écorné la stabilité de certains emplois réservés aux cadres. Des tâches qui leur étaient traditionnellement dévolues deviennent plus aisément transmissibles et peuvent désormais être effectuées par des non-cadres. En second lieu, les entreprises qui ont d'abord opéré des dégraissages au niveau de leurs employés et ouvriers se sont ensuite concentrées sur leur encadrement. Le raccourcissement des lignes hiérarchiques opéré en série dans les entreprises les a aussi touchés.

Plus sensibles au chômage, plus soumis à la concurrence à l'intérieur de l'entreprise et dotés d'un statut plus précaire, les cadres sont plus atteints dans leur emploi que dans leur personne. Il subsiste en effet deux freins à l'effritement des cadres au sein de la société française. En tant qu'expert ou personne de confiance, le cadre n'est pas concerné par cette évolution. Les cadres de la fonction publique ne sont pas non plus touchés, et c'est là que résident *« les nouveaux bastions de cadres »*, estime Eric Maurin, de la division emploi de l'INSEE.

En dernier lieu, les cadres restent un groupe encore relativement épargné par rapport aux autres catégories de salariés. 4,2 % des hommes et 6,6 % des femmes étaient à la recherche d'un emploi selon l'enquête emploi de mars 1992, contre 19,1 % pour les ouvriers non qualifiés et 20,5 % des employés de commerce. De plus, depuis l'automne 1993, on observe un tassement du nombre de cadres et d'ingénieurs à la recherche d'un emploi qui n'augmente plus que de *10 % en moyenne. En décembre,* on recensait 190 000 cadres chômeurs. Un signe d'embellie peut-être?

ALAIN BEUVE-MÉRY

CLÉS/ *Définitions*

■ ***CADRE.*** *Le concept de* « cadre » est une spécialité française. Plusieurs définitions se superposent : dans le privé, cotiser à l'AGIRC (2,8 millions d'adhérents) ou appartenir au collège des cadres pour les élections professionnelles. En fait, appartenir à cette catégorie, c'est avant tout être reconnu comme tel par l'employeur. A cela s'ajoutent les cadres de la fonction publique (appartenant à la catégorie A).

■ ***CHIFFRES.*** *Selon l'INSEE* (résultat du recensement de 1990), on compte au total 2,6 millions de « cadres et professions intellectuelles supérieures ». En 1992, le salaire médian des cadres atteignait *223 210 francs par an* (236 722 francs pour les hommes).

Les caisses de retraite en difficulté

Les partenaires sociaux devaient se retrouver, mercredi 9 février, pour mettre un point final aux négociations destinées à remettre à flot l'AGIRC, qui regroupe les caisses de retraite *complémentaire des cadres.* Créée en 1947, l'AGIRC – qui compte 2,8 millions de cotisants pour 1,2 million de retraités – a longtemps bénéficié d'une situation favorable grâce à la hausse continue des salaires et des effectifs cadres (bien que de nombreux cotisants de l'AGIRC n'appartiennent pas statutairement à cette catégorie). Les gestionnaires ayant visiblement sous-estimé le retournement de la conjoncture, l'AGIRC a enregistré un déficit de 3,5 milliards de francs l'an passé et risque, si rien n'est fait, de connaître un besoin de financement de 7 milliards en 1994.

Le CNPF, qui a accepté de porter progressivement à 16 % (au-dessus du plafond de la Sécurité sociale) le taux de cotisation d'ici à 2003, exige en échange de sérieuses mesures d'économie. Outre le gel des *retraites, le patronat entend* revoir à la baisse les modalités d'attribution des pensions de réversion, des avantages familiaux ou des points de retraite gratuits aux chômeurs.

Dans le cadre de la loi quinquennale

Les partenaires sociaux ont ouvert une négociation sur la formation professionnelle

Annoncées et ouvertes le 12 janvier, les négociations sur la formation professionnelle ont repris mardi 8 février. Elles se poursuivront le 5 avril et devraient se terminer *« avant le 15 juillet »*, des groupes de travail étant constitués. Patronat et syndicats doivent examiner plusieurs dossiers, tous liés à la mise en œuvre de la loi quinquennale sur l'emploi de Michel Giraud, ministre du travail : capital temps-formation, formation en alternance des jeunes, définition du nouveau contrat d'insertion professionnelle, etc. Ils ont aussi à clarifier leurs relations avec d'autres partenaires dans le cadre de la régionalisation de la formation professionnelle qui constitue la grande inconnue de la loi quinquennale.

Le patronat et les syndicats abordent cette discussion avec beaucoup de réserve, regrettant d'avoir à intervenir dans un schéma imposé par le gouvernement. MM. Balladur et Giraud, eux, attendent des gestes concrets qui lanceraient, enfin, la dynamique recherchée au travers de la loi quinquennale. Ils auraient souhaité qu'un accord, difficile à obtenir, intervienne rapidement pour en accélérer les effets sur l'emploi. Le calendrier retenu ne va pas dans ce sens, alors que le premier ministre a fait savoir, conformément à ses engagements, qu'il recevrait les partenaires sociaux le 3 mars pour faire le point.

A. Le.

Une table ronde gouverne…

des cadres

…plié par trois en quatre ans

du personnel d'encadrement

Des consommateurs à états d'âme

Les cadres ont des états d'âme. Les consommateurs aussi. Les premiers ont perdu leurs certitudes, font connaissance avec le chômage, s'angoissent sur leur retraite ou l'avenir de leurs enfants. Les seconds désertent depuis trois ans les rayons des magasins, compriment leurs dépenses, se précipitent sur les petits prix, achètent utile et préfèrent remplir leur bas de laine *«pour le cas où»*. Ceci explique-t-il cela? Lorsqu'on parle du changement de comportement des consommateurs, ne décrit-on pas, en réalité, les *effets de la mutation des cadres?*

Bizarrement, la question n'a pas été étudiée sous cet angle, notamment pas par l'INSEE, pourtant la mieux armée pour les analyses par catégories socio-professionnelles (CSP). Pourquoi cette lacune, alors que les cadres ont joué pendant des décennies un rôle de locomotive en matière de consommation et qu'ils sont les premiers, aujourd'hui, à souffir de cette « montée des peurs » supposée jouer un rôle capital dans le ralentissement de la consommation?

Les «supérieurs» et les «moyens»

«Le cadre était dans un schéma consumériste tout tracé qui s'effondre. Sa projection dans le futur est de plus en plus anxiogène et l'oblige à faire une révolution mentale. N'est-on pas dans un cas type de rétention et de mixité de la consommation, dans lequel coexistent un maximum de produits basiques avec des compensations du type voyage?» : Danielle Rapoport, sociologue de la consommation, est une *des rares à prendre le temps* de s'interroger sur le rôle des cadres dans la crise de la consommation. Face au bouleversement de leur statut, les cadres – *«plus sidérés, au vrai sens du terme, que les autres catégories sociales»* – rognent-ils sur leurs dépenses pour consacrer le maximum d'argent à l'épargne?

Un sondage, effectué par la SOFRÈS pour le mensuel *Challenges* de janvier, montrait que les cadres portaient sur leur situation un regard plutôt moins négatif que d'autres catégories de Français. *Sans illusions sur une* éventuelle reprise économique, ils s'inquiétaient moins que d'autres professions des menaces pesant sur leur emploi. En prévision d'une année 1994 de *«vaches maigres»*, ils étaient plus nombreux à vouloir continuer d'épargner que consommer (31 % contre 23 %), comportement inverse de celui de la moyenne des Français, contraints de tirer sur leur bas de laine pour maintenir leur consommation.

Le détail d'un autre sondage du CSA pour les Caisses d'épargne, *Investir* et *France Info, effectué fin septembre*, montrait qu'un cadre sur deux (contre 40 % des Français) n'avait pas modifié ses dépenses. Mieux encore, ils envisageaient dans leur grande majorité (65 % contre 47 % pour l'ensemble des Français) d'effectuer au cours des douze mois suivant le sondage une grosse dépense comme d'entreprendre des travaux dans le logement, de prendre des loisirs, d'acheter une voiture (17 %) ... De même, ils seraient plus nombreux que les autres Français à mettre à profit une baisse des impôts (donc une augmentation de leurs revenus) pour accroître leur consommation. En fait, si l'on en croit ce sondage, tout se passe comme si les cadres, appuyés sur le matelas que représente l'importance de leurs revenus, restreignaient moins que les autres leur consommation.

Le CREDOC, *après avoir* fait tourner ses modèles, fait la distinction entre les réactions des cadres supérieurs (entre 240 000 et 360 000 francs de revenus annuels) et celles des cadres intermédiaires (entre 120 000 et 240 000 francs). Les premiers apparaissent comme le groupe social le plus concerné par la constitution d'une épargne supplémentaire pour la retraite : ils sont les plus nombreux (21 %) à déclarer qu'ils ont déjà commencé à réunir cette épargne ou qu'ils vont *«certainement»* le faire (29 %). S'il est vrai qu'il y a une concurrence entre les différents emplois de l'argent – en particulier l'affectation entre l'épargne et la consommation –, cette donnée peut être importante pour mesurer la part du revenu qui sera dépensée.

En revanche, contrairement à une idée généralement répandue, la consommation des cadres supérieurs ne semble pas très influencée par la montée du chômage. Sur les questions de marketing, ils se montrent très critiques sur la nouvelle idéologie de la consommation mettant en avant l'écologie et l'humanitaire. Ces constatations tendraient à montrer que ce n'est pas chez les cadres supérieurs que l'on retrouve les nouveaux consommateurs.

L'attitude des cadres moyens est assez différente. Ils se montrent moins concernés que les cadres supérieurs par la question des retraites : ils n'ont pas encore commencé à constituer d'épargne par capitalisation pour leurs vieux jours et n'envisagent de le faire que *«probablement»* à 29 %. En revanche, ils sont plus inquiets que les autres Français de la montée du chômage (18 % contre 11 %). C'est dans cette catégorie sociale que l'on retrouve aussi le plus fréquemment un désir de disposer de davantage de temps libre (67 % contre 56 % pour l'ensemble des Français).

Chez eux, la spirale des riches années de la consommation – plus de salaire entraînant plus de dépenses – semble cassée. S'ils se montrent réticents à l'idée de se renfermer sur le cocon familial – malgré leur désir persistant d'être propriétaires de leur logement –, ils sont ouverts au marketing humanitaire et écologique. Finalement, leur comportement se rapproche plus de celui que l'on prête au nouveau consommateur.

Chocolats et biscuits salés

Le cabinet spécialisé en recherches marketing Nielsen arrive à des conclusions analogues : après avoir étudié l'évolution de la consommation de dix produits alimentaires, il constate que les catégories professionnelles les plus fortunées (plus de 15 000 francs de revenu mensuels, ce qui couvre les cadres supérieurs et une partie des cadres moyens) consomment plus de produits de marque ou des marques de distributeurs que les autres Français. Ils ne recherchent pas encore les articles «premier prix».

En ce qui concerne les produits, la consommation évolue de la même façon dans les foyers disposant d'un revenu mensuel supérieur à 15 000 francs que dans les autres. Ils sont donc touchés comme tout un chacun par le ralentissement de la consommation... sauf pour deux produits, *totalement inutiles*, pour lesquels ils manifestent plus d'appétit : les biscuits salés et les tablettes en chocolat. Mais chacun sait que le chocolat est un antidépresseur. Les cadres mangent-ils du chocolat pour lutter contre leur «blues» croissant?

FRANÇOISE VAYSSE

Au centre des débats électoraux

Le chômage a franchi la barre des quatre millions en Allemagne

L'Allemagne a franchi la barre des quatre millions de chômeurs. *Fin janvier, selon les chiffres* publiés mardi 8 février par l'office du travail, elle a compté 2 740 000 demandeurs d'emplois à l'ouest et 1 290 000 à l'est. En un an l'augmentation a été de 580 000.

FRANCFORT

de notre correspondant

Il faut remonter à la République de Weimar, période qui précéda la prise de pouvoir par Hitler, pour retrouver un tel chiffre. Le parallèle – que la presse allemande ne manque pas de faire – est effrayant. En réalité, les conditions sont bien différentes. Dans les années 30, l'économie était d'une dimension beaucoup plus réduite qu'aujourd'hui et la population active bien moins nombreuse. Le taux de chômage atteignait 30 % avant 1933, il n'est encore que de 10 %. Mais il n'empêche. Le nombre de chômeurs, reprise ou pas, va croître encore cette année.

Le thème du chômage est désormais placé au centre des nombreuses élections qui jalonneront l'année jusqu'au renouvellement du Bundestag et du gouvernement le 16 octobre. Les vagues de suppressions ont pris en 1993 une ampleur énorme : les vingt premières entreprises du pays ont perdu 120 000 emplois, soit 7 % de leurs effectifs.

La crainte des Allemands, qui commencent seulement à être concernés par des restructurations si drastiques, demeure pourtant encore bien loin de l'angoisse de nombreux Français. Mais le problème est le même des deux cotés du Rhin. Le gouvernement, qui *ne nie pas* le problème, au contraire, explique qu'il faut tenir compte des deux millions de personnes qui bénéficient à un titre ou à un autre des mesures de *«traitement social»*. Au total, calcule Bonn, il manque six millions d'emplois en Allemagne.

Baisse des salaires

Le débat politique qui s'engage sépare la gauche de la droite. La droite estime que le mal est d'abord conjoncturel. Il faut de ce point de vue se réjouir de ce que le pire soit passé, explique le gouvernement du chancelier Kohl. La reprise pointe désormais le nez, tirée par les exportations. Et de confirmer que la croissance cette année atteindra entre 1 % et 1,5 % pour l'Allemagne entière.

Mais le mal est surtout *«structurel»* : le pays souffre d'une *«crise des coûts»*. Tel est le diagnostic qui ressortait du document officiel sur la compétitivité (Standort Deutschland) publié en septembre 1993. Il faut réduire salaires, charges sociales et impôts, et, naturellement, l'économie se remettra à créer des emplois.

A gauche, le Parti social-démocrate (SPD), qui a le vent en poupe d'après les sondages, a *beau jeu de souligner que le gouvernement* Kohl, faute d'avoir eu le courage d'augmenter les impôts pour payer la réunification lorsque les vaches étaient grasses, est contraint de le faire en pleine récession. Il est responsable de la surcharge fiscale et sociale qu'il dénonce si fort.

La baisse actuelle des salaires, médecine libérale, est la seule issue qui lui reste, mais elle ne fait qu'anémier la demande de consommation et freiner la reprise. Les salaires ne sont pas responsables, dit-on au SPD – du moins pas seulement, précisent certains en son sein, puisque le débat n'est pas clos sur ce sujet.

Pour le SPD, l'Allemagne ne souffre pas tant d'une crise des coûts que d'une *«crise de l'innovation»*, donc de politique industrielle. Le raisonnement du SPD est le suivant : plus un pays fabrique des produits de haute valeur ajoutée vendus cher, plus il peut payer des salaires élevés à sa main-d'œuvre. S'il ne fait que des produits banalisés, il entre en concurrence directe avec les pays en développement et doit abaisser ses salaires. Autrement dit, il y a un rapport direct entre l'innovation et les salaires. Or l'Allemagne a perdu pied dans de nombreux secteurs (électronique, génétique, machine-outil...) parce qu'elle s'est endormie. Le SPD promet un vaste programme de relance de l'innovation de 140 milliards de deutschemarks.

Les adversaires politiques se distinguent aussi sur la réponse qu'ils donnent à une autre question : et si la reprise ne suffisait pas? En Allemagne, comme en France, les économistes constatent que les récessions (1973, 1980, 1993) passent et qu'elles laissent des *«socles de chômage»* que les reprises qui suivent sont incapables de résorber. Il y a accumulation par couches sédimentaires. La reprise qui vient ne pourra échapper à cette funeste règle.

Remise à plat du système social

Le professeur Horst Siebert, patron de l'Institut für Weltwirschaft de Kiel, a calculé que la croissance minimale pour créer des emplois nets en Allemagne de l'Ouest a été de 1,7 % entre 1970 et 1989. Au-dessous de ce taux, l'économie détruit plus d'emplois qu'elle n'en créée. Au-dessus, chaque point de croissance génère une hausse de la population *employée* de 0,4 %. *En clair*, une croissance de 2,7 % (chiffre qu'il est raisonnable de prendre en considération puisque la Bundesbank estime à 2,5 % le potentiel de l'économie allemande) créera 115 000 emplois nets par an. A ce compte-là, le «socle» des quatre millions de chômeurs n'est pas prêt de fondre...

D'où une deuxième réponse des politiques. La droite avance qu'il faut améliorer, à croissance égale, son contenu en emplois. Cela passe par un meilleur fonctionnement du marché du travail. Le gouvernement a donc légèrement abaissé les allocations chômage et il va mettre l'ANPE allemande en concurrence. Il annonce une série de mesures sur les horaires d'ouverture des magasins, sur l'aide aux emplois de maison, etc. Période électorale oblige, l'attaque des *«acquis sociaux»* reste timide. Mais la ligne tracée est celle d'une remise à plat de l'ensemble du système social dans le but de l'alléger.

Le SPD, déplorant qu'une spirale à la baisse des prestations sociales puisse être ainsi enclenchée, insiste sur une sortie par le haut. Il prône la nécessité d'une grande offensive sur la formation et la qualification. Et il s'interroge sur une baisse de la durée du travail. Mais autant les sociaux-*démocrates progressent dans les* sondages, autant leurs solutions traditionnelles sont bousculées dans les entreprises.

Depuis l'accord conclu en octobre 1993 chez Volkswagen, sur la semaine de quatre jours, les syndicats font preuve d'un *«réalisme»*, dans beaucoup d'entreprises, *qui étonne les patrons* eux-mêmes. Cette créativité sur le terrain du modèle social représente en Allemagne une véritable révolution, et elle n'est pas sans risques.

ÉRIC LE BOUCHER

Bruxelles abolit plus de 6 000 quotas nationaux

La chaussure européenne protégée contre les importations chinoises

Après avoir aboli plus de 6 000 quotas nationaux touchant surtout les importations de pays à économie d'État, les Douze ont décidé, mardi 8 février, d'instaurer des restrictions communautaires en faveur de sept catégories de produits (chaussures, gants, articles de table en porcelaine et céramique, verreries, récepteurs de radio et jouets).

La mesure est particulièrement spectaculaire pour certaines catégories de chaussures chinoises, les Douze ayant décidé d'en réduire de près de 25 % les importations à partir de 1994 : 97,4 millions de paires contre 140 millions en *1993. Pour certaines catégories* de chaussures fabriquées en France (chaussures à dessus de cuir et de sport, espadrilles et pantoufles), les importations ont été réduites plus fortement encore, à 9,9 millions de paires contre 25 millions. En 1993, les importations de chaussures chi*noises en France ont représenté* le tiers du total (75 millions de paires sur 230).

Entre la résignation et l'explosion

Suite de la première page

POUR dépasser l'échauffourée, il faut que les manifestants com*muniquent leur fièvre à des* groupes plus larges. Les pêcheurs, par exemple, semblent trop isolés pour qu'il en soit ainsi. Où se trouve donc la poudre? A priori dans les groupes taraudés par la peur du chômage ou déjà touchés par lui : les jeunes diplômés des classes *moyennes qui savent que leurs* études ne les mettront pas à l'abri de la *précarité*; les jeunes peu qualifiés des quartiers difficiles qui se constituent déjà en contre-sociétés. Nerveuse, chargée d'angoisse, la société entière est en train de devenir un milieu conducteur.

LA poudre est là, mais n'est-elle pas mouillée? Mouillée par la résignation des exclus qui n'attendent plus rien de cette société, mouillée par l'individualisme des classes moyennes où chaque *famille s'arrange comme* elle peut. Mais, qu'avec un retournement de la conjoncture renaisse l'espoir, et des liaisons qui n'existent pas peuvent rapidement s'établir.

Edouard Balladur trône encore en tête des sondages. Le Charles de Gaulle de 1967 paraissait aussi indéracinable. Les événements de mai ont pourtant failli l'abattre. La principale chance du gouvernement actuel, c'est qu'il a peur et qu'il se trouve face à une société qui commence tout juste à reprendre conscience de la nécessité de sa solidarité.

L'année peut être calme, mais le clignotant est d'ores et déjà à l'orange.

JACQUES LESOURNE

DÉMOGRAPHIE

Le bilan annuel de l'INSEE

Le nombre de naissances a baissé de 31 000 en 1993

Selon le bilan démographique de 1993 (1), publié mercredi 9 février par l'INSEE, la France métropolitaine comptait 57,8 millions d'habitants au 1er janvier 1994. La croissance de la population n'a pas dépassé 0,5 %, compte tenu d'une baisse de 31 000 du nombre des naissances – qui ramène à 1,65 le nombre d'enfants par femme – et d'une augmentation des décès.

En France, de la fin des années 70 à 1991, le nombre de naissances était presque toujours resté supérieur à 760 000 par an alors que le taux de fécondité demeurait aux environs de 1,8 enfant par femme en âge de procréer. Or, l'année 1993 confirme un tournant : 712 000 enfants sont nés l'an passé et, comme nous l'avions annoncé (*le Monde* du 3 décembre), l'indice de fécondité est tombé à 1,65 enfant par femme, un taux proche de ceux du Danemark, du Benelux ou de la Suisse.

Que s'est-il passé ? Les démographes ne disposent pour l'instant que d'analyses partielles. En premier lieu, les femmes ont leurs enfants plus tard. Parmi les générations nées des années 1930 à 1955 plus de la moitié avaient au moins un enfant avant l'âge de vingt-cinq ans. La proportion est progressivement tombée jusqu'à 37 % pour celles nées en 1965. Jusqu'alors, ce retard était en très grande partie compensé par des naissances plus tardives (le nombre de femmes ayant un premier enfant après trente ans a doublé depuis 1972). Toutefois, la proportion de femmes n'ayant pas d'enfant tend à s'accroître : 13 % à 14 % pour la génération née en 1960 et, peut-être, 16 % pour la génération 1965. Surtout, le retard de la première naissance risque de réduire la possibilité d'avoir un deuxième, voire un troisième enfant, et donc de diminuer la taille moyenne des familles.

Mais, en 1993, une baisse de la fécondité à tous les âges se dessine. Il s'agirait d'un changement de comportement des femmes et des couples, comme ceux que l'on a constatés depuis 1990 dans les pays de l'Est et en Russie. Lorsque la contraception permet de contrôler la fécondité, celle-ci ne peut-elle pas devenir plus sensible encore au climat économique et social ambiant ?

Parallèlement, l'INSEE observe que les décès (528 000) ont augmenté de 6 000 l'an passé en raison, très probablement, des épidémies de grippe. Le vieillissement de la population *« aurait dû entraîner une augmentation de plus de 10 000 du nombre de décès »*, souligne néanmoins l'institut de la statistique. *« La baisse tendancielle de la mortalité se poursuit donc, mais elle se ralentit »*, estiment les auteurs de l'étude. Ainsi, le gain annuel moyen d'espérance de vie sur les cinq dernières années est de l'ordre de 0,2 an contre 0,3 sur les cinq années précédentes. En 1993, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 81,5 années pour les femmes et 73,3 années pour les hommes.

Enfin, la nuptialité poursuit sa chute : 254 000 unions célébrées en 1993, soit un recul de 6 % alors que l'érosion ne dépassait pas 3 % ces dernières années. En vingt ans, le nombre annuel de mariages s'est réduit de 40 %.

GUY HERZLICH

(1) *INSEE Première*, n° 294.

DÉLOCALISATION

M. Puech propose à l'Office national des forêts de s'installer à Nancy

Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé, mardi 8 février, *qu'il allait soumettre au* conseil d'administration de l'Office national des forêts (ONF), *« une proposition de localisation de son siège à Nancy »*. La proposition de M. Puech s'inscrit dans le cadre de la politique de transferts d'administrations en province. Elle s'appuie notamment sur le fait que *« Nancy représente l'un des principaux pôles de compétence de la filière forestière »*. *« Conformément au statut de l'ONF*, a précisé le ministre, *la décision finale appartiendra au conseil d'administration qui en délibèrera prochainement, après consultation des instances représentatives du personnel. »* De leur côté, une centaine d'ouvriers forestiers de l'ONF ont bloqué, mardi, à l'appel de la CGT, les accès du siège de cet organisme, pour protester contre les *« projets de délocalisation et de filialisation qui,* selon la CGT, *risquent d'aboutir à la privatisation de l'ONF »*.

ÉTRANGER

Dans le cadre du plan de relance de l'économie

Le gouvernement japonais annonce une baisse de 20 % des impôts sur le revenu

TOKYO

de notre correspondant

Le compromis du mardi 8 février entre les partis de la coalition gouvernementale sur la réforme fiscale (*le Monde* du 9 février) a permis au cabinet d'annoncer un des plus importants plans de relance de l'histoire économique du Japon par son montant : 15 250 milliards de yens (soit quelque 800 milliards de francs). Outre un allégement de la fiscalité sur les revenus et des taxes d'habitation, une diminution des impôts sur les sociétés et de la TVA sur les automobiles, ce plan comporte l'engagement de nouvelles dépenses de travaux publics et des achats anticipés de terrains à usage public. Sont prévus des prêts supplémentaires à la construction, des subventions à la paysannerie ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. Au total, les nouveaux investissements publics prévus par ce plan devraient s'élever à 7 200 milliards.

Pour l'Agence de la planification, ces mesures devraient permettre d'augmenter de 2,2 points le taux de croissance qui pourrait s'élever au cours de l'année fiscale 1994 à 2,4 %. Plus réservé, le centre de recherches du quotidien *Nihon Keizai* prévoit un effet moitié moindre (1,2 point). Le plan comporte un allégement fiscal qui devrait entraîner une reprise de la consommation, conformément aux souhaits des Etats-Unis et des milieux d'affaires nippons.

Sur le papier, l'allégement fiscal prévu devrait se traduire par une diminution de 20 % des impôts sur le revenu et la résidence. Cette mesure, rétroactive au 1er janvier 1994, n'aura d'effets sensibles que sur les revenus conséquents (plus de 10 millions de yens). Et les économistes s'interrogent sur la réaction des contribuables : vont-ils utiliser ce surplus de revenu pour consommer, comme l'espère le gouvernement, ou au contraire pour augmenter leur épargne ? Il n'est pas impossible qu'ils préfèrent épargner. Selon le centre de recherches du *Nihon Keizai*, la consommation des ménages ne progresserait que de 1,8 % au cours de l'année fiscale 1994, soit 1,3 point de plus que si aucune mesure de soutien à l'économie n'avait été prise.

Ce plan de relance qui prévoit un allégement fiscal dont le financement n'a pas été arrêté en raison de turbulences politiques, est une défaite pour le ministère des finances qui défend l'équilibre budgétaire. Pour la première fois depuis cinq ans, il devra se résigner à émettre des emprunts déficitaires d'un montant de 3 000 milliards de yens.

PHILIPPE PONS

IMMOBILIER

Pour une prorogation de trois ans du régime en vigueur

Accord entre locataires et propriétaires sur les loyers des logements vacants

Les rapports entre propriétaires et locataires ont si souvent tourné à la guerre de religion que le nouveau gouvernement a fait tout son possible depuis son arrivée pour ne pas rouvrir les hostilités. Dans cet esprit, il a évité à la fin du mois d'août de libérer complètement les loyers en région parisienne en se contentant d'un assouplissement (*le Monde* du 27 août 1993).

Mais ce sujet à haut risque revient sur le devant de la scène : en effet, la loi du 6 juillet 1989 sur les rapports entre propriétaires et locataires comportait un article, le 17 b, régissant pour cinq ans seulement les loyers des logements vacants remis en location sans avoir fait l'objet de travaux. Cet article prévoit que le loyer de ces logements doit être fixé en comparaison avec celui d'autres logements comparables dans le voisinage, le bailleur étant tenu de fournir au locataire plusieurs références. Celui-ci dispose de deux mois pour contester ce montant devant une commission de conciliation.

Le gouvernement doit présenter au Parlement, à la session de printemps, un rapport sur l'application de cet article. Il a demandé l'avis de la Commission nationale de concertation qui réunit les propriétaires (privés et publics), les locataires et les gestionnaires (CNAB et FNAIM). Pour la première fois, ceux-ci (à l'exception de la Confédération nationale du logement, organisation de locataires proche du Parti communiste) ont émis un avis commun proposant des aménagements techniques aux textes en vigueur. Un de ces aménagements prévoit une reconduction à l'identique pour trois ans du mode de fixation des loyers des logements vacants.

Des dispositions rarement respectées

On peut se demander pourquoi les bailleurs ont accepté une nouvelle limitation au principe de la liberté des loyers. En fait, il semble que les dispositions très complexes contenues dans cet article sont rarement respectées. Accepter sa prorogation n'engage donc pas trop les propriétaires. Néanmoins, cette position commune devrait éviter que se rallume la guerre entre locataires et propriétaires lors du débat parlementaire, conformément aux souhaits du gouvernement. A condition, toutefois, qu'il suive l'avis de la commision, dont le rôle est consultatif.

D'autres aménagements techniques sont proposés. La commission préconise notamment que la règle générale de révision annuelle des loyers se fasse en fonction de l'indice du coût de la construction des trois trimestres précédents et non plus d'un seul. Elle propose également de modifier la rédaction, maladroite, d'un article sur la durée de renouvellement du bail : à défaut de congé, le contrat parvenu à son terme serait reconduit tacitement pour une durée au moins égale à trois ans pour les personnes physiques et à six ans pour les personnes morales. Elle simplifie également les démarches des propriétaires souhaitant faire une notification au locataire (congé, renouvellement de bail...), en prévoyant que celle-ci est opposable à son conjoint même si celui-ci n'a pas fait connaître son existence au bailleur. Actuellement, les bailleurs se heurtent à des difficultés lorsque leur locataire s'est marié depuis la signature du bail et qu'ils ne le savent pas. En outre, en cas de vente du logement, des aménagements sont apportées sur les offres à faire au locataire en place, qui demeure prioritaire pour le rachat.

F. V.

GARDIENS D'IMMEUBLES : protestation de la Confédération syndicale du cadre de vie. – La Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV) proteste dans un communiqué contre la décision, annoncée dimanche 30 janvier par le gouvernement, d'accroître le nombre de gardiens dans les immeubles collectifs pour amener le ratio d'un gardien pour 150 logements à un pour 80. Selon elle, cette mesure *« aura pour conséquence, dans l'état actuel de la législation, de doubler le coût du gardiennage ». « Aujourd'hui, le coût de la majorité des postes de gardiens est refacturé aux locataires à hauteur de 75 % au titre des charges locatives »*, rappelle la CSCV.

SOCIAL

Alors que les contrôles douaniers se renforcent

Le président du Comité de survie appelle les pêcheurs à reprendre la mer

A l'issue d'une longue réunion, mardi 8 février, au ministère de l'agriculture et de la pêche, Dominique Lapart, président du Comité de survie de la pêche bretonne, a annoncé qu'il appellerait les marins à reprendre la mer lors des assemblées générales du mercredi 9 février dans les ports. *« Le gouvernement nous soutient et nous soutenons le gouvernement »*, a-t-il indiqué, précisant que les pouvoirs publics avaient renforcé le contrôle sanitaire et douanier des importations, notamment au Havre, à Marseille, à Nice, Boulogne-sur-Mer et Orly, où d'importants lots ont été refoulés. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a signé deux « avis aux importateurs » qui restreignent le nombre des postes d'inspection vétérinaires aux frontières et exige que les établissements des pays étrangers qui exportent soient titulaires d'un agrément.

Pendant ces discussions au ministère, de nouvelle actions commando ont eu lieu en Bretagne selon un scénario classique : arrêt des camions frigorifiques, déchargement et destruction de la cargaison, occupation d'entrepôts stockant des produits d'importation. A Copenhague les industriels danois de la transformation des produits de la mer ont élevé une vive protestation contre l'instauration de prix minima européens.

FINANCES. Au terme de l'OPR sur Bail Equipement, le CIC ne détient pas la totalité des titres. – L'offre publique de retrait (OPR) initiée par le GAN-CIC sur les titres Bail Equipement qui avait débuté le 18 janvier s'est terminée le 31 janvier. Au terme de celle-ci, et malgré les recommandations du conseil d'administration de Bail Equipement qui avait demandé aux actionnaires minoritaires de la société d'amener *« à l'unanimité »* leurs titres à l'offre, le groupe CIC est loin de détenir la totalité des titres, puisqu'il reste encore près de 20 % d'actions dans le public.

C'est la première fois qu'une OPR rapporte aussi peu de titres. La radiation de la cote officielle envisagée par le CIC au début de son offre pourrait ne pas se faire, car elle suppose que l'actionnaire majoritaire détienne au moins 95 % des titres.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

4e arrdt

4e MARAIS, caract., charme, imm. XVIIe siècle, anc. hôtel de Mouzy, bel escal., classé 2e ét., 3 p., cuis. équip., bns, haut. plaf. 3,50 m, 78 m², calme, soleil, 8 400 F charges compr. 42-40-35-94

CHATELET
dans imm. caractère, appt. moderne, 4 pièces, séjour (68 m²). prix : 3 450 000 F. FONCIA - 43-67-07-65

HOTEL DE VILLE - 4 P NEUF, 87 m² cuis. équipée, 2 bains 2 300 000. tél. : 45-72-56-74

PL VOSGES. Près 2 P. cuis. équip., s-d-bns, wc, asc, gardien. 770 000 F – 48-74-46-12

5e arrdt

Maubert imm. XVIIe, ht plaf., bel. poutr., 4/5 p, 140 m², cuis. équip., 2 bs, mezzanines, 43-35-18-36

PRÈS LUXEMBOURG
Imm. XVIIIe, très beau volume, gd 4 p., parf. état, 3 550 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

6e arrdt

A 2 pas Luxembourg, imm. p. d. t., 5 p., 100 m², exc. ét., pst. serv., à sais. 2 900 000 F. 43-35-18-36

ODÉON env. 90 M², caractère dans imm., XVIIe s. tt cft 2 800 000 F – 46-33-05-13.

RUE DU CHERCHE-MIDI BEAU STUDIO. Charme. Tt conft. A SAISIR 1 050 000 F – CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

VAUGIRARD GRAND 2 P tt. conft., balcon, asc. Imm. standg. 1 690 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

PANTHEON, 100 M²
+ chbre de sce, imm. p. de taille, 3 100 000F. 45-67-80-81

7e arrdt

Prox. R CLER 2 P, clair, bon état, tt cft., 820 000 F CASSIL RIVE GAUCHE, 80 r. Sèvres 45-66-43-43

9e arrdt

Près lycée Lamartine 6 p. 205 m², balc., 2e, asc., poss., gar. et services 3 780 000 F – 42-[illegible]

10e arrdt

SAINT-MARTIN – RÉPUBLIQUE
IDÉAL INVESTISSEMENT neuf, prestations de qualité
DU STUDIO AU 3/4 PCES + TERR. DE 493 000 F A 2 588 000 F
I.P.M. : 47-46-12-12

CANAL SAINT-MARTIN imm. et appart. de charme liv., 2 chbres, balc., vue soleil, 91 m², 47-00-77-27

HAUTEVILLE loft 170 m² + 80. Poss. park., 3 000 000 VALETTE : 45-61-44-37

RÉPUBLIQUE dans imm. classé, sup. duplex, 6e-7e ét., asc., 1 165 000 F. FONCIA - 43-67-07-65

11e arrdt

SUPERBE LOFT comme une petite maison verdure, calme, ensoleillé belle déco, 3 600 000 F. Serge Kayser 43 29 60 60

12e arrdt

GARE LYON imm. bourgeois 4 pièces, tout confort environ 105 m², 2 300 000 F LACUÉE – 43-07-57-15

Mo LEDRU-ROLLIN GD STUDIO, tr. clair, calme, poutres, parquet, excellent état. 550 000 F CASSIL – 45-66-43-43

14e arrdt

Mo Gaîté à sais. pdt., 2 p. à rafr., ss vis-à-vis, cuis., sép. sol., calme, 740 000 F – 43-35-18-36

Quartier ALÉSIA STUDIO PARFAIT ETAT. Calme et ensoleillé. 330 000 F ALÉSIA CONSEIL 42-18-01-01

St-Jacques, stdg. ét. él. sol., calm. 3/4 p, 100 m², liv. 38), 2 bs, balc., pk-dbl., 43-35-18-36

S/jard. villa Montmorency PRIX INTERESSANT MICHEL ANGE-AUTEUIL récent, tt cft. 4e ét., 105 m², séj. s-à-manger, 3 chbres, 2 bains, balc., 34, rue Poussin samedi, dimanche 14 à 17 h

15e arrdt

FRONT DE SEINE
VUE EXCEPTIONNELLE « TOUR PERSPECTIVE »
– 2 p., 63 m², park. 1 950 000 F
– 3 p., 72 m², park. 1 700 000 F
– 3 p., 76 m², park. 1 995 000 F
– 4 p., 98 m², park. 2 400 000 F
« TOUR PANORAMA » - FONCIA –
– 2 p., 47 m², park. 1 200 000 F
45-44-55-50

SÈVRES LECOURBE 2 P. ét. élevé, imm. pierre-de-taille, asc. tr. clair, tt cft, 950 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

SQU. G.-BRASSENS
Maison 6/7 p. s/gde cour pavée. Charme exception. 3 975 000 F FONCIA S 45-44-55-50

17e arrdt

TERNES EXCEPT., 2 P cuis., s-d-bns. Vue imprenab. 770 000 F – 48-74-46-12

18e arrdt

BUTTE MONTMARTRE

ATELIER ARTISTE
chambre, grande mezzanine, cheminée. charme. 1 550 000 F. 47-63-44-30

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981 RUE DE PIXERECOURT 2 P., 3 P. et 4 PIÈCES à partir de 15 000 F/m² entièrement rénovés
PREBAIL
43-80-35-04

PLACE DES FETES
Immeuble construit en 1981 RUE DE PIXERECOURT 2 P. 3 P et 4 P. à partir de 15 000 F le m² entièrement rénovés
PREBAIL
43-80-35-04

77 Seine-et-Marne

77 DAMMARIE-LES-LYS Beau F3, 70 m², entrée, cuis. amén., séjour, balcon, s. d. b. aménagée, 2 chbres, gds placards, 500 000 F. Tél. : 64-39-27-56

78 - Yvelines

VERSAILLES R.D. Prox. parc, pptaire vend dans bel imm. ancien, entièrement restauré, avec asc., 1 appart. 100 m², 4 p. tt cft, 2 600 000 F. exceptionnel duplex, 217 m², 7 p. tt cft, pour rens. 39-50-30-28

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, prox. bois, beau 3-4 p., balc., 3e, asc., imm. récent, park., 2 900 000. LE CLAIR - 43-59-69-36

94 Val-de-Marne

VENDS APPARTEMENT F3. DUPLEX
CUISINE ET SALLE DE BAIN ÉQUIPÉES SURFACE DE 67 m² TOUTES COMMODITÉS : (écoles, crèche, transports, supermarché...) RER GARE SUCY-BONNEUIL
PRIX : 690 000 F TÉL. : 49-82-43-17

VINCENNES, 5 950 F/m², IDEAL LOFT, 470 m², 2 800 000 F, pptaire. 42-60-30-15

maisons individuelles

100 M du PARC MONTSOURIS
Maison 200 m², jardin, patio + 100 m² commercial. LITTRÉ 45-44-44-45

CHEVREUSE centre MAISON de ville 130 m² s/jard., chemin. anciennes, poutres, 6 P. beaucoup de charme. Px : 1 530 000 F « C 21 » 30-52-65-44.

CHEVREUSE proche centre et écoles. Résidentiel MAISON récente 170 m², 5 chb. jard. clos, 470 m², 1 950 000 F « C 21 » 30-52-65-44.

SCEAUX
BORDURE DU PARC maison 230 m², constr. 1957, 8 p. s/950 m² ter., 7 000 000. FONCIA - 46-61-39-00

villas

CHEVREUSE Domaine KAUFFMAN et BROAD en lisière forêt: VILLA 200 m² excellent état. Terrain 700 m². Px : 2 450 000 F « C 21 » 30-52-65-44.

maisons de campagne

Dpt 76, 90 km de Paris et de la mer, proche forêt, mais sur terrain de 1 070 m², clos, arboré, tt cft. mezz., séj., chap., chem., poutres, 3 chbres, prévoir pts travaux. 45-88-95-20 (rép.)

propriétés

CHEVREUSE MAISON ancienne caract., s/parc de 5 000 m² en partie boisé, proche centre Px : 3 150 000 F « C 21 » 30-52-65-44.

CHOISEL dans environn. exception. GENTILHOMMIÈRE en pierre pigeonnier, récept. 100 m², poutres s/900 m² Terrain beaucoup de charme. Px : 4 100 000 F « C21 » 30-52-65-44

chalets

AU PAYS DU MONT-BLANC VOTRE CHALET NEUF individuel Construction traditionnelle en bois massif : 3 chbres + garage (terrain compris) de 860 000 F à 1 390 000 F SA FOURNY PROMOTION
(1) 43-93-03-36
FAX : (1) 43-87-09-23

appartements achats

EMBASSY SERVICE
Rec. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS
(1) 47-20-40-03

capitaux propositions commerciales

ON CHERCHE RELATION COMMERCIALE Occup. lucrative, temp. plein temps, pour personne active. Info. : ADC SA, PF, CH-4803 Vordemwald

locations non meublées offres

Paris

16e R. CHARDON LAGACHE Beau gd studio, 38 m². Balcon, 4e étg. s/jard. 3 500 F H. CH. – 42-66-36-53

18e MONTMARTRE Gd studio, entrée, cuis., s.-de-b., cave, parking, libre de suite. Loyer/3 500 F + charges. Tél. : 48-11-99-99.

BD MALESHERBES. Superbe 5 P. 170 m² + 2 serv., 4e ét., p. de t., parking, 23 000 F PARTENA – 42-66-36-53

ÉTOILE AV. MAC MAHON 6 P. 130 m², en angle, 5e ét., p. de t., gd standing, vue Tour Eiffel, Arc Triomphe. 18 500 F. PARTENA 42-66-36-53

Mo JAVEL
Studio stand. kitchen. w.-c., s. de bains. parfait état. 4 650 F c.c. 45-44-25-27.

Région parisienne

ANTONY centre 3 min. RER GD 2 pces neuf (65 m²), cuis., s.-de-b., WC, entrée, balcon, cave, parking. Libre de suite. Loyer 5 500 F + ch. TEL. : 46-11-99-99.

ENGHIEN LAC Superbe 4 P Prestations luxe 8 700 F cc VIP – 46-08-26-46

5e GOBELINS studio tt conft, bel imm. pierre de tail., étg élevé, clair, calme. 3 400 C.C. CASSIL RIVE GAUCHE Tél. : 45-66-43-43

7e DUROC. Gd et beau studio, cuis. équipée, salle de bains, rangements. Imm. stand., ét. élevé, asc. VUE INVALIDES. 5 500 CC. CASSIL R-G. 45-66-43-43.

7e R. UNIVERSITÉ, 3 P, 88 m² tt cft, 4e ét., bel imm. 6 800 h. ch. PARTENA 42-66-36-53

7e VANEAU s/jard. 2 P standing, clair, calme, cuis. équip. 7 800 h. ch. 42-66-36-53

8e MADELEINE, 6 P., 145 m² en duplex parfait état, vue dégagée. 13 500 F h. ch. PARTENA - 47-42-07-43

MOUTON DUVERNET beaux appts parfait état 3 P. 8 000 F hors ch. 4 P. 9 800 F hors ch. PARTENA - 42-66-36-53

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

PTE CHARENTON imm. NEUF 2 P., 43 m² + terrasse 45 m², possib. park., 1 370 000 F. VALETTE. 45-61-44-37

HAUTEVILLE, loft 170 m² + 80, poss. park., 3 000 000 VALETTE. 45-61-44-37

NEUILLY quartier ST JAMES 2/3 P., 65 m², 3e ét., asc. travaux. Prix 1 260 000 F VALETTE : 45-61-44-37

Pr. P. Montsouris, imm. 78, 3/4 P., 80 m², s/R. et jard. parf. état park. 1 850 000 F. 43-35-18-36

Mo LIÈGE, 128 m², 5 P., 2e ét., asc., balcon, service 2 850 000. Poss. lib., studio, 8e, asc. tt cft. 410 000 F VALETTE. 45-61-44-37

à 2 pas Luxembourg, imm., pdt, 5 P., 100 m², exc. ét., pst. serv. à sais. 2 900 000 F. 43-35-18-36

RÉPUBLIQUE
dans imm. classé sup., duplex, 6e-7e ét., asc., 1 165 000 F FONCIA. 43-67-07-65

QUAI TOURNELLE
B. 3 P., 85 m², ch., 1 600 000 F PARTENA. 42-66-36-53

VICTOR HUGO
SUPERBE, 240 m² galerie Gde récept. 4 chbres, 2 s. de bns, balc., serv., 6 900 000 F PARTENA – 47 42 07 43

PLACE VENDOME
SUPERBE STUDIO, 45 m² PARTENA. 47-42-07-43

Mo RANELAGH 105 m², récent, liv. double 2 chbres. 48-73-57-80

Mo CH. MICHELS, récent 7e ét. 50 m², séj. chbre cuis. bains. 48-73-57-80

MICHEL ANGE-AUTEUIL 105 m², récent, tt cft./jard., séj. + 4 P. 48-73-57-80

J. Joffrin, 2 P., 525 000 F 2/3 P, 49 m², 890 000 F Simplon, 3 P., 742 000 F Immo MARCADET. 42-51-51-51

2 P. à Legendre, 40 m², 4e étage, insolite et beau SYNDIC. 43-20-77-47

2 P., vue imprenable, 7e étage, sud, ascenseur, confort 950 000 FRS. Tél. : 43-20-77-47

Maison individuelle

A 100 m DU PARC MONTSOURIS
Maison 200 m², jardin patio + 100 m² commercial LITTRE. 45-44-44-45

Achats

Recherche 2 à 4 P., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

CABINET VALETTE rech. pr investisseurs, STUDIOS, PARIS 5e, 6e, 7e, 15e, 16e, 17e. Paiement comptant. Tél. : 45-61-44-37

Location

MONTROUGE - Mairie studio, balcon sur cour kitchenette, bain 3 475 F cc + com. 2 410 FF ttc CGG. 46-20-10-15

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

locations meublées offres

Paris

12e BEL AIR-PICPUS 115 m², résidence récente, 9 960 F/m. TTC. 44-53-00-42

Province

A LOUER, LA SEYNE-SUR-MER MAR VIO, quart. résidentiel, Les Sablettes, 100 m², vue sur parc, 400 m, mer, meublé + terrasses, ent., cuis., cellier, loggia, dble séj., 2 chambres + cabine, w.c., s. de bains. digicode, proche commerçants, 5 500 F/c.c. Tél. : 40-36-26-12 (apr. 19 h)

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

viagers

15e Pasteur, viager occupé 1 tête, 70 m², belle prestation, 7e ét., asc., s/jard. 580 000 F + rente 6 500 mois. T. : 40-45-07-30.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services – 43-55-17-50

locaux commerciaux

Locations

ST-SABIN BASTILLE Local 47 m², refait neuf, décoré bureaux design, allée privative, fleurie, charme, style architecte publicité, 7 000 net. Tél. h.b. : 42-72-36-16

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES, 60 m² duplex, 2e étage possib. park.	6/8, rue des Guillemites CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	6 265 + 663 4 781
11e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 70 m², 4e ét. parking	9, impasse Carrière-Mainguet AGIFRANCE - 49-03-44-07 Frais de commission	5 540 + 811 4 139,37
3 PIÈCES 81 m², 5e ét. parking	11, rue Pilchon SAGGEL-VENDÔME - 47-42-44-44 Commission d'agence	7 570 + 1 239 5 450,40
13e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 98 m², 3e ét. droite, park.	27/29, avenue Stephen-Pichon GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	6 750 + 1 994 346
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES, 61 m² 3e ét., cave, parking	149/153, rue R.-Losserand PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 600 + 1 148 3 273
4 PIÈCES, 79 m² 5e ét., cave parking	74/84, rue Petit PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 000 + 1 078 4 270
15e ARRONDISSEMENT		
F2, 46 m² 5e ét.	5, rue Edmond-Roger SAGGEL-VENDÔME - 47-42-44-44 Frais de commission	4 400 + 878,60 3 168
2 PIÈCES 56m², 6e ét. cave, park.	6/8, rue Dulac PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 820 + 1 163 3 430
2 PIÈCES 45 m², 1er ét. cave, park.	45, rue d'Alleray PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 000 + 785 2 848
16e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 44 m², 7e ét.	6-10, rue Mirabeau SAGGEL-VENDÔME - 47-42-44-44 Commission d'agence	3 820 + 918 2 750,40
4 PIÈCES + chbre service 133 m² + 16 m² 8e ét., park.	60-62, avenue Henri-Martin GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'actes	21 500 + 3 880 850
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 75 m², 7e ét. parking	16, allée Darius-Milhaud AGIFRANCE - 49-03-44-07 Frais de commission	6 335 + 1 024 4 508,07
2 PIÈCES 49 m², 2e ét.	21, rue Vauvenargues SAGGEL-VENDÔME - 42-66-61-03 Frais de commission	4 165 + 816,13 2 998,80
STUDIO 35 m², 7e ét. possib. park.	84, rue de Crimée CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 365 + 337 2 693
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 65 m², 2e ét. parking	20, rue Lesfranc AGIFRANCE - 47-97-95-43 Frais de commission	4 545 + 1 078 3 557,64
2 PIÈCES 64 m², 6e ét. parking	14, rue Lesfranc AGIFRANCE - 47-97-95-43 Frais de commission	4 728 + 1061 3 700,89
2 PIÈCES 50 m², 8e ét. parking	72, rue de Pixérécourt CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 300 + 890 2 646
5 PIÈCES duplex 136,75 m² + terrasse 21 m², 7e/8e ét. parking	Avenue Gambetta PHENIX-GESTION - 40-30-23-27 Diamant vert	9 990 + 1 384
91 ESSONNE		
STUDIO 32 m², RDC parking	GIF-SUR-YVETTE Résid. Les Grandes Coudraies GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	2 035 + 256 205
92 HAUTS-DE-SEINE		
4/5 PIÈCES 115 m², RDC	COURBEVOIE 333, boulevard Saint-Denis CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	7 000 + 600 5 310
4 PIÈCES 145 m², 4e ét. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'actes	18 400 + 3 340 750
3 PIÈCES, 74 m² 6e ét., cave parking	SAINT-CLOUD 4, square de l'Hippodrome PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 200 + 800 4 412

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

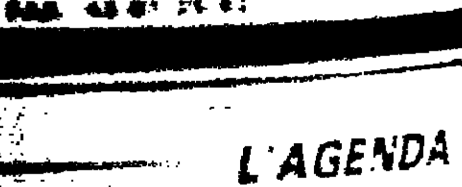
AGIFRANCE







SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP



Pour accompagner le démantèlement de l'Accord multifibres

Le textile-habillement bénéficiera d'aides accrues

Venus voir leur ministre de tutelle avec un épais cahier de doléances, les industriels du textile et de l'habillement ne sont pas partis, mardi 8 février, les mains vides, à défaut d'être pleinement satisfaits. Pour accompagner le démantèlement de l'Accord multifibres (AMF) décidé à la mi-décembre à Genève (*le Monde* du 27 janvier), les industriels évaluaient à 3 milliards de francs par an pendant six ans le minimum nécessaire à leur redéploiement (un tiers étant financé par l'Etat, un tiers par l'Union européenne et le solde par les entreprises elles-mêmes).

Sans récuser formellement cette évaluation, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a fait des offres plus générales et... plus modestes. Générales – ce qui ne veut pas dire inutiles, – étant donné le souci affiché par le ministre de «convaincre» Bruxelles d'agir rapidement dans la lutte contre la contrefaçon, l'élaboration de statistiques fiables (nécessaires à l'application des quotas transitoires) ou, encore, l'harmonisation des douanes européennes).

Parallèlement, le ministre s'est engagé à renforcer les moyens accordés au secteur, évaluant à 700 millions de francs par an le cumul des efforts consentis par Paris, les régions et Bruxelles. *«L'Etat y consacrera plus de 120 millions de francs par an, qui seront complétés par des fonds régionaux pour un montant de 80 millions de francs environ»*, précisaient ainsi les services du ministère. A ces fonds nationaux, s'ajoutera une part – difficile à évaluer – des fonds communautaires destinés, par exemple, à la reconversion des zones industrielles en déclin (l'Aube, les Vosges, Mulhouse et Roanne ont été ajoutées à la liste) ou à l'accompagnement social des mutations industrielles...

P.-A. G.

Les suites des affaires Sasea et MGM

Le Crédit lyonnais connaît des déboires judiciaires en Suisse et aux Etats-Unis

Au moment où se mettent en place les conditions d'une recapitalisation et d'un assainissement des comptes du Crédit lyonnais, les démêlés judiciaires de la banque publique reprennent de l'ampleur en Suisse et aux Etats-Unis.

A Genève, l'audition de François Gille, directeur général du Crédit lyonnais, dans le cadre de la faillite de la Sasea Holding, a tourné court quand il a été sommé par le juge d'instruction Jean-Louis Crochet de quitter son cabinet *«pour manque de respect»*. Le banquier français, qui dépose depuis le début de semaine, aurait perdu son sang-froid et qualifié le magistrat de *«voyou»* en pleine audience en demandant au juge de retirer une expression à son égard considérée comme insultante. *«Je ne me sens pas atteint personnellement par cet écart de langage. Il s'agit toutefois d'un manque de respect évident à l'égard des autorités judiciaires suisses et c'est pour cela que j'ai prié M. Gille de quitter l'audience»*, a déclaré M. Crochet. C'est la seconde fois que M. Gille est entendu dans le cadre de l'instruction sur la plus importante faillite de l'histoire financière suisse qui laisse un passif estimé à quelque 5 milliards de francs suisses.

Le Crédit lyonnais demande aujourd'hui la récusation du juge Crochet et de l'expert nommé par lui. Ce dernier aurait été associé jusqu'au 22 juin, date de sa nomination, à Marc Bonnaut, aujourd'hui avocat de Florio Fiorini et principal inculpé de l'affaire Sasea, au sein d'une société de conseil.

Pour le principal inculpé de l'affaire, Florio Fiorini, parti à l'assaut de la Metro Goldwyn Mayer (MGM) en 1990 avec son associé Giancarlo Parretti, le Lyonnais a une part de responsabilité dans la banqueroute de la Sasea. La banque française aurait été administrateur de fait de la Sasea à compter de juin 1991. Une thèse que le juge Crochet semble adopter. Le Lyonnais affirme, de son côté, avoir été abusé par le financier italien et a déposé plainte pour escroquerie. Il affirme également n'avoir causé aucun préjudice à la Sasea et être, au contraire, la principale victime de sa faillite.

Un malheur ne venant jamais seul, le Crédit lyonnais a perdu une manche dans une autre bataille judiciaire engagée aux Etats-Unis contre le vendeur de la MGM, le milliardaire texan Kirk Kerkorian, accusé d'avoir dissimulé la situation réelle du studio. La MGM a été déboutée en appel de son action judiciaire contre M. Kerkorian. Un appel suit son cours. En revanche, la procédure menée par la banque se poursuit. Afin de faire monter la pression, les avocats de M. Kerkorian ont demandé la comparution d'Henri Emmanuelli en tant qu'ancien trésorier du Parti socialiste.

E. L.

L'affaire des Ciments français

L'avocat général demande que la sanction contre Pierre Conso soit confirmée

L'avocat général Marie-Christine Thin a demandé mardi 2 février à la cour d'appel de Paris présidée par Myriam Ezratty, de confirmer la sanction pécuniaire de 400 000 francs prononcée le 2 septembre par la Commission des opérations de Bourse (COB) contre Pierre Conso, ancien président du directoire des Ciments français (CF, *le Monde* du 1er octobre).

La COB avait alors estimé que M. Conso aurait dû faire figurer au bilan des Ciments français des conventions de portage portant sur 1,5 milliard de francs, et conclues en vue de prises de participation dans plusieurs sociétés étrangères. Le contrat de portage est une opération financière par laquelle une banque ou une société de crédit acquiert des actions d'une société pour le compte d'un tiers qui s'engage à les lui racheter dans un certain délai. La découverte de ces conventions avait été faite par l'italien Italcementi, après sa prise de contrôle des CF en octobre 1992. Cette décision s'appuyait sur le règlement boursier *«relatif à l'obligation d'information du public»*. Ces conventions de portage, selon les avocats de M. Conso, n'ont pas à figurer en comptabilité. Mais la COB a estimé que, lors du rachat des CF par Italcementi, ces engagements auraient dû figurer sur les notices d'information du public afin que celles-ci révèlent la situation réelle de la société. La cour d'appel rendra son arrêt le 15 mars.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BOURSE

GEA, société grenobloise, entre sur le second marché. – Une nouvelle annonce d'une entrée sur le second marché boursier a été faite, mardi 8 février, par la société Grenobloise d'électronique et d'automatisme (GEA), fondée en 1970 par son actuel dirigeant, Serge Zass, unique propriétaire du capital. Cette entreprise de 75 personnes, installée à Meylan (Isère), s'est spécialisée dans les automatismes de perception du péage routier. La société détient une part de 50 % du parc installé en France, avec 1 600 voies équipées. Depuis un an, elle étudie dans la région lyonnaise, sur le réseau des autoroutes alpines d'AREA, un système de télépéage permettant au conducteur de ne pas s'arrêter pour le paiement, après identification de son véhicule par un système à hyperfréquences. GEA envisage maintenant des développements d'activité à l'exportation. Selon le cabinet d'ingénierie Europe finance et industrie (EFI), la société grenobloise doit réaliser, en 1994, un chiffre d'affaires de 120 millions de francs (+ 30 % sur 1993). L'entrée en Bourse est prévue d'ici à l'été. – *(Bureau régional.)*

MANAGEMENT

L'UGAP change de tête. – Alain Hespel, quarante-sept ans, conseiller maître de la Cour des comptes, devait être nommé, mercredi 9 février, en conseil des ministres, président du conseil d'administration de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP). Il doit remplacer Alain Gillette, patron de l'organisme public depuis 1985, dont le second mandat s'est achevé le 24 janvier et qui, selon un porte-parole de l'UGAP, ne souhaitait pas être renouvelé. Agé de quarante-huit ans, M. Gillette a été directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, lors de son passage à l'éducation nationale (1984-1985). Le décret de nomination de M. Hespel au conseil d'administration de l'UGAP a été publié le 8 février au *Journal officiel*.

NEC change de président. – Tadahiro Sekimoto, président de NEC Corp. depuis douze ans, quitte ses fonctions et est remplacé par Hisashi Kaneko, actuel vice-président chargé des opérations à l'étranger de cette firme japonaise d'électronique, a annoncé, mardi 8 février, NEC. M. Kaneko, soixante ans, ingénieur diplômé de l'université de Tokyo, a dirigé NEC America entre 1989 et 1991. Le départ immédiat de M. Sekimoto, soixante-sept ans, qui devient président du conseil d'administration, s'inscrit dans le cadre de la rotation normale à la tête de l'entreprise, précise-t-on chez NEC. Le leader japonais des semi-conducteurs et des micro-ordinateurs, qui détient 4,43 % de Bull, avait décidé en décembre 1993 de renforcer ses liens industriels avec ce dernier et de lui verser 65 millions de dollars dans le cadre d'une augmentation de capital. M. Sekimoto a rencontré le président de Bull, Jean-Marie Descarpentries, à plusieurs reprises ces derniers mois.

PARIS, 9 février ↓ Accès de faiblesse

La Bourse de Paris était faible mercredi 9 février dans le sillage des marchés obligataires, en recul à la suite de la hausse des taux à long terme américains. En baisse de 0,71 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un recul de 0,84 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises – après beaucoup d'hésitation – abandonnaient 0,92 % à 2 278,68 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel était supérieur à un milliard de francs.

La MATIF était en repli de 0,32 % après le redressement enregistré la veille. La nette remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis (6,44 % contre 6,39 % lundi) expliquait cet affaiblissement, notaient les opérateurs que la reprise de la veille n'avait pas convaincus. La tension des taux américains intervenait après le resserrement, vendredi dernier, de la politique de crédit de la Fed.

La situation semblant bloquée en Europe en ce qui concerne les taux d'intérêt, les opérateurs s'attachent aux résultats des sociétés pour 1993 et leurs perspectives pour 1994. Mercredi, la Bundesbank a injecté des liquidités dans le circuit monétaire lors d'une prise en pension au taux inchangé de 6 %.

L'annonce d'une révision à la baisse des perspectives d'investissement en France en 1994 (+3 % en valeur contre 5 % prévu en octobre dernier) signifie selon les professionnels que la reprise aura du mal à être au rendez-vous cette année. Dans ces conditions, le marché des actions est cher, estiment plusieurs analystes.

Du côté des valeurs, parmi les titres en hausse, on relevait à mi-séance Bertrand Faure (+ 4,8 %), CCMC Managix (+5,5 %) à la suite de l'annonce par le groupe d'un bénéfice supérieur à 12 millions de francs en 1993. Europe 1- Filipacchi-Médias de 2,8 %.

NEW-YORK, 8 février, ↓ Indécision

Wall Street s'est montrée indécise, mardi 8 février, d'un côté encouragée par la bonne performance des Bourses étrangères et, de l'autre, inquiète de l'évolution des taux d'intérêt, principal moteur de sa forte progression depuis 1990. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 906,03 points, en baisse de 0,29 point. Le volume des échanges a été élevé avec quelque 318 millions de transactions effectuées. Les hausses ont légèrement dépassé les baisses (1 165 contre 949) et 610 actions sont restées inchangées.

«Beaucoup d'investisseurs n'arrivent pas à se décider. C'est un marché sans direction», a déclaré David Holt, analyste chez Wedbush Morgan Securities. L'activité s'est calmée dans l'après-midi, plusieurs opérateurs étant partis tôt en raison d'une tempête de neige sur la région.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans a progressé à 6,44 % contre 6,39 % lundi soir.

Du côté des valeurs, les cycliques ont accru leurs gains. General Motors a pris 1 5/8 à 64 5/8. Allied Signal, qui a annoncé un bénéfice en hausse au quatrième trimestre, a gagné 1 1/2 à 77 3/8.

VALEURS	Cours du 7 février	Cours du 8 février
Alcoa	78 1/8	79 3/8
Allied Signal Inc.	75 7/8	77 3/8
American Express	30 5/8	30 3/4
ATT	54 1/2	54 1/2
Bethlehem Steel	23 5/8	24 1/8
Boeing	42 1/2	43 1/4
Caterpillar Inc.	104 1/2	106
Chevron	92 1/2	91 3/4
Coca-Cola	40 5/8	40 1/4
Disney Corp.	46 5/8	45 5/8
Du Pont de Nemours	54 7/8	54 7/8
Eastman Kodak	43 1/2	43 3/8
Exxon	65 3/8	65 3/8
General Electric	108	107
General Motors	63	64 5/8
Goodyear Tyre	46 3/8	47 1/2
IBM	54 1/4	53 1/2
International Paper	76 5/8	76
McDonnell Douglas	114 1/2	115 3/4
Merck and Co	35 1/8	34 1/2
Minnesota Mining	104 7/8	105 7/8
Morgan (J.P.)	69 3/8	68 1/4
Philip Morris	59 7/8	58 3/4
Procter Gamble	58 1/4	57
Sears Roeb. and Co.	51	47 3/4
Texaco	66 5/8	66 1/2
Union Carbide	25 5/8	25 1/4
United Tech.	64 5/8	65 1/2
Westinghouse E.	14 1/4	14 1/4
Woolworth	24 1/4	25

LONDRES 8 février, ↑ Progression

Les valeurs ont été stimulées par la baisse d'un quart de point des taux d'intérêt britanniques à 5,25 % mardi 8 février au Stock Exchange, mais elles ont réduit leurs gains en fin de séance sous l'influence de Wall Street et d'une baisse du marché à terme. Au terme des échanges, l'indice Footsie a clôturé en hausse de 21,1 points à 3 440 points, soit une progression de 0,6 %. L'indice avait gagné jusqu'à 52,6 points en fin de matinée. Environ 1,015 milliard de titres ont été échangés contre 890,4 millions la veille.

Les banques, en nets progrès au départ, ont pour la plupart terminé en baisse : NatWest a perdu 14 pence à 542, Barclays 8 pence à 589 et Standard Chartered 17 pence à 1 363. Les assurances ont également perdu du terrain.

Le groupe britannique de construction mécanique GKN a augmenté de 2 pence à 582 en réaction au lancement d'une OPA sur le constructeur d'hélicoptères Westland Group, en hausse de 2 pence à 307.

VALEURS	Cours du 7 février	Cours du 8 février
Allied Lyons	6,22	6,23
BP	3,76	3,84
BTR	3,80	3,82
Cadbury	5,07	5,10
Glaxo	6,65	6,73
GUS	8,04	8,06
ICI	7,91	8,08
Reuters	19,15	19,82
RTZ	8,48	8,76
Shell	7,09	7,18
Unilever	12,20	12,20

TOKYO, 9 février ↓ Net recul

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette baisse, mercredi 9 février, sur des prises de bénéfices au lendemain de l'annonce du plan gouvernemental de relance de l'économie. L'indice Nikkei a cédé 409,85 points, à 19 841,38 points, soit un recul de 2 %. Les échanges ont porté sur quelque 450 millions de titres contre 616 millions la veille.

Les opérateurs ont indiqué que le marché avait manqué de raisons de progresser après sa hausse de la veille. Selon les courtiers, les investisseurs attendent maintenant le résultat du sommet entre le premier ministre, Morihiro Hosokawa, et le président américain Bill Clinton, vendredi à Washington.

VALEURS	Cours du 8 février	Cours du 9 février
Bridgestone	1 490	1 490
Canon	1 620	1 640
Fuji Bank	2 230	2 220
Honda Motors	1 630	1 640
Matsushita Electric	1 670	1 670
Mitsubishi Heavy	705	701
Sony Corp.	6 310	6 190
Toyota Motors	1 910	1 880

CHANGES

Dollar : 5,9740 F ↑

Mercredi 9 février, le deutschemark variait peu à 3,3915 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3919 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar ouvrait en légère progression à 5,9740 francs, contre 5,9700 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	8 fév.	9 fév.
Dollar (en DM)	1,7665	1,7615
TOKYO	**8 fév.**	**9 fév.**
Dollar (en yens)	108,70	108,14

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (9 fév.)	6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (8 fév.)	3 5/16 %

BOURSES

PARIS

	7 fév.	8 fév.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 287,06	2 299,85
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 602,97	1 613,61
Indice SBF 250	1 545,16	1 554,55

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	7 fév.	8 fév.
Industrielles	3 906,32	3 906,03

LONDRES (indice «Financial Times»)

	7 fév.	8 fév.
100 valeurs	3 419,10	3 440,20
30 valeurs	2 632,40	2 641,50

FRANCFORT

	7 fév.	8 fév.
Dax	2 079,40	2 107,21

TOKYO

	8 fév.	9 fév.
Nikkei Dow Jones	20 251,23	19 841,38
Indice général	1 616,70	1 598,02

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9720	5,9730	6,0125	6,0155
Yen (100)	5,5311	5,5346	5,5874	5,5932
Ecu	6,5942	6,5993	6,5914	6,6002
Deutschemark	3,3910	3,3920	3,3933	3,3959
Franc suisse	4,0359	4,0411	4,0561	4,0636
Lire italienne (1000)	3,5207	3,5240	3,5021	3,5074
Livre sterling	8,7639	8,7728	8,7860	8,7998
Peseta (100)	4,1835	4,1865	4,1568	4,1630

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16	3 5/8	3 3/4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 1/4	8 1/2	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
Peseta (100)	8 7/8	9 1/8	8 11/16	8 15/16	8 5/16	8 9/16
Franc français	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 9 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 1,12 % (2274,07)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/08/93	EDF-GDF 3%	5780	5780	–
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1140	1123	– 1,49
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1105	1105	–
24/10/93	Renault (T.P.)	2680	2698	+ 0,67
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2649	2645	– 0,15
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1294	1290	– 0,31
01/09/93	Thomson S.A (T.P)	1130	1145	+ 1,33
19/07/93	Accor 1	759	755	– 0,53
01/07/93	Air Liquide 1	853	841	– 1,41
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	750	743	– 0,93
28/06/93	Alcatel Cable 1	734	717	– 2,32
25/06/93	Alspi 1	421	415	– 1,43
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	662	660	– 0,30
21/07/93	Axa 1	1532	1507	– 1,63
12/07/93	Bail Invest. 1	1242	1225	– 1,37
26/03/93	Bancaire (Cie) 1	662	650	– 1,81
15/06/90	Bque Colbert C2#	187,40	182	– 2,88
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	684	700	+ 2,34
15/09/93	Berger (M) 2	1350	1335	– 1,11
21/12/93	Bertrand Faure 2	620	622	+ 0,32
17/01/94	BIC 1	1350	1360	+ 0,74
01/07/92	BIS 1	265	263	– 0,75
–	B.N.P. 1	282	280,30	– 0,60
15/07/92	Bollore Techno.1	409	400,20	– 2,15
17/05/93	Bongrain 1	3500	3450	– 1,43
20/12/93	Bon Marche (Au) 1	762	759	– 0,39
31/01/94	Bouygues 1	726	725	– 0,14
28/06/93	BSN 1	950	940	– 1,05
18/08/93	Canal + 1	1081	1076	– 0,46
10/07/92	Cap Gemini Sogeti1	235	227,50	– 3,19
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	207,90	206,60	– 0,63
30/04/93	Carrefour 1	4165	4141	– 0,58
10/06/93	Casino Guichard 1	197	194,20	– 1,42
10/06/93	Casino Guich.ADP 1	154	155	+ 0,65
21/06/93	Castorama Dl (Li)1	908	894	– 1,54
28/06/93	Caumartin Part(M)2	439	–	–
22/09/93	C.C.F. 1	288,50	280,50	– 2,77
30/06/91	CCMC-Manopol(Ly) 2	85,15	89,80	+ 5,46
21/06/93	Cegid (Ly) 1	548	541	– 1,28
31/07/91	Centrest (Ny) 2	37	38,10	– 2,90
01/07/93	CEP Communication1	492	510	+ 3,66
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	147,30	146,50	– 0,54
26/03/93	Cetelem 1	1371	1360	– 0,80
15/09/93	CGIP 1	1469	1435	– 2,31
25/06/93	Chargeurs 1	1534	1495	– 2,54
03/11/93	Christian Dior 1	364	355	– 2,47
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B2	380	371	– 2,37
15/07/93	Clarins 1	574	571	– 0,52
05/07/93	Club Mediterranee1	380	380	–
29/06/93	Coles 1	1155	1139	– 1,39
21/09/93	CGP (Papiers)(Ly)2	731	–	–
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	–	–
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1727	1720	– 0,41
01/07/93	CPR Paris.Reesc. 1	571	572	+ 0,18
28/06/93	Cred.Fon.France 1	1350	1342	– 0,59
15/06/93	Credit Local Fce 1	485,40	485	– 0,08
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	808	799	– 1,11
01/06/93	Credit National 1	691	685	– 0,87
–	CSEE 1	667	658	– 1,35
28/12/93	Darnart 1	5880	–	–

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 8 février

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 08/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9890	5,9725	5,65	6,15
Ecu	6,6045	6,5980	–	–
Allemagne (100 dm)	339,0300	338,1600	327	350
Belgique (100 F)	16,4535	16,4270	15,95	16,95
Pays-Bas (100 fl)	302,8800	302,7400	292	313
Italie (1000 lires)	3,5160	3,5150	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,3500	87,3400	83	91
Irlande (1 iep)	8,4675	8,4455	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,8445	8,7970	8,10	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,3590	2,3600	2,85	3,35
Suisse (100 f)	405,7800	405	392	414
Suède (100 krs)	74,8900	74,6000	70	79
Norvège (100 k)	79,0300	79,0300	75	84
Autriche (100 sch)	48,2270	48,2430	46,60	49,80
Espagne (100 pes)	4,1960	4,1965	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3600	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4532	4,4505	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,4837	5,4986	5,23	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 08/02
Or fin (kilo en barre)	73500	73000
Or fin (en lingot)	73650	73150
Napoléon (20f)	423	422
Pièce Fr (10 f)	380	–
Pièce Suisse (20 f)	422	420
Pièce Latine (20 f)	425	428
Souverain	533	532
Pièce 20 dollars	2650	2610
Pièce 10 dollars	1450	1460
Pièce 5 dollars	725	–
Pièce 50 pesos	2765	2755
Pièce 10 florins	442	437

Matif (Marché à terme international de France)
8 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 352 193

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	128,86	128,54	127,70
Précédent	128,74	128,34	127,54

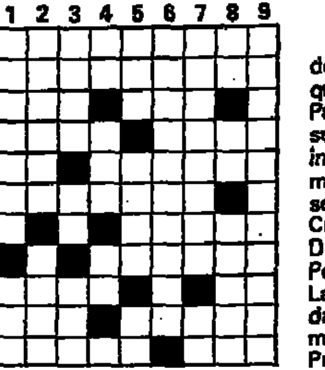
CAC 40 A TERME
Volume : 27 762

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2309	2321	–
Précédent	2301	2312,50	–

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Nouria et Philippe GRÜNDLER,
Julien et Guillaume,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandre et Marie,

le samedi 1er janvier 1994.

49, rue d'Alésia,
75014 Paris.

Chehrazade et Alain WARTH

ont la joie d'annoncer la naissance de

Haris,

le jeudi 25 novembre 1993.

18, rue d'Avron,
75020 Paris.

Anniversaires de naissance

Emmanuel CHAUDRON

a le plaisir d'annoncer le premier anniversaire de sa naissance, le 9 février 1993.

Danièle et Alain CHAUDRON,
18, rue Ferdinand-Duval,
75004 Paris.

Décès

– Aujourd'hui, 9 février 1994,

Henri BASSMADJIAN

aurait eu trente-six ans.

Le délégué aux arts plastiques du ministère de la culture et de la francophonie,
L'inspection générale de l'enseignement artistique,
L'inspection générale de la création artistique,
Ses collègues,
Les étudiants,
Le personnel administratif de l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges,
se souviennent de lui avec une très grande émotion.

– Mlle Françoise Caen,
M. Philippe Caen,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges CAEN,
née Simonne Lévy,

survenu le 3 février 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue du Président-Wilson,
92300 Levallois-Perret.
32, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Moscou. Paris. Londres.

Olga Laÿlle,
sa sœur,
Maurice Laÿlle,
son beau-frère,
Véronique Jobert et Catherine Laÿlle,
ses nièces,
Gilles Jobert,
son neveu,
Dimitri, Nicolas, Alexandre et Constantin,
ses petits-neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Natalia ILYINA,

à Moscou, le 19 janvier 1994.

Un service religieux à son intention sera célébré, dimanche 27 février, à 12 h 30, en la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru. Paris-8e.

110, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
112 bis, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Mme Georges Maillet,
son épouse,
M. et Mme Alain Maillet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Milhaud
et leurs enfants,
Mme Marcel Tubiana
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 8 février 1994, de

M. Georges MAILLET,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien directeur de la Manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,

né le 4 juillet 1907 à Carpentras.

L'inhumation aura lieu à Carpentras dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Georges Maillet,
13, avenue Jermini,
13260 Cassis.
M. et Mme Alain Maillet,
24, rue Louis-Barthou,
26000 Valence.
M. et Mme Jean-Claude Milhaud,
9, rue Anatole-France,
92310 Sèvres.
Mme Marcel Tubiana,
6, avenue Magalone,
13009 Marseille.

– On nous prie d'annoncer la disparition de

Luc PEIRE,
artiste peintre,

survenue le 7 février 1994, à Paris.

Selon ses dernières volontés, il sera incinéré au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 14 février, à 14 h 15.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, rue d'Arsonval,
75015 Paris.

– M. Robert Eymard,
ses enfants et petits-enfants,
M. Julien Eymard,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul SCHWEBLIN,
née Simone Eymard,

dont les obsèques ont été célébrées à La Mure (Isère), le 21 janvier 1994.

21, rue des Pins,
65200 Gerde.

Gregory Clydesdale USHER,

est décédé des suites du sida, le 4 février 1994, à Paris, à l'âge de quarante-trois ans.

Un service à sa mémoire sera célébré le 18 février, à 18 h 30, en la cathédrale américaine de Paris, 23, avenue George-V, Paris-8e.

Depuis vingt-trois ans, Gregory C. Usher vivait à Paris, où il a successivement dirigé l'Ecole de cuisine La Varenne, le Cordon bleu de Paris et l'Ecole de la gastronomie française Ritz-Escoffier.
Il était chevalier du Mérite agricole.

A sa demande, il n'y aura ni fleurs ni couronnes. Les dons peuvent être adressés à The American Library in Paris, 10, rue du Général-Camou, 75007 Paris, à laquelle Gregory C. Usher a légué sa bibliothèque culinaire.

Vaupian.
Villavard, Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher).

– Mme Iphigénie Vacolas,
Le docteur Jean Vacolas,
Iphigénie et Constantin,
ses nièce et neveu,
Le docteur Michel Gayda,
Les familles alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges VACOLAS,
psychiatre-psychanalyste,

rappelé à Dieu le 4 février 1994, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 février, à 10 h 30, en la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu à Ioannina (Grèce), dans le caveau de famille.

24, boulevard de Douaumont,
75017 Paris.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans,

le 10 février 1944,

le 68e convoi de déportés quittait le camp d'internement de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz, emportant 1 500 juifs âgés de dix-huit jours à quatre-vingt-seize ans, raflés pour la plupart par la police de Vichy.

Parmi eux, nos proches,

Joseph BLUM,
trente-neuf ans,

Nachenya-Nathan GRADSZTEJN,
trente-neuf ans,

Gdala-Moshé ZAJDMAN,
cinquante ans,

Rachmil-Robert ZAJDMAN,
vingt ans,

Mineza DUKAT,
soixante-sept ans.

Nicole Blum,
Régine Gradsztejn-Lippe,
Annette Zajdman,
Joseph Schwartz,

leurs filles, sœur et petit-fils, « militants de la mémoire » des FFDJF, rappellent le souvenir tragique des victimes des persécutions antisémites qui n'ont pas de sépulture où nous puissions nous recueillir.

– Il y a huit ans disparaissait

Liliane HAGÈGE,
professeur et pianiste.

Ses enfants gardent vivant le souvenir de sa personnalité rayonnante.

– « S'il est vrai qu'on s'habitue à la douleur, comment se fait-il que, avec les années, on souffre de plus en plus ? »

Cesare Pavese.

Le 10 février 1985,

Victor ZIPSTEIN

nous quittait.

Remerciements

– Marseille. Paris.

M. et Mme Bestagne,
Et leur famille,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Jean-Marc BESTAGNE.

– M. et Mme Antoine Colombani,
Et leur famille,
très émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été prodiguées lors des obsèques, à Paris et à Belgadère (Corse), de

M. Olivier COLOMBANI,
journaliste,

décédé à Paris, le 25 janvier 1994, prient toutes celles et tous ceux qui se sont ainsi associés à leur deuil de vouloir trouver ici l'expression de leurs bien sincères remerciements.

– Juan-Carlos Aznar,
très douloureusement frappé par le décès de son épouse,

Norma CHIARELLO,

remercie tous les amis qui lui ont témoigné à cette occasion leur sympathie et leur soutien.

7, rue Ricaut,
75013 Paris.

Avis de messes

– Maroun et Elizabeth Sarkis,
leur fils Xavier,
Samira Sarkis
et ses enfants, Maya et Elias,
informent qu'une messe sera célébrée le samedi 12 février 1994, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e, à l'intention de leur père et grand-père,

Elias SARKIS.

Soutenances de thèses

– Mme Sakina Abderrahim-Laïb soutiendra une thèse de doctorat intitulée : « L'univers romanesque d'Olivia Manning. Etude de ses trilogies : *The Balkan Trilogy* et *The Levant Trilogy* », jeudi 10 février 1994, à 14 heures, salle des Actes, université Paris-IV Sorbonne.

– Isabelle Launay soutiendra le vendredi 11 février 1994, à 9 heures, salle B.029, université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, Saint-Denis, sa thèse d'esthétique : « A la recherche d'une danse moderne. Les écrits de Rudolf Laban et Mary Wigman ». Jury : Michel Bernard, Dominique Dupuy, Jean-Michel Palmier, Béatrice Picon-Vallin, Odile Rouquet.

Conférences

– L'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise dans le cadre de son Université permanente, des conférences de mars à mai 1994, sur des thèmes d'actualité :
Exemples : « Le New Deal de Bill Clinton », « La CEI de tous les risques écologiques », « Vers une identité et une conscience européennes au XXe siècle », etc.
Pour obtenir le programme et les modalités d'inscription, téléphoner au Centre d'éducation permanente de Paris-I, 43-35-39-50 ou 45-35-45-32.

Communications diverses

– M. Charles Fiterman viendra au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 10 février 1994, à 20 h 30, débattre avec nous sur le thème : « Le PCF est-il sorti rénové de son congrès ? »

TEA
Toujours en avant,
(1959-1994).

Florent Gaudin,
3, rue Larribe,
75008 Paris.

AUTOMOBILE

Sécurité : le passif et l'actif

Dans le catalogue des équipements d'une voiture qui contribuent, au moins médiatiquement, à augmenter la sécurité des automobilistes, le coussin d'air est en train de prendre une place de choix. L'Air Bag, ainsi appelé par les Anglo-Saxons, est un sac qui se gonfle en cas de choc frontal. Il est logé, du côté du conducteur, dans le moyeu du volant et du côté du passager avant, dans la boîte à gants, en attendant d'autres formules de rangement. Le déclenchement de l'appareil se fait automatiquement par l'intermédiaire d'un capteur électronique commandant une charge pyrotechnique. Un gaz est alors libéré qui gonfle brutalement le coussin. Ainsi obtient-on face au choc une protection supplémentaire du visage et du thorax. Bientôt, des protections latérales procédant de systèmes comparables vont être mises au point (chez Volvo).

Depuis quelques mois, ces équipements, qui nous nous ont été inspirés, via l'Allemagne, par les Etats-Unis (pays où curieusement la ceinture de sécurité n'est pas obligatoire partout) sont peut-être bien en passe, en Europe, de faire de l'ombre au fameux ABS qui fit couler tant d'encre lors de son apparition sur le marché. Certains utilisateurs, à ce propos, n'hésitent pas à qualifier aujourd'hui l'anti-bloquage des roues (ABS) de dangereux, le système entraînant au freinage un effet de ralentissement retardé auquel, il est vrai, il faut s'accoutumer. En fait l'ABS évite régulièrement le dérapage sur les routes glissantes et bien des automobilistes ont, grâce à lui, pu éviter d'enfoncer l'arrière de la voiture qui précédait lors d'un arrêt brutal par temps pluvieux.

Air Bag ou ABS font partie de ce que les spécialistes appellent la sécurité passive dans un cas, car l'équipement cité participe à la protection d'un automobiliste, ou la sécurité active, en ce sens qu'un système contribue à un meilleur comportement du véhicule sur la route lorsque les circonstances l'exigent. Renforcement de l'habitacle, déformation progressive des structures extérieures à la cabine en cas de choc important, rigidité calculée du pavillon, anti-glissage des sièges, autant d'éléments sans doute tout aussi indispensables qu'une bonne tenue de route et qu'une liaison au sol sans défaut.

L'idéal voudrait donc que toutes les conditions de la sécurité, actives et passives, soient aujourd'hui, sur une voiture, toujours au rendez-vous. Ce n'est, hélas ! pas le cas et le prix qu'il faut y mettre pour les réunir reste bien lourd.

CLAUDE LAMOTTE

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
DES LIVRES

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6233

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■				■	
IV					■				
V			■						
VI								■	
VII		■		■					
VIII	■		■						
IX					■		■		
X				■					
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Faire une mauvaise opération. – II. Prononcé du bout des lèvres. – III. Est à ramasser à la petite cuillère quand elle est flottante. Pas altéré. – IV. Une colonie phocéenne. Pas chargé. – V. Adverbe. On donne cher de sa peau. – VI. Provoque de grosses vagues. – VII. Un petit animal dont on ne peut pas dire qu'on ne peut pas le sentir. – VIII. Armoise aromatique. – IX. Pique quand elle est aigre. Une prêtresse envoyée paître. – X. Autrefois, il était sous le bonnet. Dans les Hautes-Pyrénées. – XI. Filet de pêcheur. Près de Coblence.

VERTICALEMENT

1. Les bons donnent beaucoup de liquide. Mot pour indiquer qu'on n'a pas été touché. – 2. A Paris, elles ne sont pas restées sur le carreau. Dans un orchestre indien. – 3. Amène l'eau au moulin. Traditions. Ne laissa pas son père tout nu. – 4. Participe. Créateur pour les gnostiques. Divinité. – 5. Bon, en Tunisie. Permet de remettre d'aplomb. Langue ancienne. – 6. Des cris dans la nuit. – 7. On peut y mettre ce qui n'a pas été mangé. Pronom. – 8. En Espagne. Se met avec tout. Est vraiment stupéfiant. – 9. Il y en a plusieurs avant la première.

Solution du problème n° 6232

Horizontalement

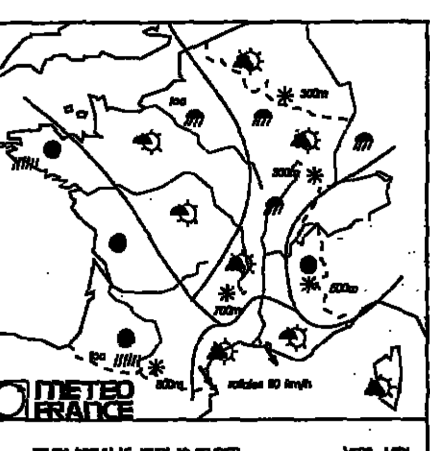
I. Détective. – II. Usurière. – III. Rais. Ri. – IV. Iule. Esaü. – V. Obèse. – VI. Lissiers. – VII. On. Ill. Os. – VIII. Nage. Loup. – IX. Sparte. Râ. – X. Tir. Sud. – XI. Gênas. Nid.

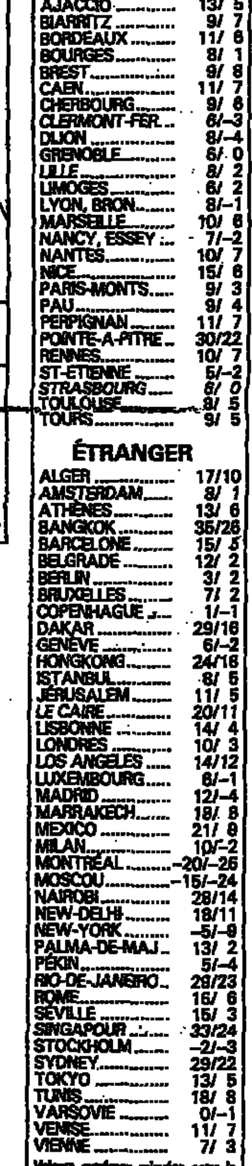
Verticalement

1. Durillons. – 2. Esaü. Inapte. – 3. Tuiles. Gain. – 4. Erse. Sierra. – 5. Ci. Oil. – 6. Térébelles. – 7. Iriser. Un. – 8. Ve. Assourdi. – 9. Rue. Spa.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	13/ 5
BIARRITZ	9/ 7
BORDEAUX	11/ 6
BOURGES	8/ 1
BREST	9/ 8
CAEN	11/ 7
CHERBOURG	9/ 6
CLERMONT-FER.	6/–3
DIJON	8/–4
GRENOBLE	6/ 0
LILLE	8/ 2
LIMOGES	6/ 2
LYON, BRON	8/–1
MARSEILLE	10/ 6
NANCY, ESSEY	7/–2
NANTES	10/ 7
NICE	15/ 6
PARIS-MONTS.	9/ 3
PAU	9/ 4
PERPIGNAN	11/ 7
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	10/ 7
ST-ETIENNE	5/–2
STRASBOURG	6/ 0
TOULOUSE	9/ 5
TOURS	9/ 5
ÉTRANGER	
ALGER	17/10
AMSTERDAM	8/ 1
ATHÈNES	13/ 6
BANGKOK	35/26
BARCELONE	15/ 5
BELGRADE	12/ 2
BERLIN	3/ 2
BRUXELLES	7/ 2
COPENHAGUE	1/–1
DAKAR	29/16
GENÈVE	6/–2
HONGKONG	24/16
ISTANBUL	8/ 5
JÉRUSALEM	11/ 5
LE CAIRE	20/11
LISBONNE	14/ 4
LONDRES	10/ 3
LOS ANGELES	14/12
LUXEMBOURG	6/–1
MADRID	12/–4
MARRAKECH	19/ 8
MEXICO	21/ 8
MILAN	10/–2
MONTRÉAL	–20/–26
MOSCOU	–15/–24
NAIROBI	28/14
NEW-DELHI	18/11
NEW-YORK	–5/–9
PALMA-DE-MAJ.	13/ 2
PÉKIN	5/–4
RIO-DE-JANEIRO	29/23
ROME	16/ 6
SÉVILLE	15/ 3
SINGAPOUR	33/24
STOCKHOLM	–2/–3
SYDNEY	29/22
TOKYO	13/ 5
TUNIS	18/ 8
VARSOVIE	0/–1
VENISE	11/ 7
VIENNE	7/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-02-1994 à 6 heures TUC et le 9-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : plus ou moins nuageux. – Sur les régions proches du Benelux, le Nord-Est, l'Auvergne et les Alpes, les nuages seront abondants et donneront des averses qui tomberont sous forme de neige dès 300 mètres d'altitude dans le Nord-Est, 600 mètres ailleurs ; ces averses se feront plus rares l'après-midi.

Dans le Sud-Ouest, le ciel sera gris avec un peu de bruine jusqu'en début d'après-midi, puis une amélioration se produira ; sur les Pyrénées, le ciel restera bouché toute la journée, avec de faibles chutes de neige à partir de 1 000 mètres d'altitude.

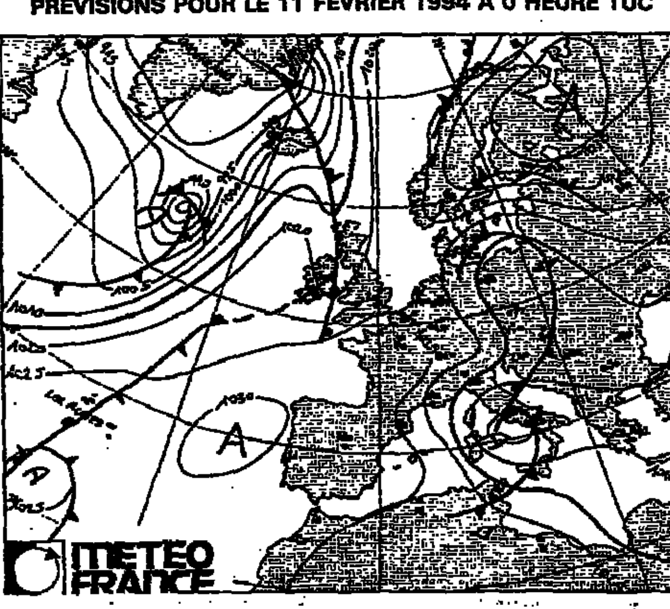
Partout ailleurs, le temps sera sec, avec un ciel partagé entre les nuages et le soleil.

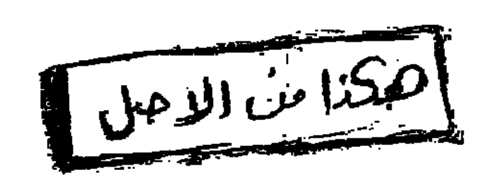
Sur les régions méditerranéennes, le soleil sera généreux, mais mistral et tramontane se renforceront pour atteindre 90 km/h en pointe en fin de journée.

Les températures seront proches des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 6 et 8 degrés sur la façade atlantique, le Sud-Ouest et le littoral méditerranéen et entre – 1 et + 3 degrés ailleurs ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 5 degrés dans le Nord et le Nord-Est, 7 à 8 degrés ailleurs en général, jusqu'à 10 degrés sur le littoral Atlantique et 13 degrés sur celui de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 11 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC





RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 9 FÉVRIER

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Invitée : Jill Kaplan.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Présentée par Jean-Pierre Foucault, Nathalie Simon, Sophie Favier, Laurent Baffie et Dan Bolender. Invités : Pierre Palmade et Roland Giraud, à propos du film *Je t'aime quand même*, de Nina Companeez ; Bud Spencer, à propos du film *Ange ou démon*, d'E. B. Clucher ; Hommage à Patrick Roy. Variétés : Didier Barbelivien, Anaïs, Liane Foly, les Innocents, Charles et Eddie, Mr. Big.
22.45 Magazine : Ex libris. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Leur vie est un roman. Invités : Nicolas Sarkozy *(Georges Mandel, le moine de la politique)* ; Jean-Pierre Chabrol *(le Bonheur du manchot)* ; Curtis Cate *(André Malraux)* ; Michèle Manceaux *(la Vie violente)* ; Michel Ragon *(le Roman de Rabelais)*.
23.50 Magazine : Formule foot.
0.30 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jacques Calvet, président de PSA.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Accordéon de France.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.35 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ► Téléfilm : Assedicquement vôtre, Jean-Baptiste le magnifique. De Maurice Frydland.
22.40 ► Première ligne. L'Erythrée : trente ans de solitude, documentaire de Didier Martiny.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.05 Court métrage : Histoire courte. Spécial Festival de Clermont-Ferrand : les Années de rêve ; Traverser le jardin, de Dominique Cabréra.

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Jeu : Les Délires d'Hugo. Invité : Jordy.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *En voyage*, de Guy Billout.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 *Divertissement :* Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présentée par Jean-Marie Cavada. Jalousie, quand tu nous rends fous. Invitée : *Emmanuelle Béart*, comédienne ; Yann Queffélec, écrivain ; Thierry Massin, chorégraphe ; Marie-Rose Moro, ethnopsychiatre ; Muriel Bloch, conteuse.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

15.00 Téléfilm : Le Destin tragique d'Hetty Sorrel. De Giles Foster.
16.45 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
16.50 Surprises.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Claude Allègre.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Invité : Robin Williams. Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 Cinéma : *My Girl*. ■ Film américain de Howard Zieff (1991).
22.35 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 26e journée du championnat de France de D1.
23.20 Flash d'informations.
23.30 Cinéma : Le Souper (Le Vice au bras du crime) ■ Film français d'Edouard Molinaro (1992).
1.00 Cinéma : Orlando. ■ Film britannique de Sally Potter (1992, v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Court métrage : Charlot et le Comte. De Charles Chaplin (rediff.).
17.25 Magazine : Transit (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.35 Court métrage : Denko. De Mohamed Camara (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : Il était une fois... Moïse le pompier. D'Everett Peck et Walter Becker.
19.20 Court métrage : Grillages. De Jean-Robert Hardy.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Spécial New Age.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Musicarchives. Wilhelm Furtwangler dirige *Till Eulenspiegel*, de Strauss. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin.
21.10 Documentaire : Natalie Dessay à Vienne. De Claire Alby et Andy Sommer.
21.40 Documentaire : Une leçon particulière de musique avec José Van Dam. De Jean-François Jung. 1. *Construire une voix.*
22.40 Cinéma : Bellissima. ■■■ Film italien de Luchino Visconti (1951, v.o.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série : Madame est servie.*
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.55).
20.40 Magazine : Duel autour du monde.
20.45 Téléfilm : Jo et Milou. De Josée Dayan.
22.25 Téléfilm : Mission spéciale à San-Diego. De Jim Johnston et Stephen L. Posey.
23.55 Magazine : Emotions.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Carré d'arts.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le dialogue (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec François Laplantine (Transatlantique).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 août 1993 lors du Festival de La Chaise-Dieu) : Messa concertata, Requiem, de Cavalli, par Akademia, Ensemble vocal régional de Champagne-Ardenne et le Concerto di Bassi.
22.15 Soliste. Isaac Stern, violon.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy ; *Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette*, violon et violoncelle, de de Falla ; Les Folies d'Espagne (extraits), de Marais.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Césarius Alvim, piano, et son Quartette, avec Jean-Louis Chautemps, saxophone, Marc Bertaux, contrebasse, et Tony Rabeson, batterie.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Nicolas Sarkozy.
Radio-Shalom, 18 h 30 : *Claude Malhuret.*
France-Inter, 19 h 20 : « Le marché de la micro-informatique » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Miracles

Avoir Ségolène Royal et Mireille Dumas se sourire avec un curieux attendrissement, un peu maternel, un peu carnassier, on pressentait qu'il aurait fallu peu de chose pour que Mireille, à la grande loterie, ne décrochât la place de Ségolène, et Ségolène celle de Mireille. Même âge, même rayonnement, même ironique assurance qui renverse les fatalités : le hasard avait voulu que l'une fût ancienne ministre et l'autre productrice de télévision, mais une distribution inverse eût été tout aussi envisageable tant elles se ressemblaient, tant leurs deux sourires exprimaient un plaisir identique d'être au centre de la lumière et de s'y sentir *cosy*, malgré les bonshommes et les médisances.

Toute gloire ne pouvant fleurir que sur une souffrance enfouie, Mireille s'enquit de celle de Ségolène, qui ne se fit pas prier : famille de droite, père militaire, autoritaire, sœurs sacrifiées. *« Très autoritaire ? »*, insista Mireille Dumas. Oui, très. Et puis une succession de chances, d'événements, et voilà : ministre à trente-huit ans. *« Jamais je n'aurais pensé atteindre cette expérience ministérielle. »* Mais tout n'était pas parfait. Même ministre, Ségolène avait dû encore affronter de rudes adversaires : la redoutable cohorte de tous ceux qui s'efforçaient de l'empêcher d'être Ségolène. *« On me déconseillait de porter des robes à fleurs, des bêtises comme ça. »* Sans parler de ces photos, sur son lit d'accouchée, qui avaient fait jaser. *« Mon enfant faisait partie de mon identité politique*, explique-t-elle. *Jamais on n'aurait reproché la même chose à un homme. »* Etrange sentiment. Elle se plaignait d'être considérée comme une bête curieuse. Mais où donc venait-elle *s'en plaindre ? Dans un lieu* d'exhibition de bêtes curieuses, intitulé « Je suis une femme de pouvoir ».

Sur France 3, pendant ce temps, l'historien Georges Duby souriait d'un tout autre sourire, à un tout autre miracle : Jeanne d'Arc. Allez, expliquez-nous, lui demandait Laure Adler. Expliquez-nous les voix, les victoires, le sacre de Reims. Et Duby, sans conviction : je vais essayer. Mais comment expliquer ? Face à Jeanne, que faire d'autre que constater, et sourire ? C'est embarrassant, pour un historien, un miracle qui a traversé les siècles et résisté aux savants, aux procureurs, aux évêques ! Les voix de Domrémy, les victoires, le sacre : comment donc assem*bler un solide édifice historique* avec ces pierres irréelles qui s'échappaient du fil à plomb ? Duby soupirait, multipliait les haussements d'épaules, faussement bougon et sincèrement ravi. La Pucelle lui échappait et, à travers les siècles, se jouait de lui, rebelle éternelle, étincelante des plus beaux mystères du monde, Dieu, les saints, la France, le martyre et la gloire.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 10 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Côté cœur (et à 4.25).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Alfred J. Kwak ; Quick et Flupke.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Intrigues.
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : *Hawaii, police d'Etat.*
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Invité : François Cluzet.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.50 Série : Navarro. Le Collectionneur, de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, Sam Karmann.
22.25 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Quoi de neuf du côté de la télé ?, avec Guillaume Durand, Jean Boissonnat, Bruno Solo, Line Renaud, Alain Decaux, Denise Fabre. Les journalistes sportifs, avec Roger Zabel, Thierry Roland, *Gérard Holtz, Pierrette Brès*, Charles Biétry, Anne-Sophie de Kristofy.
23.45 Série : Peter Strohm. Les Sept Lunes de Jupiter, de Sigi Rothemund, avec Klaus Löwitsch, Katrin Schaake.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Série : Passions.
1.15 TF1 nuit (et à 2.15, 3.15, 4.15, 4.45).
1.20 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.10).
2.25 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (1er épisode).
3.25 Documentaire : Histoire de la vie.
4.55 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.50 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Invité : Francis Huster.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 3.55).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Accordéon de France : hommage à Jean Ségurel.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Sauvés par le gong.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ► Magazine : Envoyé spécial. Surya Bonali, jamais sans ma mère, de Paul Péret et Richard Puech ; Les enfants perdus, de Stephen Trombley.
22.25 Expression directe. UNAPL.
22.30 Série : Haute Tension. Au bout du rouleau, de Gilles Béhat, avec Daniel Olbrychski, Silvana de Faria. *Un meurtrier pourchassé dans la jungle amazonienne.*
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. 250e émission.
1.30 Téléfilm : Le Gros Lot.
3.00 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.25 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu.
8.05 Continentales. Journal francophone : Belgique, Suisse, Canada ; A 8.20, Les reportages de l'actualité : l'Espagne, le Portugal et l'Italie (v.o.) ; A 9.10, Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne (v.o.) ; A 9.25, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3. Les Badaboks ; A 9.55, Semaine thématique : La Terre, astre vivant. 3. L'écorce à la loupe. Invité : Claude Allègre, géophysicien. Documents : La composition de la Terre, de Marie Larouche ; Les roches, de Marie Larouche ; La formation d'un paysage, de Richard Jutras ; La cartographie, de Richard Jutras.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. « Omar m'a tuer » : « justice s'est tromper ? »
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Questions-réponses.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Jean-Pierre Cassel.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Ballade du rossignol roulant*, de Francis Scott Fitzgerald.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Maison de bambou. ■■ Film américain de Samuel Fuller (1955). Avec Robert Ryan, Robert Stack, Shirley Yamaguchi.
22.45 Journal et Météo.
23.15 Dessin animé : A Gander at Mother Goose. De Tex Avery.
23.25 2e film : Une femme en enfer. ■ Film américain de Daniel Mann *(1955, v.o.).*
1.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. La Famille Addams.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Pavet.
8.10 Documentaire : La Planète Albert Kahn. De Claude Hudelot et Jean Karagyan.
9.05 Cinéma : Jack l'Eventreur. ■ Film britannique de Robert S. Baker et Monty Berman (1960). Avec Lee Paterson, Eddie Byrne, Betty McDowall.
10.25 Flash d'informations.
10.35 Cinéma : La Chasse aux papillons. ■■ Film franco-germano-italien d'Otar Iosseliani (1992). Avec Narda Blanchet, Pierrette Pompom Bailhache, Alexandre Tcherkassoff. *L'originalité d'un cinéaste géorgien tournant en France.*

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Le Souper (Le Vice au bras du crime) ■ Film français d'Edouard Molinaro (1992). Avec Claude Brasseur, Claude Rich, Ticky Holgado. *D'après la pièce à succès de Jean-Claude Brisville.*
15.05 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.30 Surprises. Spécial Festival de Clermont-Ferrand (et à 2.37).
15.40 Cinéma : Johnny Stecchino. ■ *Film italien de Roberto Benigni* (1991). Avec Roberto Benigni, Nicoletta Braschi, Paolo Bonacelli.
17.30 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Claude Chabrol, Marc Lavoine.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : *Max et Jeremie*. ■ Film français de Claire Devers (1992). Avec Philippe Noiret, Christophe Lambert, Jean-Pierre Marielle.
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Bugsy. ■ Film américain de Barry Levinson (1991). Avec Warren Beatty, Annette Bening, Harvey Keitel (v.o.). *Superproduction à la gloire de Warren Beatty.*
0.45 Cinéma : Eline Vere. ■ Film franco-belgo-néerlandais de Harry Kümel (1991). Avec Marianne Basler, Michael York, Thom Hoffman. *L'impossible émancipation d'une riche héritière de La Haye.*
2.35 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 *Cinéma : Bashu,* le petit étranger. ■■ Film iranien de Bahram Beyzaï (1987, v.o., rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : Girardelli père et fils. Seuls contre tous, de Hans Henne. *La préparation de la saison de compétition 93-94.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Vidéos, tempêtes d'images. Soirée proposée par Hartmut Horst et Bernd Schauer.
20.41 Vidéo : Markenart. De Harald Weiss.
21.05 Documentaire : Travelling Light. De Theo Eshetu. *Le parcours insolite de Lindsay Kemp, un mime qui joue, danse, vit, rêve et chante.*
22.00 Documentaire : Trois approches. De Matthias Behrens. Ou de l'art de faire de la vidéo. *Portrait de trois vidéastes, Cathy Vogan, Hanno Baethe, Alexander Hahn.*
22.55 Vidéo : Pack de cinq. Sub Oceanic Shuttle, de Jerzy Kular ; El Gordo, de Pablo Rodriguez Jaurégui ; Flight 101 *to no Man's Land*, de Diego Lascano ; Mr. Dibble, de Teddy Dibble ; Ex Memoriam, de Benou.
23.15 Vidéo : Vidéo-espace-temps. Sculptures vidéo, de Micky Kwella.
23.40 Vidéo : Deux fois l'univers. De Dominik Barbier.
0.05 Documentaire : VideoFest'94. De Hartmut Horst. Dans le cadre du Festival de Berlin (30 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Le Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Ils sont fous ces sorciers. □ Film français de Georges Lautner (1978). Avec Jean Lefebvre, Henry Guybet, Julien Guiomar.
22.30 Cinéma : Les Yeux de Laura Mars. ■■ Film américain d'Irwin Kershner (1978). Avec Faye Dunaway, Tommy Lee Jones, Brad Dourif.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Fréquenstar.
3.00 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; La Ferté-Alais 1991 ; Salzbourg, Festival et contrepoint ; La Tête de l'emploi ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Les Vies parallèles de Nikolaï Bakhmaltov, de Sébastien Doubinsky.
21.30 Profils perdus. Charles Rappoport (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le dialogue (3).
0.05 Du jour au lendemain. *Avec Claude Gintz (Ailleurs et autrement).*
0.50 Musique : Coda. Les musiques des films de Carné (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 janvier en l'église Saint-Eustache à Paris) : Parsifal (Prélude et Enchantement du vendredi saint), de Wagner ; Pièce pour orgue, de Liszt, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Lawrence Foster.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en fa majeur op. 88, de Brahms ; Adagio en mi bémol majeur D 897, de Schubert ; Thèmes et variations pour violon et piano, de Messiaen.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Denny Zeitlin et Maybeck.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 25 : Michel Péricard.
O'FM, 19 heures : Pierre Lellouche et Jean d'Ormesson (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Mémoires

Décédé il y a quelques jours, le banquier Hermann Josef Abs, grande figure de la finance allemande après avoir joué un rôle contesté sous le régime nazi, s'est toujours refusé à écrire ses Mémoires, au prétexte qu'il «en [savait] trop». En dépit des frustrations qu'elle peut provoquer chez les férus d'histoire contemporaine, cette attitude mérite d'être saluée. Elle sied à la modestie, qui devrait être celle de tous ceux qui manient argent et pouvoir.

Trop de mémorialistes n'attendent même pas le soir de leur vie pour nous livrer leurs réflexions définitives sur le siècle. Il y a chez nous moins de muets des sérails bancaires ou politiques que d'émules du regretté Pierre Dac affirmant : «Ce n'est pas parce que l'on a rien à dire qu'il faut la fermer».

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Chômage : «Les tabous de l'emploi», par Michel Godet ; Afrique : «Démocratisation à la mauritanienne», par André Barthélémy. Bibliographie : «Ce fascisme qui vient», de Jacques Julliard *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Inde : la «résurrection» du premier ministre

Après une année 1993 au cours de laquelle se sont multipliés attentats, émeutes et scandales, le premier ministre indien, M. Rao, au pouvoir depuis juin 1991, connaît une embellie sur les plans politique et économique marquée par l'actuelle euphorie de la Bourse de Bombay dont l'indice a augmenté de plus de 54 % depuis novembre *(page 6)*.

POLITIQUE

Les écologistes et les élections européennes

Le collège exécutif des Verts a décidé, mardi 8 février, de *reprendre contact avec Génération Ecologie, dans l'espoir de* parvenir à la constitution d'une liste unique des écologistes aux élections européennes de juin. Craignant de ne pouvoir passer le seuil des 5 % des voix, en deçà duquel sa liste *n'aurait pas d'élu au Parlement européen, le président* de GE, M. Lalonde, rêve d'une liste conduite par des «écologistes historiques», à savoir lui-même et M. Waechter *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Sang contaminé : les tests de dépistage du sida étaient-ils prêts au début de 1985?

Les firmes industrielles Diagnostics Pasteur et Abbott étaient-elles prêtes au début de l'année 1985 à répondre aux *besoins du marché français en tests de dépistage de l'infec*tion par le virus du sida? Plusieurs éléments inédits du dossier font apparaître des doutes non seulement sur la capacité industrielle réelle de ces firmes, mais également sur la fiabilité des tests *(page 10)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Les collèges sur la sellette

Le ministre de l'éducation a remis, le 3 février, un Livre blanc sur les collèges aux organisations syndicales. Le constat est sévère *qui montre que le collège n'a pas été en mesure de* respecter l'objectif fixé dans les années 70 d'accueillir tous les élèves dans une voie unique de formation *(pages 13 et 14)*.

COMMUNICATION

La difficile naissance de la télévision palestinienne

La future chaîne palestinienne va-t-elle démarrer au mois *de juin, comme le souhaite* l'OLP? *Le retard pris dans les* négociations israélo-palestiniennes et la complexité du dossier ne peuvent éluder la question de fond : la télévision sera-t-elle totalement contrôlée par le clan Arafat ou sera-t-elle pluraliste? *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Le malaise grandissant des cadres

Une table ronde réunissant plus de deux cents dirigeants de la CFE-CGC et plusieurs membres du gouvernement devait se tenir, jeudi 10 février, à Paris. Ce rendez-vous intervient alors que les cadres connaissent un malaise grandissant *(page 16)*.

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Le Monde des livres

Marguerite Duras est «l'héroïne» d'une nouvelle «biographie», paraphrasée et fusionnelle. C'est l'occasion de quelques «réflexions sur la question biographique». Amère Russie : *la Puissance pauvre*, de Georges Sokoloff ; *l'Etat de toutes les Russies*, dirigé par Marc Ferro...

Ce numéro comporte un cahier «Arts et Spectacles» folioté I à XII

Le numéro du «Monde» daté mercredi 9 février 1994 a été tiré à 465 044 exemplaires

Disparition des disquaires indépendants, difficultés des jeunes artistes, prix élevé des spectacles...

L'avenir de la chanson française mobilise les pouvoirs publics

Après le vote, en 1993, de la loi relative à la liberté de communication, qui instaure l'obligation de diffuser à la radio, à partir du 1er janvier 1996, 40 % d'artistes francophones, la chanson est aujourd'hui le thème d'un rapport conçu à l'intention de l'Assemblée nationale par trois députés, Emmanuelle Bouquillon (UDF), Thierry Lazaro et Renaud Muselier (RPR). Ce rapport d'information tente d'éclairer les élus sur la controverse suscitée par la règle des 40 % de chansons en français. Au-delà, ce sont de multiples instances que l'avenir de la chanson française mobilise aujourd'hui : ministère de la culture, CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), collectivités locales, etc.

Préparé par trois députés, l'état des lieux de la chanson francophone, qui devait être rendu public le 9 février dans la soirée en présence d'artistes de variété, reprend les grandes lignes d'un *autre rapport, préparé celui-là par* le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sous la direction de Georges-François Hirsch, ex-administrateur général de l'Opéra de Paris, nommé membre du CSA l'an passé. A cela s'ajoutent les rencontres professionnelles organisées durant tout le mois de janvier *par le ministre de la culture et* Patrick Renault, nommé le 29 novembre 1993 conseiller technique pour les industries musicales, afin d'envisager le dossier sous l'angle économique.

Depuis qu'il a décidé d'occuper un terrain laissé en chantier par le ministère Lang, Jacques Toubon a eu du fil à retordre avec une profession-puzzle qui n'a pas pour habitude de s'unir. Les rapporteurs du CSA, peu habitués aux volte-*face de producteurs phonographiques* très enclins à considérer d'abord leurs intérêts à court terme, en avaient fait l'expérience quelque temps auparavant. L'opposition avouée de certains membres du CSA à l'application de quotas fut ainsi balayée quand les multinationales du disque s'avisèrent à la fin de l'année dernière d'unir leurs efforts à ceux de la SACEM, des sociétés civiles et d'élus de la majorité pour obtenir l'adoption du quota de 40 % de chansons francophones. Du même coup, le pré-rapport du CSA, intitulé «Chanson francophone et nouveaux talents», qui était censé préparer le dialogue entre tous les acteurs de la profession, des producteurs aux *diffuseurs, prenait* une voie de garage.

Ainsi, à la veille de l'annonce par Jacques Toubon au MIDEM, le 30 janvier, des conclusions des tables rondes interprofessionnelles, des indiscrétions coupaient-elles l'herbe sous le pied du ministre de la culture, fâchant les ministères du *budget et des finances, dont le* feu vert demeure indispensable sur deux points : l'adoption d'un prix plancher du disque et la rediscussion en 1994 ou 1996, au niveau européen, d'une baisse des taux de la TVA sur les disques (de 18,6 % à 5,5 %).

Les conclusions, au ministère, à l'Assemblée et au CSA demeurent les mêmes : c'est toute la filière de la production musicale française qui doit être revue. De la disparition des disquaires indépendants à la diffusion parcimonieuse des jeunes artistes en passant par le prix du spectacle vivant, le terreau artistique est en friche. Tant au CSA qu'à l'Assemblée nationale, on affirme son *«autonomie»*, son *«droit à la réflexion, à l'information»* et ses capacités à réunir les frères ennemis. Mais le rapport de la commission culturelle de l'Assemblée, une soixantaine de pages rédigées après consultation des professionnels, décidément fort sollicités, s'il indique clairement que la disparition des quotas est souhaitée *«à terme»*, se borne à une mise à plat. Le carton d'invitation à la soirée de divulgation, un peu rapidement dénommée «Rencontres de la chanson française», a été dessiné par Piem. Il représente une Marianne dodue entonnant à pleins poumons : *«Qu'un quarante pour cent abreuve nos sillons.»* L'idée est-elle suffisamment fédératrice?

De son côté, Georges-François Hirsch, qui prévoit la divulgation *du rapport du CSA d'ici deux ou* trois semaines, met l'accent sur la nécessité de créer un comité interprofessionnel pour la promotion de la chanson francophone, une association loi de 1901 dont le nom serait Musique France plus. Le CSA, *«rendant compte des souhaits de la profession»*, préconise, outre la mise en route de véritables états généraux de la chanson, *«un aménagement culturel et musical du territoire, où le rôle des collectivités locales, celui des concours artistiques décentralisés, du type Réseau du Printemps de Bourges ou Jeunes affiches de la SACEM, la création de radios universitaires, viendraient renforcer les usages de proximité»*.

L'argument est sûrement juste. A preuve, la Semaine de la chanson française, bouclée le 7 février à l'issue des Victoires de la musique (budget : 5,5 millions de francs dont 2,4 millions fournis par les crédits centraux du ministère de la culture et 1 million de la SACEM; opérateur : les Francofolies). L'opération a mobilisé les médias, en particulier les radios locales. Elles ont souvent servi de pivots à des débats – très suivis dans les régions – qui ont vivifié les neuf jours d'une manifestation souvent jugée plus promotionnelle que génératrice de nouveautés. Suscitée par le ministère de la culture, mais diversement relayée par des DRAC (direction régionale d'action culturelle) dépourvues de budget, la Semaine de la chanson a aussi organisé avec succès cinq concerts à l'étranger.

Il faudra mesurer, dans les mois à venir, les prolongements de l'opération. Ainsi les nouveaux talents devraient-ils profiter d'opérations telles que «les paris d'Inter» *(six artistes suivis et* programmés sur France-Inter jusqu'au Francofolies de juillet), ou le «festival débranché» d'Europe 2 (une série de concerts acoustiques, où les jeunes avaient la part belle).

VÉRONIQUE MORTAIGNE

POINT DE VUE

Tenir la note

par Bruno Lion

LES quotas de chansons françaises posent une question : quelle diversité musicale souhaitons-nous? Trop de radios ne répondent que par leur *playlist* : les quarante chansons qu'elles diffusent régulièrement chaque *semaine. D'autre part, les quotas* créent des exclusions vite nauséabondes : hors quotas, le créole de Kassav', le breton de Denez Prigent ou le multilinguisme de la Mano Negra? Tout ça pour favoriser la francophonie du Suisse germanophone Stephan Eicher? Ces questions – auxquelles il faut ajouter la diffusion des jeunes talents – exigent des réponses nuancées, fondées sur un vrai consensus.

L'application de l'amendement Pelchat, qui stipule que, à partir de janvier 1996, toutes les stations de radio devront diffuser au moins 40 % de chansons françaises, sera confiée au CSA. Or cette autorité disposait déjà d'un arsenal permettant de réaliser par la négociation ou la contrainte les objectifs auxquels prétend le texte. Pis, l'adoption de l'amendement a entravé le processus négocié qu'avait enfin mis en œuvre le CSA, sans lui permettre de faire l'économie de ces négociations : on ne pourra pas appli*quer les quotas sans définitions* précises ni outils de mesure adaptés.

Mais la chanson populaire est entrée au Parlement. Comment ne pas s'en féliciter? Jacques Toubon en profitera-t-il pour réaliser sa promesse de ramener la TVA sur les disques au taux réduit? Cette *mesure*, souhaitable *mais* improbable, semble être la clé de voûte de la politique actuelle. Une décision fiscale fait-elle une politique culturelle? Il y a sept ans, les *majors obtenaient de François* Léotard l'accès à la télévision pour la publicité des disques, au nom de la logique marchande. On mesure maintenant les conséquences néfastes de cette décision, véritable prime au mieux-disant commercial, pour les jeunes talents et la création musicale, exclus des grandes campagnes de marketing. Aujourd'hui, les mêmes majors voudraient voir baisser la TVA au nom d'une logique culturelle. Comment l'exiger sans remettre en cause la publicité télévisée pour les disques, dont sont exclus les autres biens culturels, *livre ou cinéma*?

La Semaine de la chanson a mis ces débats sur la place publique. Mais que va-t-il se passer pendant *les cinquante et une prochaines* semaines? A l'image de la Fête de la musique, l'événement ne vaut que comme point d'orgue d'une politique. Or son coût – 5,5 millions de francs – contraste avec la baisse des moyens d'intervention du ministère.

Plaque tournante du spectacle vivant, *les Transmusicales* de Rennes ont vu leurs subventions ministérielles réduites. Du coup, des dizaines de festivals, des centaines de lieux musicaux se sentent menacés. Une fois recensés les points positifs – le sauvetage du Passage du Nord-Ouest à Paris, la poursuite du difficile mais *indispensable programme de créa*tion de cafés musicaux dans les quartiers, le rapprochement logique des centres d'information du rock et des variétés, des musiques traditionnelles et du *jazz* –, il reste trop d'interrogations. Approfondira-t-on l'aide à la production de clips, renforcera-t-on les outils de l'exportation musicale, ou encore, dix ans après l'ouverture du Zénith de Paris ralentira-t-on l'implantation de ce type de salles en région.

On ne peut oublier non plus qu'il a fallu 20 millions de francs par an pour développer, avec les collectivités locales, cent quatre-vingts petits lieux musicaux. Si héritage il y a en la matière, c'est qu'il est dorénavant établi qu'une politique de la chanson (ou du rock, ou des musiques populaires, *peu importe le mot) doit s'ap*puyer sur une vision d'ensemble, un cadre juridique et des moyens budgétaires. Au lendemain de cette Semaine de la chanson, il reste à lui donner une suite et donc un sens.

► Bruno Lion a été chargé de mission pour le rock, la chanson et les variétés auprès de Jack Lang, alors ministre de la culture, de 1989 à 1993.

La situation dans l'ex-Yougoslavie

François Mitterrand souligne «l'importance des décisions à prendre»

François Mitterrand a évoqué la crise bosniaque à l'occasion du conseil des ministres, mercredi 9 février, en soulignant, selon Jean Musitelli, porte-parole de l'Elysée, *«la gravité du moment et l'importance des décisions à prendre»*. Le premier ministre lui a fait écho en précisant, selon Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, que *«sur cette question nous sommes à un tournant»*. Edouard Balladur a ajouté qu'il avait lui-même demandé qu'un *«ultimatum»* soit adressé aux Serbes de Bosnie. M. Sarkozy a ajouté qu'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, s'est *«félicité que la position américaine se soit rapprochée de la position française»*, en soulignant que *«la France ne se contentera pas de faux-semblants et encore moins de faux-fuyants»*. *(Lire nos informations pages 3 et 4.)*

Après que Jean Puech eut présenté une communication sur la situation de la pêche, le premier ministre, a indiqué, toujours d'après M. Sarkozy, qu' *«il fallait être extrêmement attentif à l'évolution du climat en France. Ce climat nécessite beaucoup d'efforts de concertation afin qu'il n'y ait pas de malentendu. Le gouvernement fera preuve de la fermeté nécessaire en cas de désordre»*.

Le conseil des ministre a aussi approuvé un projet de loi préparé par Michel Giraud sur la participation. Enfin, il a nommé Jean-François Burgelin, actuellement conseiller à la Cour de cassation, procureur général près la cour d'appel de Paris. Il a aussi nommé Alain Hespel, actuellement secrétaire général de la Cour des comptes à la présidence du conseil d'administration de l'Union des groupements d'achats publics, et Jean-Claude Cluzel à la direction de l'Opéra national de Paris.

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Hamlet le mythe et la ferveur

Hamlet n'avait pas reparu sur la scène *de la Comédie-Française depuis 1943*. Il avait alors les traits d'un jeune pensionnaire, Jean-Louis Barrault, qui allait donner un corps au prince du Danemark, enfermé jusque-là dans les lourds costumes de la tradition. Barrault ajoutait son nom à une liste d'interprètes immenses qui s'étaient attaqués avant lui aux remparts d'Elseneur : Mounet-Sully en 1894, Sarah Bernhardt en 1899 – son interprétation lui valut d'être invitée au Festival de Stratford-sur-Avon –, Georges Pitoeff en 1927. De l'autre côté de la Manche – en anglais dans le texte –, John Gielgud, Laurence Olivier et Alec Guinness s'étaient déjà couverts du masque du fou pour dire leur fait aux hommes. Plus près de nous, le héros solitaire n'est jamais resté très longtemps éloigné des scènes. Les metteurs en scène Daniel Mesguisch, Antoine Vitez et Patrice Chéreau s'y sont confrontés. Sous la direction de ce dernier, Gérard Desarthe avait séduit la cour d'honneur du festival d'Avignon en 1988. Aujourd'hui, quatre ans après avoir été l'interprète inquiétant, sulfureux, irréprochable de Lorenzaccio, Redjep Mitrovitsa retrouve le Français, une nouvelle fois sous la direction de Georges Lavaudant. Il s'apprête à jouer le rôle le plus long, le plus beau, du théâtre de Shakespeare. Si l'époque n'avait pas une fâcheuse tendance à inverser les valeurs, à hisser sur la scène faux héros et absurdes idoles, ce jeune acteur français d'origine albanaise connaîtrait la même ferveur que ses lointains aînés.

OLIVIER SCHMITT

Lire page XII

JEANNE LA PUCELLE, *un film de Jacques Rivette*

Un miracle en marche



MOUNE JAMET/SYGMA

Sandrine Bonnaire.

En deux périodes , « les Batailles » et « les Prisons », autour du plus célèbre et du plus filmé de tous les personnages historiques français, Jacques Rivette et Sandrine Bonnaire inventent un film dans son époque et la nôtre, actuel et véridique, rapide et scrupuleux.

GÉNÉRIQUE de début : lettres blanches sur fond noir, à la fois simples et archaïques. Le film parlera ainsi, avec des mots quotidiens mêlés de formulation d'époque. Sur la bande son, un air du XVe siècle, arrangé et interprété par Jordi Savall. Il évoque une ritournelle dont les paroles disaient : « *Tu veux ouir chanson, chansonnette nouvelle...* »

Chansonnette nouvelle ! Sur Jeanne d'Arc ! Sur le personnage de l'Histoire de France sans doute le mieux connu, le plus souvent raconté, revendiqué d'un bout à l'autre de l'éventail politique et de haut en bas de la littérature, filmé plus souvent qu'aucune autre star de nos livres d'Histoire (*lire page VII*). Oui, la « chanson » de Jeanne, « mise en musique » par Jacques Rivette sur des paroles de Pascal Bonitzer et Christine Laurent d'après les textes d'origine, interprétation de Sandrine Bonnaire, sera pourtant nouvelle.

Elle sera chantée en deux films : *les Batailles* (2 h 40) et *les Prisons* (2 h 56), deux parties d'un même film plutôt. C'est long ? Non. Parce que c'est nouveau. L'idée de Rivette fut de ne pas reprendre la Jeanne statique, figée par l'Histoire, l'imagerie, la rhétorique et le cinéma, agenouillée devant ses voix à Domrémy, devant le Dauphin à Chinon, dressée et liée à Rouen devant ses juges et au bûcher. Mais de raconter Jeanne qui bouge et avance, et de bouger et avancer avec elle. En arrivant à Chinon, Jeanne avait dit : « *Je durerai un an, guère plus.* » Elle ne se trompait guère : l'entrevue avec le futur Charles VII a lieu le 25 février 1429, elle sera capturée le 23 mai 1430, et brûlée le 30 mai 1431. Son histoire, telle qu'on ne la raconte pas d'habitude, est une extraordinaire chevauchée. Elle va de Vaucouleurs, d'où Jeanne part avec une poignée de soudards, à Compiègne, où elle est prise. Et d'abord de Vaucouleurs, où la bergère extorque l'accord du seigneur du lieu, jusqu'au sacre de Reims (17 juillet 1429). Le rythme suit la fulgurante ascension. Les degrés de la chute, après l'emprisonnement, sont, dans le film, dévalés avec la même célérité.

Jeanne la Pucelle vit de ce tempo-là. Jamais sur le mode racoleur et trompeur du montage à fond de train et de l'esbrouffe virtuose. Mais porté par l'urgence secrète qui anime du même élan son héroïne, et les plans-séquences entrecoupés d'écrans noirs et des témoignages, où des comédiens immobiles disent à la caméra immobile les mots du procès en réhabilitation (1456). Rivette, auteur il y a plus de trente ans d'un des plus beaux textes critiques jamais écrits sur l'éthique de la mise en scène (1), sait bien les dangers et les dérives du spectaculaire et de la « belle image ».

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page VI

(1) *De l'abjection*, dans les *Cahiers du cinéma* de juin 1961.

REMITTI, L'ÂME DU RAÏ

Depuis cinq décennies, Remitti chante le raï avec flûtes et tambour. A soixante-dix ans, la tumultueuse Algérienne n'a rien perdu de son franc-parler. Toujours debout, elle a traversé la colonisation française, le FLN, les temps de l'émigration et aujourd'hui ceux du FIS et du désordre. Elle chante à l'Institut du monde arabe à Paris, tandis qu'en Algérie le couvre-feu ne parvient pas à éteindre la flamme culturelle.

Lire page V l'article de
VÉRONIQUE MORTAIGNE

LA CRITIQUE DE TOUS LES FILMS NOUVEAUX PAGES VI ET VII

DISQUES

Richard Thompson, l'un des grands guitaristes à pouvoir jouer en inventant du rock, sort son dernier album : *Mirror Blue*.

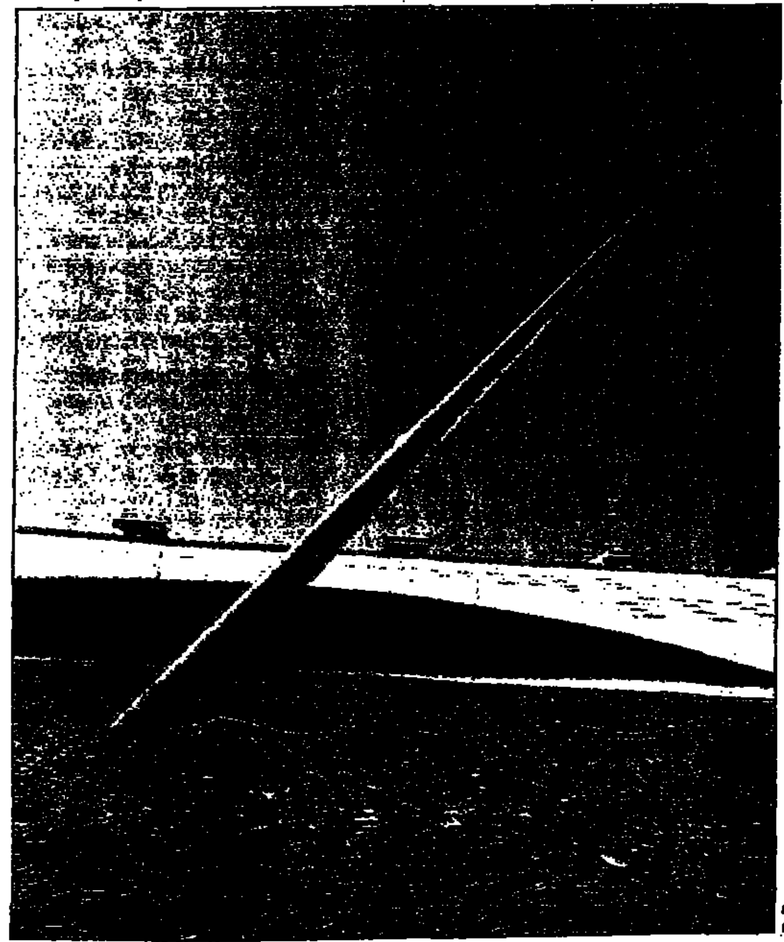
Page IV

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Une sélection des principaux rendez-vous de la semaine en cinéma, théâtre, danse, musique et arts.

Pages VIII à XI

Les artistes tout contre l'architecture



D.R.

« L'Axe de la Terre » de l'artiste Piotr Kowalski, cité Descartes, Champs-sur-Marne, Marne-la-Vallée.

A côté des architectes, urbanistes et décorateurs, quelle est la place de l'artiste dans la ville ? Une exposition au Centre Pompidou aborde la double vision de la cité : par les architectes et par les artistes. Longtemps marginalisés, les projets des plasticiens cohabitent de plus en plus avec l'espace urbain. Comme à Cergy-Pontoise, où le sculpteur Dani Karavan a créé son « axe majeur ».

PENDANT un demi-siècle au moins, l'artiste moderne n'a pas eu droit de cité : les monuments aux morts, la statuaire commémorative, ici, n'était pas pour eux. Et là, à moins de servir quelques grands programmes exaltant les valeurs des régimes fascistes ou totalitaires, il était rejeté. Marginal ou marginalisé, révolutionnaire constructif ou casseur, l'artiste non aligné avait-il d'ailleurs quelque chose à faire dans l'espace urbain ? En France, par exemple, quelle confiance pouvait-on accorder à ces trublions capables de vous brosser l'image d'une tour Eiffel implosée, fût-ce pour montrer l'effet de la couleur-lumière au travers d'une forme ? L'envie pourtant ne leur manquait pas d'affronter le monumental, et par là de contribuer à l'élaboration de la ville moderne : mobilisés le temps d'une exposition, celle de 1937, l'auteur de la Tour Eiffel en question, Robert Delaunay, et quelques autres, ne manquèrent pas de se colleter avec l'espace monumental, pour donner rythmes et couleurs au piéton.

Et si l'artiste avait eu, à propos de la ville moderne, plus que son mot à dire sous forme de tableau ? Sa réflexion, sa vision, ne pouvait-elle trouver d'autres débouchés que la représentation, la fiction, l'utopie ? L'artiste ne pouvait-il intervenir aux côtés des gens reconnus utiles : architectes, urbanistes, planificateurs et autres décideurs, du petit élu local, au grand commis de l'Etat ? L'exposition « La ville », qui commence au Centre Pompidou, rappelle qu'on y a pensé sur le tard, en présentant, en fin de parcours, la maquette de l'Axe majeur de Cergy-Pontoise, un grand projet du sculpteur Dani Karavan, dont la réalisation touche à sa fin (*lire page III*).

Auparavant, au fil des salles cataloguant les représentations des artistes, le métro de Guimard fait penser aussi qu'après ce formidable exemple d'intégration des arts, le paysage urbain s'est vidé d'essences rares, de présence florale, animale ou humaine, sculptée. Finies les cariatides pour soutenir les balcons, finis les rinceaux pour adoucir les angles, et enrichir les plans. Le divorce de l'architecture et de la sculpture était bien consommé quand on a fait la ville de l'ère industrielle. A qui la faute, si c'en était une ? Aux principaux intéressés, bien sûr : architectes et artistes qui avaient eu le malheur de partager le rêve d'un environnement à la hauteur d'une nouvelle société, où la peinture et la sculpture devaient « s'abstraire », et non se soustraire ou se résorber, dans l'architecture, dans les nouveaux aménagements du cadre de vie. Mais les penseurs du constructivisme, du Bauhaus, du Stijl ont été oubliés. L'ornement était devenu un crime, le style art déco et ses figures pliées à la géométrie a pu nuancer le propos déjà ancien de l'architecte Loos. Après quoi, il n'y aura plus rien que des murs et des ouvertures, des volumes et des plans nus. Leur agencement, l'affirmation des matériaux nouveaux, étaient censés remplacer avantageusement l'ornement.

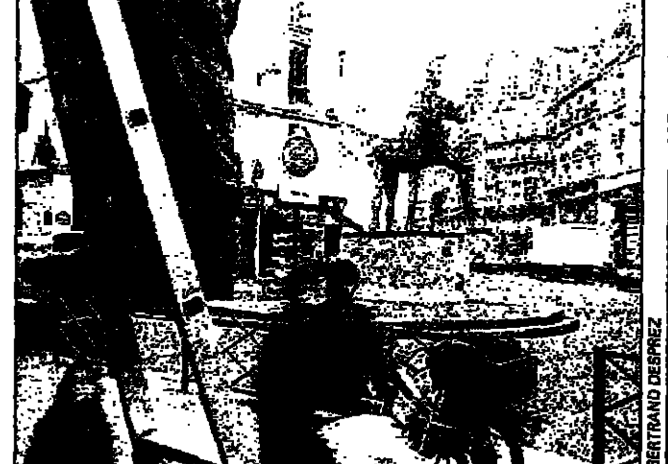
GENEVIÈVE BREERETTE

Lire la suite page III



LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU



BERTRAND DESPREZ

« Le Centaure », de César au carrefour de la Croix-Rouge, à Paris.

Dépôts de l'Etat

A Georges Clemenceau qui lui proposait de rendre hommage par une statue à une figure notable de la République, un grand barbu à la Jules Ferry, Aristide Maillol, répondit : « Je vous remercie bien, monsieur le ministre, mais je vous préviens, ce sera une femme nue. » Comme il avait raison, Maillol, puisque ses femmes nues gigantesques et dodues sont admirables de légèreté et que leur mise en place dans le jardin des Tuileries fut un des gestes inspirés de Malraux, devenu ministre de la culture. Les statues existaient, Malraux n'a fait que les sortir du musée et les poser dans l'herbe. Elles y sont très bien en toute saison, et tout le monde est content.

En revanche, il existe quelques grands hommes, dont la présence dans les rues de Paris a quelque chose d'insolite, rarement à leur avantage. Le maréchal Leclerc, de Raymond Martin, méritait-il ces deux gerbes de ferraille en inox sur ses flancs, porte d'Orléans ? Pompidou en homme-fusée, dans les jardins des Champs-Elysées, près de l'Espace Cardin, attend sans doute sa mise à feu. Que fait Mendès France en haut du Luxembourg, du côté des ruches ? Pourquoi un buste minimaliste de Bernanos à Port-Royal ? Quant au capitaine Dreyfus de Tim, au garde-à-vous dans les jardins des Tuileries, son épée brisée sous le nez, il est cerné de pelleteuses et de barrières, pour des travaux provisoires qui vont durer longtemps. Encore un petit coup de bagne...

IL y a plus grave. Dans la cour de la Bibliothèque nationale, rue Vivienne, le Jean-Paul Sartre de Roseline Granet est penché en avant, les mains dans le dos. Le philosophe lutte contre le vent et le ridicule. Avantage au ridicule. Place Léon-Blum, sur le boulevard Voltaire, il ne manquait que la statue de Blum. Elle fut exécutée en 1985, par Philippe Garel, placée en 1991. Le grand tribun, drapé dans un manteau de bronze, porte une écharpe de bronze et regarde à travers ses lunettes de bronze, d'un air courroucé, le petit jardin miteux à ses pieds, où picorent les pigeons qui vont bientôt se relâcher sur sa tête. Le minuscule jardin du boulevard Raspail, à la hauteur du Lutétia (mille fois plus humble que le square Boucicaut, en face, où une énorme Madame Boucicaut de pierre blanche fait la charité à un garçonnet pauvre qui monte quelques marches vers la sainte femme écrasante de bonté), est traversé par un François Mauriac à l'échelle humaine, qui n'a rien de surhumain, normal. Mais on s'interroge sur le bidule symbolique du même métal qui se déploie derrière lui, percé d'une croix où des branches se faufilent. Les titres des romans de Mauriac figurent dans le désordre sur ce qui pourrait être un grand livre calciné. Ou le rideau du temps ? Allez savoir. A cause d'un petit cabanon charmant, juste à côté, où les balayeurs de la ville remisent leurs beaux balais, l'ensemble tend à confirmer l'impression vague et persistante que notre Prix Nobel est en train de sortir de ce qu'on appelait dans son jeune temps un « chalet de nécessité ».

On n'est jamais seul dans le malheur et il y a souvent pire. Le cas d'Arthur Rimbaud est plus dramatique. Verlaine, on le sait, l'avait surnommé « l'Homme aux semelles de vent ». Le sculpteur Ipoustéguy, qui a fait de grandes choses par ailleurs, est tombé dans un calembour calamiteux, et nous a pondu, juste devant la Bibliothèque de l'Arsenal, un objet grotesque, Rimbaud coupé en deux tenant à la main ses pieds en avant, intitulé *l'Homme aux semelles devant*. Et ça ne vous fait pas rire, ce jeux de mots génial de plusieurs tonnes ? Sur toutes ces belles créations, datant pour la plupart du décennat qui s'achève, on trouve la mention sobre « Dépôt de l'Etat ». Dépôt est le mot juste. Pour autant, quand l'Etat éprouve le besoin de déposer, ne pourrait-il le faire ailleurs et autrement qu'en bronze ?

QUAND Picasso rend hommage à Apollinaire, il fait une tête de femme, au pied de Saint-Germain-des-Prés. L'idée de Maillol est la bonne. Et si toutes les solennités ne sont pas forcément à couler dans le bronze, il y a aussi des réussites évidentes : le *Centaure* de César au carrefour de la Croix-Rouge, avec ses boulons et ses morceaux de machines, ses pelles, ses vilebrequins en guise de queue, est un exemple parfait de bonne intégration de l'art dans la ville. On passe cent fois devant, on le connaît, le reconnaît, c'est un objet moderne dans ce quartier classique. Il ne nous choque pas, il vit en nous. Tout comme on a fini par digérer la pyramide du Louvre et les colonnes de Buren. Et encore mieux la fontaine de Tinguely et Nicky de Saint-Phalle sur la Piazza Beaubourg.

Du reste, l'intervention des artistes dans la ville, surtout dans une ville ancienne comme Paris où l'espace est déjà très encombré, peut être légère, éphémère. Dans les années 70-80, les murs de Paris étaient régulièrement recouverts des affiches d'Ernest Pignon Ernest. Sur une palissade de chantier on voyait apparaître Rimbaud. Au pied d'un immeuble, une femme avortant, des prisonniers politiques, des hommes expulsés de chez eux. Sur les trottoirs, les gisants de la Commune. C'était souple, bon marché, provisoire et surprenant. Il devrait recommencer. Aujourd'hui (jusqu'au 13 février) on peut se faire une idée des projets conçus dans cette optique par divers artistes, avec l'exposition « Paris ville lumière » à l'Espace Electra, 6, rue Récamier. On y trouve un pont musical, des poissons dans le métro, une colonne sans fin, un détecteur d'anges. La plupart de ces projets sont peu onéreux et jouent sur le son et la lumière. Pourquoi ne pas les réaliser ? Contrairement aux bronzes déposés par l'Etat, on peut les éteindre. ■

L'ART DANS LA VILLE

Le bronze et le bitume

L'Etat, mais aussi les collectivités locales, ont installé beaucoup d'œuvres d'art dans des lieux publics depuis dix ans : sculptures surtout, mais aussi fontaines, vitraux, rideaux de scène, céramiques... Un état des lieux montre que l'argent public a plutôt été bien employé.

LA commande publique est bonne fille, mais a mauvaise réputation. On n'apprécie guère l'art plastique, lorsqu'il quitte les palais pour descendre sur le trottoir. Affaire honteuse, gaspillage des deniers du contribuable. Après tout, il y a des musées pour cela. Pourtant, depuis dix ans, l'art est revenu dans la rue, effort qui, pour être parfois discret – signe d'une bonne intégration –, n'en est pas moins profond.

Le principal commanditaire est l'Etat (*lire ci-contre*). Entre 1982 et 1990, ses commandes représentent 167 réalisations et 65 projets. Environ 70 étaient destinés à Paris et un peu plus d'une trentaine à l'Ile-de-France. Les modes d'expression sont divers : rideaux de scène (Cy Twombly à l'Opéra Bastille), vitraux, beaucoup de fontaines, mais c'est la sculpture monumentale qui se taille la part du lion. Les lieux d'implantation sont également très variés : places, jardins, parcs, carrefours, rues, métro, gares, etc.

Chaque région a reçu sa part de la manne nationale, le plus souvent en assurant un cofinancement. Une exception : la Haute-Normandie avait un projet pour l'aménagement d'un rond-point au Havre, par Bertrand Lavier. Le carrefour a été modifié. *Exit* Lavier. Cette région peut se vanter d'être actuellement la seule de France à n'avoir pas bénéficié de l'aide publique. On s'en étonne moins quand on connaît le peu d'intérêt de ses élus pour l'art actuel : son Fonds régional d'art contemporain est en piteux état (*le Monde* du 28 mai 1993).

Certains départements sont plus actifs, voire plus autonomes : le conseil général du Val-de-Marne a créé un fonds départemental d'art contemporain (FDAC), pour lequel on rêve d'un musée. Il acquiert fort intelligemment des œuvres d'artistes qui, sans être inconnus, ne sont pas les vedettes du moment. En outre, il poursuit depuis plusieurs années une politique de commande : sculpture d'environnement de Clareboudt pour le parc départemental de Champigny-sur-Marne, installation d'une sculpture de 20 mètres de haut signée Marino Di Teana à Fontenay-sous-Bois. Avec sa théorie du « vide actif », Di Teana a ouvert en 1956 la voie à de nouvelles orientations de l'urbanisme. Il est ainsi un des sculpteurs les plus intéressants (et les plus méconnus) de son temps (1).

La Seine-Saint-Denis est également dynamique. Le département anime les bâtiments publics, les lieux de passage et a même mis en place un parcours de sculptures dans le parc de La Courneuve. Il a aussi mis en valeur la signalisation des accès principaux. Victor Roman a ainsi dressé une sculpture au carrefour Normandie-Niemen, entre Drancy et Bobigny. Ipoustéguy a installé un monument dans le parc de Bagnolet, en bordure de l'autoroute A3, énorme objet d'un goût incertain, même si l'on fait abstraction des tags fréquents qui le défigurent.

Il arrive à l'Etat de passer commande sans penser à une affectation précise. Mais, souvent, sa collaboration avec les régions, départements ou villes est une franche réussite. Exemples : à l'initiative du MRAP, la ville de Grenoble a pu en 1989 commander une sculpture d'Eduardo Chillida, une des rares à figurer dans les collections publiques ; la fontaine installée par Pol Bury à la demande de Conflans-Sainte-Honorine s'inscrit dans un programme de rénovation du centre-ville. Le monument peut aussi relier des lieux éloignés, comme l'a compris la communauté urbaine de Brest : Nils-Udo a réalisé une cascade pour le parc d'Eole, qui sépare la ville d'une ZAC nouvelle. A Brest toujours, un projet a eu moins de chance : le parcours d'eau imaginé par Marta Pan, qui devait réconcilier un centre-ville prématurément vieilli avec la mer. Mais il est encore incomplet, et les parties achevées sont affligées de bornes de béton et autres bubons qui lui font perdre beaucoup de son charme initial.

De l'utilisation d'une roue de bicyclette comme toboggan

Les projets sont heureux quand ils sont mûrement réfléchis par les artistes et s'intègrent sur leur lieu d'implantation. Ils s'y insèrent parfois trop bien : combien, parmi les gosses qui glissent sur la gigantesque roue de bicyclette jaillissant dans le parc de la Villette, savent qu'ils usent leurs fonds de culotte sur une sculpture du pop-artiste américain Claes Oldenburg ? Au point qu'il faut d'ailleurs la repeindre régulièrement. Mais combien, à supposer qu'ils y soient entrés, n'auraient jamais jeté un regard dessus si elle avait été confinée dans un musée ?

De même, les usagers du parking de la gare de Rennes deviennent sans le savoir des amateurs d'art concret : l'artiste suisse Gottfried Honegger a été chargé par la ville de l'animation visuelle des lieux. Beau travail pour un peintre soucieux de réconcilier l'art et la vie.



FLORIAN KLEINEFENN

« La Bicyclette ensevelie ». Claes Oldenburg et Coosje Van Bruggen (Paris, parc de La Villette).

Des municipalités font preuve depuis des années d'un activisme de bon aloi. Elles font appel à des artistes de tous horizons, sans qu'il soit possible de dégager des tendances ou des courants : Vitry-sur-Seine a commandé une belle fontaine à Bernard Lallemand. Ivry a créé la Bourse d'art monumental (elle en est à sa 9e édition), qui permet de confronter des projets d'avant-garde, et débouche fréquemment sur l'acquisition et l'installation du projet lauréat.

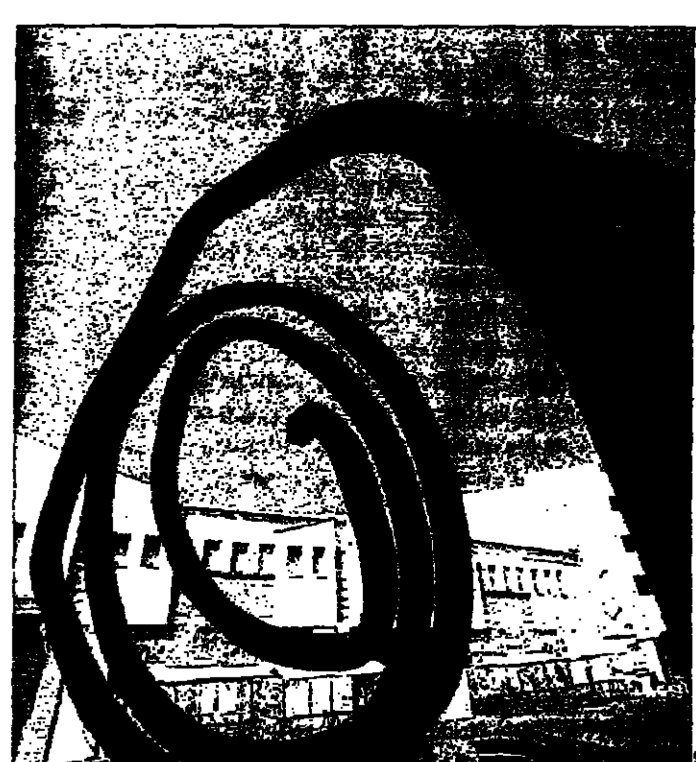
Paris a également sa propre politique d'« œuvres d'art dans la rue », souvent avec l'appui financier de l'Etat. Elle a d'abord mis l'accent sur la construction de fontaines. Certaines sont superbes : Tinguely et Niki de Saint-Phalle place Stravinsky, Marta Pan place des Fêtes, Shamaï Haber place de la Catalogne, Gérard Singier au palais omnisport de Bercy. D'autres sont moins heureuses, comme celle de la place Gambetta.

Comme le reste du pays, Paris a vu son activité dopée par la célébration du Bicentenaire de la Révolution. Et, depuis, elle a passé commande à des artistes aussi divers que François Morellet, Pierre Buraglio (très réussie chapelle Saint-Symphorien), Georges Jeanclos... Jan Dibbets prévoit un *Hommage à Arago* sur le tracé du méridien de Paris, et Dominique Labauvie une sculpture pour le square Flandrin, dans le 19e. Economies obligent, Paris s'oriente vers des réalisations plus légères, comme l'épatant *Rossignol de Heinz*, d'Erik Samakh, pour le square Georges-Cain, dans le 3e arrondissement.

La ville, c'est aussi les transports en commun. Eclectique, la SNCF décline toute l'histoire de l'art récent : nouveau réalisme (Armand à la gare Saint-Lazare), arte povera (Gilberto Zorio à Limoges), figuration narrative (Aillaud, Cueco, Klasen, Monory, Rieti, Télémaque à la station RER du musée d'Orsay et Adami à Austerlitz). La RATP préfère massivement faire appel à des décorateurs, même si elle a su offrir 400 mètres carrés de voûte à Jean Bazaine pour le métro Cluny-La-Sorbonne et les panneaux de la station Assemblée-Nationale (à l'initiative de l'Assemblée, il est vrai) à Jean-Charles Blais. Le métro de Toulouse est exemplaire. Avec le soutien financier de la Caisse des dépôts et consignations (10 millions de francs), la ville rose a confié quinze stations à quinze artistes résolument contemporains (*le Monde* du 21 juin 1993).

Dans l'ensemble, l'argent public a été bien employé. Vu la variété des intervenants, il serait injuste et erroné de parler, comme d'aucuns l'ont fait, d'un art officiel. On peut cependant s'interroger sur le devenir – et l'entretien – de ces commandes en des temps d'incertitudes budgétaires. La Ville de Paris propose actuellement une esquisse de réponse, avec l'exposition « Paris, ville lumière » (2). La vingtaine de projets d'artistes pour la capitale ont en commun la légèreté de coût et d'implantation que procure l'utilisation du son et de la lumière, préférés au marbre et au bronze. La solution est élégante et ludique. Elle décevra cependant les plus grands *afficionados* de la sculpture en plein air : les pigeons.

HARRY BELLET



ADAGP

« Ligne indéterminée ». Bernar Venet (Epinal, quartier de la Chipotte).

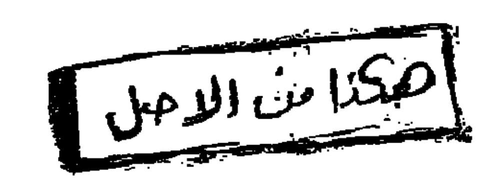
(1) Lire *le Dessein urbain*, de Monique Faux, catalogue de l'exposition « L'art renouvelle la ville », Musée national des monuments français, 1992. Lire également : *la Commande publique*, de Michel Nurisdany, Réunion des musées nationaux, 1991.

(2) Exposition « Paris, Ville lumière », Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 42-84-23-60. Jusqu'au 13 février.

Chiffres

L'Etat. Lancé en 1983 par le ministère de la culture, le programme d'achat d'œuvres d'art installées dans des lieux publics était initialement doté de 1 million de francs. Il a permis d'acquérir cette année-là huit œuvres affectées à des lieux précis. Bon an mal an, une trentaine de millions de francs sont dégagés depuis 1988. Rigueur oblige, ce budget est tombé à 26 millions en 1992 et à 18,5 millions en 1993. En 1989, à cause des cérémonies du Bicentenaire, 34 millions de francs avaient été consacrés à l'installation de 49 sculptures et à l'achat de 129 œuvres non affectées à des endroits précis : la concertation préalable entre l'auteur d'un projet et les responsables du lieu d'accueil n'a donc pas toujours été une priorité.

Les collectivités territoriales. La part des collectivités territoriales, dans le financement des commandes publiques, est de plus en plus grande. Au début des années 80, elles finançaient approximativement 35 % des projets, contre 65 % pour le ministère de la culture. Il y a trois ans, le rapport était de 50/50. Aujourd'hui, les collectivités locales sont plutôt majoritaires. Dans certains cas, l'Etat se contente de payer les études, le coût de fabrication restant à la charge de la collectivité territoriale. Les grandes villes comme Paris, Lyon, Marseille mènent leur politique propre de commande publique. La ville de Paris a ainsi consacré environ 2,5 millions de francs en 1992 et en 1993 à la commande publique. Mais la plupart des collectivités territoriales se contentent de financer au coup par coup les commandes.



le bitume

« Maintenant, elle est à nous, la tour ! »

« L'axe majeur » à Cergy-Pontoise : au centre d'une cité néoclassique signée Ricardo Bofill, l'artiste israélien Dani Karavan a installé une tour blanche de 36 mètres de haut. Les habitants ? Ils sont fiers de côtoyer une œuvre d'art qu'ils jugent « calme » et « futuriste ».

FERMER les yeux mouillés de larmes de froid. Avancer encore un peu contre le vent. Rester debout sans laisser hésiter ses pas. Prendre appui le dos droit contre la colonne blanche. Ce n'est pas la mer qui est en bas, mais l'Oise ronde et molle, sortie de son lit, comme on fugue. S'il n'y avait ce rappel du fleuve, cette campagne riche, cette péniche qui passe en bouillonnant, on ne serait nulle part. Nulle part de connu en tout cas. Cet endroit, en effet, n'est pas un endroit. C'est une idée. Et une idée devenue le symbole d'une ville.

Les façades sont hautes et blanches. Les vitres fumées jouent les miroirs sans tain : vous ne pouvez voir, mais vous êtes vu. Au centre de cette agora moderne, qui a tant emprunté aux classiques, se dresse, infiniment pure, la tour du Belvédère. La clé est à la boulangerie, qui la troque volontiers contre une pièce d'identité. On ahane jusqu'à la dernière des marches. Après la ville bruissante, cette hauteur est une énigme. Un geste pour rien. Un geste cadeau.

Ces 36 mètres surplombent un axe de 3 kilomètres et devraient bientôt le balayer d'un rayon laser. C'est « l'axe majeur » de Cergy-Pontoise. Douze haltes qui, depuis la tour signée Dani Karavan et la place des Colonnes de Ricardo Bofill, conduisent au parc des Impressionnistes – verger de pommiers sauvegardé comme une relique –, à l'esplanade de Paris, jusqu'à ces colonnes d'où l'on serait tenté de s'envoler. Viendraient ensuite, si l'ensemble était achevé, les jardins des Droits de l'homme, un amphithéâtre sur l'eau et, au bout d'une passerelle, l'eau de l'étang sur lequel, à côté de la pyramide, on a posé une île. Une folie du vingtième siècle. Une œuvre d'art dans la ville, plutôt un morceau de ville conçu comme une œuvre d'art.

Il y a des coupables à ce péché d'audace. Quand Michel Jaouen, alors urbaniste à l'établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise, découvre, en feuilletant un livre, l'œuvre du sculpteur israélien Dani Karavan, il a le sentiment de découvrir la clé de la ville qu'il contribue à créer. Tout déjà est là : le laser, la meurtrière, les passerelles, le cadran solaire, la pyramide. Quand Karavan reçoit la lettre de Jaouen, il croit à la proposition d'un mégalomane et ne répond pas. Mais les histoires d'amour ont droit à une session de rattrapage. La rencontre sur le plateau, alors désert, de Cergy finit par se faire, en 1980.

Piscines gonflables, ballons et pique-niques

Cet axe majeur, ce faisceau d'intelligence – un peu glacé – va peu à peu donner un sens, un port d'attache au conglomérat de onze communes qu'est la ville de Cergy-Pontoise. Le risque était de plaquer un geste architectural abscons dans un endroit où vivent des gens qui se seraient sentis *« des cobayes »*, comme le souligne Alain Richard, le maire socialiste de Saint-Ouen-l'Aumône, et président du SAN (Syndicat d'agglomération nouvelle).

Ce n'est pas ce qui s'est passé. Un millier de personnes vivent dans les immeubles (un colisée et deux cours carrées) imaginés par Ricardo Bofill. Cet axe, ils auraient pu le rejeter, ils l'ont en fait adopté (1). *« Le plus beau cadeau que j'aie jamais reçu,* dit Dani Karavan, *ce sont les habitants de Cergy qui me l'ont fait, en créant une association pour aider l'axe à vivre. »* Hélène Vallat, institutrice dans le quartier de Saint-Christophe, d'où part « l'axe majeur », est la présidente de l'Association des amis de la tour. Venue par hasard à Cergy à la recherche d'un logement, elle a découvert le site, et même si elle trouve l'immeuble de Bofill *« un peu m'as-tu-vu »*, elle a acheté : 580 000 F pour 83 m². Deux colonnes au milieu du salon, une vue plongeante sur la place ronde du Belvédère, immense cadran solaire dont la tour serait la tige : elle en aime la lumière, le calme.

L'été, les amoureux et les enfants envahissent le verger. On sort les piscines gonflables et les ballons. Naturellement, comme une évidence, les goûters d'anniversaire se tiennent dans le parc des Impressionnistes. Au début, il a fallu comprendre pourquoi il y avait là cette tour, et pourquoi elle penche de 2 degrés vers Paris. Il a fallu admettre la nudité voulue autant par Bofill que par Karavan : c'est en écoutant le sculpteur que l'institutrice s'est éprise du site, de ce site que l'on visite, et qui donne une certaine fierté à ceux qui l'habitent. *« Je ne conçois pas l'axe comme une œuvre d'art, mais comme un lieu de vie »*, dit-elle. Avec des amis, elle a organisé des visites de la tour, des découvertes de l'axe, des feux de la Saint-Jean.

Bien sûr, et son amie Régine le souligne, il y a bien eu des fissures, un chauffage défectueux, les habituels péchés de jeunesse des grands ensembles. *« Mais l'axe est devenu un point de repère, et a créé une histoire, comme des racines, dans une ville nouvelle qui n'en avait pas. »* Un jour d'été, la foudre est tombée sur la tour en écornant un angle. *« Sous l'orage, les gens sont sortis pour ramasser des morceaux de béton, comme au moment du mur de Berlin. »*. Pas plus que le concept de « l'axe majeur » n'a suscité de cabale ou de polémique politique malgré son coût (65 millions de francs environ), les riverains n'ont voulu jouer les rabat-joie. Les graffitis sont rares, et aussitôt effacés.

Le plus difficile à admettre, c'est peut-être de ne pas s'approprier le site un peu plus encore. Une étude (2) menée au printemps 1993 par ABCD, société d'ingénierie culturelle, montre que les adjectifs les plus utilisés par les visiteurs pour qualifier l'axe sont : *« calme »*, *« beau »* et *« futuriste »*. 1,30 % seulement l'ont trouvé *« inutile »*, 1,01 % *« prétentieux »*, 0.72 % *« incompréhensible »* et 0,29 % *« laid »*. En revanche, beaucoup réclament une fête foraine, des cerfs-volants, des montgolfières, des chars à voile et une piste de skate-board, de la vie, en somme. Les personnes âgées de la résidence voisine voudraient des bancs pour poser leur fatigue ; les mères de famille ont réclamé des aires de jeu pour leur progéniture ; les habitants des rez-de-chaussée veulent des buissons contre le regard plongeant des visiteurs. Tous, peu ou prou, ont obtenu satisfaction, même si *« l'artiste »* a été tatillon, et circonspect sur tout rajout utilitaire à son œuvre. *« Mais on se sent encore un peu invité ici »*, regrette Régine, qui ne comprend toujours pas bien pourquoi il n'y a ni fleurs ni statues sur toute cette étendue, et pourquoi les habitants restent cantonnés dans un *« rôle passif »*.

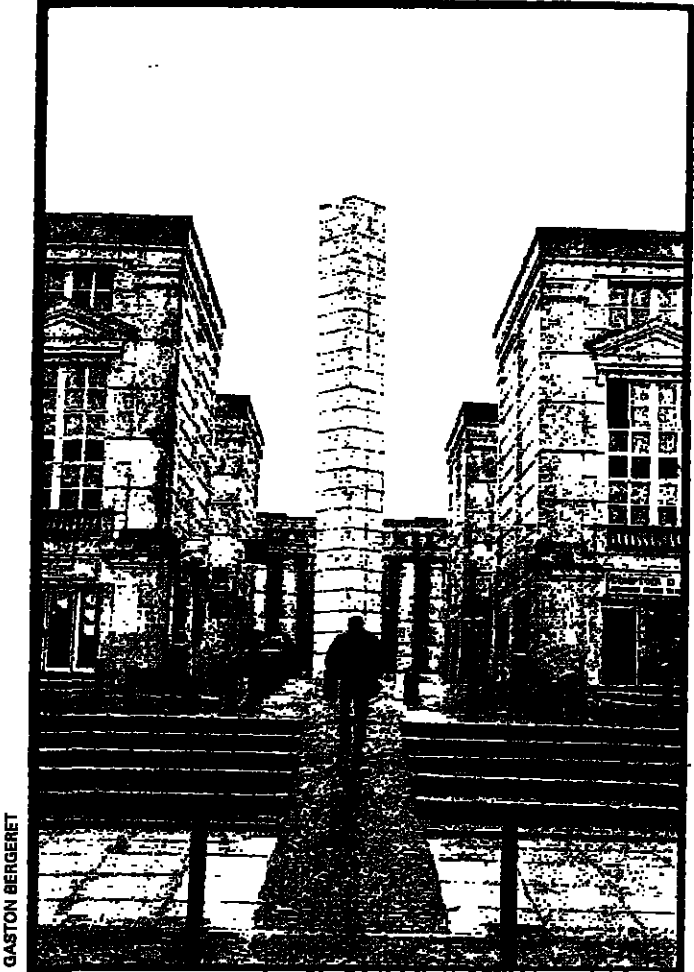
De la vie, de la vraie vie, il n'y en aura tout à fait que lorsque l'axe sera achevé et enjambera le fleuve, devenant alors vraiment la colonne vertébrale de la cité. Et, pour cela, l'argent manque. *« L'axe majeur est un acte gratuit, mais qui coûte. On a besoin d'aide. On ne peut pas le faire tout seul,* remarque Bertrand Warnier, directeur des études du SAN. *On nous dit tout le temps qu'il ne faut pas gaspiller de l'argent pour quelque chose qui n'est pas essentiel. »*

Il n'y a pas bien longtemps, treize enfants vêtus de T-shirts de couleur, de caleçons noirs et de chaussons de danse se sont jetés dans le vide du haut de la tour. Agés de huit à onze ans, en échec scolaire, ils venaient de l'école des Terrasses, juste à côté du Belvédère. Ils étaient reliés par des cordes et ils ont descendu *« en rappel chorégraphique »* l'œuvre de Dani Karavan, ce n'était pas un simple jeu. C'était, comment dire, *« essentiel »*... Alors que les enfants du quartier souvent prennent la tour pour un château-fort peuplé de dragons, ceux-là, les plus perdus, les plus démunis, l'ont vaincue. Quand ils ont touché le sol, ils ont dit : *« Maintenant, elle est à nous, la tour ! »*

AGATHE LOGEART

(1) La tour a été achevée en 1986 et les douze colonnes en 1989.

(2) 230 personnes ont été interrogées pendant deux jours. 71,74 % venaient de Cergy ; 77,83 % étaient déjà venues ; 81,31 % ont déclaré que les enfants aimaient beaucoup l'endroit.



GASTON BERGERET

« L'axe majeur » imaginé par Dani Karavan à Cergy-Pontoise.

Les artistes tout contre l'architecture

Suite de la page I

Dira-t-on le contraire si l'architecture est effectivement *« le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière »* ? Une définition de Le Corbusier qui pourrait être aussi une définition de la sculpture, et renvoie l'artiste rebelle à son atelier et à son réseau de relations privées. Jusqu'à ce qu'on l'en sorte, pour remplir le vide architectural, et en principe, pour le bien des jeunes cerveaux à éduquer. L'artiste aura droit au 1 %.

L'idée, que l'on doit au ministre de l'instruction publique Jean Zay, de consacrer 1 % du budget des constructions publiques à des programmes de décoration, on y revient, est née en 1936. C'était une façon de fournir du travail aux artistes touchés eux aussi par la crise économique. Elle a fini par faire l'objet d'une mesure gouvernementale appliquée à partir de 1951 dans les constructions scolaires. Pendant près de vingt ans, l'essentiel des commandes publiques d'œuvres d'art ira dans un coin de cour, animera un mur extérieur, un bout de hall ou de réfectoire de CES, de lycée, parfois d'université.

Il n'y a pas eu que des catastrophes : si en dix ans, de 1960 à 1970, ont été plus souvent convoqués un Jacques Bertoux, un Francis Bugnard ou un Jean Cante que Dodeigne ou Calder, si pour un Calder on compte au moins cinq forges de Subes, des œuvres de Calder, Dodeigne, Stahly, Vasarely, César, Gorin, Marta Pan ou du Amado sont entrées dans les écoles. Ce n'est pas déshonorant. On pourrait même se réjouir s'il n'y avait eu absence d'éducation artistique au programme scolaire, absence d'architecture dans la plupart des constructions, l'un et l'autre mettant en évidence l'incongruité d'une intervention artistique.

Le devenir du 1 % a tracassé plus d'une administration, des affaires culturelles ou de l'éducation : André Malraux lui-même se soucia de la qualité du produit. On le réforma, on l'étendit à d'autres bâtiments publics. On voulut que l'œuvre d'art s'intègre mieux à l'architecture, et il arriva qu'on perdît l'art de vue sans pour autant gagner de l'architecture : quelques buissons taillés tinrent lieu de sculpture, ce qui n'était pas forcément mal ; beaucoup de cadrans solaires furent déclinés. On chercha à adapter la commande publique aux nouvelles problématiques artistiques, en particulier à cette nouvelle fonction critique de l'espace que les peintres et sculpteurs relevant de l'art conceptuel et du minimalisme englobent dans leur travail.

Finalement le 1 % montrera, plus ou moins bien, que certains artistes peuvent se poser sérieusement les problèmes de l'environnement urbain, et y apporter quelques solutions. On le vérifiera dans les villes nouvelles, où l'artiste intervient souvent, mais rarement au bon moment, c'est-à-dire d'emblée. Où on lui demande souvent d'intervenir entre deux, pour tenter de relier des espaces incertains, mal définis, à rattraper, de faire vivre des abords. Cela peut donner de bons résultats : des fontaines, des bassins, des aires de repos, des gradins colorés imagés, des coins plus humains, et la possibilité de s'évader en pensée de la froideur, de la raideur, de la minéralité, ou des pans de murs sans qualité. Bref de tourner le dos à la ville.

L'artiste capable de se placer à la charnière des disciplines, de l'architecture, de l'urbanisme et de la sculpture pour faire déraper le cours normal d'un plan dérange, plus que le sculpteur ou le peintre qui restent dans l'optique de l'objet à voir. Même si l'objet en question prend une tournure ferme, susceptible de passer pour agressive. Dans ce cas, on peut toujours en faire un signal à l'entrée de la ville, voire déplacer l'œuvre, comme nombre de commandes prévues ici, et finalement mises là, parce qu'on craint des réactions négatives. Quand la fonction critique d'une œuvre vouée à l'espace public devient trop évidente, le rejet n'est pas loin, surtout si le langage n'est pas commun : on l'a vu avec Dubuffet et son Jardin d'été, un espace de haute fantaisie, conçu pour la détente ou l'activité de l'esprit des employés de la régie Renault, tout contre les propositions des planificateurs et des fonctionnalistes.

L'espace public n'a jamais été un lieu facile pour les réalisations d'avant-garde, et ne l'est toujours pas. Mais nos édiles, sincères ou pas, ont compris malgré tout que l'artiste contemporain pouvait être de quelque utilité, et, peut-être, qu'avec le temps des interventions jugées scandaleuses aujourd'hui seront parfaitement assimilées demain. A notre connaissance, il n'y a déjà plus personne pour réclamer le départ des colonnes de Buren du Palais Royal, la plus risquée des commandes de l'Etat socialiste à un artiste, un de ceux qui justement depuis longtemps réfléchissent sur l'espace architectural et social.

Cela dit, de la commande publique depuis une décennie, il ressort que ce qui passe est toujours ce qui ne dépasse pas trop, et reste dans le champ traditionnel de l'artiste : une sculpture pour une place ou un parc, le dessin d'une fontaine pour réintroduire la nature dans l'espace urbain. Où le ludique, le supplément d'âme, l'espace à rêver, à vivre en pensée, peut très bien être amené en complément d'une architecture de qualité, voire en synergie avec elle (par exemple *l'Axe de la Terre* de Piotr Kowalski et le bâtiment de Dominique Perrault, à Marne-la-vallée). Las, l'avenir des villes ne dépend pas tant de la difficile, mais fructueuse relation architecte-artiste, que des politiques.

GENEVIÈVE BREERETTE

★ « La Ville, art et architecture en Europe (1870-1993) », Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie. Tél. : 44-78-12-33. Du 10 février au 9 mai.

Les icônes de la IIIe République

La place de l'artiste dans la ville fut définie entre 1879 et les années 1900 : il fallait à la IIIe République naissante des symboles et des monuments pour répliquer à ceux de l'Ancien Régime. Il fallait des statues commémoratives dans les rues et sur les places, des stèles, des mausolées, du marbre héroïque, du bronze allégorique. Et des sculpteurs pour tailler, modeler et fondre.

Aux peintres sont confiées les salles de mariage des mairies d'arrondissement, les plafonds de l'Hôtel de Ville, reconstruit après l'incendie de la Commune. Il suffit de visiter les pièces d'apparat de l'ancienne gare d'Orsay pour juger des procédés : la Vérité, ou la Justice, ou la Paix, ou la Prospérité, jeunes personnes court vêtues ou dévêtues brandissent des torches, des palmes, sur fond d'aurore, de nuées ouatées, de crépuscule bleu ou de feuillage. Les imagiers qui signent ces allégories relèvent pour la plupart d'un académisme suave, parfois relevé d'un peu de réalisme, et, pour quelques-uns, d'un pseudo-impressionnisme agrandi aux dimensions du mur. Ils se nomment Lefevbre ou Besnard, Henner ou Cormon, Thomas ou Ferrier.

Mais ils n'occupent, si lyriques soient-ils, que le second rang. Aux sculpteurs, aux praticiens des matériaux solides et durables, la première place. Heureuse époque de la statuomanie. Les commandes abondent, les concours se multiplient, les fonderies fonctionnent à pleine puissance.

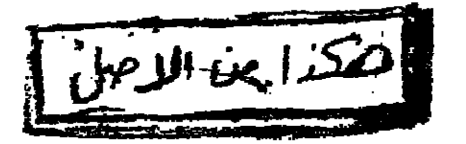
Il faut orner Paris mais aussi les grandes villes, les préfectures, les sous-préfectures, et même les chefs-lieux de canton. En 1885, grâce à Léopold Steiner, un *Ledru-Rollin* de bronze prend une pose héroïque place Voltaire. Depuis 1891, grâce à Auguste Paris, *Danton* harangue deux sans-culottes ébaubis du haut de son socle, carrefour de l'Odéon. En 1891, modelé par Jacques Perrin, *Condorcet* prend ses quartiers quai Conti.

Ils sont rejoints par une foule de symboles et de figures, dont beaucoup ont disparu, statues fondues en 1942 par l'occupant. Il y a *la Vanneuse* de Barrau, square Saint-Bernard ; *l'Egalitaire* – un puissant barbu furibond – de Captier au parc des Buttes-Chaumont ; la *Jeanne d'Arc* figée, de Chatrousse, boulevard Saint-Marcel ; *l'Aveugle et le Paralytique*, de Michel, square de la mairie du XXe et le *Pro patria morituri* de Tony Noël au Champ-de-Mars. La liste pourrait être infinie, d'autant que l'Exposition universelle de 1889, centenaire de la Révolution, a suscité commandes et concours en foule. Le sculpteur est partout dans la ville.

La multiplication des œuvres va de pair avec un conformisme artistique complet. Cette période est aussi celle de Rodin. Son esquisse pour *la Défense de Paris* (1879) fut refusée par le jury, qui lui préféra une pâtisserie patriotique de Barrias. Son monument aux *Bourgeois de Calais* ne fut pas accepté sans mal par le commanditaire. Quant à son *Balzac*, il provoqua l'un des plus violents scandales artistiques du siècle, pire encore que celui de *la Danse* de Carpeaux. Dans la ville, tous les artistes ne sont pas les bienvenus, et surtout pas ceux qui prétendent renouveler leur art.

PHILIPPE DAGEN





CLASSIQUE

Mozart

Cosi fan tutte
Teresa Stich-Randall (Fiordiligi), Teresa Berganza (Dorabella), Mariella Adani (Despina), Luigi Alva (Ferrando), Rolando Panerai (Guglielmo), Marcello Cortis (Don Alfonso), Chœurs du Conservatoire, Membres de l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, Hans Rosbaud (continuo et direction).

On entend le public rire aux éclats et les trois coups du lever de rideau : on entend les encouragements de Rosbaud à ne pas ralentir la cadence et une voix qui doit être celle du souffleur ; on entend les pas des acteurs marteler le plateau, on suit leurs déplacements par rapport aux micros. On entend même les chanteurs pouffer quand ils n'en peuvent vraiment plus de plaisir, pleinement pris au jeu. C'était un beau soir d'été 1957 à Aix-en-Provence. Gabriel Dussurget avait mobilisé tout son monde et tout le monde, ce soir-là, chanta comme jamais. Pas besoin d'images : on a le théâtre dans l'oreille. *Live ?* Plus que cela. Mozart est là aussi et a oublié de se lâcher d'entendre le continuo joué par Rosbaud au piano. – A. Ry.

Un coffret de 2 CD INA « Mémoire vive » 262 015. Distribué par wotre Musique.

Bartok

Concerto pour orchestre – Musique pour percussion, cordes et célesta – Cinq Portraits hongrois
Orchestre symphonique de Chicago, Fritz Reiner (direction)

Pour se faire une idée de ce que peut être un disque parfait, il faut écouter ces enregistrements des années 50 réédités avec le plus grand soin. La prise de son est plus transparente, plus fidèle à la spatialisation des pupitres et au timbre des instruments que ne le sont le plus souvent celles des disques les plus récents. L'interprétation de Fritz Reiner est d'une précision de mise en place comparable à ce qu'un Boulez obtient aujourd'hui. Le chef américano-hongrois a cependant l'avantage sur son jeune collègue de mettre davantage en valeur les couleurs de l'orchestre bartokien, de créer des climats mystérieux, voire angoissants (*Musique pour percussion*) tout en se livrant à un décorticage minutieux de ces deux chefs-d'œuvre. Un miracle. – A. Lo.

1 CD RCA Victor « Living Stéréo » 61 504-2.

Schmitt

La Tragédie de Salomé
Marie-Paule Fayt (voix), Orchestre philharmonique de Rhénanie-Palatinat, Patrick Davin (direction)

Connue au disque et au concert dans une version révisée et raccourcie, *la Tragédie de Salomé* de Florent Schmitt est enregistrée pour la première fois dans son intégralité et son orchestration originale de 1907... en Allemagne, dans les studios de la Radio de Baden-Baden qui doit, grâce au producteur Rudolf Hohlweg, détenir le record des premières de musique française au disque ! L'accueil reçu par ce mimodrame chorégraphique fut des plus favorables ainsi que le rappelle Catherine Laurent dans le texte passionnant et informatif qui accompagne ce disque, bien présenté, très bien enregistré et très peu cher (60F environ). Stravinsky était fou de cette œuvre et son « *Dieu que c'est beau ! C'est un des plus grands chefs-d'œuvre de la musique moderne* » figure en bonne place sur la pochette de ce disque. Il avait raison Stravinsky : la version originale de *la Tragédie de Salomé* est d'une beauté suffocante. Musique violente, sensuelle, chatoyante, d'une subtilité rythmique incroyable qui exigeait que l'on agrandisse l'orchestre, pour le disque, tout en respectant l'instrumentation originelle (le nombre de musiciens avait été déterminé, lors de la création, par la petitesse de la fosse du Théâtre des Arts). Patrick Davin dirige avec aplomb et clarté une partition difficile dont l'orchestre se tire remarquablement bien. – A. Lo.

1 CD Naxos « Patrimoine » 8 550895. Distribution Média 7.

Richard Thompson, guitare héraut

Une raison d'être du rock

Ni jongleur de mots ni décortiqueur de sentiments, le guitariste fait du rock par nécessité. Du coup, le rock devient nécessité.

DEPUIS qu'il a signé, il y a cinq ans, un contrat avec une multinationale du disque – les miracles n'existent pas, – Richard Thompson est sorti de l'obscurité. *Mirror Blue* est son troisième album pour Capitol. On y retrouvera les mêmes moyens, mis au service des mêmes fins que sur *Rumour and Sigh*, son prédécesseur. Par exemple, une introduction de guitare qui sonne exactement comme du Bo Diddley, avec le même déhanchement un peu menaçant dans le rythme, et qui s'infléchit pour accueillir un rythme étrange, qui n'a plus rien à voir avec Bo Diddley mais qui permet de marier cette guitare d'Afrique et d'Amérique avec une mélodie celtique (*Fast Food*) et de conclure par une gigue à l'accordéon. Ou encore l'étrange break oriental d'*I Can't Wake up to Save my Life*, qui ne détermine pas à lui tout seul la couleur de la chanson, mais l'infléchit, l'emmène, comme tous les autres titres, un peu à l'écart de ce qui se fait, se joue, s'entend.

Parce que Richard Thompson et sa musique existent avant tout pour Richard Thompson. Le musicien travaille sur une infinie variété de textures, de combinaisons qui procèdent toutes d'un amour sincère, d'une compréhension exacte de leurs sources. Richard Thompson sait la musique soufie aussi bien que le blues et les jigs celtiques.


EMI
Richard Thompson.

En plus, c'est un grand guitariste, l'un des derniers à pouvoir encore inventer en jouant du rock. *The Way that it Shows* se conclut sur un solo d'une force renversante, un moment électrique, où la chanson se perd dans le bruit de trois accords, se retrouve à force d'invention mélodique, une leçon à tous les contemporains de Thompson (qui a commencé à enregistrer à la fin des années 60, au temps où il officiait au sein de Fairport Convention, groupe fondateur du folk rock britannique).

Il y a la science du musicien, la virtuosité de l'instrumentiste, mais surtout l'honnêteté effrayante de l'auteur, qui le préserve des tentations auxquelles pourrait l'exposer son talent. Même *Mascara Tears*, qui ressemble dangereusement à du rock adulte américain avec son rythme décidé, ses gros accords, est sauvé par la désolation sincère de la voix, par le désespoir du texte. Richard Thompson n'est ni un jongleur de mots ni un décortiqueur de sentiments, il tranche dans le vif sans craindre les éclaboussures ou les maladresses. Il fait du rock par nécessité, et du coup fait du rock une nécessité. Il ne sont pas nombreux dans ce cas.

THOMAS SOTINEL

1 CD 781 492 D Capitol. Distribué par EMI.

MUSIQUES DU MONDE

Nana Caymmi

Nunca Mais

Nana Caymmi, fille du compositeur bahianais Dorival Caymmi, est une des grandes interprètes du Brésil. Pure émotion, la voix de Nana Caymmi, légèrement voilée, possède un registre si intime, si soyeux, si profond... *Nunca Mais* a été enregistré en 1973 à Buenos-Aires en compagnie du pianiste et compositeur de bossa-nova Joao Donato, du guitariste Helio Delmiro. Guitare, flûte, percussions, cordes soutiennent un répertoire choisi avec amour (Jobim, Caymmi, Paulo Cesar Pinheiro). Un délice de douceur en douze titres que le label Planet Records, fouineur et de bon goût, réédite en disque compact. – V. Mo.

1 CD Planet Records P6008. Distribué par Night and Day.

Jeel Music

Super Stars

La musique *jeel* (Generation Music) va-t-elle submerger le Moyen-Orient et le Maghreb et détrôner le raï ? A voir son succès dans son pays d'origine (l'Egypte) et dans le monde arabe qui écoute encore de la musique, cela se pourrait bien. Musique conçue pour la danse à grand renfort de synthétiseurs, expression de l'envie de liberté des jeunes des villes et des banlieues, la *jeel* a puisé dans la *dance* et ses tapis de percussions efficaces, parfois uniformes. Elle se définit comme totalement orientale, avec influences dominantes nubiennes et bédouines. En 1986, la déferlante *jeel* arrivait au Caire avec Soon Hamid el Shairi, auteur-compositeur malicieux. Puis vinrent la sensuelle Hanan, entr'aperçue à Paris et à la télévision l'an passé à l'occasion d'une Nuit du Ramadan de Frédéric Mitterrand. Voix haut perchée, maîtrise du public, un zeste de kitsch et d'effronterie. Voici que la *jeel*, territoire réservé de la jeune génération, débarque en Europe. A suivre. – V. Mo.

1 CD Sonar 6494-21190. Distribué par Blue Silver.

JAZZ

Bill Dixon

November 1981

Titre-date (1981) de cet enregistrement produit par Soul Note à Milan. Le premier air s'intitule *Webern*. C'est une des ressources du plus libre des trompettistes modernes, en un genre bien proche et bien différent de Don Cherry ou Jac Berrocal. Le quartet en concert au Volkshaus de Zurich (8 novembre 1981, enregistrements complétés la semaine suivante aux studios Barigozzi) est formé de deux bassistes (Alan Silva, Mario Pavone) et d'un batteur (Laurence Cook). Les séquences sont brèves. L'esprit est à l'envers de tout ce que l'on subit. Bill Dixon (né en 1925 à Nantucket, Massachusetts) poursuit dans un autre espace-temps que celui défini par les majors, les organisateurs et les gens de goût (au service les uns des autres) ce qui n'a rien d'une carrière et tout d'une philosophie de l'existence. Avec le même jeu et la même intériorité déliée que sa peinture. – F. M.

1 CD Soul Note 121 038-2

Jan Garbarek

Madar

Ce qui vient du jazz : l'usage de l'instrument (saxophone) dont la technique est tirée vers les principes classiques (timbre, émission, etc.) : une certaine attitude devant l'improvisation (mais ici, il faudrait nuancer) : un catalogue, EMI, qui propose une autre idée des croisements culturels et autres « métissages » (quel mot bizarre, en l'occurrence !) : soit l'idée qui s'est répandue partout, pour éviter de penser et passer du bon temps. Garbarek, Anouar Brahem (oud) et Ustad Shaukat Hussain (tabla) proposent neuf motifs à méditation transcendantale dont les titres les plus longs sont disyllabiques. Le son et l'idée projetée ne manquent pas de charme (incantation) et d'élégance (nouvelle catégorie esthétique en « nouvelle musique improvisée », on voit le genre). Le résultat est au choix – en fait, non, il n'y a pas de choix, justement, c'est un résultat qui vous qualifie : ou un objet d'études particulièrement croquignolet pour les analyses de Bourdieu ou alors un grand moment de sérénité subtile qui vous feront reconnaître de vos voisins, c'est-à-dire de vous-même. Bien qu'il doive être possible de vivre en compagnie de ce seul disque, on jettera une oreille sur Coleman Hawkins et l'autre sur la musique de méditation bouddhiste (Kim Youn-Dong et les moines du temple de Song Kwang, Seoul records SRCD – 3013). Ça n'a rien à voir mais tout à entendre. Car tout est dans tout et réciproquement. – F. M.

1 CD ECM 1515 519 075-2.

R'n'B

Jodeci

Diary of A Mad Band

Les quatre jeunes gens de Jodeci ont commencé à chanter dans les chorales gospel de Charlotte (Caroline-du-Nord). Ils ont gardé de cet apprentissage une extrême sûreté vocale. Sous la houlette de DeVante Swing, auteur-compositeur et coproducteur, ils combinent leurs harmonies célestes à des sonorités contemporaines, échantillons, séquences rythmiques venues du rap. *Forever My Lady*, leur premier album, fut un succès instantané.

Diary of A Mad Band a déjà pris le chemin des sommets des hit-parades américains (toutes catégories – R'n'B et pop – confondues). Les raisons de ce triomphe sont évidentes. On retrouve dans l'extrême suavité des arrangements vocaux, une tradition aussi vieille que les Ink Spots, une séduction immédiate, qui ne recule devant aucun effet pour arriver à ses fins. La voix de DeVante Swing rappelle tant celle de Stevie Wonder que l'on trouvera sur cet album une reconnaissance de dette sous la forme d'une reprise de *Lately*.

Alors que la pop noire des années 80 s'était enfermée dans une surcharge instrumentale de mauvais goût qui la rapprochait de Las Vegas au fur et à mesure qu'elle s'éloignait des grandes villes, Jodeci sait marier son sens mélodique à une tension rythmique permanente. L'hédonisme n'est plus ce qu'il était, il s'accompagne d'une inquiétude sourde qui se matérialise par des basses oppressantes, des figures rythmiques très serrées, une instrumentation violente. Il manque sans doute au groupe un discours, un sens de l'écriture qui les porterait alors au niveau de leurs ancêtres Marvin Gaye ou Wonder. En attendant on peut très bien se contenter de *Diary of A Mad Band*. – T. S.

1 CD Uptown/MCA MCD 11019. Distribué par BMG.

« R'n'B ? »

Il fut un temps où cette abréviation de « rhythm and blues » désignait le genre même, abâtardissement binaire du jazz vocal, tronc commun au rock'n'roll, à la soul, au funk... Tombé en désuétude, sauf dans les livres d'histoire de la musique afro-américaine, le terme R'n'B a été sorti du placard en 1990 par l'hebdomadaire professionnel américain *Billboard*, qui cherchait un substitut à l'appellation « *black* » qui chapeautait le classement des meilleurs disques de musique populaire afro-américaine. Ce changement d'appellation a correspondu à un changement dans la musique elle-même. Vers 1985, la musique noire américaine avait été partagée en deux, de chaque côté du fossé des générations. Aux jeunes le rap, aux anciens les survivants des années 70, Teddy Pendergrass, Lionel Richie... Mais au début des années 90, la pop noire a assimilé les leçons du rap, par nécessité. La génération qui s'était mise à la musique avec Run DMC arrivait à l'âge adulte et diversifiait ses exigences. Le terme R'n'B désigne aujourd'hui cette musique qui se fait aussi bien en Californie, sous la houlette des producteurs Jimmy Jam ou Terry Lewis, que la sophistication urbaine du label Uptown, fondé par Andre Harrell, frère ennemi de Russell Simmons, le parrain du rap. C'est pour Uptown qu'enregistre le quatuor vocal Jodeci (*lire ci-contre*). T. S.

ROCK

ZZ Top

Antenna

Voilà bientôt un quart de siècle que Billy Gibbons, Frank Beard et Dusty Hill, tous trois Texans, œuvrent dans la même direction. Ils n'ont pas dévié d'un pouce, la recette est la même : guitares grasses, rythmique lourde, voix étrangement désincarnées. ZZ Top propose une version très personnelle du blues rock texan. Depuis leur apparition, on a appris à connaître leurs compatriotes et contemporains, les frères Vaughan, par exemple, autres artisans en douze mesures. On s'est donc aperçu que la solution ZZ Top n'était pas la seule. Et surtout qu'elle était rigolote, mais un peu ennuyeuse à la longue.

Antenna est ainsi baptisé en hommage à la radio, qui fit tant pour le rock'n'roll. Le geste est un peu hypocrite, venant de gens qui doivent leur seconde carrière à MTV, mais enfin, l'idée nous vaut une pochette magnifique. Malheureusement, le disque ne vaut pas l'emballage. A force de répétition – à peine tempérée par des clins d'œil appuyés à la mythologie texane : *voitures, bière et petites pépées* – le rock de ZZ Top en arrive à un paradoxe renversant.

Alors que cette musique (le blues) est née pour prendre le corps, pour l'habiter, la version qu'en joue ZZ Top est si prévisible, si lisse qu'elle vire à la musique d'ambiance. *Antenna* n'est pas un disque déplaisant, on pourra l'écouter un nombre incalculable de fois sans rien en retenir, pas un titre, pas un riff. ZZ Top a produit le premier disque générique (comme on dit un médicament générique) de ZZ Top musique. S'ils ne venaient pas de signer un contrat mirobolant avec une multinationale allemande, contrat qui les oblige à livrer quelques albums pour quelques millions de dollars, le trio texan pourrait peut-être s'en tenir là. – T. S.

RCA/BMG 74321182602.

CHANSON

Georges Ulmer

Just a Gigolo (1)

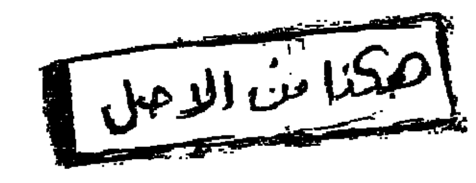
Colette Renard

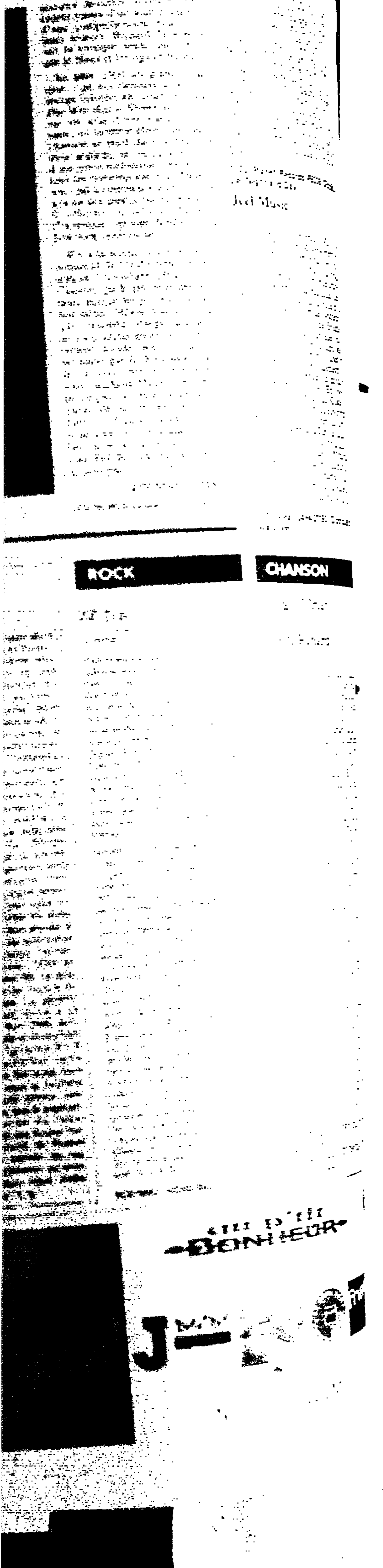
Les Lignes de la vie (2)

Version Douce France des standards américains : Georges Ulmer, crooner à la française, né en 1919 à Copenhague, a fait ses débuts sur la Côte d'Azur en 1934. En 1944, il mime les cows-boys et les gangsters des films américains sur la scène de l'ABC à Paris. A la Libération, il s'oriente vers la parodie (*J'ai changé ma voiture contre une jeep* devint la chanson mascotte de la 2e DB). Auteur-compositeur spécialisé dans la description de villes célèbres (*Pigalle*, un gros succès, *Casablanca*, *les Rues de Copenhague*), muni d'une voix grave et d'un chic bon ton, il ne résistera pas à l'ouragan Montand. *Just a Gigolo* est un portrait sympathique en treize titres, dont les auteurs de cette nouvelle collection Horizons omettent totalement d'indiquer les dates, provenances, comme tout autre renseignement d'ailleurs.

Sous une pochette au même visuel alléchant, Colette Renard reçoit un traitement pire encore : le livret se résume à une photo et un commentaire laconique « *Elle vient donc nous rappeler qu'elle est irremplaçable* ». Merci. Chanteuse et fantaisiste, Colette Renard a tenu le rôle principal d'*Irma la douce* (musique de Marguerite Monnot), qu'elle a joué 932 fois, de 1956 à 1967. Dans les années 60, des chansons comme *Zon, zon* (Datin/Vidalin), *Avec les anges* (Breffort/Monnod) lui donnent l'occasion de sortir du cadre de la chanson de faubourg. Mais à cette espèce de *best of* de Colette Renard, il manque l'essentiel : *Marseille, tais-toi Marseille* et *Ça c'est d'la musique*. Quand on se contente d'un travail bâclé, juste pour séduire une tranche d'âge... – V. Mo.

(1) 1 CD Horizons GRI19033-2. Distribué par Sony Music.
(2) 1 CD Horizons GRI19032-2. Distribué par Sony Music.





• Remitti, âme du raï, âme de l'Algérie

Avec son franc-parler, la chanteuse de raï Remitti, cheikha de soixante-dix ans, a traversé en chansons cinq décennies de l'histoire de l'Algérie. Et de la France. Elle est la terreur des bien-pensants et son chant est une invitation permanente à la danse.

EN 1985, quand le raï explose en Algérie, la cheikha Remitti le chante déjà depuis plus de quarante ans. Elle ne décolère pas contre ces *chebs* (jeunes chanteurs) qui se sont servis en douce dans la manne des anciens. Le pop-raï aurait voulu surgir de rien. Mais il avait une mère, ample, dure, aimante. Et l'Occident n'a pas encore compris que *Didi* (Khaled) ou *Let me raï* (Cheb Mami) étaient nés à la campagne au début du siècle.

La vague pop, avec ses guitares électriques, submerge la tradition (les flûtes de roseau *gasba* au son bas, le lancinant tambour circulaire *guellal*) mais ne la tue point. Car le propos est le même : amours illégitimes, rendez-vous secrets, transgression des lois, vie nomade. Le raï est un art de la parole, et la cheikha Remitti une force de la nature : une voix grave qui roule comme un torrent pierreux. La tchache, la gouaille. Un éclair. Une joie plus vive que la misère. Septuagénaire, la Remitti trimbale ses souvenirs en portant avec fierté deux rangées de dents blanches, dorées et argentées. Remitti est une légende que les Français-Algériens de la deuxième génération découvrent avec délectation.

Née à Relizane, un village de colonisation en Oranie, orpheline et pauvre, Remitti raconte comment la musique lui *« est rentrée dans la tête »* : *« J'allais de village en village, je mangeais ce que l'on me donnait, je dormais chez les gens, ou dans les marabouts* (les tombeaux des saints). *Parfois, j'étais comme possédée. Il y avait les fêtes pour les saints, les musiciens dormaient là, je dansais. Un jour une femme m'a dit : tu as une belle voix, une bonne prononciation, il faut que je te fasse connaître à un Français qui vient souvent enregistrer les chebs. Alors, j'ai commencé à chanter dans les wa'da, les banquets traditionnels. Puis dans les cantinas* (les cafés d'Oran). *Les gens faisaient la queue pour m'écouter, ils mettaient de l'argent sur un plateau à la fin, et je pouvais manger. Mais c'est la France qui m'a donné la célébrité* (1). »

Pendant longtemps, l'inlassable Remitti fut un mythe en Algérie : elle arrivait, tard dans la nuit, incognito, partait en catimini (lire l'encadré). Elle tenait des propos crus, et, sur les pochettes de ses cassettes et de ses disques, des 45-tours, des 78-tours (le premier fut enregistré chez Pathé-Marconi en 1936), on ne voyait jamais son visage. Le raï se vit dans le secret. Remitti est l'essence du raï. On la croit ici, elle est ailleurs. Depuis vingt ans, elle navigue entre la France-PLM (Paris-Lyon-Marseille) et l'Algérie. Quand elle parle d'ici, elle dit qu'elle a une carte de séjour, qu'elle paye ses impôts, qu'elle est en *« regle, regle, regle »*. Un mot qu'il convient de balancer avec force en prononçant à l'anglaise, car la doyenne des cheikhas algériennes ne parle pas français. Elle pratique le francarabe, comme ce jour d'avant-guerre où elle voulait payer une tournée générale dans une cantina. *« Personne ne voulait le dire à ma place en français, alors, j'ai chanté :* Patronne, remitti, remitti ». Le nom lui resta.

Aujourd'hui, Remitti parle à visage découvert. Mais rien n'a vraiment changé. La rumeur court qu'elle chante à Barbès ; et elle a déjà traversé la Méditerranée... On la croit à Marseille, dans la famille, mais elle surgit dans un café lyonnais. Une vie légère ? Non. Une vie de raï. Côté cour, Rimitti habite Oran avec son mari, *« un flûtiste que j'ai épousé il y a plus de quarante ans, avec qui j'ai enregistré mes premières chansons pour Radio-Alger après la guerre »*. Ensemble, ils ont eu six enfants.

Remitti la dissipée ne boit plus de bière, ne fume plus de cigarettes et a fait son pèlerinage à La Mecque, elle est *hadja*. De sa vie privée, nous ne saurons rien d'autre, pas même son nom. Juste un prénom, Saâdia, « la bienheureuse ». De sa vie publique, nous verrons la force intacte de sa voix, la rugosité du propos, l'appel à la danse, à la libération et à la transe que constituent ces longues phrases d'arabe dialectal coupées d'interjections incantatoires, parfois en français (*J'en ai marre, j'en ai marre*, dans une de ses chansons les plus connues).

Remitti ne cesse de composer. Tout l'inspire. La voiture (une de ses dernières chansons s'appelle quelque chose comme *« Serre à droite et gare-toi ici »*. Robert Fripp lui a proposé de travailler la mélodie dans un style techno-raï, elle aurait accepté), le TGV, le *telefon*. Elle pratique l'art de la chanson *in vivo*. *« L'inspiration,* dit-elle, *me vient des insomnies. C'est comme si les abeilles me piquaient la tête. » Quand la cheikha Remitti est intriguée, dérangée, admirative ou en colère, elle le dit immédiatement, avec un art de la métaphore chantée. La Camel*, par exemple, chanson écologique et révoltée au second degré, que Khaled a reprise dans l'album *Kueché*.

Au temps de la France coloniale, Remitti va chanter dans les cafés juifs un hymne à l'émir nationaliste Abd El Kader. Quand les mariages sont forcés, elle fustige *« la salive répugnante »* des vieillards qui voudraient s'unir *« aux pucelles »*. En 1950, elle lance une des chansons les plus célèbres du raï, *Charak Ketâa* (« Déchire, lacère, Remitti raccommodera »), où elle s'attaque au tabou de la virginité. Mais aussi *Khali-el-Kass*, « Laissez le verre m'arriver » : *« Certains adorent Dieu, moi j'adore la bière. »*

Les rigueurs du temps n'ont pas entamé la foi de Remitti dans le pouvoir décapant du raï. Toujours marginale, au bord de la reconnaissance nationale – sa venue à l'Institut du monde arabe en est une preuve –, Remitti est solide comme un roc. Fustigeant les producteurs véreux, remettant les petites cheikhates copieuses à leur place, elle sillonne les terres de l'inconvenance musicale. Au printemps, on l'a vue chanter au Pigall's, une boîte parisienne plutôt vouée au raggamuffin et au techno-raï, en compagnie de trois musiciens traditionnels (flûte et percussions) et d'une danseuse du ventre. Avec ses robes à paillettes, ses ors, son décolleté, ses cheveux tirés sous le henné, Remitti a tout à dire, quand elle le veut. Avec sa voix, son âme, son corps.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Les 11, 12, 13 février à 20 h 30. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard. Tél. : 40-51-38-37. Albums : Les Racines du raï. Cheikha Remitti, *1 CD Buda Records 82874 distribué par Mélodie.* Ghir El Baroud, *1 CD Michel Levy Production, MLPCD 00306 distribué par Sonodisc.*

(1) Interview à réécouter dans « Les magiciens de la Terre », de Daniel Caux, le 10 février sur France-Musique, de 17 heures à 17 h 55.



CHRISTIAN DUCASSE

Cheikha Remitti.

Au beau temps du FLN...

C'était au début des années 70, au « beau temps » du colonel-président Houari Boumediène (1965-1978). L'Algérie du Front de libération nationale – le FLN, parti unique – bénéficiait alors d'une complaisance quasi universelle. Personne ne vous croyait quand vous rapportiez qu'on devait aller acheter fruits et légumes à Oujda (Maroc) ; que la toute-puissante aile islamisante du FLN appliquait déjà ce qu'on prête aujourd'hui au FIS l'intention de faire : diatribes moralo-nationalistes ; interdiction dès 1967 des mariages de musulmanes, même étrangères, avec des non-musulmans ; prohibition de l'adoption, contraire à la lettre de la loi coranique ; étouffement des artistes à la verve trop gaillarde. Boumediène en personne pestait contre le rouge à lèvres.

Remitti, bien entendu, était déjà en plein dans la ligne de mire des censeurs au pouvoir car la garce chantait hardi – *« Oui je prie et je bois et foutez-moi la paix ! »* – et se tartinait le museau comme une fausse blonde pied-noir de Bab-el-Oued à l'époque des colons... Follement populaire en Oranie, Remitti vit donc la radio dite *« nationale »* se fermer à ses couplets crus. On dut se cacher pour aller l'entendre, le samedi soir, dans des mariages musulmans à Relizane ou au fond de faubourgs ruraux de l'ancienne Orléansville.

Nous la vîmes, une nuit, arriver à une fête clandestine, empaquetée dans un drap, comme une morte, sous les yeux de simples flics, en uniforme, trop contents de jouer un tour à leur hiérarchie qui, elle, regardait de haut cette *« musique de paysans »*. Et quand lesdits paysans, en turban orange du djebel Ouarsenis et veston Tergal anthracite du fripier, criaient : *« Remitti ! »* en tapant sur la table, c'était à la fois le surnom de la chanteuse et le *« Remettez ! »*, capté, au temps colonial, à la bouche des agriculteurs européens trinquant aux bonnes récoltes dans les cafés villageois.

Autour de Remitti on ne buvait que de la bière, jugée moins pendable par maints musulmans que les autres boissons alcoolisées. Aussi émoustillés par la 33 Export que par les complaintes licen*cieuses de la vedette*, bien des spectateurs disparaissaient quelques minutes vers une ruine ou un chantier voisins, *« faire leur affaire »*, pour quelques dinars, à une répudiée ou une veuve désargentée, voire à un jeune *attaï* (littéralement *« donneur »*). Le lendemain il y avait encore un rapport sur le bureau local de la police secrète du FLN, accusant Remitti et ses adorateurs d'*« atteintes à la morale publique »*, tandis que le quotidien du parti pestait derechef contre *« la dégradation des mœurs »* et *« le folklore perverti par le colonialisme »*...

Remitti est certes quelque part un produit de l'Algérie française – ne serait-ce que par son francarabe : *« Ragdine fi la plage oui dirou fi l'amour »* (1), dit l'une de ses chansons – mais elle est surtout une authentique représentante de la poésie populaire arabo-berbère (2) qu'aucune autorité politique, à travers les siècles, n'est jamais parvenue à juguler définitivement.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) *« Allongés sur la plage, ils font l'amour »*.

(2) Lire *Etre marginal au Maghreb*, textes réunis par Fanny Colonna et Zakya Daoud, Editions du CNRS, 1993, 350 pages, 180 F.

Entre les tirs de sommation, la culture continue

L'Etat algérien ne soutient plus la littérature ni le cinéma ; le couvre-feu empêche les sorties nocturnes ; le FIS menace les intellectuels. Et pourtant, la flamme culturelle – livres, mode, cinéma, théâtre – ne s'éteint pas.

ALGER

Correspondance

QUI peut se targuer d'avoir assisté, un de ces derniers soirs à Alger, à un concert de musique andalouse ou visionné tranquillement un film à la Cinémathèque de la rue Larbi-Ben-M'Hidi, au cœur de la capitale ? Personne. Rien de semblable ne se passe plus la nuit. Car, à l'épidémie de violence, s'ajoute la calamité du couvre-feu, instauré à 23 h 30.

Dans l'atmosphère glaciale de nos nuits d'hiver, la ville est livrée au silence, trouée parfois par des tirs de sommation. Pourtant, Alger continue de vivre. La flamme culturelle vacille mais ne s'éteint pas. Malgré les menaces, l'exode des intellectuels et des artistes n'a pas eu lieu : l'écrivain-phare Rachid Mimouni a bien gagné – provisoirement – le Maroc. Mais la quasi-totalité ont trouvé mille raisons de rester. Ils font attention, changent d'itinéraire quand ils se déplacent. Mais ils se retrouvent dans leur lieu de ralliement, la Cinémathèque. Une foule bigarrée (cinéphiles, étudiants, retraités, quelques couples) stationne chaque jour devant cette salle (publique) de cinéma, pour la première séance, à 15 heures. A l'affiche, un classique de Salah Abou Seif (le grand metteur en scène égyptien, avec Youssef Chahine), suivi d'un documentaire signé Werner Herzog.

Dans le vacarme nonchalant de cette artère du centre-ville, un autre spectacle attire les passants. Les « trabendistes » – trafiquants de produits en tout genre (cassettes de musique, jeans, blousons, robes) – proposent une marchandise étalée sur le trottoir, que la douane indulgente laisse débarquer de Taïwan ou de Port-Saïd. C'est cher, alors les jeunes filles élégantes se contentent de regarder les joyeux étalages. A défaut de pouvoir se hasarder seules dans les cinémas.

La Cinémathèque reste une des rares salles fréquentables d'Alger. Avec la Filmathèque Mohamed-Zinet et le Cosmos, la salle privée du luxueux complexe commercial de Riadh-el-Feth (1), où l'on projette les films américains de Spielberg et de Coppola, mais aussi les films français de Truffaut... C'est cher, 50 dinars (2). Sinon, la dizaine de salles privées d'Alger se sont transformées en vidéo-clubs, à la limite de la clandestinité : dans un état de délabrement rare, elles ne diffusent plus que des productions pornographiques. Sans que les intégristes y trouvent à redire.

A deux pas de là, dans les ruelles qui descendent vers le port, on trouve les librairies « par terre » : sur les innombrables escaliers blancs de la ville, les « libraires » proposent des livres bon marché (30 dinars au lieu de 100 dinars) et toutes sortes de revues. Les stocks sont renouvelés en quelques heures. On échange – plus qu'on, achète – des romans de Driss Chraïbi, Mohammed Dib, J.-M. G. Le Clézio (son roman *Désert* s'arrache à Alger), des ouvrages techniques sur les ordinateurs, quelques vieux numéros jaunes des *Cahiers du cinéma* et même des recueils de textes de l'ex-Parti communiste bulgare... Il règne, chez ces libraires, une ambiance « Bourse de lecture ». Les livres circulent vite, dans un système de vases communicants, tant la soif de lire est grande.

Tout manque à Alger : le pain, l'eau. Sauf les livres et les lecteurs. Car une autre forme de commerce du livre a pris forme ces derniers mois : le rebut acheté au kilo, apporté par conteneurs de France ou du Liban, et qui apparaît aussi spontanément qu'il disparaît, un peu plus tard, dans des hangars du boulevard Zirout-Youcef ou de la rue Didouche-Mourad, naguère utilisés comme fast-foods...

Chanter en public, c'est le diable !

Du côté des éditeurs, l'unique et ancienne maison d'édition étatique ne s'est jamais caractérisée par la subtilité de ses choix. Sont venues s'ajouter d'autres maisons : l'Enag, qui publie en livres de poche les classiques de la littérature universelle ; Bouchène, spécialiste de qualité des livres d'art, oriental et occidental. Mais tous travaillent dans des conditions difficiles.

Il n'y a pas de censure du livre en Algérie. Il n'y a plus, d'ailleurs, de censure tout court. Depuis 1988, l'Etat a « abandonné » la culture, par manque d'argent tout simplement. Le ministère de la culture a disparu. C'est, paradoxalement, le bon côté des choses. Le mauvais côté, c'est le prix du livre, qui a été multiplié par cinq depuis que l'Etat a stoppé toute subvention. Il est loin le temps où les classiques de « La Pléiade » coûtaient moitié moins à Alger qu'à Paris, où les libraires proposaient les titres Sindbad à des prix dérisoires.

La floraison d'éditeurs contraste avec le désenchantement des promoteurs de concerts. Avec la montée de l'intégrisme, chanter en public est devenu la manifestation du diable. Il n'y a pas eu, à Alger, un important concert privé depuis belle lurette. L'Etat n'interdit pas, mais les gens n'osent plus. Tous ont en tête le triste épisode, il y a deux ans, du concert de la Portugaise Linda de Souza, prévu à la salle Atlas. Un régiment de fanatiques avait assailli les lieux, au cœur de Bab-el-Oued, « tenu » par les intégristes. Etrange destin de ce quartier cher à Albert Camus, où Luchino Visconti a tourné *l'Etranger*. Un quartier populaire qui s'est transformé en terrain d'affrontements.

Les cris et hurlements ont obligé la salle Atlas à baisser le rideau. L'Atlas, c'était l'Olympia. Aujourd'hui, dès qu'une affiche annonce un concert, elle est déchirée, arrachée. Ce rejet choque les Algérois ; les vrais Algérois, citadins, qui ont toujours pensé à leur ville comme un lieu d'accueil et d'échanges. En attendant, ce n'est pas demain que le compositeur-interprète Khaled, si populaire en France et ailleurs, pourra monter sur la scène de l'Atlas pour retrouver « son » public.

Sinon, les Algérois inaugurent quasiment chaque jour des expositions de peinture dans les grands hôtels (Sofitel, El Djezaïr, Aurassi) ou au Centre culturel français ; ils courent les défilés de mode (en tenant compte du couvre-feu) ; assistent à des pièces au Théâtre national et voient des films dans l'élégant Palais de la culture. Un public jeune et citadin qui n'a rien à voir avec les « campagnards » des vieilles générations, qui ont méprisé toute forme de culture.

La machine théâtrale a redémarré grâce à des metteurs en scène et acteurs de talent – Ben Aïssa, Agoumi, Medjoubi, Sonia, Ziani Chérif – qui font de l'agit-prop, abordent les problèmes sociaux et politiques, la condition de la femme. Ils ont déserté les scènes officielles, délabrées, construites du temps de la colonisation française. Ils ont fondé leurs compagnies, ont trouvé de nouveaux lieux pour jouer et « tournent » dans tout le Maghreb, jusqu'au Caire.

Une étonnante ambiance de créativité règne également dans la sphère du cinéma algérien. Ne pouvant plus compter sur l'aide de l'Etat, de jeunes réalisateurs s'organisent au sein de nouvelles coopératives de production. La situation ne cesse de se dégrader, et pourtant Mohamed Chouikh, Merzak Allouache, Rachid Benhadj, Djamel Fezzaz ont bouclé leurs films et certains ont même réussi à capter l'air du temps. Ahmed Rachedi a bénéficié de l'effet-Cannes (grand prix du FIPA pour son dernier film sur la guerre d'Algérie) et a commencé à préparer son prochain : un portrait de *Léon l'Africain*, d'après le roman d'Amine Maâlouf.

Perdant le contrôle du cinéma, l'Etat a maintenu son emprise sur la chaîne unique de télévision (ENTV). Mais les téléspectateurs préfèrent zapper en masse vers les chaînes étrangères, diffusées par satellite, et dont les programmes sont commentés chaque jour par la presse nationale. Tous les magasins d'électroménager proposent des antennes paraboliques. Il y a eu, au début, quelques mouvements de panique quand des groupuscules intégristes ont menacé de les arracher des toits. Mais aujourd'hui, il n'est pas rare, quand la nuit tombe, d'apercevoir un « barbu » se déplaçant avec des mouvements somnambuliques autour de sa propre antenne. L'image satellite est parfois défectueuse. Il essaye d'y remédier : Allah se serait-il accommodé des miraculeux et vastes entonnoirs ?

AZZEDINE MABROUKI

Journaliste à l'hebdomadaire « Algérie Actualité ».

(1) Dont l'affluence s'est nettement réduite, depuis qu'une fusillade y a éclaté, courant janvier, faisant des victimes parmi les badauds.

(2) 1 dinar = 0,25 F environ.

CACHE CASH

de Claude Pinoteau

SI le dernier film de Claude Pinoteau était prétentieux – ce qu'il n'est pas –, il prétendrait se situer entre *Raboliot* (la Sologne, ses bois, ses bêtes) et *la Nuit du chasseur* (deux enfants, un magot, un tueur). Mais *Cache Cash* est un film modeste et propret, adapté d'un roman de Guy Lagorce (édité chez Jean-Claude Lattès). Il ne vise pas plus haut que son but : distraire, toucher si possible un large public écolo et familial. Antoine, onze ans (Aurélien Wiik, charmant), s'ennuie de son papa journaliste (jamais là, les papas journalistes), et converse beaucoup avec ses copains, Grégoire, le sanglier, et Vieux Marcel, le chien, et tombe amoureux d'une petite Montréalaise sans accent (et sans relief), Lisa (Joséphine Serre). Ses ennuis commencent lorsqu'il découvre et s'approprie le butin d'un *hold-up* commis, entre autres, par le père de sa « fiancée », (Michel Duchaussoy). Tout finit bien à Biarritz, où Antoine et Lisa ont fait une fugue, les conclusions sont simples, la vérité sort de la bouche des animaux, les adultes sont moins raisonnables que les enfants, l'argent c'est méchant, la chasse aussi. Filmé impeccable, avec juste un zeste de fesses nues (celles de Sophie Broustal) pour élargir la clientèle, *Cache Cash* comporte une scène trop courte, délicieuse, désopilante, semblant sortie d'un autre film, et pour cause. Jean Carmet y incarne un vieux vétérinaire rustique et atrabilaire, providence du gibier menacé qui vient se réfugier chez lui avant même le premier coup de fusil. Hommage implicite et réussi du jeune dialoguiste de *Cache Cash*, Jean Veber, à son géniteur, Francis, qui dans *les Fugitifs* donnait lui aussi au cher Carmet un rôle inoubliable de véto barjot...

DANIÈLE HEYMANN

BELLE ÉPOQUE

de Fernando Trueba

C'ÉTAIT le bon temps. La formule est reprise en chœur par des millions de spectateurs espagnols, qui font un triomphe au film de Fernando Trueba. Cette belle époque se situe en 1931, au lendemain d'une première tentative avortée d'instauration de la république. Un coup pour rien, en quelque sorte, dont tout le monde semble très bien se remettre. La politique, il est vrai, n'est pas vraiment prise au sérieux dans ce village loin de tout, où vient échouer Fernando, un jeune déserteur républicain. On mange, on boit et on joue aux cartes toutes confessions et toutes idéologies confondues, on s'affronte plus par jeu et par habitude que par conviction. Fernando se lie d'amitié avec Manolo, un vieux peintre un peu excentrique, qu'il se résoud à quitter le jour même où surviennent les quatre filles du bonhomme. A peine les a-t-il vues qu'il sait déjà qu'il ne partira pas.

Clara, Violeta, Rocio et Luz ne se ressemblent guère mais elles sont séduisantes. Fernando les séduira l'une après l'autre. A la chronique du village, vivante et colorée, succède celle des événements amoureux, répétitive et sans surprise. Soleil et lumière d'été, vérités souriantes et mensonges rieurs, bouderies espiègles et confidences murmurées, le tout nappé de nostalgie. Le film se met alors à ressembler à ces grandes sagas d'été qui font le bonheur des chaînes de télévision. Il est un peu mieux écrit, filmé et interprété, mais à peine plus intéressant.

PASCALE MÉRIGEAU

SAUVEZ WILLY

de Simon Wincer

ÇA'AURAIT pu être un poney, un guépard, une mygale, c'est une orque. Prisonnière dans son bassin, dans un parc d'attractions du Nord-Ouest des Etats-Unis, l'orque s'ennuie. Elle s'appelle Willy. Ç'aurait pu être le fils d'un pêcheur tué par une orque, un petit garçon très malade, c'est un délinquant juvénile. Il a vandalisé le parc d'attractions, il est condamné à le remettre en état. Il s'appelle Jesse. En revanche, il était impossible qu'entre Willy et Jesse naisse autre chose qu'une amitié indestructible. De même que le film pouvait difficilement se terminer autrement que par la libération de l'orque, rendue à l'océan, et par l'intégration du délinquant, revenu à plus d'urbanité. C'est un processus aussi naturel que de voir une orque dévorer un bébé dauphin sous les yeux de sa mère. Mais curieusement, *Sauvez Willy* néglige de mentionner les habitudes alimentaires des orques en liberté. Ce silence est largement compensé par la présence, sur la bande son, de *Will You Be There*, la chanson saccharinée de Michael Jackson, celle qui ressemble au *Je n'aurai pas le temps* de Michel Fugain.

THOMAS SOTINEL

MADAME DOUBTFIRE

de Chris Columbus

NUL ne peut l'ignorer, Robin Williams se transforme dans ce film en une gouvernante anglaise d'âge respectable. La raison du travestissement ? Le besoin de Daniel Hillard – un acteur de seconde zone – de s'occuper de ses trois enfants, dont la garde a été attribuée à leur mère (Sally Field) par un tribunal qui a jugé Daniel trop instable. Mais le prétexte importe peu. Seule compte la performance de l'acteur qui, dans chaque scène, trouve l'occasion d'affirmer fantaisie, humour (c'est un imitateur hors pair), talent (les stars adorent jouer des rôles d'acteurs méconnus) et profonde sensibilité : sous la défroque du clown, bat un cœur de père.

Robin Williams ne sollicite pas l'adhésion du spectateur, il la quémande, la mendie, l'arrache au détour de chaque plan : mines contrites, regards mouillés, grimaces trop appuyées pour ne pas cacher une détresse bien évidemment immense. On peut se laisser prendre à cette prestation, qui relève plus du numéro de cirque que de l'art dramatique. On peut aussi le juger passablement obscène, et considérer que Robin Williams est presque plus supportable déguisé en Mme Doubtfire, lorsque le latex et le fard masquent ses jeux de physionomie. Porté à bout de bras par le comédien, le film existe tout juste. Cette comédie familiale égratigne à peine les réalités sur lesquelles elle s'appuie (le divorce, la jalousie, les relations parents-enfants, le sens des responsabilités) et se résoud au mieux de ses propres intérêts : lorsqu'il cesse d'être le mari de leur mère, un père a tout intérêt à devenir la gouvernante de ses enfants. Quant au réalisateur Chris Columbus, nouveau *wonder-boy* de Hollywood depuis le triomphe de *Maman, j'ai raté l'avion*, il semble étrangement absent. Comme si le film était trop petit pour que Robin Williams cohabite avec qui que ce soit. – P. M.

JEANNE LA PUCELLE

Un miracle

Suite de la page I

On l'attendait au tournant de scènes jamais abordées dans ses précédents films : des batailles, des moments d'Histoire, des situations officielles comme les réunions du conseil royal et surtout le sacre et le procès. Rivette travaille depuis toujours à la bonne solution, celle qui évite les douteuses séductions de la violence comme le m'as-tu-vu du décorum. La solution se trouve du côté du théâtre, souvent présent de façon explicite dans ses films, ici garde-fou discret contre toutes les complaisances.

C'est le théâtre qui indique la bonne distance et marque les limites. Il inspire la disposition dans un espace assez vaste et architecturé pour que les rapports concrets entre protagonistes prennent le pas sur la psychologie, et fournit les figures de style : respect des durées réelles parfois, récit indirect, ellipses... Et, « naturellement », presque tous les acteurs du film (André Marcon, Jean-Louis Richard, Marcel Bozonnet, Bernard Sobel, Jean-Claude Jay, Olivier Cruveiller, Martine Pascal, Alain Ollivier, Philippe Morier-Genoud, Yann Colette...) viennent du théâtre.

Cette rigueur, ce mélange d'intuition et de savoir, de probité et de sens de la beauté, ne pourraient rien sans une Jeanne, une en vrai, en chair et en voix, en gestes et en frissons. C'est Sandrine Bonnaire, comme on sait. Les adjectifs usés de la louange aux comédiens et à leurs « performances » sonneraient absurdement, à l'égard de ce qu'elle fait et de ce qu'elle est dans le film. Un vertige de maîtrise et d'abandon, de spontanéité et de jeu. A la fois l'étrange jeune fille d'il y a cinq cent soixante ans et la jeune comédienne d'aujourd'hui.

Cela est possible, et fécond, parce que le film fait de Jeanne un personnage. La belle affaire, dira-t-on, il y a des personnages dans tous les films, et Jeanne en est un depuis longtemps. Justement : la plupart des films considèrent qu'il suffit de montrer un bandit, une amoureuse, un dinosaure, pour en faire des personnages. C'est bien paresseux et, quand on y songe, bien méprisant, à la fois pour les habitants des mondes de fiction et pour les habitants du monde réel.

Au moins Jeanne est déjà mythologique : un personnage dont se sont servis tant de « servants » intéressés. Avoir nommé le film *la Pucelle* renvoie aussi à cette virginité-là, celle d'avant les outrages de la mise en mythe. Pour lui rendre cette virginité, il faut raconter, à l'écran, comment Jeanne est devenue un personnage, historique puis cinématographique. Pas du tout par hasard, il se trouve que ce processus ressemble beaucoup à ce qui fait une actrice, une vedette de film.

Il faut un costume (l'habit d'homme, qui n'est pas un travestissement : elle reste féminine, ô combien, mais ajoute les attributs mâles, très ancienne androgynie des héros et des acteurs), coiffure (la coupe de cheveux), accessoires (l'épée, l'armure, la bannière), une « équipe technique » à son service (l'écuyer, le page, le confesseur, embauchés pour l'aider à jouer son rôle de Jeanne), un producteur (le grand argentier d'Orléans, qui chipote sur les coûts de la bataille) afin qu'elle exécute sa partie dans de bonnes conditions.

Surtout, durant toute la première partie de l'histoire (qui va jusqu'au sacre, c'est-à-dire jusqu'au premier tiers des *Prisons*), elle a un texte à jouer : celui que lui soufflent ses voix – qu'elle reste seule à entendre. Jusqu'au sacre de Charles VII, elle fait ce que les voix lui disent, elle est l'interprète d'un film classique, elle incarne un « scénario ». A la fin de la cérémonie de Reims, elle s'agenouille devant Charles VII en majesté et lui dit : « *Sire roi, c'est fait !* » Et dresse la liste de ce qu'elle avait annoncé, et qui a été accompli. Son rôle est terminé, mais elle existe encore et ne voudra pas s'effacer. Dès lors, les voix ne se taisent pas (elles la félicitent, puis la réconfortent), mais ne lui indiquent plus la marche à suivre : livrée à elle-même et aux jeux des forces, elle devient le personnage d'un film moderne, abandonné de Dieu et du récit.

Jeanne ira d'échecs en défaites, sa fin est scellée quand elle est contrainte de reprendre l'habit de femme. Dépouillée de ses attributs, la voici fille livrée à l'appétit des gardiens (au départ de Vaucouleurs, on l'avait vue, dans une situation symétrique, intouchable dès son costume d'homme revêtu). Par peur trop humaine, elle a renié son personnage, le temps de la scène d'abjuration, la seule qui soit



Entretien entre Sandrine Bonnaire et Florence Delay

Le dialogue des Jeanne

A trente ans d'écart, deux actrices épatantes ont tenu le rôle de Jeanne dans deux films inoubliables. En 1962, Florence Delay, sous le nom de Florence Carrez, fut le « modèle » (comme Bresson appelle ses interprètes) de *Procès de Jeanne d'Arc*. Elle est aujourd'hui écrivain, éditeur, enseignante. Très loin de Jeanne. La preuve : elle vient de publier un petit livre splendide au Seuil, *Catalina*, enquête sur un personnage historique, Catalina de Erauso, jeune guerrière vierge vêtue en homme et qui inspira de nombreux écrivains... Nous lui avons proposé de rencontrer Sandrine Bonnaire, dont Rivette a toujours dit que c'était pour travailler avec elle qu'il avait fait son film.

Florence Delay. – Enfin une Jeanne qui a le sourire ! Je l'aime beaucoup, elle est insolente. Moi, comme je n'étais que dans le procès, je n'avais pas droit au sourire... L'un des aspects formidables du film de Rivette, c'est qu'en voyant Jeanne à l'œuvre telle que vous la montrez, on se dit que sauver la France n'est pas si difficile, ou en tout cas que c'est possible, qu'il suffit de vouloir, de trouver quelques alliés, d'aller au bon endroit... C'est un film qui donne de l'énergie, de l'espoir.

Sandrine Bonnaire. – De Jeanne, je ne connaissais que les clichés habituels, superficiels et faux. Par exemple, on croit que c'est une guerrière, qu'elle a tué des milliers de gens, ça a été un choc pour moi d'apprendre qu'elle n'avait jamais tué personne. On n'est même pas sûr qu'elle était bergère, on sait seulement qu'elle habitait la campagne, que son père était important dans le village. Ce sont les livres de Régine Pernoud, et les témoignages d'époque, qui m'ont permis d'échapper à cette imagerie.

FD. – Alors que Bresson ne m'avait donné aucune documentation historique, uniquement les paroles prononcées durant le procès de Rouen, telle que les minutes les ont conservées. Vous, vous aviez aussi vu les films. Dans votre livre (1), vous dites que vous trouvez celui de Bresson froid et que vous me trouvez belle. C'est le contraire, c'est moi qui suis froide et le film beau. Bresson voulait filmer le procès éternel de la résistance éternelle, seul l'affrontement des questions et des réponses lui importait. Il voulait qu'on *entende*. Alors, on devait ne rien faire, les visages devaient rester lisses, être entièrement tournés vers l'intérieur . C'était parfois difficile, notamment pour la scène de l'abjuration, qui est la plus dure à mes yeux.

» Je me souviens qu'en la tournant j'ai fondu en larmes. Bresson était très mécontent, il m'a emmenée au jardin, il a sorti un grand mouchoir en lin bleu – il était très élégant – et m'a consolée. Ensuite on est revenu tourner : il voulait les traces des larmes, pas les larmes. Il voulait gommer l'émotion pour qu'on « entende » l'horreur de l'abjuration. Alors que le film de Rivette est fait pour que le spectateur ait de l'affection pour vous, qu'il souffre avec vous. Bresson n'aurait jamais filmé ce rire extraordinaire que vous avez à la fin de cette séquence.

SB. – Dans le film de Bresson, on se dit que cette fille ne peut pas être seulement ça, que c'est une *image*. Rivette lui a *donné* des organes. Pour moi aussi, la séquence de l'abjuration est un moment terrible, la seule fois où on entend Jeanne dire « *j'obéirai* ». L'autre scène très dure est celle où Jeanne apprend qu'elle va être brûlée. On a fait six ou sept prises, c'est beaucoup pour une scène aussi éprouvante. A ce moment, je joue vraiment, je l'éloigne de moi sinon elle serait diminuée. En même temps, je veux la ramener à sa peur, à ses faiblesses, aller très loin contre l'image insensible, sûre d'elle même et de la protection divine qu'on donne d'elle ordinairement.

FD. – Bresson avait écrit une scène similaire, et ne l'a pas tournée. Il y a juste un mouvement où elle tombe en arrière et dit : « *Evêque je meurs par vous. J'en appelle au grand juge.* »

SB. – Et encore, on reste en dessous de la vérité, les témoins disent qu'elle s'est arraché les cheveux à cet instant. Pourtant, je crois qu'elle ne perd pas confiance en Dieu, même si on n'en parle pas dans le film, s'il n'y a pas de morale.

FD. – Si, il y a une morale du film. Il y a moins de Foi que chez Bresson, qui a vraiment voulu un film de Foi, débouchant sur un miracle, à ses yeux la seule issue.

SB. – Mais Rivette admire beaucoup le film de Bresson. Il y a plein d'allusions, par exemple lors de la montée au bûcher, il a repris son idée de filmer seulement les pieds.

FD. – Votre film commence avec la mère de Jeanne filmée de face, celui de Bresson commence aussi avec la mère, mais de dos. Il y a comme cela de nombreux signes d'amitié ou d'hommage à Bresson, avec toujours une différence. Par exemple, la robe que nous portons pour aller au bûcher est pratiquement identique. Bresson m'a dit : « *Tu l'enfiles comme un habit de voyage, elle va juste servir à aller au paradis.* »

SB. – Alors que moi, c'est le contraire, cette robe est une tenue de combat à mort. Et au bûcher, Jeanne sent les flammes, elle souffre, elle est révoltée à la fois contre la mort et contre ses ennemis, elle est furieuse. Ce jour de tournage était compliqué pour tout le monde. Le matin, Jacques ne savait pas où mettre la caméra, il tournait en rond, peut-être qu'il n'avait pas envie de faire mourir sa Jeanne, j'ai eu le sentiment qu'il retardait le moment de la brûler, et ensuite, tout s'est passé très vite, à cause d'un problème de lumière...

FD. – Le jour du bûcher avait été un jour de folie. Bresson s'est bagarré avec sa productrice pour avoir deux cents figurants, il voulait une foule, alors qu'on avait toujours tourné en petit comité. Et →

(1) *Le Roman d'un tournage*, de Sandrine Bonnaire (J.-C. Lattès).

(2) Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Jacques Rivette – qui ignore probablement l'incident raconté par Florence Delay – a raconté comment il avait lui aussi réclamé des figurants supplémentaires, « *pour gagner du temps, ne sachant pas comment tourner la scène du bûcher* ».

en marche





JEANNE LA PUCELLE

Un miracle en marche

de Jacques Rivette

montrée du procès de Rouen, et qui marque le plus bas de sa chute. Elle, qu'on a vu apprendre à signer de son nom (comme personnage, elle est l'auteur de sa vie), n'a pas signé la cédule d'abjuration, elle a fait un rond, une croix, comme une petite bergère sans nom. Et elle a ri, terriblement.

Elle redevient, *in extremis*, personnage, en se remettant « en Jeanne », à nouveau fille vêtue en garçon. Cela cause sa condamnation immédiate et sa brusque exécution. En agissant ainsi, elle a contredit un autre scénario, plus ancien et plus officiel, rien moins que la Bible où le port des habits de l'autre sexe est interdit. *« Je ne sais rien de tout cela »*, répondit-elle au juge lui citant le Deutéronome. Elle ne sait rien, non plus, du « scénario » des politiques ni de celui des militaires, du grand scénario de sa condition sociale et sexuelle contre lesquels on l'a vue se rebeller. Un personnage digne de ce nom n'est pas au service de tous.

Dans ce jeu entre l'actrice, la personne ayant réellement vécu de 1412 à 1431, et le personnage de cinéma, s'est accompli un miracle, le seul qu'un réalisateur puisse espérer accomplir : Jeanne est devenue le film. En avançant du même pas qu'elle, sans la quitter, sans la juger, un phénomène aussi mystérieux que l'incarnation se produit. Jeanne dit, au début : *« Je sais ce que je dois faire, je ne sais pas toujours comment. »* Le film non plus ne sait pas toujours comment faire, aucun de ses procédés (les cartons, les témoignages en inserts, les plans-séquences, le cadrage, la référence au théâtre...) n'est ni un système ni une sécurité. Mais, comme Jeanne a ses voix, le film a la « voix » de l'Histoire, telle que les textes l'ont conservée.

Et les textes d'archives permettent à Rivette de se passer, cette fois, des complots et machinations qui abondent dans la plupart de ses précédents films. On leur accorda sans doute trop d'importance, au point d'en faire son sujet par excellence, et de le surnommer le « cinéaste du secret ». Pas besoin de complot ici, l'Histoire montre le chemin. Pas le bout du chemin, mais le chemin pas à pas. Et, comme Jeanne, le film lève en marchant les forces qu'il lui faut.

Ainsi est renvoyé au néant la blague qui circule partout : Jeanne d'Arc ? On sait comment ça finit. « On sait comment ça finit » est un problème du cinéma académique, celui qui repose sur un coup monté du réalisateur, occupant une position dominante sur son histoire et sur son public. Spectateur de *Jeanne la Pucelle*, on ne sait plus « comment ça finit ». Pas plus que Jeanne, pas plus que Sandrine Bonnaire, pas plus que Jacques Rivette.

Dans le cas de Jeanne, cette question est plus cruciale encore qu'avec d'autres personnages célèbres. On le voit bien avec les deux chefs-d'œuvre auxquels il faut tout de même comparer le film de Rivette. Nonobstant leur splendeur, *la Passion de Jeanne d'Arc*, de Dreyer, et *Procès de Jeanne d'Arc*, de Bresson, sont filmés « depuis le bûcher », regardant une martyre chez le premier, une résistante chez le second, marcher inéluctablement vers lui.

Dans les deux cas, le film « sait comment ça finit » : au paradis. A Rouen, durant les cinq premiers mois de 1431, celui qui connaît la fin était l'évêque Cauchon. Le procès, très respectueux des formes, fut inique dans la mesure où il devait aller au terme déjà décidé. Ce but est évidemment opposé pour Cauchon (l'anéantissement) et pour Dreyer et Bresson (la résurrection), mais le mécanisme est identique.

Leur caméra, qui observe les dramatiques jeux d'ombres et de visages d'une « Imitation » du Golgotha chez Dreyer, qui enregistre les minutes d'un procès truqué par l'occupant barbare chez Bresson, peut chaque fois se retourner au plan final vers le ciel, et un ciel habité, pour lequel un miracle a fourni le titre de transport. Chez Rivette, la caméra reste sur le visage de Jeanne, il n'y a pas d'espace derrière l'appareil, ni de contrechamp au regard de la jeune fille martyrisée. Godard disait : *« Il y en a qui représentent des aspirateurs et d'autres qui représentent des aspirations. »* Les « aspirateurs » (à public, à box-office), ce sont plutôt les films de Fleming et de Preminger ; les aspirations (vers l'au-delà) sont chez Dreyer et Bresson. Par une mise en scène qui rompt avec le scénario des bourreaux, la Jeanne de Rivette, elle, ne « représente » rien. Elle existe, libre.

J.-M. F.

Filmographie

Le cinéma avait trois ans à peine lorsque apparut la première Jeanne d'Arc de l'écran : au catalogue Lumière, figure dès 1898 un court film attribué à Georges Hatot et intitulé *l'Exécution de Jeanne d'Arc*. Deux ans plus tard, Georges Méliès évoqua à son tour la vie de la sainte dans un film qu'il fit colorier au pochoir et auquel succéda, en 1909, une production d'Albert Capellani. Trois Jeanne italiennes virent ensuite le jour. En 1916, dans une tranchée, un jeune soldat anglais (Wallace Reid) se transporte par la pensée au XVe siècle, où il combat au côté de la Pucelle (Geraldine Farrar) : c'est le point de départ de *Joan the Woman*, la première superproduction de Cecil B. De Mille. Le film fut attaqué par certains milieux cléricaux qui lui reprochèrent de donner une image trop négative des hommes d'Eglise qui torturèrent Jeanne. Mais on comprit parfaitement, en pleine première guerre mondiale, que les Anglais fussent dépeints comme les alliés de Jeanne. Dix-neuf ans plus tard, dans l'Allemagne de 1935, *Une fille nommée Jeanne*, de Gustav Ucicky, avec Angela Salloker, bénéficia lui aussi de moyens considérables. Mais il s'agissait cette fois de montrer que l'ennemi de toujours était bien l'Anglais...

Entre-temps, l'année 1928 avait vu naître deux autres Jeanne. *La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc*, de Marco de Gastyne, avec Simone Genevoix dans le rôle principal, connut un grand succès public. Pour sa part, Carl Theodor Dreyer était venu en France avec l'intention de réaliser un film parlant. Cet espoir fut déçu, comme celui de diriger Madeleine Renaud ou Marie Bell, après que le producteur eut renoncé à engager Lillian Gish, ce choix provoquant les réactions outrées de ceux qui n'envisageaient pas de voir une actrice étrangère incarner la grande figure de l'histoire de France. Le cinéaste offrit le rôle à Renée Falconetti, dont ce fut l'unique apparition au cinéma. Vingt ans plus tard, Ingrid Bergman est la vedette du « livre d'images hollywoodien » que Victor Fleming tire d'une pièce de Maxwell Anderson, jouée par l'actrice aux Etats-Unis deux ans auparavant. Elle devait à nouveau incarner Jeanne en 1954 dans l'oratorio de Paul Claudel, musique d'Arthur Honegger, *Jeanne au bûcher*, qui fut filmé par Roberto Rossellini. La même année, Michèle Morgan interpréta le rôle de la Pucelle dans un sketch, réalisé par Jean Delannoy, du film *Destinées*, avant qu'Hedy Lamarr ne figure une Jeanne inattendue dans *Story of Mankind* (1957), un film d'Irwin Allen dans lequel Harpo Marx incarnait Isaac Newton, Virginia Mayo Cléopâtre, Dennis Hopper Napoléon et Peter Lorre Néron.

La même année, Otto Preminger réalisa *Sainte Jeanne*, adaptation par Graham Greene de la pièce de George Bernard Shaw. La relation entre Jeanne (Jean Seberg) et Dunois (Richard Todd) sert d'axe directeur à cette évocation, par une série de flash-back, de la vie et de la passion de la Pucelle. Il y eut ensuite *Procès de Jeanne d'Arc*, réalisé par Robert Bresson en 1962, avant qu'Inna Tchourikova n'interprète dans *Début*, de Gleb Panfilov, le rôle d'une jeune ouvrière d'usine saisie par la passion du théâtre et qui se voit offrir le rôle de Jeanne par un cinéaste. La rencontre du mythe et du quotidien le plus banal forme le ciment de ce film singulier, cité avec admiration par Jacques Rivette à côté des « deux grands films intimidants » de Dreyer et Bresson.

P. M.

MOUNE JAMET/SYGMA

Un miracle des Jeanne

→

au montage, il a coupé toute la foule, on voit un pied et un chien. Après tout le cirque qu'il avait fait (2) !

SB. – « Ma » Jeanne est certainement plus enfantine que « la vôtre », elle pleure énormément, elle rit, elle a des réactions de gamine, quand on l'insulte elle est vexée et horrifiée, quand la bataille est finie elle s'endort comme un bébé. Quand elle est blessée, elle est terrifiée, elle ne sait pas ce qu'est une blessure. Elle avait vraiment cette fragilité, j'ai l'impression de ne pas l'avoir entièrement exprimée. Mais ensuite elle évolue, à partir du procès elle devient plus adulte.

FD. – Si la Jeanne de Bresson n'est pas enfantine, cela vient aussi d'un appui plus fort sur les voix et l'Eglise triomphante d'en haut. Et la manière dont Bresson filme renforce ce sentiment d'assurance, sa mise en scène repose entièrement sur le rythme. J'ai compris qu'il avait son montage dans la tête dès le tournage, et qu'il fallait que je dise les répliques en fonction de ce tempo, dont bien sûr il ne parlait pas. En plus, j'avais un peu l'accent du Sud-Ouest, il ne me passait aucun défaut de prononciation.

SB. – Alors que Jacques m'a laissée parler comme ça venait. Par exemple, je ne fais jamais les liaisons, il n'a rien dit. C'était normal, de la part de quelqu'un qui *« ne sait ni A ni B »*. Je crois même qu'il a aimé ça. Il a voulu la différencier, elle vient vraiment de la terre, même si elle s'exprime avec une admirable clarté.

» Bien que j'aie joué *la Bonne âme de Se-Tchouan* à Gennevilliers, je ne suis pas une actrice de théâtre, il y a un contraste très net entre les autres comédiens, qui ont passé longtemps sur scène, qui ont appris, et moi. Je crois que c'est un clin d'œil que Rivette ait engagé Bernard Sobel pour jouer Pierre de Versailles et dire, à l'issue du procès de Poitiers : *« Il n'y a rien de mauvais dans cette fille »*. Tout comme il n'est pas innocent que Rivette ait joué lui-même le rôle du curé qui, au début, m'exorcise et me donne l'autorisation de me mettre en chemin. »

J.-M. F.

Rencontre avec le réalisateur

Chronique des regards

« NOUS nous sommes tout de suite posé la question de la forme du film. Je dis « nous » parce que cela a été un travail en commun avec Pascal Bonitzer et Christine Laurent, et aussi Sandrine Bonnaire : je tenais beaucoup à ce qu'elle participe à l'élaboration, avant et pendant le tournage. Très vite, la forme de la chronique s'est imposée, à la fois au sens des pièces historiques élisabéthaines et au sens romanesque.

» Je n'ai jamais cherché l'homogénéité dans mes films, et encore moins dans celui-ci. J'aime qu'un film ne montre pas toutes ses cartes dès le début, que ses choix esthétiques ne soient pas figés alors même que le récit évolue. J'ai voulu au contraire que chaque épisode ait son ton particulier, avec des plages d'attente, des moments plus anecdotiques. Chaque morceau dit quelque chose du film, et contribue au rythme de l'ensemble. Cela permet aux situations les mieux connues de garder quelque chose d'inattendu. La variété des points de vue était l'un des rares principes de départ, pour le reste je ne décide pas à l'avance de la mise en scène, je ne me pose la question que sur le terrain, avec le décor et les comédiens, et en prenant l'avis de Willy Lubchansky, le chef opérateur, sur les conséquences techniques de mes choix.

» Il fallait être aussi concret que possible, dans les limites de nos possibilités matérielles : *Jeanne la Pucelle* est à la fois le film le plus cher que j'aie jamais tourné, et une production relativement modeste, compte tenu de l'ambition du projet (1). Par exemple, pour les scènes de bataille, on dépend des cascadeurs, qui sont habitués à travailler en scènes fragmentées alors que j'aime tourner en continuité. L'assaut des Tourelles d'Orléans est plus découpé que je ne l'aurais souhaité, mais il n'est évidemment pas question de leur faire prendre des risques stupides. Je ne cherche pas le spectaculaire, je reprochais plutôt aux spécialistes de trop bien régler des combats qui, en réalité, ressemblaient plus à des échauffourées qu'à des duels.

» En revanche, j'ai pu mettre en scène le sacre comme je le souhaitais, en prenant mon temps : deux jours et demi de tournage, avec des plans longs où la caméra bouge de manière souple et, j'espère, pas trop démonstrative. S'y ajoute la musique de Jordi Savall, qui est très importante à ce moment, elle représente la moitié de la mise en scène. Savall est d'ailleurs venu sur le tournage pour cette occasion. C'est une séquence très importante, qui dure treize minutes à l'écran, la seule aussi où on reste longtemps sans voir Jeanne. A ce moment, la caméra est de son côté, la scène est vue non pas par elle mais sous un angle proche de son regard. On ne s'en rend compte qu'à la fin. Dix gros plans sur Jeanne n'auraient rien ajouté.

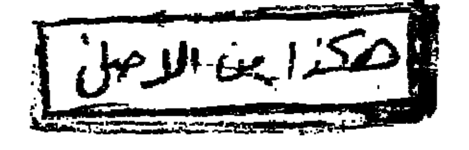
» Le film joue sur la variété des distances vis-à-vis de Jeanne. Il est fait du point de vue de témoins plus ou moins proches d'elle. On est donc tantôt plus près, tantôt plus loin de Jeanne, on la voit de face, de biais. C'est seulement dans la dernière partie, à partir du moment où elle est captive, qu'il n'y a plus place pour les témoins. Dès lors, on est directement avec elle : à ce moment seulement, les gros plans arrivent. Ce n'est pas prémédité, mais je me retrouve dans un dispositif proche de celui de Dreyer. Pour la première fois, j'ai alors filmé Sandrine avec plusieurs objectifs, et c'est toujours le cadre le plus serré qui a été monté.

» Mais les films de Dreyer et de Bresson, les deux *« grands films intimidants »*, sont purement poétiques, alors que notre ambition est romanesque, narrative, même si j'espère qu'il y a des moments poétiques. Notre point de vue sur Jeanne n'est pas constant, il est modifié par les circonstances, on est amené à changer d'avis sur elle pendant l'avancée du film, sans jamais cesser de l'aimer, mais comme un romancier fait parfois parler ses personnages et parfois s'exprime directement à leur sujet. Il y a donc une incertitude, qui est aussi celle de Jeanne : elle a cru presque jusqu'à la fin qu'elle pouvait s'en tirer, ses voix ne lui annonçaient pas sa mort.

» On peut à la fois respecter ce qu'elle a d'exceptionnel et juger ses actes, estimer par exemple qu'à certains moments elle ne tient pas assez compte des circonstances ; d'ailleurs, c'est finalement l'alliance avec le duc de Bourgogne qui a mis fin à la guerre, et pas la poursuite des actions militaires, même si sans Jeanne rien n'aurait été possible. Cette façon de raconter l'histoire donne aussi droit de cité aux autres protagonistes, c'est la célèbre phrase de Jean Renoir *« Tout le monde a ses raisons. »* Ce qui n'empêche pas d'être du côté des républicains dans *la Marseillaise*, ou de Jeanne dans ce cas. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Il faut comparer les 40 millions du budget, réunis à la force du poignet par la productrice Martine Marignac pour ces deux films « en costumes » et de longue durée, avec le coût moyen d'un film français en 1993, soit 22,5 millions de francs.





Ondes de choc

En première semaine, *Lettre pour L...* de Romain Goupil obtient un score décevant, et perd aussi sec deux des trois salles parisiennes où il était projeté. C'est attristant parce que c'est un beau film, c'est inquiétant parce qu'il se trouve au cœur d'une actualité tragiquement entretenue par les tirs de mortier sur Sarajevo. C'est, aussi, significatif d'un nouveau dispositif en train de se mettre en place. *Lettre pour L...* a été produit grâce à la SEPT, la branche *ad hoc* d'ARTE. Il faut lui rendre hommage, sans elle ce film-là et bon nombre d'autres œuvres de qualité seraient purement et simplement étouffées dans l'œuf. Il peut sembler légitime qu'en échange de ses services, la chaîne exige la primeur de la diffusion – ce qui s'est produit en l'occurrence, le film de Goupil est passé sur ARTE le 29 janvier. Mais alors que le cinéma s'est beaucoup bagarré pour obtenir un délai entre la sortie en salles et la diffusion télé, cette nouvelle chronologie, appliquée quand la télé est à la source de la production, bouleverse les données de cette protection. Non seulement une part importante du public regarde le film, ou l'enregistre, lors de sa diffusion, mais l'éventuel soutien critique – qui reste un appui important pour ce type de cinéma – se disperse entre passage télé et sortie en salles, et perd beaucoup de son efficacité. Une solution transitoire consisterait peut-être à réinstaurer un délai, en inversant l'ordre des facteurs, entre les deux formes d'exploitation de ces films – comme ce sera le cas avec *Point de départ* de Robert Kramer qui sortira le 9 mars après être passé l'automne dernier sur le petit écran. Afin que diffusion et projection redeviennent deux événements distincts. J.- M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films *se trouvent en pages VI et VII.* Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

BELLE EPOQUE. Film espagnol-portugais-français de Fernando Trueba, VO : Cine Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55).

CACHE CASH. Film français de Claude Pinoteau, Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55).

LES DINGUES ET COMPAGNIE. Film canadien d'Evelyn Lambart, Norman McLaren, Cordell Barker, Les Drew, Co Hoedeman, VF : Le Berry Zebre, 11e (43-57-51-55) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

JEANNE LA PUCELLE, LES BATAILLES. Film français de Jacques Rivette, Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Cine Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

JEANNE LA PUCELLE, LES PRISONS. Film français de Jacques Rivette, Cine Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

MADAME DOUBTFIRE. Film américain de Chris Columbus, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61). VF : U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alesia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SAUVEZ WILLY. Film américain de Simon Wincer, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82). VF : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (40-28-95-10 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alesia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SÉLECTION

Le Cerf-Volant bleu

de Tian Zhuan-zhuan
avec Lu Liping, Yi Tian, Zhang Wenyao, Chen Xiaoman, Pu Quanxin, Li Xuejian.
Chinois (2 h 18).

De la fin des Cent Fleurs à la révolution culturelle, les années sombres de l'histoire chinoise moderne vues au ras de la vie qui va par un gamin aux yeux bien ouverts. La preuve : il est devenu ensuite un très bon cinéaste.
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opera, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13).

Hexagone

de Malik Chibane,
avec Jalil Naciri, Farid Abdedou, Hakim Sarahoui, Karim Chakir, Faiza Kaddour, Kamel Allah.
Français (1 h 30).

Les combines, les dérives et les impasses d'une bande de jeunes beurs d'une cité-dortoir, croqués sur le vif et au plus juste.
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Just Another Girl

de Leslie Harris,
avec Ariyan Johnson, Kevin Thigpen, Ebony Jerido, Chequita Jackson, William Badget, Jerard Washington.
Américain (1 h 35).

Loin des clichés et des complaisances, une petite histoire d'adolescente de Brooklyn d'une rapidité et d'une cruauté surprenantes.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Lettre pour L...

de Romain Goupil,
***avec Franssou Prenant, Romain Goupil,* Régine Provvedi, Anita Mancic, Alenka Mandic.**
Français (1 h 40).

Mi-sérieux, mi-rigolard, Goupil récapitule son passé de cinéaste et de militant pour partir là où, aujourd'hui, l'Europe saigne et tend son miroir macabre.
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Ruby in Paradise

de Victor Nunez,
avec Ashley Judd, Todd Field, Bentley Mitchum, Allison Dean, Dorothy Lyman.
Américain (1 h 54).

En fuite de son passé, une jeune femme échoue sur une plage de Floride et cherche à savoir qui elle est, et ce qu'elle doit faire : à peine une histoire, mais complètement un film, d'une modeste splendeur.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Short Cuts

de Robert Altman,
avec Andie MacDowell, Bruce Davison, Julianne Moore, Matthew Modine, Anne Archer, Fred Ward, Jennifer Jason Leigh.
Américain (3 h 05).

A partir de sept nouvelles de Raymond Carver, un exercice de virtuosité cinématographique qui promet les Californiens à l'Apocalypse.
VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79). VF : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Smoking et No Smoking

d'Alain Resnais,
avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.
Français (2 h 20 et 2 h 25).

Sur le motif des infinies bifurcations du récit, Resnais brode un jeu inquiet et souriant, qui interroge la vérité des images et les arcanes de la mise en scène.
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

Trois couleurs-Blanc

de Krzysztof Kieslowski,
avec Zbigniew Zamachowski, Julie Delpy, Janusz Gajos, Jerzy Stuhr, Grzegorz Warchol, Jerzy Nowak.
Franco-polonais (1 h 31).

Pour le deuxième volet de sa trilogie tricolore, Kieslowski retourne en Pologne trousser avec allégresse et noirceur cette fable du temps présent.
VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

Un monde parfait

de Clint Eastwood,
avec Kevin Costner, Clint Eastwood, Laura Dern, T. J. Lowther, Keith Szarabajka, Leo Burmester.
Américain (2 h 18).

A partir de la formule classique du film de poursuite, Eastwood, admirablement servi par Costner, distille une réflexion désabusée sur les rêves cassés de l'Amérique.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LES ENTRÉES A PARIS

Encore 34 000 entrées de moins que la semaine correspondante de 1993. *Avec 902 000 spectateurs dans 442 salles de Paris et de sa région, le déficit* sur l'année dernière atteint désormais 285 000 billets de cinéma. Et aucun *des films annoncés dans les prochaines semaines ne paraît susceptible de* faire remonter la pente aux chiffres globaux.

« Demolition Man » démolit ses concurrents : parmi les sorties de la semaine, le tandem Stallone-Wesley Snipes, du haut de ses 43 écrans, *s'assure facilement une position de force avec 170 000 entrées, soit le plus* gros score enregistré par un film en première semaine depuis le 1er janvier. *Il domine aisément ses deux concurrents directs : les Trois mousquetaires,* à 74 000 entrées dans 37 salles, et *Neuf mois,* à 67 000 dans *26 salles.*

Quelques outsiders s'en sortent vaille que vaille : début en demi-teinte du *Cerf-volant bleu* avec *11 000 spectateurs dans 6 salles, et 24 000 en* 11 salles pour *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué*, score plus inquiétant *pour un film qui n'est pas destiné à une exploitation longue. Les 3 800* spectateurs de *Lettres pour L...* dans 3 salles représentent une déception, alors que les 3 700 d'*Hexagone* font un vrai succès. *Just Another Girl* et *Just Friends* sont *« just dead »*, la prochaine fois, ils traduiront leur titre en *français.*

« La Vengeance d'une blonde », elle, ne se refroidit pas, avec 127 000 *entrées en deuxième semaine dans 46 salles, soit un déjà imposant total* de 286 000 entrees. Mais il y a tout juste un an, *les Visiteurs*, eux aussi en *deuxième semaine et avec deux écrans de moins, atteignaient 190 000.*

« Blanc » sans un pli, avec autant d'entrées en deuxième semaine que *pour sa sortie (41 000). Parmi les « valeurs sûres » de la saison, il faut également* remarquer le parcours de *Kika* qui, apres un démarrage un peu *decevant, s'installe bien dans ses 21 salles, séduit 46 000 spectateurs en* troisième semaine et atteint le respectable total de 134 000. – J.- M. F.

★ [illegible]

REPRISES

Les Aventures de Panda

de Tomoo Fukumoto,
Japonais, 1981 (1 h).

Les tribulations d'un petit animal bien connu des jeunes téléspectateurs.
VF : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Le Corsaire rouge

de Robert Siodmak,
avec Burt Lancaster, Eva Bartok, Nick Cravat, Torin Thatcher, James Hayter, Leslie Bradley.
Américain, 1952, copie neuve (1 h 47).

Le corsaire est intrépide et beau garçon, il bondit, ferraille, gagne le cœur d'une belle et entraine le film jusqu'aux sommets du genre. Et tout cela sans jamais se prendre au sérieux.
VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

La Dernière Licorne

de Arthur Rankin Jr.,
Jules Bass,
Américain, 1982 (1 h 32).

Toutes les licornes ont été capturées par un roi maléfique. Sauf une, qui part les délivrer et doit affronter mille dangers, dont un terrible taureau de feu et une méchante sorcière.
VF : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les Grandes Espérances

de David Lean,
avec John Mills, Valerie Hobson, Bernard Miles, Alec Guinness, Jean Simmons, Martita Hunt.
Britannique, 1946, noir et blanc (1 h 58).

Un pauvre petit apprenti forgeron, une vieille dame riche et sa jolie fille adoptive dans une étrange demeure, un bagnard en rupture de ban, tous les mystères et la magie de Dickens révélés par David Lean.
VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'Homme des vallées perdues

de George Stevens,
avec Alan Ladd, Jean Arthur, Van Heflin, Jack Palance, Elisha Cook Jr, Ben Johnson.
Américain, 1953 (1 h 58).

Alan Ladd est Shane, l'aventurier solitaire qui aide la famille d'un gamin de dix ans, sous la menace de Jack Palance, tueur impitoyable. Un classique du western, dans des paysages magnifiés par un somptueux Technicolor.
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

FESTIVALS

L'Afrique à Loudun

Tous les deux ans, les Rencontres cinématographiques de Loudun (Vienne) s'en vont grapiller le meilleur des images africaines récentes. La pêche a été féconde cette année, avec notamment les splendides *Lumumba la mort d'un prophète* de Raoul Peck et *Rabi* de Gaston Kaboré, et des premiers films prometteurs comme *Quartier Mozart* ou *Afrique je te plumerai*. Et une rétrospective du « père » du cinéma d'Afrique noire francophone, Ousmane Sembene.
Jusqu'au 13 février au Centre culturel de Loudun. Tél. : 49-98-77-79.

Premiers films à Annonay

Le onzième Festival du premier film et de la jeunesse d'Annonay (Ardèche) propose comme chaque année une compétition de premiers longs métrages en présence de leurs auteurs. Une sélection de films des années 60 et un hommage rendu à la cinéaste allemande Margarethe von Trotta, dont le nouveau film, *le Long Silence*, sera projeté en sa présence.
Du 12 au 21 février au Théâtre municipal d'Annonay et aux Nacelles. Tél. : 75-33-11-77.

Cinéma des villes

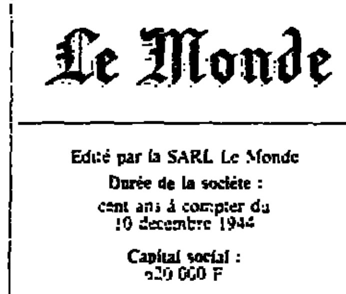
De la rue, où il naquit, le cinéma fit son théâtre. Les images rapportées du monde entier par les opérateurs Lumière inspirèrent les premiers grands documentaristes, qui s'appliquèrent à détailler la vie des grandes cités, de Berlin (*Berlin, symphonie d'une grande ville*, de Walter Ruttmann, 1927) à Paris (*Rien que des heures*, d'Alberto Cavalcanti, 1926), en passant par Porto (*Douro, faina fluvial*, de Manuel de Oliveira, 1929) et Odessa (*l'Homme à la caméra*, de Dziga Vertov, 1928). Le cinéma de fiction des années 20, allemand notamment, se promena lui aussi dans les rues, tandis que Fritz Lang imaginait avec *Métropolis* (1927) la cité du futur. Plus tard, Jacques Tati saisit les métamorphoses de l'univers urbain, de *Mon oncle* (1956-1958) à *Playtime* (1967). Antonioni se laissa gagner par le vertige des rues vides (*l'Eclipse*, 1962) et Godard explora les grands ensembles (*Deux ou trois choses que je sais d'elle*, 1967). Deux cycles, « Cinémas et vidéos pluriels » et « Cinéma de fiction », organisés dans le cadre de la manifestation « la Ville », regroupent une centaine de films sur le thème.
A partir du 9 février pour « Cinémas et vidéos pluriels » au Centre Georges-Pompidou, Studio 5, 5e étage. A partir du 23 février pour « Cinéma de fiction », Salle Garance, Centre Georges-Pompidou. Tél. : 42-78-37-29.

SÉANCE SPÉCIALE

Jazz en images

Deuxième soirée consacrée à la découverte des merveilles de la collection de Jo Milgram, nouvelle page de « l'Histoire du jazz en images ».
Le mardi 15 février à 20 h 30, à la Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, avenue Albert-de-Mun, Paris (16e). Tél. : 45-53-21-86.





RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cres
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner,* renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP.Paris RP

Théâtre

TNP dernières nouvelles

Ils sont deux, codirecteurs du TNP de Villeurbanne hérité de Jean Vilar, deux responsables institutionnels qui traversent une passe budgétaire délicate mais dont les qualités artistiques sont intactes. Georges Lavaudant met en scène *Hamlet* à la Comédie-Française, spectacle qui sera repris au TNP l'automne prochain lors de la tournée en régions de l'illustre troupe, rejointe pour l'occasion par Redjep Mitrovitsa. Roger Planchon met en scène *les Libertins* à Villeurbanne, une nouvelle rédaction de *Bleu, blanc, rouge* dont il avait donné une lecture flamboyante il y a quelques mois à Nanterre-Amandiers. Ce spectacle, qui met en jeu les bouleversements de la société française provinciale durant la Révolution, sera repris au Théâtre national de Chaillot en mars. Lavaudant-Planchon, *Hamlet/les Libertins*, deux grands ouvrages servis par deux artistes exceptionnels. – O. S.

NOUVEAUTÉS

La Femme offensée

de John Vanbrugh, mise en scène de Danielle Chinsky, avec Daniel Besse, Natasha Cashman, Danielle Chinsky, Gilles-Vincent Dumesnil et Rodolfo de Souza.

Une comédie anglaise inédite du XVIIe siècle, surgie de la Restauration donc, après Cromwell, qui met en scène les amours tumultueuses d'un couple de la gentry. Lettres anonymes, travestissement, manipulations, ça n'a pas l'air triste.

Arc-en-Ciel Théâtre, 1, place du Général-de-Gaulle, 94000 Rungis. A partir du 10 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-60-79-00. 110 F et 90 F.

Hamlet

de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Redjep Mitrovitsa, Andrzej Seweryn, François Chaumette, Christine Fersen, Philippe Torreton, Jean-Pierre Michaël et Eric Génovèse.

Lire l'entretien avec Georges Lavaudant page XII.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. A partir du 12 février. Les lundi, samedi et dimanche à 20 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 165 F.

Mot de passe

avec Jean-Paul Céalis, Henri Ogier et Dominique Montain.

De drôles d'objets, de drôles de mots, de drôles de sons, des lumières noires et magiques : tout l'art de Jean-Paul Céalis dans ce spectacle onirique et piégé.

Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. A partir du 14 février. Les lundi et mardi à 20 h 30, le mardi à 15 heures. Tél. : 45-84-72-00. Durée : 1 h 10. De 70 F à 100 F.

On mourira jamais

de Matei Visniec, mise en scène d'Alexandre Tocilescu, avec les Macloma.

Un metteur en scène roumain, venu de l'excellent Théâtre Bulandra de Bucarest, une pièce contemporaine écrite par un exilé, et le trio des Macloma, trois clowns increvables des scènes françaises qui, pour l'occasion, postulent pour une étrange annonce : « On demande vieux clowns. »

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, Paris 8e. A partir du 15 février. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-95-98-00. 120 F et 150 F.

Pilate

de Jean-Yves Picq, mise en scène de Patrick Le Mauff, avec Nicolas Rossier, Laurent Vercelletto et Dany Der Carabedian.

Un auteur de la nouvelle vague contemporaine française servi par une équipe caennaise décidée à s'imposer.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Le 15 février, 21 heures. Tél. : 43-74-99-61. 80 F et 100 F.

Les Rustres

(en vénitien, surtitres français)

de Goldoni, mise en scène de Massimo Castri, avec Daniele Griggio, Gianna Giachetti, Maurizio Gueli, Mario Valgoi, Michela Martini et Stefania Felicioli.

Un spectacle créé en Italie en 1992 à la faveur de la préparation des célébrations Goldoni. Sous la plume du maître vénitien, quatre mâles appartenant au passé et quatre femmes qui préfigurent l'esprit nouveau.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 44-95-98-00. Durée : 3 h 10. 120 F et 150 F.

PARIS

Le Legs ; L'Epreuve

de Marivaux, mise en scène d'Alain Milianti, avec Michaël Abiteboul, Jean-Damien Barbin, Isabelle Candelier, Laurent Manzoni, Pierre-Henri Puente, Fanny Rudelle et Agnès Sourdillon.

Le nouveau spectacle du directeur-metteur en scène du Volcan au Havre servi par sa troupe saisonnière engagée dans plusieurs productions à venir. Deux pièces embrassées, les jeux de l'amour, de l'argent et du hasard.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 49-13-19-19. 55 F et 100 F.

Dernière représentation le 12 février.

Oh, les beaux jours !

de Samuel Beckett, mise en scène de Pierre Chabert, avec Denise Gence et Guy Cambreleng.

L'un des chefs d'œuvre du répertoire immortalisé par Madeleine Renaud et ici servi avec une intensité remarquable par la très singulière et très belle Denise Gence.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 60 F à 150 F.

Raymond Devos

Il y a trente-six ans, Devos faisait sa première apparition sur la scène de l'Olympia. Il a juré qu'il y fera ses adieux en 2004. D'ici là, nous avons encore le temps de voyager avec lui par-delà les abîmes de la langue française en plein pays d'humour, d'humeur, de jubilation.

Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. Les 9, 11, 12, 13 et 15 février, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 250 F à 160 F.

Le Retour

de Harold Pinter, mise en scène de Bernard Murat, avec Patrick Chesnais, Jean-Pierre Marielle, Roger Dumas, Marie Trintignant, François Berléand et Guillaume Depardieu.

Une pièce ancienne de Pinter (créée à Londres en 1965) qui dit, avec une violence terrible, la destruction de la cellule familiale et la dilution du sentiment amoureux. Jean-Pierre Marielle se hisse, dans un spectacle « trop gentil » à une hauteur d'acteur absolument vertigineuse.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 270 F à 50 F.

Tant d'espace entre nos baisers

de Joël Dragutin, mise en scène de l'auteur, avec David Ayala, Louis Cassarino, Béatrice Demachy, Sylvie Ollivier et Marie Pettoello.

Une tragi-comédie écrite et mise en scène par un homme venu du Théâtre de Cergy-Pontoise. La tentative de décrire un état de l'amour aujourd'hui.

Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-05-65-23. 70 F et 90 F.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 250 F à 100 F.

RÉGIONS

Angers

L'Ecole des mères / Les Acteurs de bonne foi

de Marivaux, mise en scène de Claude Stratz, avec Viviana Aliberti, Patrick Catalifo et Thierry Frémont.

Beau casting pour ce nouveau spectacle du plus français des metteurs en scène suisses. Belle affiche en somme, car les deux textes embrassés de Marivaux sont toujours d'une réelle actualité.

Nouveau Théâtre, 12, place Imbach, 49000 Angers. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

Dernière représentation le 12 février.

Toulouse

Claustrophobia

(en russe, sous-titres français)

mise en scène de Lev Dodine, avec les jeunes acteurs de l'Institut du théâtre et du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg.

La splendeur de la jeunesse, la colère et l'effarement d'une société russe en pleine révolution. Un spectacle inoubliable réalisé par le chef de file du théâtre russe aujourd'hui qui convoque tous les arts de la scène pour une œuvre belle à pleurer.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Le mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. De 120 F à 85 F.

Dernière représentation le 12 février.

Strasbourg

La Troade

de Robert Garnier, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Dominique Charpentier, Sylvie Moussier, Didier Niverd, Jean-Marie Villégier et Marc Zamit.

Un spectacle « texte en main » dirigé par Jean-Marie Villégier et situé sur les rives de Troie après sa destruction : où l'on retrouve Hécube, Andromaque, Ulysse, Agamemnon, et l'art à sa maturité de Robert Garnier (1534-1590), auteur hellénisant de première importance redécouvert par notre explorateur du théâtre préclassique.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le 15 février, 20 h 30 (et les 16, 17, 18 et 19). Tél. : 88-35-44-52. De 125 F à 65 F.

BRIGITTE ENGUERAND

Bataillons de Russie

Deuxième épisode de la tournée française de Lev Dodine, des élèves de l'Institut du théâtre et des jeunes acteurs du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg. Après les splendeurs de *Claustrophobia*, reprise de *Gaudeamus*, inspiré à la troupe par une nouvelle de l'auteur contemporain Sergueï Kalédine, *Bataillon de construction*. Dix-neuf tableaux, deux heures de spectacle, le reflet de la nouvelle Russie dans le regard de jeunes militaires à la corvée. Un coup de poing, un coup de maître.

Maison de la Culture de Bobigny, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Du 16 au 25 février, du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

La ville dont le prince est un enfant

d'Henry de Montherlant, mise en scène de Pierre Boutron, avec Christophe Malavoy, Claude Giraud et Pierre-Arnaud Juin.

Dans un collège catholique de l'entre-deux-guerres, un élève de philo de seize ans s'éprend d'un élève de troisième de quatorze ans. Ils seront séparés par l'abbé de Pradts, trente-cinq ans, qui aime et protège le plus jeune. Une œuvre intense qui dit le mystère de l'enfance splendidement interprétée par un Christophe Malavoy entré dans la famille des « grands ».

DÉCOUVERTE

Théâtre feuilleton

Début d'une saison originale au Petit-Odéon, conçue par Jean-François Peyret, philosophe entré en théâtre par l'écriture, et codirecteur de la compagnie qu'il a fondée avec Jean Jourdheuil, le Sapajou-Théâtre. Cette « saison », qui durera jusqu'au mois d'octobre, est composée de portraits, d'impromptus et de surprises et réunit des professionnels de tous horizons autour d'un noyau dur composé de Peyret et Sophie Loucachevski (mise en scène), Toméo Vergès (chorégraphie), Simona Maicanescu et Laurent Manzoni (acteurs). Le Petit-Odéon a été pour l'occasion revisité par le décorateur Nicky Riéti (Engel/Sobel) et l'éclairagiste Hervé Audibert. Première le 12, avec une mystérieuse surprise et un non moins mystérieux « défilé de portraits » qu'il faudrait ne manquer sous aucun prétexte. Puis une première semaine avec *You-You*, de Jovan Atchine, et *Jeanne du métro*, de Vidosav Stevanovic, réalisés par Philippe Adrien, et *le Tic et le tac de la pendule*, d'après Daniil Harms, réalisé par François Kergoulay.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. Le 12 février, 18 h 30, le 13, 12 h 30 et 18 h 30, le 14, 18 h 30 et 20 h 30, le 15, 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. 50 F et 70 F.

Béthune

Com'è adesso ou Une idée à vendre

de Daniele Del Giudice, mise en scène de Jean Lacornerie, avec Agathe Alexis, Michel Peyrelon et Claude Guyonnet.

On ne dira jamais assez la qualité du travail et l'engagement artistique que manifeste Agathe Alexis à Béthune. Elle est ici actrice, dans un joli trio d'acteurs, au service d'une pièce inédite qui vient d'être créée à la Villa Gillet à Lyon. On ne sait rien de ce « dialogue » sinon cette définition assez belle donnée par ses promoteurs : « Com'è adesso, *c'est l'action globale, c'est un événement, un fait, qui d'abord n'était pas et puis qui est, un fait artificiel créé* ex nihilo, *un fait irréversible, qui produit des émotions comme une action accomplie à la main, bien qu'il ne le soit pas...* » Dans un bureau moderne, la confrontation d'un producteur, de son assistante et d'un scénariste.

Studio-Théâtre, place Foch, 62400 Béthune. Le 15 février, 20 h 30 (et les 16, 17 et 19). Tél. : 21-56-96-95. 65 F et 85 F.

Marseille

Les pieds dans l'eau

De et mis en scène par Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Yolande Moreau, Olivier Saladin, François Morel et Philippe Duquesne.

Les Marseillais ont bien de la chance de recevoir ce spectacle splendide, parmi les plus forts réalisés par la famille Deschiens. Une nouvelle fois, en lisière de notre monde d'exclusion, une poignée d'êtres humains se battent avec les mots dont on les a privés.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 9 février, 19 heures ; les 10, 11, 12 et 15, 20 h 30 ; le 12, 14 h 30 ; le 13, 15 heures (et les 16, 17, 18 et 19). Tél. : 91-54-70-54. De 80 F à 145 F.

Nîmes et Nantes

L'Aide-mémoire

de Jean-Claude Carrière, mise en scène de Bernard Murat, avec Jane Birkin et Pierre Arditi.

Un couple de grand charme sur les routes de France pour un duo drôle et tendre qui connaît un grand succès.

Théâtre, 6, rue Fresque, 30000 Nîmes. Le 9 février, 20 h 30. Tél. : 66-36-02-04. De 130 F à 85 F. Maison de la culture de Loire-Atlantique Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44000 Nantes. Les 11, 12, 14 et 15 février, 21 heures ; le 13, 15 heures (et les 16, 17, 18, 19, 21 et 22). Tél. : 40-48-70-06. De 80 F à 140 F.

Villeurbanne

Les Libertins

de Roger Planchon, mis en scène et interprété par l'auteur avec Stéphane Freiss, Isabelle Gélinas, Maïa Simon, Paolo Graziosi et Michel Voïta.

Roger Planchon a entièrement revu l'un de ses textes qu'il avait créé dans les années 60 et qu'il nous donne à nouveau. Au travers de l'épopée souvent réjouissante de nobliaux de la France en pleine Révolution, de 1788 à 1800, le directeur du TNP dit son fait au monde d'aujourd'hui. De l'impossibilité d'aimer, de l'incapacité à changer le regard que l'on porte sur le monde.

TNP, 8, place Lazare-Goujon, 69600 Villeurbanne. Du 8 au 26 février. Mardis, vendredis, samedis à 20 h 30, mercredis, jeudis à 19 h 30, dimanches à 17 heures. Tél. : 78-03-30-50. 140 F et 170 F.

Danse

Paris

Caterina Sagna

Isoï

Sur une musique originale d'Alberto et Carlo Mariani, la septième création de la Compagnie Nadir signée par celle qui fut l'élève de Carolyn Carlson. Investigation de l'altérité...

Théâtre de la Bastille, 19 h 30, du 9 au 12. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Compagnie Fattoumi-Lamoureux

Miroirs aux alouettes

Sept danseurs pour cette création chorégraphiée par un tandem qui a laissé peu à peu – c'est une tendance très partagée depuis quelque temps – s'introduire l'humanité dans leur travail marqué depuis sa fondation par beaucoup de cérébralité.

Théâtre de la Ville, 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Nijinski

Trois œuvres composent ce programme consacré à la légende du siècle : Nijinski. *Petrouchka*, sur une partition de Stravinski, chorégraphié et mis en scène d'après Mikhaïl Fokine, *Till Eulenspiegel*, sur une partition de Richard Strauss, et *le Sacre du printemps*, sur une partition de Stravinski, deux chorégraphies de Nijinski. Evénement remarquable : c'est l'Orchestre de l'Opéra lui-même qui est en fosse sous la direction de Myung-Whun Chung (jusqu'au 19) puis de Klaus Weise. Enfin le ballet servi comme il le mérite.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, les 9, 10, 11 et 14. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Châteauvallon

Compagnie Maguy Marin

May B

L'un des grands ouvrages et des grands succès de Maguy Marin, que lui a inspirés l'œuvre de Samuel Beckett. Où il s'agit de trouver le point de rencontre entre le langage chorégraphique et la gestuelle du théâtre.

Théâtre national de la danse et de l'image, Châteauvallon, 83000 Toulon. A 21 heures, les 11 et 12 février. Tél. : 94-24-11-76.

Noisiel/Metz

Régine Chopinot

Façade

Sur une musique de William Walton, inspiré des poèmes d'Edith Sitwell, un divertissement pour un récitant, sept musiciens et onze danseurs, constitué de petites suites tendres et bouffonnes.

La Ferme du buisson, 77 Noisiel. A 21 heures, le 10. Tél. : 64-62-77-77. 110 F. Arsenal, avenue Ney, 57000 Metz. A 20 h 30, le 15. Tél. : 87-39-92-01.

Théâtre et Danse : Olivier Schmitt

Musique

Faire du bruit à Paris

On entendra en quelques jours trois groupes très différents, tout de même réunis par leur marginalité extrême. On commencera par les Thugs, solidement installés à la lisière de l'industrie musicale. Le groupe angevin pratique un rock extrême qui a depuis longtemps trouvé ses fidèles, en France, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis ; ils n'auront pas de mal à remplir le Bataclan. Sans jamais se compromettre, les Thugs ont trouvé un mode de survie que leur envient leurs cadets. Prenons les Sons of the Desert, Anglais établis en France, qui proposent un cocktail détonant (country, musique celtique, punk...), ils s'installent pour trois soirs aux Trottoirs de Buenos-Aires. Ou les Forguette Mi Note, groupe étrange venu de Tours, qui fait énormément de bruit autour de chansons de guingois, qu'on entendra dans la petite salle du Sentier des Halles. Pour que ceux-là, les Sons ou les Forguette, trouvent leur public, il faudrait que suffisamment de Parisiens soient saisis d'une envie d'aventure, d'imprévu, prennent le risque de la déception et, du coup, celui de la rencontre. – T. S.

ÉVÉNEMENTS

Les lumières de Rattle

L'Orchestre du siècle des Lumières a su attirer à la fois l'attention des mélomanes passionnés par la relecture des chefs-d'œuvre de l'époque classique et romantique, et celle des chefs d'orchestre connus pour leur travail avec des institutions symphoniques traditionnelles. Rattle délaisse ainsi, le temps de quelques concerts chaque année, son Orchestre de Birmingham pour se ressourcer. C'est un homme sage.

Mozart : Symphonie nº 40. Schubert : Symphonie nº 9 « la Grande ». Orchestra of the Age of Enlightenment. Simon Rattle (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 14. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Nirvana, c'est les autres

On lisait récemment dans *Rolling Stone* que Nirvana s'était produit à Chicago et avait quitté la scène sans avoir joué *Smells Like Teen Spirit*. C'est pour ça qu'on aime Nirvana : pour cette volonté farouche de ne pas se soumettre, de rester un groupe contre, une résolution tenue jusqu'à la puérilité la plus butée.

Zenith, 20 heures, le 14. Tél. : 42-08-60-00.

Daniel Waro à l'air libre

Le champion du *maloya* de la Réunion préfère en général chanter dans les rues, à l'air libre. Avec ses rouleurs de tambour basse, ses joueurs de triangle, de tablas, d'arc musical et de *caïambe* (un assemblage plat de tiges de canne à sucre, emplies de graines), Waro diffuse une énergie surprenante. Le maloya est la musique métissée de la Réunion, l'expression d'une culture qui réunit les descendants des nègres marrons et ceux des ouvriers indiens.

Théâtre de la Ville, 20 h 30, le 12. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

CLASSIQUE

Orchestre de Paris. Que fait la coordination des programmateurs mise sur pied pour éviter les doublons ? La *Cinquième* de Chostakovitch était à l'affiche du National la semaine dernière. Dans ce répertoire et avec Bychkov, la balance penche en faveur de l'Orchestre de Paris. Logique, le patron de l'OP a fait toutes ses études de chef à Leningrad tout près de sa prestigieuse Philharmonie où tant de symphonies de « Chosta » furent créées.

Beethoven : Symphonie nº 5. Chostakovitch : Symphonie nº 5. Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.

Orlando. Reprise du dernier Festival d'Aix, cette excellente production bénéficie d'une nouvelle distribution dominée par Lynne Dawson et Rosa Mannion.

Haendel : Orlando. Patricia Bardon (Orlando), Lynne Dawson (Angelica), Hilary Summers (Medoro), Rosa Mannion (Dorinda), Harry Van der Kamp (Zoroastro), Les Arts florissants, William Christie (direction), Robert Carsen (mise en scène). Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30, les 9 et 11. La représentation se termine vers 23 h 15. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 670 F.

Le Songe d'une nuit d'été. Comme *Orlando* de Haendel présenté au TCE, ce Britten est une reprise du Festival d'Aix. Spectacle splendide qui a marqué la vie musicale il y a trois étés.

Britten : A Midsummer Night's Dream. James Bowman (Oberon), Lillian Watson (Titania), Emil Wolk (Puck), Graeme Broadbent (Theseus), Yvonne Lea (Hyppolita), Elrian James (Hermia), Juliet Booth (Helena), John Graham-Hall (Lysander), Gerald Finley (Demetrius), Trinity Boys Choir, Ensemble orchestral de Paris, Steuart Bedford (direction), Robert Carsen (mise en scène), Matthew Bourne (chorégraphie). Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30, les 9, 11, 15 et 17 ; à 16 heures, le 13. Tél. : 42-86-88-83. De 60 F à 490 F.

Orchestre national de France. Le concert des soixante ans du National. Les effectifs ont bien sûr été renouvelés, mais pas le programme fondateur qui pourra paraître un peu bizarre aujourd'hui. Mais pourquoi pas ?

Mendelssohn : Mer calmée et heureux voyage. Weber : ouverture d'Obéron. Debussy : Nocturnes pour orchestre. Chausson : Poème pour violon et orchestre. Erlanger : Saint-Julien l'Hospitalier, extraits. Dukas : Ariane et Barbe-Bleue, extraits. Franck : Les Djinns pour piano et orchestre. Beethoven : ouverture Leonore III. Carol Vaness (soprano), Régis Pasquier (violon), Jean-Marc Luisada (piano), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit, Manuel Rosenthal (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 10. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

D'aujourd'hui à demain. Création en France d'une « opérette » du père du dodécaphonisme dans un arrangement du pianiste Jean-Claude Pennetier et de sa femme France. Dans cette pochade, Schoenberg met en scène la modernité. Ambiance coquine, interprétation exceptionnelle.

Schoenberg : Von Heute auf Morgen. Sophie Boulin (la femme), Lionel Peintre (le mari), Inge Dreisig (l'amie), Eric Trémolières (le chanteur), Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction), Mireille Larroche (mise en scène). Péniche Opéra, 21 heures, les 10, 11, 12 ; 17 heures, le 13. Tous les jeudis, vendredis et samedis à 21 heures et tous les dimanches à 17 heures jusqu'au 26 mars. Jusqu'au 27 février en français, après en allemand. Tél. : 43-49-08-15. Location Fnac. 120 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France. Acclamé de l'autre côté du tunnel sous la manche, Pascal Rogé souffre de ce côté-ci d'une image floue. Rappelons donc qu'il est un remarquable pianiste au jeu franc dont les interprétations de la musique française sont toujours justes, et parfois passionnantes.

Dukas : La Péri. Ravel : Concerto pour piano et orchestre Pour la main gauche, Valses nobles et sentimentales, la Valse. Pascal Rogé (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Armin Jordan (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 11. Tél. : 45-61-06-30. De 80 F à 190 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France. Deux créations d'un seul coup, c'est peut-être beaucoup pour un seul soir. D'autant que le *Concerto pour violoncelle* de Ligeti, donné entre les deux, n'est pas un standard du répertoire. A signaler, la présence de Jean-Guihen Queyras, le jeune et excellent violoncelliste de l'InterContemporain.

Durand : Concerto pour piano et orchestre, création. Ligeti : Concerto pour violoncelle et orchestre. Fedele : Concerto pour piano et orchestre, création. Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Stefan Litwin, Bruno Canino (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Lucas Pfaff (direction). Maison de Radio-France, 20 h 30, le 12. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

The Knot Garden. La création française de cet opéra de Tippett est donnée dans une réorchestration que le compositeur préfère à la version originale. Ce jardin labyrinthe est passablement compliqué et nécessite une attention soutenue.

Tippett : Ensemble Ars Nova, Philippe Nahon (direction), Christian Gangneron (mise en scène). Noisy-le-Grand. Espace Michel-Simon, 21 heures, le 9. Tél. : 49-31-02-02. 150 F.

Jeunes Gens de Russie. Un spectacle d'après *Eugène Onéguine*, un travail d'atelier comme Pierre Barrat sait si bien les monter.

D'après Tchaïkovski : José-André Gendille (direction), Pierre Barrat (mise en scène). Saint-Michel-sur-Orge. Espace Marcel-Carné, 21 heures, le 10. Tél. : 69-04-98-33. Et à Cherbourg (le 12), à Rennes (les 20 et 22), à Tremblay-en-France (le 4 mars), Colombes (le 12).

Lille

Un Ballo in Maschera. Pas tout à fait fermé, pas tout à fait ouvert, l'Opéra de Lille entrouvre ses portes pour un opéra de Verdi mis en scène par le directeur de la Métaphore, le nom du théâtre lillois. Daniel Mesguich qui n'en est pas à sa première mise en scène d'opéra.

Verdi : Un Ballo in Maschera. Stefka Evstatieva (Amelia), Vincenzo la Scola (Riccardo), William Stone (Renato), Linda Finnie (Ulrica), Patrizia Pace (Oscar), Chœur philharmonique slovaque de Bratislava, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction), Daniel Mesguich (mise en scène). Opéra, 20 h 30, les 12, 14, 16, 18 ; à 16 heures, le 20. Tél. : 20-55-48-61. De 60 F à 260 F.

Rouen

Der Freischütz. Déjà donnée il y a trois ans, à Toulouse, la version Berlioz du Freischütz de Weber est cette fois-ci montée dans une version plus proche du texte révisé par le compositeur français.

Weber : Der Freischütz. Christine Schweitzer (Agathe), Donald Litaker (Max), Anne Constantin (Annetta), Vincent Le Texier (Kaspar), Marc Mazuir (Ottokar), Jean Ségani (Kuno), Eric Frachey (Kilian), Ballet et chœurs du Théâtre des Arts, Orchestre de Caen, Orchestre symphonique de Rouen, Cyril Diederich (direction), Guy Montavon (mise en scène), Philip Lansdale (chorégraphie). Théâtre des Arts, 20 h 30, les 11, 15 et 18 ; 15 heures, le 13. Tél. : 35-15-33-49. De 100 F à 225 F.



VÉRONIQUE GUILLIEN

Mahmoud Ahmed, Alemu Aga La musique d'Ethiopie a été longtemps maintenue sous la chape de plomb de la censure politique. Mahmoud Ahmed et le Roah Band étaient venus à la Grande Halle de La Villette il y a trois ans, flanqués d'un censeur obligatoire. Aujourd'hui, l'étau s'est légèrement desserré, et Mahmoud Ahmed reste un formidable chanteur. Balancement latino, arabesques orientales, afro-beat à la nigériane. Le même jour, Alemu Aga joue de la lyre traditionnelle.

Théâtre de la Ville, le 11. Alemu Alega à 18 heures, Mahmoud Ahmed à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

JAZZ

Sunny Murray. Il vit à Paris. Plus personne ne l'appelle. Bill Dixon le tient pour le batteur le plus doué qu'il ait connu. Pas un chapitre de l'ère folle du jazz qu'il n'ait dynamité. On dit de lui qu'il fait peur. Depuis que le jazz est balladurien en diable, on l'évite. C'est le diable Sunny Murray, un dimanche soir à Paris, dans le dixième arrondissement, c'est la réhabilitation des dimanches et la célébration du dixième. Attention, légende de feu, hommage à Max Roach, présence de Bobby Few (piano) et de Richard Raux (*sax*).

Au Taxi-Brousse, 4, rue Eugène-Varlin Paris 10ᵉ, 20 heures, le 13. Tél. 48-56-84-14.

Alain Jean-Marie Trio. Le pianiste accompli du be-bop guadeloupéen, discret accompagnateur de service de tous les musiciens de poids en transit. Le voir en trio, en studio, est essentiel : pour mesurer sa valeur intrinsèque, comprendre ce qui le fait demander par les Américains à Paris et goûter les charmes d'un club aux proportions surannées.

Sunset, 22 h 30, les 9 et 10. Tél. : 40-26-46-60.

Paolo Fresu. Chaleur du timbre, qualité du répertoire, originalité de la formule (puisque, d'ordinaire, il se produit avec Aldo Romano). Paolo Fresu, trompettiste transalpin.

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1ᵉʳ, 22 h 45, les 9 et 10. Tél. : 42-36-01-36.

Steve Potts Quartet. Américain de Paris aux airs soignés de saxophoniste de jazz, Steve Potts sans Steve Lacy, dont il est l'autre voix depuis quinze ans, mérite l'attention soutenue de son auditoire renouvelé.

Au Duc des Lombards, 22 h 30, les 9 et 10. Tél. : 42-33-22-88.

Claire-Lise Vincent et Philippe Petit Trio. Chanteuse fidèle dans son choix d'accompagnement, Claire-Lise Vincent a appris l'idée du jazz dans les travées de l'université de Lyon et sa pratique dans la langue, dans ses textes et dans la vie.

Le Bistrot d'Eustache, 22 h 30, les 11 et 12. Tél. : 40-26-23-20.

Eddie Gomez Next Future. Eddie Gomez, bassiste né à Santurce, Porto-Rico (« *Desde Santurce a Bibao*, tra... la... la... », on connaît la chanson), a l'art des lignes mélodiques déliées, chaleureuses, fulgurantes. Comme on l'aime dans les innombrables groupes qui le réclament, on l'aime en solo. Leçon de choses pour bassistes du cours avancé. On plaint ceux qui tentent pataudement de se faire une réputation en critiquant sa sonorité. Autant discuter *les Tournesols* chez Van Gogh.

New Morning, 20 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41.

Siegfried Kessler Trio. Pianiste germain, vélivole free, fomenteur de furias délirantes, le plus Parisien des Allemands sans frontière est en trio, soirée de duc.

Au Duc des Lombards, 22 h 30, le 13. Tél. : 42-33-22-88.

Denis Colin Trio. Pablo Cueco (percussions), Didier Petit (violoncelle), entourent Denis Colin (clarinette basse) pour une formule poétique et délicieuse. La clarinette basse (corps d'ébène, bocal et pavillon incurvés en argent) est au clairon ce que la musique produite par le trio est à l'idée qu'un moniteur se fait du jazz.

Choisy-le Roi. Théâtre Paul-Eluard, 21 h 30, le 11. Tél. : 48-90-89-79. 60 F.

ROCK

Les Thugs. Même si on l'emploie souvent à leur sujet, le terme *hardcore* ne convient pas tout à fait aux Thugs. Certes leur musique est dure, mais justement, en son centre on trouve, comme au milieu d'un cyclone, un lieu de calme, de sérénité.

Bataclan, 20 heures, le 9. Tél. : 47-00-55-22.

Tindersticks. Très sombres, très dégoûtés de la vie, les Tindersticks se sont fait les chantres de la dépression avec un systématisme un peu pesant, à la longue. Ce qui ne cache pas tout à fait un réel talent de composition.

Passage du Nord-Ouest, 19 heures, le 10. Tél. : 47-70-81-47.

Forguette Mi Note. Avec une violoniste chanteuse au crâne rasé, un batteur qui cultive une apparence paléolithique saisissante, un bassiste qui a l'air normal jusqu'à ce qu'il se mette à jouer, une guitariste à la voix rauque qui dérape dans les tournants et un percussionniste plein de ressources. Bref, un concert à grand spectacle.

Sentier des Halles, 22 h 15, du 10 au 12. Tél. : 42-36-37-27.

Sons of the Desert. Ils n'ont même pas de batteur, juste une fille qui tape sur un bodhran, tambour irlandais. En guise de guitariste, les Sons présentent un individu qui joue de la mandoline avec une fureur que ne mérite pas cet instrument. Et, en plus, ils ont écrit des chansons, dont certaines laissent sans voix les plus émotifs.

Trottoirs de Buenos-Aires jusqu'au 12, 19 h 30. Tél : 40-26-29-30.

CHANSON

Mano Solo. Un peu lancinant, le chant déchiré de Mano Solo est arrivé en bloc au début de cette année. Un univers très particulier, ironique et doucement braqué, presque a-social.

L'Européen, 20 heures, du 9 au 12. 85 F.

Eddy Mitchell. Troisième volet – la variété – d'une série de concerts en accordéon. Mitchell a découpé les styles. Country, big band ont déjà ravi les fans. Voici le tour de la variété et de Couleur menthe à l'eau. Réconciliation des genres à venir autour de Bercy.

Zénith, 20 heures, du 9 au 12. Tél. : 44-68-69-10. 240 F.

Kent. Le monde tourne, tourne, tourne, les chansons de Kent continuent leur bonhomme de chemin et le jeune homme joue de l'accordéon, de la guitare, de la voix, affine son écriture, exprime ses doutes sans jamais renoncer à la tendresse.

Olympia, 20 h 30, le 10. Tél. : 47-42-25-49.

Michel Rivard. Le Québécois Michel Rivard a co-signé *Bille de verre* avec Maxime Leforestier. Il a écrit *la Complainte du phoque en Alaska*, fut un des piliers de Beau Dommage, avant de s'embarquer dans une carrière jalonnée de jolis disques, de chansons bien tournées. Passage obligatoire pour la connaissance et l'amour de la chanson francophone.

Olympia, 20 h 30, le 14. Tél. : 47-42-25-49.

Maria Glen. Voix grave, punch et chansons musclées. Blues, soul, des airs railleurs, des paroles en français et un incontestable chic américain.

Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 14. Tél. : 47-70-81-47.

MUSIQUES DU MONDE

Juan José Mosalini. Argentin installé à Paris, Mosalini joue du bandonéon-jazz, du tango à l'ancienne, du classique ou du Piazzolla. Ses disques en trio (Caratini-Beytelmann), ses expériences en formation plus large (Grand Orchestre de tango) ou en quintet (comme ici) font de lui l'un des musiciens les plus originaux de la scène française.

Petit Journal Montparnasse, 21 heures, le 10. Tél. : 43-21-56-70.

Cheikha Remitti. La mère du raï, avec ses deux flûtistes et son joueur de tambour (*lire nos articles en page V.*)

Institut du monde arabe, 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 40-51-38-50.

Sampling. Ce groupe de Cubains qui chantent *a capella* est un délice. La salsa, les cha-chas et les mambos sont servis par des jeux scéniques où l'humour domine le parfait entrelacs des voix et la coordination des gestes de cette assemblée de crooners latinos.

Fontenay-sous-Bois. Salle Jacques-Brel, 20 h 30, le 12. Tél. : 48-75-44-88. 90 F.

Nass El Ghiwane. Dès les années 70, la jeunesse marocaine les a célébrés dans de grandes messes réservées à la danse. Nass El Ghiwane a été endeuillé par la mort d'un de ses membres, mais la musique – ici, mélange réussi des traditions du Sud marocain avec l'électricité du rock occidental – demeure, nœud gordien des contradictions d'un Maroc en voie de modernisation outrancière.

Ris-Orangis. Le Plan, 20 heures, le 12. Tél. : 69-43-03-03. 100 F.

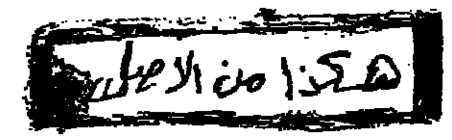
Mariachi Inchatiro de Mexico. Ils ont ouvert le MIDEM de Cannes, ils passent par Paris. Violons, trompettes, guitares, chanteurs, salsa, mambo, cha-cha. Des mariachis pour de vrai.

New-Morning, le 11 à 21 heures. Tél. : 55-23-51-41. 100 F.

Mandingo. Pour fêter le bicentenaire de l'abrogation de la traite des Noirs en France, les griots de Paris sont au Bataclan. Sekou et Ramata, le groupe de Maliens Mandé Foli, Djanka Diabaté, les Fous du mandingue et Baïfal Dream animent une nuit entière, vouée à la cohabitation nécessaire et riche de la grande métropole française.

Bataclan, 21 heures, le 10. Tél. : 47-00-30-12. 120 F.

Classique : Alain Lompech
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne





DE LA SEMAINE

Arts

La Jeunesse des musées

Du musée idéal rêvé par les encyclopédistes aux musées bâtis au dix-neuvième siècle, Orsay nous rappelle l'enfance de la vénérable institution sous tous ses angles : son architecture et son décor, ses fonctions, son contenu et l'histoire des collections. Une bonne chose. A l'heure des rénovations et des déménagements, partout en France, de Nantes à Lyon, de Lille à Grenoble, l'exposition devrait permettre de penser aux enjeux des nouvelles muséographies. (« Les musées de France au XIXe siècle », Musée d'Orsay, du 9 février au 8 mai.) - G. B.

VERNISSAGES

La Chimère de Monsieur Desprez

Peintre-graveur aux visions morbides, Louis-Jean Desprez (1743-1804), natif d'Auxerre, fit carrière en Suède, au temps de Gustave III, comme décorateur des opéras royaux. Le Louvre a rassemblé soixante-cinq de ses peintures, dessins et gravures d'une grande noirceur.
Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15, mercredi jusqu'à 21 h 15. Du 11 février au 2 mai. Accès libre avec le billet du musée : 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures.

Les Nymphéas et Louis Cane

Il y a un an, le musée de l'Orangerie rappelait à notre bon souvenir l'importance des *Nymphéas* dans les développements de l'art du vingtième siècle, en particulier dans les années 50 en France et aux Etats-Unis. Cette nouvelle exposition montre qu'aujourd'hui encore, mais peut-être autrement, il y a des peintres pour saluer ce qu'on a appelé en son temps le « suicide plastique » de Monet.
Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-97-48-16. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Du 9 février au 23 mai. 35 F.

La ville, art et architecture en Europe 1870-1993

Lire pages I à III.
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 10 février au 9 mai.

PARIS

L'âme au corps

Des écorchés de Houdon au divan de Freud, des cires anatomiques à la peinture de Dali, une exploration savante des façons de disséquer l'homme, depuis la Révolution. L'exposition tente aussi de visualiser ce que serait un grand musée encyclopédique réunissant des œuvres issues des patrimoines dissociés, arts et sciences, métiers et techniques. Inaugurée en octobre, elle a été fermée au public le temps des premiers travaux de consolidation du Grand Palais.
Galeries nationales du Grand Palais, entrée square Jean-Perrin, 75008 Paris. Tél. : 44-13-17-30. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 février. 45 F.

James Bishop, Toni Grand

L'américain Bishop faisait, dans les années 60, ses débuts à Paris. Proche de Marcelin Pleynet et de Philippe Sollers, il eut un impact certain mais souvent ignoré sur plus d'un artiste de Supports/Surfaces. Au rez-de-chaussée du Jeu de paume, les sculptures étrangement poissonneuses de Toni Grand, un solitaire.
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 13 mars. 35 F.

Egyptomania

A travers les arts, le cinéma, la musique, le Louvre a entrepris de montrer la fascination que l'Egypte ancienne a exercée sur les artistes européens et leurs publics. En dix sections chronologiques et thématiques, depuis le dix-huitième siècle, les conquêtes napoléoniennes et les grandes découvertes archéologiques, jusqu'à la publicité de l'entre-deux-guerres en passant par le péplum.
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 18 avril. 28 F, gratuit pour les moins de dix-huit ans (comprenant l'exposition Largesse).

Largesse : parti pris de Jean Starobinski

Jean Starobinski, spécialiste du siècle des Lumières, s'est penché sur les trésors du cabinet des dessins du Louvre pour nous offrir une exposition sur le thème du don : le don dans tous ses états, venu d'en haut ou d'à côté, fastueux ou charitable, et pas toujours désintéressé.
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 18 avril. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans (comprenant Egyptomania).

Eadweard Muybridge

Muybridge (1830-1904) est un des grands photographes novateurs du dix-neuvième siècle. Ce spécialiste de la photo en mouvement (il a décomposé le galop du cheval), a réalisé plusieurs panoramas de San-Francisco qui traduisent l'incroyable développement urbanistique de la ville au siècle dernier.
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40, jeudi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 3 avril. 35 F.

Et aussi

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse. La réunion exceptionnelle des trois versions de *la Danse* commandée en 1930 par le docteur Barnes. Un bonheur.
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 6 mars. 35 F.

Jean-Michel Basquiat. De l'underground new-yorkais au vedettariat international, des graffiti à la peinture, une trajectoire qui n'a pas fini de fasciner.
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 26 février. 25 F.

Paul-Emile Colin. Un petit maître (1867-1949) de l'Ecole de Pont-Aven dont l'œuvre retrouvé ne manque pas de fraîcheur.
Galerie Saphir, 69, av. de Villiers, Paris 17e. Tél. : 44-40-26-84. Jusqu'au 28 février.

La dation Vieira da Silva. Récemment entrés au musée, des peintures et dessins de l'artiste, d'Arpad Szenes, son mari, et de quelques amis.
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 mars.

Secrets d'initiés. Une centaine de masques d'Afrique noire sont sortis des réserves du Musée de l'homme.
Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt. Tél. : 47-12-77-95. Jusqu'au 18 avril.

Gérard Garouste. Où l'on voit l'artiste renouer avec la figuration plus déterminée qu'il pratiquait il y a dix ans.
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 2 avril.

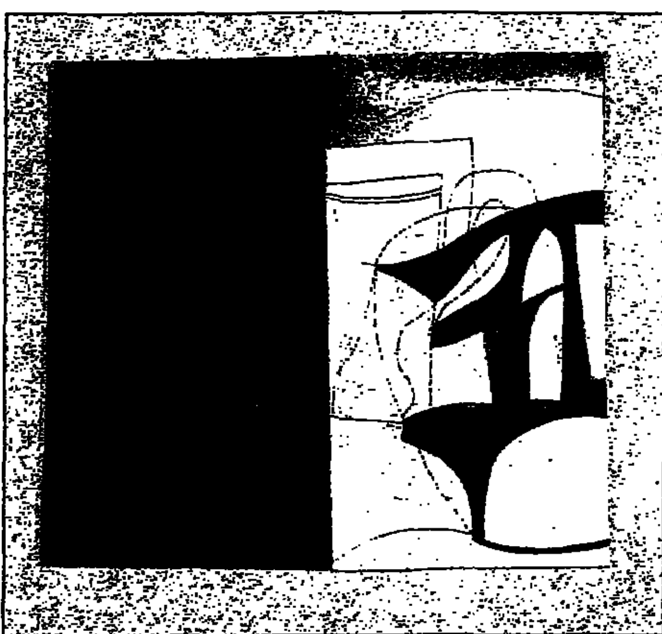
Robert Mangold. Une peinture voulue simple, plane et monumentale comme le mur, mais subtile.
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Jusqu'au 25 juin. 30 F.

Mary Ellen Mark : America. Une grande dame de la photo américaine, tendance documentaire.
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-24. Jusqu'au 26 février.

Markus Raetz. L'estampe comme champ d'expérimentation, pour voir, autrement.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-38-38. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 mars.

François Rouan. Une rétrospective de l'œuvre sur papier, qui peut se tresser.
Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 mars.

Antoni Tapies. Un choix d'œuvres des années 70, pour souligner le passage de l'objet représenté à la présentation de l'objet lui-même.
Galerie Maeght, hôtel Le Rebours-12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 42-78-43-44. Jusqu'au 26 février.


D.R.

Ben Nicholson à Saint-Etienne

Un beau peintre anglais du vingtième siècle, qui s'est formé dans la discipline cubiste, puis abstraite construite, et en a gardé le souci de la pureté architecturale dans ses toiles comme dans ses reliefs, le tout faisant preuve de grande sensibilité.
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Du 10 février au 25 avril. – G. B.

RÉGIONS

Calais

Assia, sublime modèle

Le corps et la chair d'Assia, une professionnelle de la pose, a fasciné plus d'un photographe dans les années 30, de Germaine Krull à Rogi André en passant par Roger Schall, et le sculpteur Charles Despiau. Issue des recherches de l'historien Christian Bouqueret, l'exposition réunit une soixantaine de photographies et six sculptures.
Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 28 mars.

Dole

Claude Closky, Pierrick Sorin

Closky pastiche les minimalistes et les conceptuels, non pour s'en moquer, mais pour tourner en dérision le monde des sondages et des technologies de pointe. Sorin, un vidéaste, se met en scène pour raconter faits et gestes de l'individu lassé, solitaire et pervers. L'un et l'autre sont jeunes et ont de l'humour. Une bonne rencontre.
Musée des beaux-arts, FRAC Franche-Comté, 85, rue des Arènes, 39100. Tel. : 84-72-27-72. Sauf mardi, de 10 heures a 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 mars.

Gravelines

Wifredo Lam

Quand le Musée de Gravelines, qui est spécialisé dans la gravure, propose une exposition, les feuilles abondent : de Lam, pas moins de quatre cents estampes – livres illustrés, portefeuilles, gravures indépendantes – sont rassemblées.
Musée du dessin et de l'estampe originale, Arsenal, 59820. Tél. : 28-65-50-60. Tous les jours de 14 heures à 17 heures. jusqu'au 27 mars.

Nice

Claude Viallat, Pierre Buraglio

L'un et l'autre rendent à leur manière hommage à Matisse. Viallat se livre à une éblouissante série de variations autour du thème de la fenêtre ; Buraglio, plus discrètement, décline les objets auxquels Matisse était attaché : le fameux fauteuil rocaille, mais aussi la chasuble réalisée pour la chapelle de Vence.
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Sauf mardi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 mars.

Rennes

Georg Baselitz, Max Ernst

Deux livres d'artistes : *Malelade* (1990) – 41 planches par Baselitz, et *Maximiliana* (1964) – 30 planches par Ernst, sont mis en relation dans cette exposition venue du Musée d'art et d'histoire de Genève.
Musee des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 mars.

Toulouse

La donation Denney

Photographe, amateur d'art et collectionneur, Anthony Denney (1913-1990) a donné au Musée d'art moderne de Toulouse vingt-six tableaux D'Appel, Burri, Dubuffet, Fontana, Riopelle, Saura... Celia Denney en a promis autant.
Musée d'Art moderne, Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminières 31300. Tél. : 61-21-34-50. Jusqu'au 28 février.

Villeneuve-d'Ascq

Jean-Sylvain Bieth

A la croisée de la peinture, de la sculpture et de la photographie, une recherche qui tourne à la méditation philosophique et politique sur le temps et l'histoire.
Musée d'art moderne, 1, allée du Musee, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 avril. 25 F.

Et aussi

Nicolas Schöffer à Arras. Hommage au pionner de l'utilisation de la cybernétique dans l'art. Une rétrospective.
Centre culturel Noroit, 6, rue des Capucins, 62000. Tél. : 21-71-30-12. Sauf mardi, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 avril.

John Hilliard à Calais. Le peintre s'est fait photographe pour travailler dans l'épaisseur du double, du flou et des reflets de la réalité qui se dérobe.
Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62102. Tél. : 21-46-77-10. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars.

Alighiero E. Bœtti à Grenoble. Une belle rencontre artiste-artisan.
Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Visite commentée tous les samedis à 17 h. Jusqu'au 27 mars. 15 F.

Frédéric Coupet à Marseille. Une installation sur les rapports entre l'art, le quotidien, les médias et la politique.
Galerie Roger Pailhas, 61, cours Julien, 13006. Tél. : 91-42-18-01. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 19 mars.

Tony Cragg à Nantes. Dessins inédits d'un sculpteur anglais d'aujourd'hui.
Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril.

Kirsten Mosher, Albert Œhlen, Tony Smith à Nice.
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégard, 06100. Tél. : 93-84-40-04. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 mars.

La Collection du Musée à Nimes.
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Sauf lundi, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 27 février.

Arts : Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin

GALERIES

VIEIRA DA SILVA

Galerie Jeanne-Bucher

LA minutie avec laquelle Vieira da Silva découpait l'espace lui a fait beaucoup de tort. Le peintre Fagniez, qui fut son ami, aime rappeler le mot de Pierre Loeb, parlant « d'époque carreaux-lingienne » pour désigner cette tendance de l'Ecole de Paris à structurer ses tableaux en petits damiers. D'autres boutades circulent encore, plus féroces. La violence et les grands formats de la peinture américaine nous ont désaccoutumés de ces toiles précises, précieuses, à savourer longuement. En parallèle à l'exposition du Centre Georges-Pompidou et à l'occasion de la publication du volumineux catalogue raisonné de l'œuvre de Vieira da Silva (1 216 pages-3 900 illustrations noir et blanc, 200 couleurs, éditions Skira), la galerie Jeanne-Bucher rend hommage à l'artiste portugaise.

Et on découvre une véritable rétrospective en 35 tableaux, avec de grands moments : le *Pont* (1930) ou les vues de *Marseille* (1931), œuvres de jeunesse, mais d'une profondeur surprenante. Les *Crayons de couleurs* (1939), où apparaissent les prémices de son système spatial ; *La Cage* (1940), qui piège le regard au moment où un oiseau s'en échappe ; et tous les grands thèmes : arlequins, échiquiers, souterrains, avenues, perspectives des gares ; puis des écritures verticales et fines, pas éloignées de Tobey, et de belles toiles blanches où danse le fusain. L'une d'elles est baptisée *Irrésolutions résolues* : le titre résume toute la richesse et les défauts de l'œuvre. – Ha. B.
Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Tél. : 43-26-22-32. Jusqu'au 5 mars.

PIOTR KLEMENSIEWICZ

Galerie Montenay

DES cercles ou des lunes, des géométries courbes ou des forteresses inachevées, des trapèzes et des triangles ou des cabines de bain : Klemensiewicz peint dans l'équivoque. Les formes ne sont peut-être que des formes, découpées afin de répartir la couleur froidement ; ou ce sont des allusions à tout autre chose, une cosmogonie rêveuse, des paysages imaginés et l'histoire de la peinture. Lunes de Friedrich, remparts de Lorenzetti, constellations des zodiaques, carrés de Mondrian – le jeu des références pourrait ne pas finir car le peintre est de ceux qui ont la mémoire longue et l'habileté naturelle. Marseillais, en dépit de son nom, Klemensiewicz connaît et vénère les maîtres anciens et modernes, des primitifs aux contemporains.

Il cultive alternativement le grand format, très construit – sinon trop quelquefois – et de petits rectangles de carton noir, sur lesquels les rouges et les roses claquent vivement. Ces exercices, organisés en séries et variations, séduisent par leur fraîcheur et leur légèreté. – Ph. D.
Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, Paris, VIe. Tél. : 43-54-85-30. Jusqu'au 26 février.



Rencontre avec le metteur en scène Georges Lavaudant

Hamlet, le vengeur et son ombre

Georges Lavaudant fêtera son quarante-septième anniversaire le 18 février, jour de la générale de « Hamlet », avec Redjep Mitrovitsa, qu'il met en scène à la Comédie-Française. En vingt ans, il a forgé un art splendide, entre exigence et conscience.

« Après quelques années de « créations collectives » dans le cadre du Théâtre partisan de Grenoble, vous vous êtes frottés à Shakespeare, au milieu des années 70, avec l'une de ses œuvres-fleuves :* Lear. *D'où est venue cette envie ?

– De tous les auteurs classiques qu'on connaissait sans les avoir montés, c'est Shakespeare qui nous passionnait le plus. Même dans nos « petits travaux expérimentaux », nous glissions des situations et des phrases empruntées à Shakespeare ou à Tchekhov. On l'a abordé comme une pure machine de dépense théâtrale, on a travaillé sans s'encombrer de la tradition à l'anglaise, façon Royal Shakespeare Company.

– Votre seconde rencontre avec Shakespeare a eu lieu en deux temps : avec* la Rose et la Hache, *préfiguration de* Richard III *que vous avez monté deux ans plus tard.

– *La Rose et la Hache* était un spectacle à quatre acteurs, dans lequel je jouais. L'inspiration venait de Carmelo Bene : on jouait avec des micros HF, les éclairages étaient complètement antinaturalistes, tout était dit autour d'une table. On avait vu des films de Bene : *Notre-Dame des Turcs* nous avait foudroyés. Carmelo Bene, comme Miles Davis et Jean-Luc Godard, a fait partie des maîtres que j'ai eus, en commun avec Ariel Garcia-Valdès, Philippe Morier Genoud, Annie Perret et deux ou trois autres personnes de la troupe. Ils étaient considérés alors un peu comme des gens à la marge. Pour nous, ils étaient des poètes avant d'être des gens qui faisaient quelque chose dans le théâtre, la musique ou le cinéma.

» Puis est venu *Richard III* dans sa grande dimension. La pièce est plus concentrée sur le personnage central, il amène tout et tous à lui. Le choix de cette pièce était lié à Ariel Garcia-Valdès, à l'acteur, à l'amour que je lui portais.

– En 1982, vous avez monté à l'Opéra de Paris* Roméo et Juliette, *inspiré à Gounod par Shakespeare. C'est votre seul échec.

– *Romeo et Juliette*, j'allais presque dire que c'était le contraire de Shakespeare. On a vu comment des librettistes pouvaient vider de sa substance tout ce qui est l'âme de Shakespeare, l'idée de sa langue, de sa violence, de son baroque, de son humour. Il n'en restait rien. Cet opéra est le modèle même de l'édulcoration. Je ne m'en rendais pas compte quand on me l'a proposé. Je l'ai raté. J'étais bêtement orgueilleux, je pensais qu'il fallait tout faire...

– Quel a été votre premier contact avec* Hamlet *?

– C'était en acteur et non en metteur en scène. Daniel Mesguisch est venu mettre en scène *Hamlet* pour nous et ses propres acteurs – je jouais Fortimbras. Ce fut une aventure passionnante. Je n'avais pas mon mot à dire sur la mise en scène et je m'en serais bien gardé : c'était vraiment génial. Le travail s'est passé dans un climat d'effervescence ; on s'est beaucoup amusé.

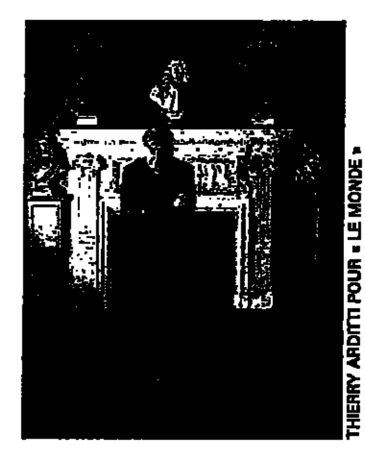
–* Hamlet, *c'est la pièce mythique, le grand œuvre du répertoire auquel la Comédie-Française ne s'est pas attaquée depuis 1943. Qui a eu l'idée de ces retrouvailles ?

– Jacques Lassalle. Il est venu voir *Terra incognita* aux Taillades, il y a deux ans et demi, dans le cadre du Festival d'Avignon. Après la représentation, on a mangé un petit casse-croûte sur la place du village et il m'a dit qu'il voulait faire une sorte de série sur les héros avec *Dom Juan*, *Hamlet* et *le Prince de Hombourg* ou *le Cid*. Il pensait que le moment était venu que je fasse *Hamlet*. Dans ces cas-là, on n'hésite pas. Il faut le faire à un moment ou à un autre. On y pense toujours. On se dit qu'on va le faire mais on n'en a jamais le courage, c'est tellement impressionnant, on repousse. Jacques Lassalle m'a tendu la main que j'attendais...

– La première difficulté d'un tel projet est de trouver un acteur à la hauteur du rôle.

– L'acteur qui joue Hamlet doit avoir des résonances chez celui qui le monte ; il ne s'agit pas d'identification : on monte *Richard III* et on ne veut pas lui ressembler, mais il faut qu'il existe une résonance bizarre entre l'acteur et le metteur en scène. Il y a des acteurs à la Comédie-Française pour jouer Hamlet, comme Thierry Hancisse ou Jean-Yves Dubois, mais, je ne sais pas comment dire, Hamlet doit être « le vôtre ». Je tournais autour de Redjep Mitrovitsa depuis *Lorenzaccio*, j'avais très envie qu'il revienne à la Comédie-Française. Il a une poésie évidente. Ce choix posait un problème déontologique car, au Français, il faut faire avec la troupe. C'est un beau pari. En même temps, je ne pouvais pas le faire sans cette résonance absolue. Il a donc fallu trouver les mots pour que Redjep revienne à la Comédie-Française.







THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »

– L'aventure de* Hamlet *a donc commencé il y a deux ans et demi. Comment, depuis, l'idée du spectacle a-t-elle cheminé ?

– De même que la discussion avec les acteurs, tout ce qui tombe sous la main permet d'enrichir une réflexion. Il n'y a jamais une seule idée dans une mise en scène ; il s'agissait d'abord de bien savoir ce que je ne voulais pas. *Hamlet*, c'est unique dans les annales du théâtre. C'est la pièce la plus longue de Shakespeare en nombre de vers. On a l'impression que *Lear* est beaucoup plus foisonnant, certains *Henri* donnent l'impression de durer des années... Le rôle de Hamlet représente la moitié de la pièce, c'est faramineux. Il n'y a pas un personnage qui ne soit pas rattaché à lui, pas un seul. Tout converge vers lui, tout est fait pour l'analyser, le réfracter, le contrôler.

– La question du héros est clairement posée. Hamlet est un personnage de légende mais d'une complexité exceptionnelle.

– On sait d'entrée de jeu que Hamlet est un antihéros. C'est la raison pour laquelle ça marche. C'est pour ça que tout le monde revient à la pièce. Hamlet n'est pas le héros attendu, celui qui devrait remplir pleinement et immédiatement la fonction du vengeur, comme le Cid ou d'autres... Immédiatement, il se met en panne de ce travail-là et tout le monde a son hypothèse pour savoir pourquoi ; c'est là-dessus que tout le monde bute depuis quatre siècles et c'est ça qui fait l'intérêt de la pièce.

– Quelle part le metteur en scène doit-il faire entre les diverses interprétations déjà proposées et la sienne propre ?

– On ne peut pas faire l'innocent car on est trop respectueux du travail qui a été fait mais il faut pourtant trouver un point d'ancrage actuel, c'est le plus difficile. J'ai essayé d'aller vers quelque chose plutôt « en creux », une version « déceptive ». Le plaisir de Hamlet est qu'il ne peut pas y avoir d'interprétation absolue, comme si la pièce même était fabriquée pour déjouer une et une seule interprétation. Hamlet est une machine anti-interprétation, c'est un miroir aux alouettes absolu, et pour l'acteur, et pour le metteur en scène, et pour les spectateurs. Comme si Shakespeare avait mis en branle une machine de guerre pour dire que l'homme, l'univers, le monde ne sont pas univoques.

» J'aime beaucoup le passage où Hamlet, surveillé par Rosencrantz et Guildenstern, demande à l'un d'entre eux de jouer de la flûte. Le type ne peut pas, il refuse car il prétend ne pas savoir jouer. Alors Hamlet leur dit : *« Pourquoi essayez-vous de me faire dire des choses, de m'interpréter, alors que je suis ininterprétable, que l'être humain est par essence un mystère, un secret ? »* La pièce, à travers ce petit exemple, est constamment comme cela, elle ne peut attirer que la déception de ceux qui prétendent en avoir une vision. Je la laisse libre d'interprétation. La somme des petits segments qu'on est capable de mettre bout à bout ne constitue en rien, au final, une interprétation. *Hamlet* est par essence un univers en expansion, c'est déjà une pièce « d'après », c'est une pièce complètement moderne, comme un manuel d'art moderne, quelque chose qui n'a pas de limite, d'espace circonscrit, de logique. *Hamlet* n'est jamais à l'endroit où on l'attend.

» La pièce me fait penser aux jardins zen japonais. J'en ai visité un qui m'a frappé, un jardin de sable sur lequel douze pierres sont posées. Quel que soit le point où on se trouve en ce jardin, on ne voit que onze pierres. *Hamlet* est fait comme ça. Il y aura toujours une solution qui vous sera dérobée. Si on accentue la solution psychanalytique, c'est la solution historique qui sera dérobée ; si on accentue la solution structurale, ce sera la solution psychanalytique qui sera dérobée. Et ainsi de suite. En ce sens, c'est une œuvre géniale, une pièce ouverte sur la digression. *Hamlet* n'est qu'une digression. On prend le thème du vengeur, on le traite dans les cinq dernières minutes et, pendant cinq heures quand on est dans la version longue, pendant trois heures et demie dans l'autre, tout n'est que digression.

– Ces constatations ne supposent-elles pas un certain effacement du metteur en scène ?

– Le metteur en scène doit faire en sorte qu'il n'y ait jamais une version qui prenne le pas sur une autre tout en sachant que l'absolue priorité est la prise en charge de la langue. L'exposé de la langue doit être d'une absolue clarté. Ardeur de la langue dans ses déploiements, ses vibrations, sa poésie et « déception » de la mise en scène... C'est pour cela qu'on a choisi la traduction d'Yves Bonnefoy ; elle nous paraît être celle d'un poète. Notre idée a été de déployer cette langue dans un *no man's land*, un vide, un cube, une espèce de prison à faire résonner les mots. Hamlet vit cette solitude insupportable. Comme il ne peut pas se tuer, il se doit de l'assumer.

– Vous avez dit : « Hamlet n'est jamais où on l'attend ». N'est-ce pas une définition possible de l'artiste ?

– Si je pouvais avoir une prétention, ça serait celle-là : ne jamais être là où on m'attend. *Hamlet* est la pièce-culte, c'est une leçon de partage, d'apprentissage des autres. Elle est violente dans son déchaînement final, mais elle dit tellement qu'il faut aborder le monde avec un regard ouvert, ne pas [illegible] immédiatement imprimer son [illegible]oir et ses envies [illegible] une pièce [illegible] appelle la n[illegible] un manuel pour le monde [illegible] il est en train de se [illegible] est une pièce qui interdit [illegible] toute faite ; Hamlet ouvre [illegible] sur le monde, s'amuse à philosopher sur les choses qui passent devant lui et en lui. Tout le contraire de la vitesse, du lieu commun, de la certitude.

– Vitesse, lieu commun, certitude, les mots d'une description de l'époque ?

– Autour de nous, on répond trop vite, sans assez de nuance. Le monde contemporain est fait pour que les réponses et les slogans jaillissent. A force de faire croire aux gens qu'il faut qu'ils soient performants, efficaces, le monde se constitue de manière schématique au lieu de se constituer de mystères, de zones d'ombre, de moments où il est impossible de trancher entre le bien et le mal. Il faut accepter qu'il y ait des endroits comme ça, que le monde soit lumière et ombre. En réduisant cette part d'ombre comme une peau de chagrin, on court à la catastrophe. Hamlet, lui, accept l'ombre.

– On a le sentiment que le théâtre français subit depuis quelques années une véritable transformation. Ce qu'on a appelé le « théâtre d'image » est en train de céder la place au jeu de l'acteur, au texte. Le fil des mots se reconstitue.

– J'aimerais tenir un équilibre surréaliste entre les deux. A des moments, j'aime que ce soit la parole qui soit devant, dans son dépouillement et sa nudité. Je pense au monologue de Laura Morante dans *Pandora*, de Jean-Christophe Bailly ; ou au récit des frères et des sœurs dans *Terra incognita*. A d'autres moments, j'ai envie que la fantaisie de la machine théâtrale tourne à plein régime. J'ai toujours été dans un théâtre hybride, entre le music-hall et la philosophie. Cela m'a servi à réfléchir et, à d'autres moments, à déconner complètement. Dans ce cas, il n'y a plus de limites de genres : la danse, la musique, la peinture. Mon théâtre est le théâtre de la bâtardise, un théâtre métis.

» Je n'ai jamais pu me résoudre à ce que le théâtre s'exprime sur un seul registre. Il a toujours fonctionné sur plusieurs plans, plans personnels et de mémoire collective, plans de fantaisie et de réflexion politique ou philosophique, comme dans *les Iris*. Le théâtre est un endroit où tout est possible à chaque instant. On peut y produire un discours politique ou trois heures d'images sans une parole, comme l'a montré Robert Wilson. C'est un lieu unique où il n'y a pas de pression. Chaque personne, chaque auteur, chaque metteur en scène est comptable devant lui-même de sa propre peur *mais* le cadre autorise tout. Le théâtre, c'est le bonheur d'être sans règle.

» Quand nous avons commencé, nous avons pensé qu'il fallait allumer des feux dans la nuit. Rien qu'un feu qui brûle dans la nuit, c'est quelque chose qui peut faire rêver et réfléchir. Le monde est là, allons-y, salissons-nous les mains. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT

★ Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. En alternance du 12 février au 30 avril. Durée : 4 heures environ. A Théâtre Mogador, du 17 au 30 juin. De 20 F à 165 F. Tél. : 40-15-00-15. Minitel : 3615 code THEA.

Parcours

Homme souriant, séduisant, courtois, élégant, au point qu'il passe pour le dandy des scènes françaises, Georges Lavaudant est né le 18 février 1947 à Grenoble, dans une famille modeste. Ayant déjà trois ans de retard en classe de troisième, il paraît perdu pour les études mais se rétablit et s'inscrit a la faculté de lettres. Dans le même temps, il suit un stage de théâtre et rencontre quelques-uns de ses compagnons qui, depuis, ne l'ont jamais quitté : Philippe Morier-Genoud, Ariel Garcia-Valdès et Annie Perret. En juillet 1968, il rejoint un collectif théâtral grenoblois, le Théâtre Partisan, fan club officieux de Jean-Luc Godard en cinéma, des surréalistes et des hippies américains en littérature, des hyper-réalistes en peinture, des jazzmen et des groupes pop en musique...

La troupe monte *Lorenzaccio*, en 1973. C'est le premier classique. Lavaudant, « Jo » comme on l'appelle en théâtre, s'impose comme metteur en scène. C'est aussi l'année où le décorateur Jean-Pierre Vergier le rejoint. Il signe depuis tous les décors, que Georges Lavaudant éclaire lui-même. Au Rio, cinéma désaffecté cédé par la municipalité de Grenoble, les Partisans connaissent un réel succès populaire.

La troupe investit le Centre dramatique des Alpes en 1975. Gabriel Monnet, figure de la décentralisation, vient d'être nommé, par Michel Guy, directeur de ce centre dramatique. Le ministre de la culture veut associer metteurs en scène chevronnés et metteurs en scène débutants. Le mariage grenoblois réussit. Georges Lavaudant affirme sa singularité, sa poésie, son goût pour l'image, souvent fascinante. *Palazzo Mentale*, de Pierre Bourgeade, rêverie inspirée de Dante et de Virgile, reçoit en 1977 le Prix de la critique.

Il est nommé directeur de la Maison de la culture de Grenoble en 1981. Puis, en juillet 1986, codirecteur du TNP de Villeurbanne, aux côtés de Roger Planchon et de Robert Gilbert. Dans ces théâtres, il alternera la création d'auteurs du répertoire et d'auteurs contemporains (Pirandello, Bailly, Genet, Brecht, Le Clézio, Deutsch, Tchekhov...). Il se lance vraiment dans l'écriture avec *Veracruz*, inspiré par les premiers de ses fréquents séjours au Mexique. Puis viendront *les Iris* et *Terra Incognita*, succès du Festival d'Avignon 1992, repris à l'Odéon. *Hamlet* est sa nouvelle mise en scène à la Comédie-Française, où il a déjà monté *le Balcon* (1984) et *Lorenzaccio* (1989).

